



Université d'Oran 2 Mohamed Ben Ahmed

**Faculté des Sciences sociales
Département de démographie**

Thèse

Pour l'obtention du diplôme de doctorat sciences en démographie

***Impact du développement socio-économique sur l'emploi et la
jeunesse en Algérie entre 2000-2014 (dans le cadre des
programmes économiques)-Projection jusqu'au 2045***

Présenter par :

Mlle. SABEUR CHOUIREF MOKHTARIA

Sous la direction de :

Pr. Fodil Abdelkrim

Devant le jury composé de

Nom et prénom	Grade	Etablissement	Qualité
Louadi Tayeb	Professeur	Université d'Oran 2	Président
Fodil Abdelkrim	Professeur	Université d'Oran 2	Rapporteur
Rachedi Khadra	Maitre de conférences A	Université d'Oran2	Examinatrice
Hamza Cherif Ali	professeur	Université de Tlemcen	Examineur
Lamara Mhammed Yahia	Maitre de conférences A	Université de Mostaganem	Examineur
Zerhouni Isaad Faiza	Maitre de conférences A	Université de Mostaganem	Examinatrice

Année universitaire: 2018/2019

Remerciements

L'achèvement de ce travail mené sur plusieurs années procure une grande satisfaction. Il est l'occasion de se remémorer les différentes embûches qu'il a fallu surmonter mais surtout les personnes qui m'ont permis d'en arriver là.

Je me rappelle, chaque fois une sentence du notre prophète qui dit:

«من لا يشكر الناس لا يشكر الله»

Je tiens à exprimer ma gratitude et présenter mes remerciements à Monsieur FODIL ABDELKRIM mon directeur de thèse pour leur aide précieuse.

Je remercie également l'ensemble des membres de jury pour avoir examiné mon travail.

Toutes mes reconnaissances aux enseignants, de département démographie de l'université d'Oran, pour m'avoir montré le chemin des sciences sociales en particulier la démographie, enfin à tous les enseignants qui m'ont formée depuis le cycle primaire. Je pense en particulier à celles et à ceux qui m'ont appris à lire, à communiquer, à analyser, et à penser.

Je tiens aussi à remercier mes parents qui ont su croire en moi et qui m'ont apporté toute leur aide quand j'en ai eu besoin. Cette thèse leur est dédié à 200%. Je remercie également toute ma famille (qui ne cesse de s'agrandir) qui a contribué de près ou de loin à ce que je suis devenu.

Je remercie tous ceux et celles qui me connaissent et qui me permettent de me sentir exister...

Dédicaces

A Ma Très Chère Mère,

À la plus douce et la plus merveilleuse de toutes les mamans.

A une personne qui m'a tout donné sans compter.

Sans toi, je ne suis rien, mais grâce à vous je la.

Je te dédie ce travail qui grâce à toi a pu voir le jour.

Aucun hommage ne saurait transmettre à sa juste valeur ; l'amour, le dévouement et le respect que je porte pour vous.

Je vous dédie à mon tour cette thèse qui concrétise ton rêve le plus cher et qui n'est que le fruit de vos conseils et de vos encouragements.

Tes prières ont été pour moi un grand soutien tout au long de mes études.

A Mon Très Cher Père,

A celui qui m'a aidé à découvrir le 'savoir' le trésor inépuisable.

Merci d'avoir été toujours là pour moi, un grand soutien tout au long de mes études. Des mots ne pourront jamais exprimer la profondeur de mon respect, ma considération, ma reconnaissance et mon amour éternel.

A mes frères et mes sœurs

A mes amies : ZAHIRA, HAKIMA, MASSINISSA, NAJI.

Un grand merci pour votre soutien, vos encouragements, votre aide.

J'ai trouvé en vous le refuge de mes chagrins et mes secrets.

Avec toute mon affection et estime, je vous souhaite beaucoup de réussite et de bonheur, autant dans votre vie professionnelle que privée.

Je prie Dieu pour que notre amitié et fraternité soient éternelles...

Dédicaces

A mes petites perles ISRAA & LOUDHJAINE

Toutes les lettres ne sauraient trouver les mots qu'il faut...

Tous les mots ne sauraient exprimer l'amour....

Bref, vous êtes la joie de ma vie.

J'espère que ma thèse sera pour vous source de fierté et qu'elle sera un exemple à suivre.

Vos joies de vivre et vos sourires ont été pour moi le meilleur encouragement que je puisse avoir.

Que Dieu vous gardes et vous protèges.

Sommaire	page
Remerciements	
Dédicaces	
La liste des graphiques	
La liste des figures	
La liste des tableaux	
Introduction générale	
Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique	
Section N°I : Méthodologie générale de la recherche	
Introduction	06
1 -Problématique	07
2-Hypothèse du travail	07
3-Plan du travail	08
4-Objectif de l'étude et les difficultés rencontrées	08
5-La méthode de travail	09
6-Définition des concepts	10
6-1-Population active	10
6-2- La population inactive	12
6-3- Croissance démographique	12
6-4-Croissance économique	12
6-5-Qu'est-ce qu'une politique de l'emploi ?	13
6-6-Le marché du travail	14
6-7- La relation entre la croissance économique et la population	17
6-8- Quels facteurs pourraient influencer la future croissance de l'emploi	18

Section II : Elément de la théorie sur la relation entre population et l'emploi	
Préface	20
1-L'antiquité et Le moyen âge	20
2-Mercantiliste et physiocrates	22
3 Les théories économiques classiques	24
Section III: la situation économique en Algérie entre 1962-2014	
Préface	38
I -Les politiques économiques	38
1-1-Une économie planifiée (1962-1978)	39
1-2-Crise et restructuration (1979-1987)	41
1-3-Crise et privatisation (1988-1993)	42
1-4-Passage à l'économie de marché (1994-2015)	42
II - Les principaux secteurs de l'économie Algérienne	48
2-1- Le secteur d'hydrocarbures	48
2-2- Le secteur hors hydrocarbure	51
2-3-L'évolution de PIB en Algérie	52
2-4-Le budget de l'état	53
2-5- le secteur public et le secteur privé	55
Conclusion du chapitre I	57
Chapitre II : la situation démographique en Algérie	
Introduction	58
Section N° I : La tendance de la population Algérienne	
1-La transition démographique en Algérie	60
1-1-La première phase de transition démographique	61
1-2-La deuxième phase de transition démographique	63

1-3-La troisième phase de transition démographique	65
2-L'évolution de la population Algérienne de 1962 à 2014	67
3-La structure de la population Algérienne	68
4-La mortalité infantile	76
5-l'Espérance de vie	73
6-La fécondité	77
6-1-Evolution de la politique de la population	77
6-2-Indice synthétique de fécondité	80
6-3-Evolution récente du taux de fécondité par âge	81
6-4-Les facteurs de la baisse de la fécondité	82
6-4-1-Le recul de l'âge moyen au premier mariage	82
6-4-1-1-Age moyen au premier mariage et niveau d'instruction	84
6-4-2-La pratique de contraception	85
Section N° II : le mouvement spatial et l'urbanisation en Algérie	
1-Le mouvement migratoire interne et l'urbanisation	87
2-Le Mouvement Migratoire International	88
Conclusion du chapitre II	91
Chapitre III : Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie	
Introduction	94
Section I : Caractéristiques générales de la population active	
1-Tendances récentes de l'accroissement de la population active en Algérie	95
2-Evolution du taux d'activité	97
2-1- Evolution du taux d'activité par âge et par sexe	99
2-2- Evolution du taux d'activité par sexe entre 2001 et 2014	102

3-Le rapport de dépendance	104
4- Contribution de l'accroissement de la population et les taux d'activité dans l'évolution de la population active	106
5-Durée de vie Active (V.A.B) et vie inactive brute	108
6-Table de vie active, espérance de vie active et de vie inactive	110
7- La relation entre le taux d'activité féminine et l'indice synthétique de fécondité	115
Section N°II : La population occupée en Algérie	
1-Evolution de la population occupée	120
2-Le taux d'occupation et le taux d'emploi	121
2-1-Taux d'emploi par grand groupe d'âge et par sexe	123
2-2-Taux d'emploi selon le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme	124
3- La population occupée par groupe d'âge et par sexe	125
4-La répartition de la population occupée par secteur d'activité	126
4-1-Le taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emploi par secteur	128
5-La répartition de la population occupée selon la situation dans la profession	130
6-La répartition de la population occupée par secteur d'habitat	131
7-L'emploi Informel	133
Section N° III : Le chômage en Algérie.	
1-La balance de l'offre et la demande d'emploi	138
2-Evolution du chômage en Algérie depuis l'indépendance	142
3-Evolution des taux du chômage par âge et par sexe	145
4-Le taux de chômage selon le niveau d'instruction	149
5-Insertion des diplômés dans le marché du travail	151
6-Le taux de chômage selon le milieu de résidence	154
7-Corrélation entre le taux de chômage et le taux brut de natalité	156

8-Corrélation entre le taux de chômage et le PIB	158
Conclusion du chapitre III	159
Chapitre IV : Les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045	
Introduction	162
Section I: Bilan des politiques d'emploi récentes à travers les plans de développement en Algérie entre 2001-2014	
1-La politique nationale de l'emploi	163
2-Services de placement pour les chômeurs	164
2-1-Les dispositifs d'attente ou de solidarité	167
2-1-1-Travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO)	167
2-1-2-L'indemnité pour activité d'intérêt général (IAIG)	169
2-1-3-Emploi salarié d'initiative local (ESIL)	169
2-1-4-Le Programme d'activité d'insertion sociale (DAIS)	171
2-2-Les dispositifs d'insertion des jeunes dans le monde du travail	172
2-2-1-Le Programme de pré-emploi (CPE)	172
2-2-2- dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP)	173
2-3-Les dispositifs de création d'activités	178
2-3-1-Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ)	179
2-3-2- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC)	183
2-3-3-Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM)	185
Section II: Projection de la population Algérienne et l'emploi à l'horizon 2045	
1-Projection de la population	189
1-2-Hypothèses de projection	191
2-Résultats de la projection de la population	195
2-1-Structure par sexe et par âge	196

2-2-Rapport de dépendance	203
3- projection de la population active	205
3-1-Résultat de projection de la population active	206
Conclusion du chapitre IV	210
Conclusion générale	
Bibliographie	
Les annexes	
La liste des abréviations	
Résumé	

N°	La Liste Des Graphiques	Page
01	Evolution des travailleurs hors agriculture en %(1966-1973)	40
02	Les cours de pétrole en Algérie entre 2000-2014 en dollars/baril	50
03	L'évolution de PIB en Algérie entre 2000-2014	52
04	Evolution des indicateurs démographiques en Algérie entre 1901-2014	61
05	Evolution des indicateurs de la transition démographiques (Phase 1) en Algérie entre 1901-1945	63
06	Evolution des indicateurs de la transition démographiques (Phase 2) en Algérie entre 1946-1985	64
07	Evolution des indicateurs de la transition démographiques (Phase 3) en Algérie entre 1986-2014	66
08	Evolution de la population Algérienne de 1962 à 2014	68
09	Pyramide des âges de la population Algérienne résidente des ménages ordinaires et collectifs au R.G.P.H.2008 et en 2014	72
10	Evolution du taux de mortalité infantile en Algérie 1948-2014	75
11	Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre 1948-2014	77
12	Evolution du l'indice synthétique de fécondité de l'Algérie entre 1964-2014	80
13	Evolution du taux de fécondité par âge aux différentes dates	81
14	Evolution du l'âge au premier mariage aux différents recensements	83
15	pyramides des âges de la population Algérienne résidente des ménages ordinaires et collectifs et la population Active en 2008 et en 2014	96
16	Evolution du taux brut d'activité entre 2001 et 2014 en Algérie	98
17	Evolution du taux d'activité par sexe et par âge en 1987-2008-2014	100
18	Evolution du taux brut d'activité par sexe entre 2001 et 2014	103
19	Relation entre le taux d'activité féminine et l'indice synthétique de fécondité en Algérie entre 2004-2014	116

20	l'évolution de taux d'occupations et le ratio d'emploi entre 2003-2014	122
21	l'évolution de taux d'emploi par grand groupe d'âge et par sexe en 2014	123
22	le Taux d'emploi selon le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme en 2014	124
23	l'évolution de la population occupée par grand groupe d'âge entre 2001 et 2014	125
24	La répartition de la population occupée (%) par secteur d'activité entre 2001 et 2014	127
25	La répartition de la population occupée selon la situation dans la profession	131
26	La répartition de la population occupée par strates entre 2001 et 2014	132
27	L'évolution de l'emploi formel et informel non agricole entre 2001 et 2014	135
28	la balance de l'offre et la demande d'emploi entre 1971 à 2013	140
29	l'évolution du taux de satisfaction entre 1971 et 2013	141
30	l'évolution du taux de chômage entre 1966 et 2014	143
31	La Répartition du taux de chômage par groupe d'âge en 2001 et 2014	146
32	La répartition du taux de chômage par groupe d'âge et par sexe en 2014	147
33	la répartition du taux de chômage par groupe d'âge et par sexe en 2014	148
34	le taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction en 2014	150
35	Le taux d'activité, ratio emploi/population, taux de chômage des diplômés sortant durant la période (2009-2013) selon le sexe	153
36	L'évolution du taux de chômage selon le milieu de résidence entre 2001 et 2014	154
37	L'évolution du taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence entre 2010 et 2014	155
38	Relation entre le taux de chômage et TBN en Algérie entre 2001-2014	157

39	Relation entre le taux de chômage et PIB en Algérie entre 2001-2014	158
40	Bilan de la mise en œuvre du programme (T.U.P.-H.I.M.O) de 2001 à 2013	168
41	la répartition des postes d'emplois crée par le programme ESIL par secteur d'activité de 2001 à 2010	170
42	Evolution de crédit alloué pour le programme ESIL de 2001 à 2010	171
43	la structure par grand groupe d'âges de la population Algérienne selon les trois scénarios de fécondité à l'horizon 2045	197-198
44	pyramide des âges de la population Algérienne selon l'hypothèse «fécondité centrale» à l'horizon 2045	200
45	pyramide des âges de la population Algérienne selon l'hypothèse «fécondité Baisse» à l'horizon 2045	201
46	pyramide des âges de la population Algérienne selon l'hypothèse «fécondité Haute» à l'horizon 2045	202
47	Evolution des rapports de dépendance économique en Algérie selon les trois hypothèses à l'horizon 2045	203

N°	La Liste Des figures	Page
01	Fonctionnement du marché du travail	16
02	Le schéma keynésien	37

N°	La Liste Des Tableaux	Page
01	Les quatre marchés chez Léon Walras.	33
02	Recettes budgétaires et dépenses budgétaires entre 2001-2011	54
03	la Répartition proportionnelle de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux différents recensements et en 2014	70
04	Evolution du l'âge moyen au mariage selon le niveau d'instruction et le sexe en 2008	84
05	Evolution de la pratique contraceptif %.	85
06	Evolution de la population algérienne urbaine et rurale aux différents recensements	87
07	le rapport de dépendance de 2001 à 2014	105
08	Contribution (en%) des variations des taux d'activité et de l'accroissement de la population totale dans l'évolution de la population active	107
09	la durée vie active brute selon l'âge et le sexe	109
10	espérance de vie active et perte de vie active due à la mortalité	114
11	la répartition de la population occupée âgée de 15-64 ans par sexe aux différents recensements	120
12	les taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emplois par secteurs d'activité	129
13	Bilan des placements dans le cadre du DAIP de 2008 à 2014 (pour les bénéficiaires de moins de 35 ans)	173
14	Evolution du marché du travail entre 2008 et 2013	177
15	le mode de financement triangulaire de l'ANSEJ	181
16	le mode de financement Mixte de l'ANSEJ	181
17	Evolution des projets financés et l'emploi prévus de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) de 1997 à 2013	182
18	le mode de financement de la CNAC	184
19	Evolution des projets financés et l'emploi prévus de la caisse nationale d'assurance chômage (C.N.A.C.) de 2004 à 2013	185

20	Evolution des projets financés et l'emploi prévus selon ANSEJ entre 2005 - 2013	188
21	Trois scénarios pour la projection de la population Algérienne (selon la tendance entre 1977 et 2008)	192
22	Hypothèses de projection de l'espérance de vie e_0	193
23	Hypothèses de projection de l'ISF	194
24	la répartition de la population Algériennes selon chaque hypothèse de projection à l'horizon 2045	195
25	la répartition de la population Algériennes par grand group d'âges selon les trois hypothèses à l'horizon 2045	199
26	Evolution des rapports de dépendance économique en Algérie selon les 3 l'hypothèse à l'horizon 2045	204
27	la répartition des taux d'activité masculin par âge à l'horizon 2045	206
28	la répartition des taux d'activité féminin par âge à l'horizon 2045	207
29	la répartition de la population Active, selon chaque hypothèse de projection à l'horizon 2045	208
30	la répartition de la population Active par sexe, selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045	208
31	la répartition de la population Active, en chômage et occupées selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045	209
32	Evolution du nombre de postes d'emploi à créer selon chaque hypothèse de projection à l'horizon 2045	209

Introduction générale

Introduction générale:

Dés l'indépendance, l'Algérie a adopté une stratégie de développement où la demande sociale, notamment la demande d'emploi, tenait une place centrale. Une première période de développement, allant de la fin des années soixante jusqu'au milieu des années quatre-vingt, marquée par le lancement de vastes programmes d'investissements, particulièrement industriels, a permis la mise en place d'une base productive appréciable, le développement significatif du réseau d'infrastructures éducatives et sanitaires, et une création importante d'emploi. Parallèlement, une politique sociale relativement généreuse était mise en œuvre, notamment à travers l'institution de la médecine et l'éducation gratuite, le subventionnement généralisé des prix et l'édification d'un système de sécurité sociale développé. Ce contexte global a favorisé la prise en charge d'une partie importante des besoins sociaux et a entraîné progressivement une amélioration sensible de la plupart des indicateurs sociaux.

Une des dimensions de base du développement humain consiste en le revenu qui est versé en contrepartie d'une activité marchande. Cependant, cette dernière n'est pas toujours simple d'accès pour les jeunes, en ce sens que les taux de chômage sont souvent beaucoup plus élevés auprès de cette catégorie comparativement aux adultes. La persistance du chômage des jeunes, malgré l'amélioration tendancielle du niveau d'instruction, est de nature à engendrer un malaise social. Il s'agit d'une problématique mondiale qui porte une plus grande signification dans les pays où la structure de la population par âge est extrêmement jeune, comme c'est le cas pour l'Algérie.

Or, l'autonomie des jeunes, notamment en termes de revenu, est l'aboutissement de l'investissement fait, d'abord par les parents mais aussi par l'Etat à travers les différents plans de développement. Elle est considérée comme le but de l'investissement fait particulièrement dans l'éducation. Il s'agit donc d'un processus et non d'une étape, même si, généralement, c'est le départ du jeune du domicile familial qui marque cette autonomie. Cependant, faute de pouvoir jouir

Introduction Générale

pleinement de cette dernière, le jeune se trouve ‘contraint’ de rester le plus longtemps possible dans le foyer parental et de s’appuyer largement sur la solidarité familiale pour pouvoir subvenir à ses propres besoins.

L’autonomie du jeune, étant ainsi tributaire de la possibilité de trouver une activité professionnelle, la priorité doit donc être portée tout naturellement sur l’accès à l’emploi, qui soit décent et stable. C’est pourquoi l’Etat déploie toute une série de mesures et de dispositifs d’aide afin d’accompagner, dans l’esprit, ceux qui se trouvent en difficulté de s’insérer directement sur le marché du travail.

Le chômage commença à se manifester en Algérie de manière prononcée à partir de 1986 suite à la crise économique et la politique d’ajustement structurel (PAS) qui s’en était suivie¹. Ce qui a engendré une évolution remarquable de ce fléau en touchant particulièrement la cohorte jeune de la population. C’est pourquoi, est apparue, depuis 1989, toute une série de réformes initiées par les pouvoirs publics visant à promouvoir l’emploi des jeunes demandeurs avec le soutien financier de l’Etat.

Dans un souci d’adaptation de son économie au nouveau contexte international créé par la mondialisation, l’Algérie a engagé ces dernières années d’importantes réformes économiques, financières et budgétaires. Parmi ces réformes, une priorité a été donnée à la promotion de l’emploi et la lutte contre le chômage à travers les trois plans de relances économiques engagés depuis 2001. Les moyens mis en œuvre traduisent une volonté de l’Etat de réduire la pression sur le marché du travail et rétablir la stabilité sociale. Pourtant, force est de constater que ces efforts n’ont pas abouti aux résultats attendus ; même s’il a été divisé par trois en l’espace de 14 ans, le taux de chômage est préoccupant en touchant plus d’un jeune actif sur cinq chez les 16-24 ans. L’intervention de l’Etat dans le traitement du chômage a eu une fonction d’apaisement des

¹ LAMIA BENHABIB, Promouvoir l’emploi des jeunes : quelles politiques en Algérie ? , Université Paris-Est Créteil, ERUDITE, p.2.

Introduction Générale

tensions sociales et la situation du marché de l'emploi demeure inquiétante ; des emplois précaires et souvent sans lendemain ont vu le jour, une baisse du pouvoir d'achat, une aggravation de la pauvreté et de l'exclusion sociale ont engendré des tensions sociales qui, bien qu'apaisées, peuvent resurgir du jour au lendemain.

Chapitre I

Cadre méthodologique et théorique

- Introduction
- Méthodologie générale de la recherche.
- Elément de la théorie sur la relation entre population et l'emploi.
- La situation économique en Algérie.
- Conclusion

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Introduction :

Le marché de l'emploi qui représente la mise en relation entre l'offre et la demande de travail ou entre la demande et l'offre d'emploi est déterminé en Algérie comme ailleurs, par deux éléments majeur qui sont *la démographie* c'est-à-dire essentiellement le taux de croissance et la structure de la population et le rythme d'évolution et *la structure de l'activité économique*.

La démographie aussi bien en termes de croissance naturelle que de mouvements de population commande la demande potentielle d'emploi et ses variations historiques et futures. Quant au niveau de l'activité économique et sa structure, ils prédéterminent l'offre d'emploi à l'échelle nationale et la compartimentation de la population effectivement occupée entre les différents secteurs d'activité

Après l'indépendance l'Algérie a adopté une stratégie socialiste fondée sur une planification centralisée et le recours aux revenus des ressources en hydrocarbures a permis la réalisation de grandes transformations dans tous les domaines mais rapidement cette stratégie a conduit à un déséquilibre à partir de l'année 1986 dû à la crise pétrolière et ses répercussions négatives sur l'économie Algérienne. Dès le début des années 1990, l'Algérie adopte l'option d'une économie de marché comme une alternative à l'économie socialiste.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Section N°I : Méthodologie générale de la recherche.

1-Problématique :

Selon les déclarations du ministère du travail, L'économie Algérienne a pu se développer 2.5 millions de nouveaux emplois au cours de la période entre 2003 et 2010, et cela signifie que la création annuelle d'emplois a atteint au cours de la même période, 360 000 emplois par an, plus les postes créés entre 2010 et 2014 dans le cadre de plan quinquennal. Les appels à un tel score numérique pour interroger sur la manière, et la façon dont ils ont créé et pour tenter d'en savoir davantage sur la qualité des postes de travail qui ont été mis au point, et le rôle du secteur informel, il appelle aussi en même temps à se demander à propos de la relation que le cours de l'évolution du chômage. Nous nous appuierons sur ces questions pour essayer de comprendre et de lire les grandes tendances qui ont fourni des statistiques sur le marché du travail.

La question principale qui se pose dans ce cadre, porte sur le résumé de la situation socio économique en Algérie :

- Quels sont les conséquences des programmes économiques appliqués entre 2001-2014 sur la population jeune et le marcher d'emploi en l'Algérie ?

2-Hypothèse Du Travail :

- Le taux d'accroissement annuel de la population Algérienne connaît une progression a cause du ralentissement du chômage et de la crise du logement.
- malgré les résultats réalisés sur la chute de chômage en cadre des programmes économique entre 2001 et 2014, la plupart des postes d'emploi créé ne sont pas des emplois durables.
- Le changement vis-à-vis la fécondité a un impact direct sur la population active et comme résultat sur le marché du travail.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

- Echech des programmes et les politiques socio-économique d'atteintes ces objectifs.

3-Plan du travail :

Pour réaliser ce travail, nous avons choisi tout d'abord d'apporter dans le premier chapitre quelque définition des concepts économiques et démographiques (pour facilité la lecture), puis donner un aperçu sur les célèbres théories économiques. Ensuite nous avons traité les plans de développements et les politiques économiques ainsi que la croissance économique en Algérie depuis l'indépendance jusqu'au nos jours de point de vue socio-économique.

Le second chapitre porte, sur la situation démographique de la population Algérienne. Où nous avons montrée l'impact de quelque indicateurs démographiques sur le marcher d'emploi.

Une analyse approfondie dans le troisième chapitre, sur le marcher du travail en Algérie. Nous commencerons par la présentation de la population active avec ces caractéristiques après nous avons étudié la population occupée et la population en chômage.

Le quatrième, et le dernier chapitre, représente une analyse critique des politiques d'emploi récentes en Algérie, suivie d'une projection de la population Algérienne et l'emploi à l'horizon 2045.

Une synthèse terminera notre recherche.

4-Objectif de l'étude et les difficultés rencontrées :

- Notre étude se propose donc de situer la stratégie de l'Algérie dans sa lutte contre le chômage et l'exclusion sociale et de déterminer sous quelles formes est apparue son intervention sur le marché du travail, après avoir situé le contexte dans lequel elle s'inscrit. Une analyse des

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

réalisations et principaux résultats dégagés est présentés à travers la mobilisation des données statistiques du Ministère du Travail et de l'Emploi et de la Sécurité Sociale (MTESS), et de l'Office National des Statistiques (ONS).

- Faire le diagnostic de la situation socio-économique en Algérie entre 2001 et 2014.
- Evaluer l'impact des politiques du marché d'emploi sur la scène économique et sociale et particulièrement au regard des jeunes.

Parmi les difficultés rencontrées :

- La variation des données statistiques par rapport aux différentes sources.
- Difficulté d'accès aux données de base (d'origine), ce qui handicape l'analyse statistique de toutes sortes.

5-La méthode de travail :

Cette étude est l'une des futures études bibliographiques, qui adopteront l'approche descriptive analytique, dans le but est d'analyser la situation socio économique en Algérie dans le cadre des plans de développement économique.

La méthodologie suivie dans cette étude est constituée de deux éléments et se présente en 02composantes :

- Les méthodes de collecte des données (enquête administrative).
- L'analyse statistique et sociodémographique des données collectées.

Il faut noter que pour l'analyse des politiques d'emploi récentes, on est basée sur les résultats du rapport de l'ETF pour l'année 2014, rédigé par Mohamed Saïb Musette.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

6-Définition des concepts :

6-1-Population active :

La population active est une composante de la population totale qui est constituée elle-même de la population active et la population inactive. La population active comprend les personnes qui déclarent exercer ou déclarent chercher à exercer une activité professionnelle rétribuée, il s'agit des occupés et des chômeurs. La population active est définie par l'Organisation internationale du travail (OIT) comme «l'ensemble des personnes ayant entre 16 et 67 ans et qui ont travaillé non bénévolement durant une semaine de référence, Les personnes ayant un emploi mais ne l'exerçant pas pour différentes raisons, comme un congé maternité, ainsi que les chômeurs, font également partie de la population active»¹. La population active au sens du Bureau International de Travail (BIT) regroupe la population active occupée et les chômeurs. Cette définition internationale est adoptée en 1982 par le B.I.T.

- La population active selon les recensements de la population :

La population active du moment ou la main- d'œuvre comprend toutes les personnes qui remplissent les conditions requises pour être incluses parmi les personnes pourvues d'un emploi ou les chômeurs².

D'après les recensements généraux, on peut voir les définitions utilisées au cours du temps passé depuis le premier recensement ont évolué car les composantes de la population active ont connu des changements d'un recensement à l'autre.

Selon le recensement de 1966, la population active désigne l'ensemble des personnes âgées de 15-64 qui participent à la production des biens et des services. Elle est composée par les occupés, les personnes sans travail ayant déjà travaillé et qui cherchent du travail (STR 1) et les personnes n'ayant jamais eu de travail et qui en cherche (STR 2) sans limitation d'âge d'activité. Il est

¹ www.insee.fr

² ONS, Série statistiques, N°514.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

recensé comme active toute personne âgée de 6 ans et plus exerçant une activité rentable.

Les recensements de 1977 à 2008, intègrent à cette définition, les femmes partiellement occupées dans la partie des chômeurs ayant déjà travaillé et n'ayant jamais travaillé. Ces deux recensements comptent comme actives toutes les personnes qui travaillent au moment de l'opération ou qui ont travaillé au moins 6 jours successifs durant la période de l'opération.

6-1-1- La population occupée :

Selon la définition de l'OIT, la population active occupée représente les personnes faisant partie de la population active, à l'exception des chômeurs¹.

Selon l'ONS la population occupée est constituée par les personnes qui travaillent ou qui ont une activité rémunératrice en argent, ou en nature.

Le BIT considère que les personnes actives occupées sont les personnes pourvues d'un emploi. Sont considérées comme occupées les personnes suivantes :

- Les personnes qui travaillent au moment du recensement.
- Les personnes en congé de détente.
- Les personnes qui poursuivent leurs études tout en exerçant une activité rémunératrice.
- Les personnes bénéficiaires d'une pension de retraite mais qui travaillent.
- Les personnes qui sont en congé de maladie de courte durée (moins de 3 mois)
- Les jeunes du service national.
- Les apprentis.
- Les aides familiaux qui n'ont pas des rémunérations.

6-1-2- La population des chômeurs :

Selon le bureau international du travail B.I.T « les chômeurs sont les personnes sans emploi, disponibles qui déclarent chercher un emploi et ayant effectué au moins une démarche dans ce sens au cours d'une période donnée (en

¹www.insee.fr

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

général un mois), ainsi que des personnes ayant trouvé un travail mais ne l'ayant pas commencé ».

À partir des recensements réalisés en Algérie on relève que les chômeurs regroupent :

1- les sans travail et qui en recherche, ayant déjà travaillé (STR 1) : c'est une personne en âge de travailler (entre 16 et 64 ans) qui ne travaille pas au moment du recensement, qui a travaillé dans le passé ou qui a effectué son service national et qui cherche un emploi.

2- le sans travail et qui en recherche, n'ayant jamais travaillé (STR2) : c'est une personne en âge de travailler entre (16 et 64) qui n'a jamais travaillé, qui ne travaille pas au moment de recensement et qui cherche un emploi¹.

6-2- La population inactive :

La population inactive comprend l'ensemble des personnes qui ne cherchent pas à exercer une activité parce qu'ils ne veulent pas travailler pour des divers raisons ou bien ne peuvent pas travailler car il y a des obstacles qui les empêchent à travailler.

La population inactive comprend les femmes au foyer, les étudiants et les écoliers, les retraités, pensionnés, les infirmes et les handicapés. Pour dénombrer cette catégorie, il suffit de retirer la population active de la population totale.

6-3- Croissance démographique:

Il s'agit de l'augmentation de la population vivant sur un territoire donné ou cours d'une période donnée .Elle est égale à la somme de l'accroissement naturel (excédent des naissances sur les décès) et du solde migratoire (excédent des entrées par immigration sur les sorties par émigration) au cours de la même période.

6-4-Croissance économique :

Augmentation durable de l'activité économique d'un pays, que l'on constate notamment par l'évolution des prix, de la production, des revenus. Cette

¹ ONS, Collections Statistique RGPH 1987, N°16.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

croissance est évaluée à partir de l'indicateur du produit intérieur brut (PIB = valeur de tous les biens et services produits à l'intérieur des limites géographiques d'un pays) ou à partir du produit national brut (PNB), qui tient compte des flux de revenus des facteurs économiques entre un pays et le reste du monde¹.

6-5-Qu'est-ce qu'une politique de l'emploi ?

La définition la plus générale et la plus pertinente à nos yeux est alors la suivante : c'est «l'ensemble des interventions publiques sur le marché du travail, visant à en améliorer le fonctionnement et à diminuer les déséquilibres qui peuvent y apparaître » (Gautier 1993).

Le terme politique d'emploi au sens large recouvre un vaste ensemble des politiques publiques dont l'objectif est d'améliorer la situation du marché du travail en favorisant la création de nouveaux postes d'emploi ou la sauvegarde des emplois existants.

Les politiques du marché du travail sont définies comme ayant pour objet général d'apparier l'offre et la demande de main-d'œuvre. A ce titre, elles prennent différentes formes d'actions visant à :

- Aider les travailleurs à la recherche d'emplois et les employeurs à recruter.
- Aider à la recherche d'emploi par la prospection et l'enregistrement des offres d'emploi, l'établissement de profils, l'information sur le marché du travail et le renforcement des compétences et de l'aptitude, des travailleurs.
- Modifier de la structure de l'emploi au profit des groupes défavorisés (par exemple subvention pour l'emploi pour des groupes ciblés²).

Les politiques du marché du travail sont constituées de politiques passives et politiques actives.

¹ <http://www.boursereflex.com/lexique/croissance>

² GERARD D, WILIAM M, politique économique, ellipses, Paris, 1997, p.12.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

A- Politiques actives : Elles visent essentiellement à faciliter l'intégration sur le marché du travail. Il s'agit d'une fonction de régulation du marché du travail par une action sur l'offre et la demande de travail.

B- Politiques passives: Elles sont des réponses urgentes et immédiates qui n'apportent pas de solutions durables au problème du chômage, comme l'indemnisation du chômage et les subventions aux retraits d'activité.

La politique d'emploi n'est pas le seul outil de lutte contre le chômage tout comme le chômage, n'est pas le seul objet des politiques de l'emploi (il y a des périodes où les pénuries en main-d'œuvre étaient l'objet principal des politiques de l'emploi).

6-6-Le marché du travail :

Est défini par :

- Une offre de travail déterminée par les comportements d'activité des personnes.
- Une demande de travail qui est le fait des entreprises (ou employeurs) elle est déterminée par des éléments économiques.
- Un mode d'ajustement entre l'offre et la demande de travail se traduisant par la fixation du salaire du prix du travail¹.

Pour les économistes néoclassiques, le travail est considéré comme une marchandise standard qui suit les règles de l'offre et de la demande et s'ajuste en fonction des quantités et des prix. Le marché détermine la quantité de travail échangée et le niveau des rémunérations (c'est-à-dire le prix du travail), sauf si celles-ci sont fixées par l'Etat.

Ce marché est rarement à l'équilibre, c'est-à-dire avec une offre égale à la demande. Le plein emploi parfait correspondrait à l'absence de chômage. En théorie, une baisse des salaires devrait inciter les employeurs à augmenter leur demande et les salariés à baisser leur offre (salaires trop bas jugés inacceptables) et aboutir à l'équilibre du marché.

¹ GUY MAURAU, démographie économique, Bréal, Paris, 2002, p. 120, 132, 133.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Certains économistes keynésiens remettent en cause l'existence d'un marché du travail. Ils considèrent qu'une baisse des salaires a pour conséquence mécanique une baisse de la demande, donc des besoins de production et, au final, de la demande de travail. Pour eux, il n'existe pas de mécanisme de régulation du marché du travail et on ne peut donc pas parler de marché du travail au sens strict du terme¹.

6-6-1- Fonctionnement du marché du travail (pays en développement) :

Le schéma ci-après illustre de manière simplifiée le fonctionnement du marché du travail dans une économie de marché. Pour faciliter la lecture, il dissocie les secteurs économiques en expansion et de ceux en restructuration en affectant à chacun d'eux les flux d'entrées, de sorties et le maintien dans l'emploi de dimension symboliques opposées.

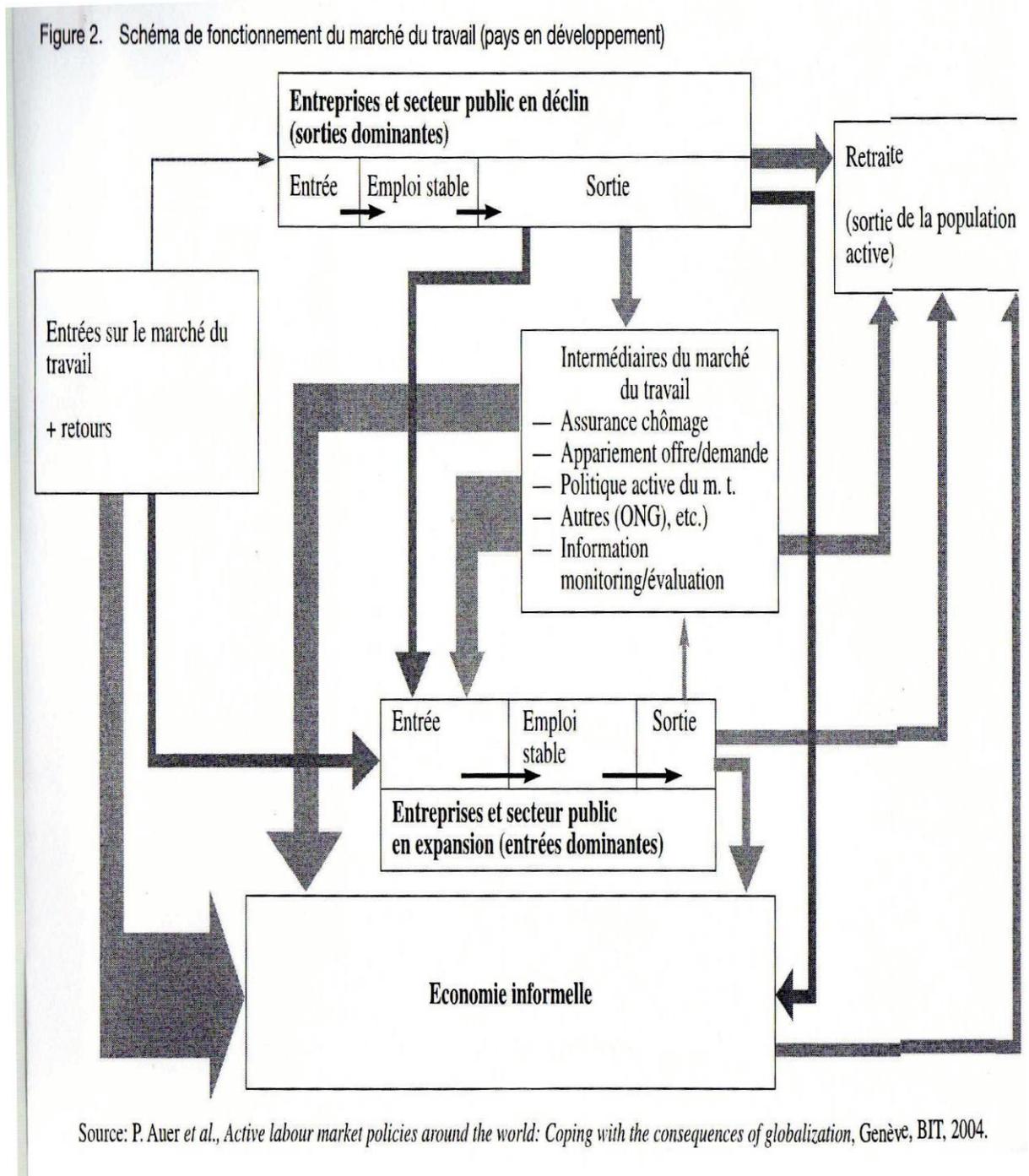
L'importance de ces mouvements, leur plus ou moins grande rapidité et leur fréquence sont autant de paramètres qui influent sur le degré de protection des travailleurs ainsi que sur la perception et le sentiment de sécurité étroitement corrélés à l'effort public en faveur de l'emploi ainsi que la mesure du montant des dépenses s'y rapportant².

¹ http://www.toupie.org/Dictionnaire/Marche_travail.htm

² BARBERIE J-P, l'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, étude comparative entre Algérie, le Maroc et la Tunisie, édition OIT, Genève, 2006.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Figure N°01 : fonctionnement du marché du travail.



Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

6-7- La relation entre la croissance économique et la population :

Si le concept de «*croissance démographique*» est facile à comprendre et peut être interprété comme le rythme d'augmentation ou de diminution de la population, par contre la description du processus de développement pose des problèmes aux théoriciens. Ils font appel, alternativement, à «*croissance économique*» et au «*Développement économique*»¹, alors qu'une distinction les sépare. «*Croissance économique*» signifie élévation du revenu par tête et du produit national brut (PNB) et l'élévation de la production de biens et services dans un pays, par quelque moyen que ce soit peut être appelée croissance économique.

Alors que «*Développement économique*» a davantage d'implications: les habitants des pays doivent être parmi les principaux participants au processus de la croissance économique. La participation à ce processus implique d'être en mesure de bénéficier des fruits du développement et à la production. Ainsi, le «*développement économique*» va bien au-delà d'une augmentation du revenu ou du produit par tête. Le concept de développement est «*La finalité principale du développement économique, c'est précisément d'arriver à ce que les hommes deviennent plus conscients de leurs capacités créatives, à ce que leur intelligence s'épanouisse, à ce qu'ils deviennent plus cultivés, tout en faisant en sorte qu'ils se nourrissent mieux, se vêtissent mieux et qu'ils se logent mieux*»².

Dans la perspective d'une orientation des forces économiques vers une création substantielle et continue de richesse destinée à l'amélioration progressive des niveaux de vie, l'augmentation rapide de la population est généralement perçue comme un obstacle puissant à la réalisation des investissements productifs et générateurs de croissance économique, puisque une part essentielle des ressources disponibles doivent être consacrées à la consommation immédiate de la population dont un fort pourcentage ne se trouve

¹ Renault, B. B, 1998, économie du développement. Nouveaux horizons.

² PIERRE .R.J.C-B ; BERTHONY .F ; MARIE. V.J. WILFRAND. M, population, croissance économique et emploi, direction des études post-graduées de l'UEH, 2014.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

pas encore en âge de travailler. A noter que c'est dans les familles a revenu modeste que la fécondité mesurée par le nombre de naissance vivante par femme est la plus forte. Une fécondité élevée a certainement des effets significatifs sur la survie de l'enfant, sur la santé de la mère, sur le budget familial et sur le développement économique. Dans un contexte où il faut impérativement dégager un important volume de moyens physique humain, matériel et financier pour améliorer le sort des plus démunis, l'emphase est souvent mise sur la concurrence qu'exerce l'investissement démographique a l'investissement économique.

Sans minimiser l'incidence fondamentale des facteurs économiques et sociales sur la prévalence d'une haute fécondité, il faut donc reconnaître que le maintien d'une fécondité élevée constitue un handicap puissant au développement économique, et qu'il convient en conséquence de trouver les moyens adéquates pour amener la population a une diminution substantielle du nombre moyen d'enfants par femme grâce a une modification des patrons socio- culturels qui déterminent le comportement reproductif .

En résumé, la réduction de la croissance démographique constitue l'un des passages obligés d'une lutte contre la pauvreté. Il faut cependant souligner à l'encre forte que la croissance démographique et la croissance économique n'agissent pas de manière isolée mais restent liées par des puissants rapports d'interdépendance et de réciprocité.

6-8- Quels facteurs pourraient influencer la future croissance de l'emploi?

Outre le vieillissement de la population et la nécessité d'améliorer les normes d'éducation d'un pays, d'importants facteurs liés à l'offre pourraient peser sur la production et l'emploi dans le secteur des ressources naturelles, en particulier à moyen et à long terme.

Ce qui est clair est qu'une appréciation de l'impact de la croissance démographique sur le développement économique est très complexe, que des problèmes tels que le chômage, la famine, et la malnutrition sont causés par des

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

facteurs nombreux , incluant la croissance démographique rapide , et qu'insister sur les politiques de ralentissement de la croissance démographique, sans confronter simultanément tous les autres facteurs fondamentaux de tels problèmes peut conduire à des résultats très décevants. Kelley¹ confronte ensuite cette appréciation de la perspective révisionniste avec une des phrases importantes de la conclusion du rapport de la National Academy of Sciences de 1986 : «Au bilan, nous parvenons à la conclusion qualitative qu'une croissance démographique plus lente serait bénéfique pour le développement économique de la plupart des pays en développement ».

Le ralentissement de la croissance démographique semble avoir un effet net positif sur le ratio capital/travail, et un effet probablement positif sur les taux d'épargne. Simultanément, même si le ralentissement de la croissance démographique a un effet d'approfondissement du capital «capital deepening», cet effet semble être relativement modeste.

Dans le court terme, une moindre croissance démographique diminuerait l'inégalité de la répartition des revenus, dans le cas toutefois où les politiques de population seraient orientées vers les groupes à revenu le plus faible. Dans le long terme, l'avantage potentiel résulterait de l'accroissement du prix du facteur travail relativement aux autres facteurs de production.

Bien que la plupart des problèmes liés au développement urbain (pression sur les services et ralentissement du développement du secteur moderne) aient été amplifiés par la forte croissance démographique, le ralentissement de cette croissance ne les réglera vraisemblablement pas. Le biais urbain des politiques publiques constitue une cause beaucoup plus importante que la croissance démographique.

¹ Harold Kelley (1921-2003) est un professeur de psychologie sociale à l'université de Californie. Il est connu pour ses travaux sur l'attribution causale et sa théorie de l'échange social avec THIBAUT.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Section N° II : Elément de la théorie sur la relation entre population et l'emploi.

Préface :

L'accroissement de plus en plus rapide de la population mondiale pousse un grand nombre de chercheurs à s'interroger sur les limites de la croissance. L'analyse des différents écrits d'économistes permet d'approfondir la connaissance sur ce sujet précis de même qu'à répondre à une question en particulier: Quelles politiques doivent être mises en place pour améliorer le marché du travail?

1-L'antiquité et le moyen âge :

Platon (348 -428 av. J-C):

Dans la république et dans les lois Platon imagine une cité dont l'organisation et la législation règlent très strictement la vie de chacun, afin qu'une fantaisie individuelle ne risque de mettre en péril l'équilibre statique éternel qui constitue l'idéal platonicien.

Pour lui l'état doit ne seulement régler l'institution du mariage mais réglementer strictement les relations sexuelles, l'éducation et l'orientation des enfants vers divers spécialisations fonctionnelles dont la société a besoin.

A l'idéal platonicien de modération, de juste mesure, voire non-évolution, seule fait exception, la recherche de la perfection physique (eugénisme) et spirituelle (philosophie) qui ne peut être limitée. La cité ne doit être ni riche ni pauvre, la population ne doit être ni clairsemée ni trop nombreuse¹.

Platon fixe l'effectif de la population stationnaire. Plus exactement, il fixe le nombre des chefs de famille : 5040. Pourquoi ce chiffre ? C'est que 5040 est le produit des sept premiers nombre entiers, ce qui lui vaut d'avoir soixante diviseurs exacte, dont les dix premiers entiers et 12². Pour le philosophe passionné par les propriétés arithmétiques des nombres, ce chiffre de 5040 est,

¹Grazielle Caselli, Jaques Vallin Et Guillaume Wunsch, histoire des idées et politique de population, édition de l'institut national d'étude démographiques, 2006, p.16

² Ibid. P18.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

parmi les nombres du même ordre de grandeur (où Platon situe sans doute la « juste mesure », celui qui permet le mieux de subdiviser exactement la population en groupes et sous-groupes numériquement égaux.

Comme bon an, mal an et en moyenne, chaque chef de famille doit avoir une épouse, un fils (héritiers) et une fille (qui épousera un héritier voisin), il y aura constamment un peu plus de 20 000 citoyens libres. Aussi incroyable que la population de la cité. En effet, il évoque les esclaves pour les fonctions remplissaient, mais ne traite ni de leur nombre ni de leur dynamique démographique. Sans doute estime-t-il évident que les chefs de famille, ayant un pouvoir absolu sur leurs esclaves, sauront les gérer comme un cheptel au mieux de leurs intérêts économiques. Par une combinaison, judicieuse et facilement réajustable, de commerce et d'élevage. L'état n'a pas besoin de s'en mêler.

Aristote (322-384) :

Reprend, dans la Politique (livre I et IV), la doctrine de Platon en nuancant et modérant certains aspects, mais les principes fondamentaux sont bien les mêmes (absolutisme, stationnarisme). S'il craint la croissance de la population, c'est parce que distribuer la terre et ses produits entre un nombre croissant d'individus provoque l'appauvrissement d'une partie du peuple et que, de là, ne peuvent résulter que des troubles sociaux. Mais il ne craint pas moins le sous-peuplement, qui priverait la société des avantages économiques de la division du travail. Il est tout aussi autoritaire que Platon, prévoyant par exemple que l'état peut obliger les femmes à avorter si le nombre d'enfants est jugé excessif.

Ibn Khaldoun (1332-1406):

Conçut le projet d'écrire une vaste histoire universelle en commençant par une introduction méthodologique : *Al Muqaddima* (les prolégomènes 1968). Théorie cyclique de l'histoire qu'il baptise « science de la sociabilité humaine », premier essai d'une sociologie non théologique. Les rapports dialectiques entre richesse et population, fiscalité et psychologie, y jouent un rôle clé.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

La richesse et la population dépendent l'une de l'autre, mais le sens de leur relation dépend du contexte socio- politique. À l'aube d'une civilisation (sédentarisation), la population est croissante. Au fur et à mesure que la densité démographique augmente, la division du travail allège les charges de tous, élève le niveau de vie et accroît l'efficacité des institutions politiques, militaires et économiques. Les dirigeants étant respectueux du coran, la fiscalité est très légère. Il s'ensuit que les cultivateurs produisent beaucoup de richesse puisqu'ils gardent le bénéfice de leur travail. Le climat social naturellement optimiste, est très favorable à la multiplication de la population. La croissance économique et la croissance démographique enrichissant l'état, les gouvernants tombent dans le piège du luxe et de la cupidité : ils élèvent les impôts. C'est le début de la phase descendante du cycle. Les impôts de plus en plus lourds réduisent peu à peu l'intérêt que les producteurs ont à travailler et la production ralentit, conduisant les dirigeants à alourdir encore la fiscalité pour maintenir le niveau des rentrées...La population se sent opprimée, son optimisme primitif fait place au désenchantement et à la révolte, sentiments peu favorables à la procréation. La fécondité fléchit, tandis que la mortalité et l'émigration dont momentanément exacerbées par la guerre civile qui ruine la nation. Le champ est libre pour qu'un peuple neuf.non, corrompu¹.

2-Mercantiliste et physiocrates :

Le mercantilisme est une doctrine économique fondée sur la prospérité nationale et sur l'accumulation des réserves monétaires métalliques.

Les principaux théoriciens du mercantilisme sont Jean Bodin (1530-1596) « les six livres de la république ,1576», Barthélemy de Laffemas (1545-1612) et Antoine Montchrestien (1575-1621).

A leurs yeux, une politique démographique favorise le mariage et contrôlant les migrations, et une politique économique visant l'autarcie

¹ GRAZIELLA CASELLI, JACQUES VALLIN, GUILLAUME J. WUNSCH, Histoire des idées et politiques de population, Volume 5, édition INED 2004, p.23.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

alimentaire et l'exportation de produits manufacturés à haute valeur ajoutée. La croissance démographique ne peut avoir que des avantages «il ne faut jamais craindre qu'il y ait trop de sujets, trop de citoyens», affirme Jean Bodin (les six livres de la république ,1576). Au pire, si l'agriculture nationale ne parvient pas à fournir suffisamment de denrées alimentaires, grâce à l'accroissement démographique.

Montchrestien apporte une nuance importante au catéchisme mercantiliste classique. Pour lui, la source de la richesse n'est pas simplement la population, mais la population au travail «traité de l'économie politique ,1616», d'où son souci d'une politique de l'emploi et son plaidoyer pour la remise en vigueur de la tradition des recensements (abandonnée en Europe depuis la fin de l'empire romain) afin d'identifier les paresseux et les parasites (si on ne peut pas les mettre au travail, on les expulsera)

Par réaction, il se créera durant le XVIII^e siècle une nouvelle école de pensée. On parle alors de « physiocratie ». Pour ces adeptes seul le travail de la terre apporte, saisons après saison, un surplus de richesse qui est à la base de la prospérité nationale. La richesse provient du sol et seul le développement de l'agriculture peut faire progresser l'économie du pays. On préconise un minimum d'intervention étatique et la suppression des réglementations entravant l'agriculture et le commerce (DIEMER, 2010).

Un mercantiliste dissident, Richard Cantillon (1680-1734), est le précurseur d'une philosophie radicalement neuve qui ne se développera véritablement qu'au cours de la deuxième moitié du XVIII^e siècle, la physiocratie.

Pour Cantillon, l'effectif de la population dépend aussi de la production des subsistances mais cette dépendance n'est plus rigide, elle revêt plutôt l'aspect d'une contrainte en fonction de laquelle les diverses sociétés humaines (et les différentes classes sociales a l'intérieur d'une même société) peuvent bénéficier d'une marge relative a la composition. L'objectif des populations est, pour prendre un langage actuel, de conserver un certain niveau de vie "réglé par la

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

coutume et la mode" (DIEMER, 2010). La régulation s'effectue alors par le biais de la nuptialité (ajustement de l'âge au mariage et variation de l'intensité du célibat définitif). Le schéma s'accommode éventuellement, comme le souligne LANDRY (1909) de l'idée d'une certaine évolution des salaires (à la hausse comme à la baisse) et peut être considérée à ce titre comme une théorie dynamique de l'équilibre entre population et ressources¹.

3-Les théories économiques classiques :

On assiste vers 1750 à la naissance de l'ère industrielle. La production artisanale s'essouffle et la « fabrique », en tant que nouvelle forme de production s'impose.

Le capitalisme pour des raisons économiques, démographiques et sociales prend un essor considérable. La croissance industrielle est sans précédent, le nombre de produits est considérablement multiplié. En revanche les conditions de travail dans les usines sont inhumaines et l'homme est considéré comme un outil de production.

Le capitalisme est un système économique qui reconnaît la propriété individuelle des moyens de production. Il préconise la recherche du plus grand profit possible et le développement de l'esprit de concurrence.

Les grands courants économiques sont trois :

1-Le courant libéral qui est constitué en deux branches:

- le courant classique apparaît à la fin du 18^{ème} siècle en Angleterre avec Adam Smith, Thomas Malthus, David Ricardo puis en France avec Jean Baptiste Say.
- branche des néoclassiques apparaît à la fin du 19^{ème} siècle, avec L. Walras, Vilfredo Pareto et Alfred Marshall.

¹ PATRICK LIVENAIS ORSTOR, les théories de la population : une continuité certaine dans le changement, p.68-69.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

2-Le courant marxiste : apparaît en 19ème siècle avec Karl Marx opposé au courant libéral.

3-Le courant keynésien : apparaît au début du 20ème siècle avec John Maynard Keynes.

La pensée économique dominant cette période est appelée « classique ». Parmi les grands économistes nous pouvons citer :

Adam Smith (1723-1790):

Le père de l'économie moderne et tête de file du courant des classiques. Hormis son ouvrage philosophique de 1759 « théorie des sentiments moraux », Il publie en 1776 un célèbre ouvrage intitulé « recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations » ou « richesse des nations ». Il entre dans le débat sur la valeur, l'origine de la croissance économique et du développement.

Adam Smith a expliqué les évolutions démographiques à la lumière des facteurs économiques et la loi de l'offre et la demande, là où il y a une augmentation de la population et une pénurie de possibilités d'emplois.

Adam Smith dit : « un certain minimum au-dessous duquel il ne semble pas qu'on puisse réduire, avant longtemps, les salaires habituels, même s'il s'agit de la rémunération des travaux les plus humbles. Un homme doit toujours pouvoir vivre de son travail et pouvoir, grâce à son salaire, assurer tout au moins sa subsistance. Si, dans la plupart des cas, ses gages n'étaient pas quelque peu plus élevés, il devrait renoncer à fonder un foyer et la race de cette catégorie de travailleurs ne se perpétuerait pas au-delà de la première génération»¹.

Adam Smith considère ce minimum vital comme le salaire naturel, c'est-à-dire celui qui, à la longue, finirait par se déterminer de lui-même, dans une société

¹NILSON STEN SPARRE, La théorie de population d'Adam Smith. In: Population, 7^{ème} année, N°03, 1952, p.479.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

stable, en raison de la concurrence entre les travailleurs. Adam Smith n'accorde cependant pas la même valeur au mot « naturel » lorsqu'il l'applique au taux des salaires et au cours des denrées. Diverses éventualités peuvent, pendant un laps de temps, influencer sur la hausse ou la baisse des denrées, mais on verra bientôt les prix revenir à leur niveau naturel (DIEMER, 2010). Pourtant, en ce qui concerne les salaires, le cas est différent.

Lorsque le revenu national croît, le besoin de main-d'œuvre se fait plus pressant et les salaires dépassent leur taux de base. Ce phénomène peut être de longue durée et ce fut le cas en Grande-Bretagne pendant des siècles.

Adam Smith dit : «Le travail y est si bien rémunéré qu'une famille nombreuse, au lieu d'être un fardeau, est une source d'opulence et de prospérité pour les parents»¹.

La règle générale, d'après Adam Smith, est que les salaires élevés favorisent le mariage, et inversement, les salaires bas découragent les futurs époux. Cette règle ne vaut pas pour la Chine «Le mariage est favorisé en Chine, non par ce que rapportent les enfants, mais par la liberté qu'ont les parents de les tuer. Dans toutes les grandes villes, chaque nuit on en découvre exposés dans la rue, ou noyés comme des chiots. L'accomplissement de cet horrible forfait est, dit-on même, le métier notoire de quelques personnes»². Pour Adam Smith, la règle générale dans tous les autres pays est que les salaires modestes sont défavorables au mariage. Il sait, cependant, que la pauvreté n'est pas obligatoirement un empêchement au mariage, et qu'il arrive souvent que le plus grand nombre d'enfants échoit aux plus pauvres.

Donc pour Adam Smith, La situation économique et financière a comme résultat le non accès aux mariages et à la procréation. Mais si avec une disponibilité des postes d'emplois et une diminution de la densité de population, les salaires des

¹ NILSON STEN SPARRE, Op.cit.p.480.

² Ibid. p.481.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

travailleurs augmentent et ainsi l'améliorer de leurs situation économique, ces travailleurs peuvent se marier et procréer jusqu'à ce que la situation démographique revienne à l'état d'équilibre (NILSON.S.S, 1952).

1-La théorie malthusienne (1766-1834):

La doctrine de Malthus est une théorie traditionnelle basée sur la relation entre la croissance démographique et la croissance économique qui résulte des problèmes sociaux économiques. Dans l'essai sur le principe de population, Malthus prédit que la population double tous les 25 ans, et croît de période en période selon une progression géométrique (1, 2, 4, 8, 16, 32, ...) tandis que les moyennes de subsistance croissent de façon arithmétique (1, 2, 3, 4, 5, 6,7,...) . Le décalage entre les deux croissances est à l'origine des problèmes d'ordre sociaux et économique.

La problématique malthusienne considère que la croissance démographique entraîne une augmentation du chômage en raison de l'accroissement de la population active et donc une demande de travail correspondante avec une offre de travail qui n'arrive plus à satisfaire la demande.

L'argument de Malthus peut être renforcé par la prise en compte du phénomène de subsistance, des facteurs de production et du type de progrès technique. Une population plus nombreuse permet d'améliorer la division de travail, mais cet avantage serait plus que compensé par la loi des rendements décroissants.

Malthus pense que l'augmentation des salaires amènerait une explosion démographique en raison de l'amélioration des conditions de vie des travailleurs. Donc l'augmentation du salaire a un effet démographique à long terme avec l'augmentation du nombre des mariages qui conduit à son tour à des taux de fécondité plus élevés. Un accroissement de la population active entraînera, dans le futur, une augmentation du taux du chômage.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Dans le cas contradictoire, avec des salaires faibles, les maladies se propagent à la suite de malnutritions et par conséquent l'augmentation de la mortalité et la diminution de la population active, ce qui diminue le chômage avec l'augmentation de la demande sur la main d'œuvre et la hausse des salaires. «Une fécondité élevée à la période T garantit une génération importante sur le marché du travail en T+1 et favorise la diminution des salaires et la dégradation des revenus ; il en résulte une diminution des naissances et des effectifs sur le marché du travail en T+2. Ce cycle se poursuit en favorisant la hausse des revenus favorables de nouveau à l'accroissement des naissances T+3 »¹.

Pour diminuer le taux de chômage il faut faire baisser les salaires par la limitation des postes du travail disponibles sur le marché avec un salaire faible et la main d'œuvre se trouve dans un conflit pour avoir des postes d'emplois.

Dans la remise en cause de l'argumentaire malthusien, l'analyse des relations entre croissance démographique et niveau de chômage nécessite un chaînon supplémentaire à l'argumentation. La croissance démographique pourrait, dans certaines conditions, être favorable à une accélération de la croissance économique. Ce qui augmenterait l'emploi et permettrait de diminuer le chômage. Par ailleurs, l'augmentation de la population crée des besoins nouveaux, ce qui serait encore favorable à la création d'emplois.

Ce type d'argument repose souvent sur un raisonnement mécanique. La prise en compte de la croissance économique pourrait permettre d'enrichir l'analyse, mais les incertitudes sur les enchaînements de causalités évoqués poussent plutôt à adopter l'hypothèse de neutralité.

Dans la position de neutralité qui se base sur l'indépendance entre la croissance démographique et le marché du travail, la variable population n'a aucune incidence sur le marché du travail. Cette position est actuellement dominante

¹ GUY MAURAU, Démographie Economique, Bréal, Paris, 2008, p.128.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

chez les économistes, l'évolution du chômage est liée au rythme de la croissance économique.¹

James Townsend, Mp (1737-1787) :

Pour Townsend, l'effectif de la population dépend de la quantité de biens de subsistances disponibles. Cette dépendance est rigide et lorsqu'il se produit un déséquilibre entre demande de biens (la population) et l'offre de biens (la production), les variations de salaire qui en résultent conduisent à un réajustement de la population par le biais de la mortalité. Selon Townsend, le régime de la propriété privée entraîne logiquement des inégalités et il est indispensable que les classes inférieures (les plus fécondes) aient une forte mortalité afin d'éviter une augmentation illimitée de la population et donc la misère (DEMARCO.D, 1985)².

Ricardo David (1772-1823) :

Dans sa théorie de la répartition des richesses, David Ricardo distingue la classe des propriétaires fonciers (qui détiennent les Terres, reçoivent des rentes et les dépenses pour l'achat des biens de luxes), les ouvriers (qui offrent leur force de travail, perçoivent un salaire et le dépense à la consommation de biens alimentaires) et les entrepreneurs capitalistes (qui offrent les capitaux techniques et financiers, perçoivent le profit et l'utilisent pour de nouveaux investissements). Dans son approche, l'entrepreneur est l'agent qui répartit les bénéfices de la production. Il donne tout d'abord la rente, ensuite il paie les ouvriers et reçoit en dernier le profit (qui est un résidu du bénéfice).

A long terme, les Terres fertiles deviennent rares (ce qui a pour effet d'accroître la rente que reçoivent les propriétaires fonciers), la population s'agrandit (ce qui augmente la masse de salaire allant en direction des ouvriers) et pour une même quantité de bien pouvant être produite, le profit des entrepreneurs capitalistes se

¹GUY MAURAU, Op.cit. p.129.

²PATRICK LIVENAIS ORSTOR, Op.cit. p.69.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

réduit d'années en années. La baisse du profit des entrepreneurs limite leurs capacités d'investir et conduit l'Economie vers un état stationnaire ou l'économie croît à un taux fixe.

Ricardo pense que la loi des rendements agricoles décroissant explique le principe de la population et que le salaire joue un rôle de régulation démographique. En stabilisant au niveau de minimum vital, il représente le volume de subsistance auquel l'effectif de la population décroît. Ricardo ajoute une nouvelle dimension en développant sa loi sur les rendements décroissant. Selon cette loi, à partir d'un certain niveau, toute unité du travail supplémentaire devient non rentable et la production devient en baisse constante par rapport aux unités précédentes.¹

Charles Leonard Simonde De Sismondi (1773 – 1842) :

Genevois d'origine qui fût le premier à contester certains points de la pensée classique. (1824).

Il avança l'idée de l'intervention de l'Etat pour lutter contre la misère ouvrière et contre les crises économiques. Son influence sur la pensée économique fût pourtant limitée, ses contradictions et sa modestie l'empêchèrent d'imaginer une théorie préférable à celle de ses prédécesseurs.

John Stuart Mill (1806-1873):

Mill pense que la population ouvrière doit limiter son volume car c'est pour elle l'unique moyen d'arriver au plein emploi et avec des niveaux de salaire acceptables et à partir d'une densité démographique donnée, tout accroissement de la population déclenche le mécanisme de la loi des rendements décroissant et entraîne par conséquent une baisse du niveau de vie.

¹ DELANDA AISSA, Rôle de développement Social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

L'articulation entre population et salaire tend idéalement vers un état d'équilibre stationnaire.

Karl Marx (1818-1883):

Il est connu pour sa conception matérialiste de l'histoire, sa description des rouages du capitalisme, et pour son activité révolutionnaire au sein du mouvement ouvrier. Il a notamment participé à l'Association internationale des travailleurs. L'ensemble des courants de pensée inspirés des travaux de Marx est désigné sous le nom de marxisme. Il a eu une grande influence sur le développement ultérieur des sciences sociales. Ses travaux ont influencé de façon considérable le XX^e siècle, au cours duquel de nombreux mouvements révolutionnaires se sont réclamés de sa pensée.

Pour Marx, la reproduction humaine est un fait social qui dépend des rapports sociaux historiques. La surpopulation n'est pas liée à une démographie trop dynamique des classes les plus pauvres de la société, mais résulte du mode d'organisation des économies et de la répartition des richesses. La surpopulation est le produit du mode de production capitaliste parce qu'elle est utile à l'accumulation de richesses. Dans un état donné des rapports de production, dans le cadre des institutions et des mœurs qui y correspondent, il existe un certain type de reproduction. Il y a donc des lois inhérentes à la population et à la surpopulation à chaque stade de l'histoire. Selon lui, les capitalistes ont intérêt à avoir des hommes afin de constituer une armée de réserve industrielle, cette dernière permettant de maintenir un taux de chômage élevé et de bloquer le niveau de salaire (DIEMER, 2010). Ce dernier reste au minimum vital et permet l'augmentation de la plus-value. La pauvreté est ainsi une logique du mode de production capitaliste et non d'un excès de population. L'accroissement démographique étant absorbé que si le système de répartition des revenus se trouve modifié, toute politique démographique est inutile.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Marx a confirmé que la société passe par des différentes étapes basées sur le changement de production et le système économique. Dans les premières étapes de l'accumulation du capitaux ou il n'y a pas l'utilisation des machines (les moyens technologiques) l'industrie a besoin de plus de la main d'œuvre et dans le processus de la production capitaliste, le capital fixe (production) augmente plus rapidement que le capital variable (les travailleurs) ce qui conduirait à l'absence de besoins d'ouvriers, et que cette catégorie va être une population excédentaire.

Les néo-classiques :

A la fin du XIX^e siècle certains économistes voulurent démontrer le mal fondé des idées marxistes mais également les avantages du libéralisme économique, mais en adoptant une démarche nettement différente, d'où le terme de néo-classiques pour qualifier ces nouveaux auteurs classiques. La pensée néoclassique tire son origine des travaux de Léon Walras, Vilfredo Pareto et Alfred Marshall.

La représentation de la pensée néoclassique passe par le modèle d'une économie de marché. Le marché est le lieu de rencontre entre l'offre et la demande, qui réagissent en fonction du prix.

Cela en s'intéressant principalement au comportement individuel des hommes en tant que producteurs ou consommateurs, alors que les économistes classiques ont analysé la société en tenant compte des grands groupes d'individus qui la composaient.

Les néo-classiques étudient comment le consommateur satisfait au mieux ses besoins par la meilleure distribution de son revenu et par la façon dont les producteurs rentabilisent le plus efficacement possible les facteurs de production. Cette théorie supposait, dans le meilleur des cas,

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

S »cas, le plein emploi et dans le pire un chômage minimal (DIEMER, 2010).

Dans son ouvrage «Eléments d'économie politique pure ,1874», Léon Walras précisera la condition d'équilibre général: «l'échange de plusieurs marchandises entre elles sur un marché régi par la libre concurrence est une opération par laquelle tous les porteurs, soit d'une, soit de plusieurs d'entre ces marchandises, soit de toutes, peuvent obtenir la plus grande satisfaction de leurs besoins compatible avec cette condition que non seulement deux marchandises quelconques s'échangent l'une contre l'autre suivant une proportion commune et identique, mais que, de plus, ces deux marchandises s'échangent contre une troisième quelconque suivant deux proportions dont le rapport soit égal à la première. [P.199-200]»¹. L'équilibre général est la formation d'un prix d'équilibre sur chacun des marchés existants. La théorie néoclassique identifie quatre marchés : le marché des biens et services, le marché du travail, le marché des titres et le marché de la monnaie

Tableau N°01 : Les quatre marchés chez Léon Walras.

Marchés	Biens et Services	Travail	Titres	Monnaie
Prix	Evaluation monétaire du produit	Salaire	Intérêt-	Niveau général des prix des produits
Offre	production (entreprises)	Ménages	Entreprises	Etat, Banques
Demande	Consommation (ménages)	Entreprises	Ménages	Ménages, Entreprises

Source : DIEMER, cours d'économie générale, Chapitre1 : les théories économiques, IUFM Auvergne. p.17.

¹ DIEMER, Cours d'économie générale, chapitre1 : les théories économiques, IUFM Auvergne. P.17.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Les agents économiques sont à la fois demandeur et offreur sur l'ensemble des marchés (ainsi les ménages demandent des produits sur le marché des biens, offrent leur force de travail sur le marché du travail, demandent des actifs financiers sur le marché des titres, demandent de la monnaie). La théorie néoclassique insiste sur « l'interdépendance des 4 marchés », en précisant (grâce aux égalités comptables emplois – ressources des agents) que l'équilibre sur les marchés du travail, de la monnaie et des titres, permet de conclure que le marché des biens et services est également en équilibre.

Cette théorie de « l'équilibre économique général » qui conduisit les économistes de l'époque à nier la possibilité d'éclatement de toute crise générale de surproduction, ne résista pas à l'épreuve des faits. En effet, 14 crises s'échelonnèrent de 1816 à 1929.

Certaines ont provoqués des révolutions et des guerres, cependant seule la crise déclenchée par le krach boursier de Wall Street en 1929 sema le doute dans les esprits quant à la valeur de la thèse classique. Une surproduction générale n'était simplement pas concevable (DIEMER, 2010).

La grande dépression des années 30 entraînera le bouleversement des idées acquises. Il apparût alors que certaines idées de ce courant économique étaient clairement irréalistes.

John Maynard Keynes (1883 – 1946) :

«La Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie» est la principale œuvre de l'anglais John Maynard Keynes. Publiée à Londres en 1936 (puis traduite en France après la seconde guerre mondiale), la *Théorie Générale* (24 Chapitres) est avant tout une théorie de l'emploi. C'est parce qu'elle offrait une solution plausible à l'angoissant problème du chômage (taux de chômage supérieur à 10 % en Grande Bretagne) qu'elle fût fort bien accueillie en 1936.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Le krach boursier de 1929 a débouché sur une grande dépression, avec des faillites en cascade, des millions d'individus jetés sur le pavé et des cohortes de chômeurs devant les soupes populaires. Comment en sommes-nous arrivés là ?, s'interroge l'économiste anglais John Maynard Keynes dans sa «Théorie générale». Les économistes de l'époque (dont Alfred Marshall, Irving Fisher ou Arthur Pigou), ont fait l'impasse sur cette réflexion car tous considèrent que le chômage est volontaire. Si les individus sont sans emploi, c'est parce qu'ils refusent de travailler au niveau de salaire en vigueur : ils jugent que ce dernier est trop bas. Pour Keynes, il est impossible de continuer à soutenir une telle thèse avec un chômage massif en Grande-Bretagne et dans la plupart des pays industrialisés. La thèse des classiques est fautive et leur politique économique totalement erronée.

Pour lui, il est inconcevable de parler de « plein emploi » de façon permanente. Il est en effet impensable de croire que tous les travailleurs pouvaient trouver un emploi à un certain salaire. Ayant vécu la grande crise de l'entre-deux-guerres, il lui était difficile de croire aux mécanismes régulateurs du marché menant plus ou moins rapidement à l'équilibre et au plein emploi.

Il va démontrer que l'Etat se doit d'intervenir en période de crise économique. Cette intervention doit avoir comme finalité le soutien et la régularisation de l'activité économique. Il est un des premiers à parler du « pouvoir d'achat » des consommateurs. C'est selon lui par manque de pouvoir d'achat que la machine économique peut se gripper provoquant alors le ralentissement de l'activité commerciale ou économique.

Pour Keynes, du côté de la production et des revenus, la récession est largement entretenue par des facteurs d'ordre psychologique. En effet, les producteurs anticipent leurs recettes pour déterminer le niveau de l'emploi (c'est le « principe de la demande effective »). En période de crise, leurs anticipations pessimistes par rapport à l'avenir les conduisent à réduire leurs effectifs et, au

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

final, ils entretiennent la crise. Au niveau global, il y a de plus en plus de chômage, de moins en moins de revenus, une consommation en baisse et par ricochet, la production... L'économie s'enfonce dans la récession (PATRICK.L.S, 2010).

Selon Keynes, pour casser ce cercle vicieux, l'Etat doit intervenir Par :

- Des dépenses publiques (construction de routes et autres infrastructures, revenus de substitution pour les sans-emploi).
- Création d'emplois publics qui vont permettre d'augmenter le bien-être social général
- Baisser les taux d'intérêt afin de stimuler les investissements privés, publics et de consommation
- Adapter la politique fiscale afin de ne pas freiner la consommation.

Il va relancer la machine économique d'autant plus aisément qu'il existe des capacités de production inutilisées et que la demande de biens est insatisfaite. Keynes est à mille lieues de la thérapie des classiques qui préconisent une baisse des salaires pour rééquilibrer le marché du travail. Baisser les salaires empire le mal puisque, selon Keynes, moins de salaire équivaut à moins de consommation, donc à moins de production et plus de chômage.

Si l'on se place du point de vue monétaire, là encore, les recettes des classiques vont à l'inverse de l'effet recherché. Dans leur logique, des taux d'intérêt élevés attirent l'épargne qui va financer les investissements. Au contraire, pour Keynes, le taux d'intérêt agit directement sur la décision d'investir. Si les entrepreneurs jugent que son niveau est trop élevé par rapport aux recettes anticipées de leur investissement, ils n'investiront pas. Donc, pour sortir l'économie de la

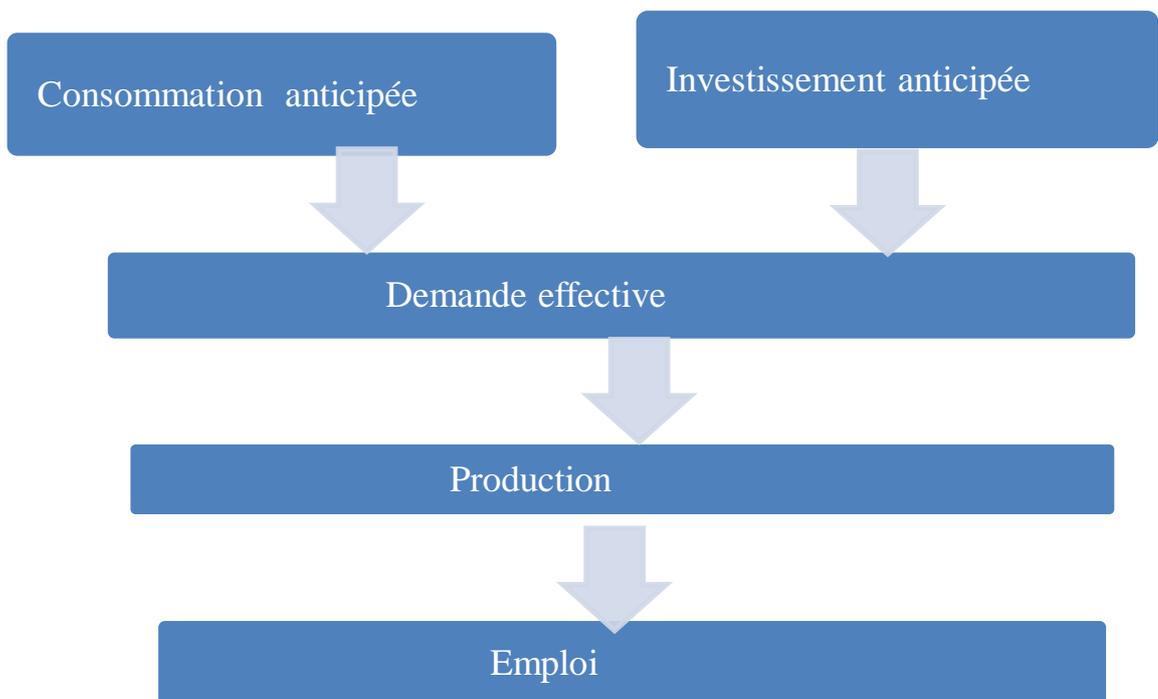
Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

récession, il ne faut pas pratiquer une politique monétaire restrictive mais diminuer les taux d'intérêt¹.

Keynes en prônant l'intervention de l'Etat ne s'oppose pas au capitalisme, bien au contraire il mérite d'être sauvé en mettant en place des politiques économiques permettant de lutter efficacement contre son affaiblissement. (Lutte contre le chômage). L'état doit être présent dans les moments difficiles afin de soigner l'économie si elle est malade.

Le schéma suivant résume la vision de Keynes :

Figure 02 : Le schéma keynésien.



Source : PATRICK LIVENAIS ORSTOR, les théories de la population : une continuité certaine dans le changement, 2010.

¹ https://www.scienceshumaines.com/theorie-generale-de-l-emploi-de-l-interet-et-de-la-monnaie_fr_13072.html.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Section N°III: La situation économique en Algérie entre 1962-2014.

Préface :

Depuis son indépendance en 1962, l'Algérie a lancé de grands projets économiques pour mettre en place une assise industrielle dense. Cependant, en dépit des réalisations importantes (routes, autoroutes, universités, usines, etc.), qui ont été réalisées par l'économie algérienne, passant par divers stades de turbulences, n'arrive toujours pas à trouver ses repères et à tirer les leçons des échecs précédents.

Dans les années 1980, l'économie Algérienne a connu des difficultés importantes. En effet, le contre-choc pétrolier de 1986 a porté un coup dur à une économie quasiment rentière, c'est la période des plans anti-pénurie et de stabilisation. Aux débuts des années 1990, l'Algérie a engagé des réformes structurelles concrétisant ainsi le passage à l'économie de marché.

En 2012, l'économie Algérienne demeure très fortement dépendante de la rente des hydrocarbures, qui représentent la principale source de revenus du pays, sans être parvenue à se diversifier et à mettre en place une industrialisation compétitive au niveau international.

I -Les politiques économiques :

La politique économique est «l'ensemble des moyens mis en œuvre par l'Etat pour atteindre les objectifs qu'il s'est fixé dans le but d'améliorer la situation économique générale du pays»¹. Cette politique définit les dispositions prises par l'État pour l'affectation des ressources, réguler la conjoncture, et redistribuer le revenu national. L'Etat joue en Algérie le rôle de premier plan dans certaines activités de production, bien qu'après 1995, il s'est désengagé des secteurs du bâtiment, de l'industrie et des transports.

¹ Xavier GREFF Comprendre la politique économique, 2^{ème} édition.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

1-1-Une économie planifiée (1962-1978) :

La période 1962 à 1971 de l'économie algérienne est marquée principalement par la nationalisation des secteurs clés de l'économie et la création d'entreprises publiques ainsi que la mise en place d'un processus de planification centralisée à travers des plans de développement (le plan triennal 1967-1969 puis les deux plans quadriennales 1970-1973 et 1974-1977) et politique basé sur un model de l'industrie manufacturé, la création d'une structure industrielle ainsi que le parachèvement des institutions publiques.

L'année 1966 a été marquée par la nationalisation des mines et des compagnies d'assurances étrangères, tandis que :

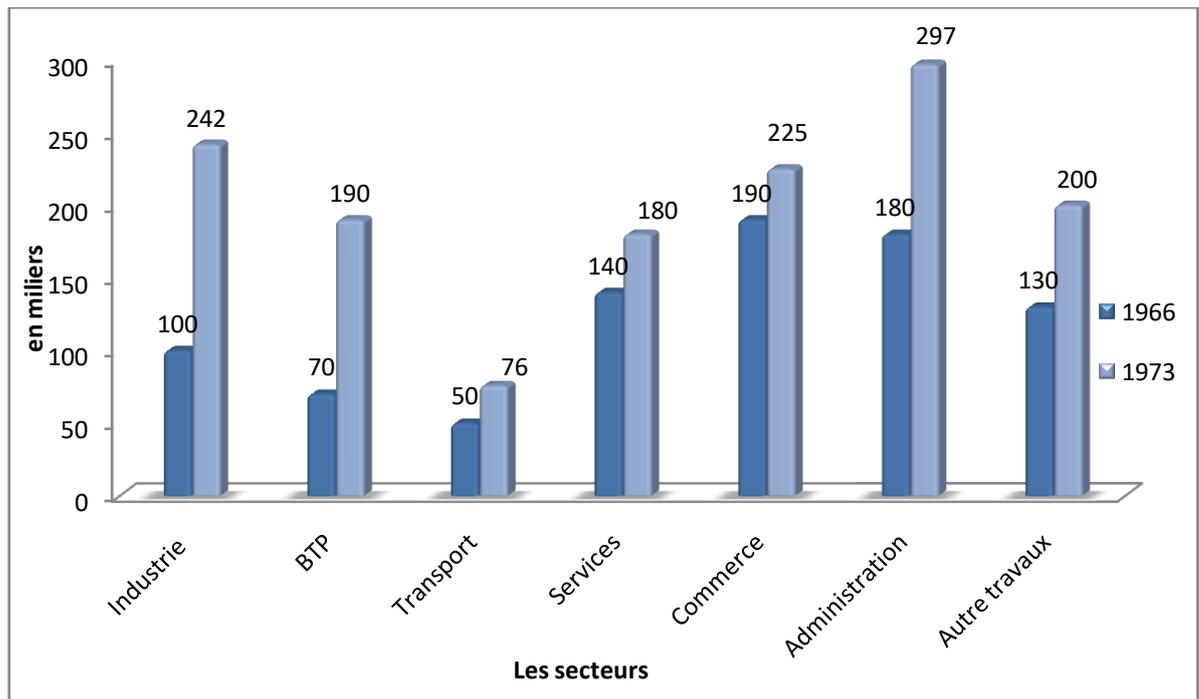
Le plan triennal (1967-1969) : été orienté vers les investissements dans le domaine de l'industrie et les activités liées aux hydrocarbures. Parmi les résultats attendus par ce plan au niveau d'emploi, l'augmentation des postes de travaux agricoles étaient estimés à 715 000 emplois en 1966 à 855 000 en 1969, soit un accroissement de 19.50 %.

Le plan quadriennal (1970-1973) : Le premier plan quadriennal est considéré comme un complément au plan précédent, son objectif est l'élimination du chômage urbain par la création des possibilités de travail dans les secteurs rurales.

Le graphique N°01 montre l'évolution des occupées hors agriculture de l'année 1966 à l'année 1973, on observe que le nombre des travailleurs a connu une augmentation importante dans tous les secteurs avec un accroissement absolu de 550 000 occupées. On trouve en premier lieu le secteur de l'industrie, le BTP et l'administration de l'ordre de 142 000, 120 000 et 117 000 travailleurs en termes d'accroissement absolus.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Graphique N°01 : Evolution des travailleurs hors agriculture en % (1966-1973).



Source : établie à partir des données du l'annexe N°01.

L'année 1971 a été marquée par la nationalisation des hydrocarbures avec l'acquisition par l'État de 51 % des avoirs des sociétés pétrolières françaises présentes en Algérie. En novembre de la même année le gouvernement a lancé la « révolution agraire » et la « gestion socialiste des entreprises (GSE)» se qu'explique l'augmentation des occupées.

Le deuxième plan quadriennal 1974-1977: Le second plan quadriennal est considéré parmi les principaux plans qui ont joué un rôle très important dans la politique d'emploi. Son objectif en matière d'emploi est la création de plus d'un million d'emplois.

Le premier plan quadriennal (1970-1973) et le deuxième plan quadriennal (1974-1977) ont permis la création de 1 100 000 postes de travail, soit une moyenne de 100 000 nouveaux emplois par an.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

1-2-Crise et restructuration (1979-1987) :

Au début des années 1980, l'économie Algérienne commence à être restructurée, et l'aggravation de la crise économique en Algérie à la suite du choc pétrolier dès 1986. La baisse régulière du prix du brut amorcée à la mi-1985 s'accélère brutalement en 1986. Le niveau des prix atteint son plancher et dévoile brutalement les dysfonctionnements structurels de l'économie Algérienne. La chute des prix du pétrole de 40 % réduit à néant les illusions de puissance du potentiel industriel Algérien et révèle la dépendance et la fragilité d'un système construit sur la seule performance du secteur des hydrocarbures.

Le premier plan quinquennal (1980-1984) : Le premier plan quinquennal est élaboré sur la base de l'évaluation de la période précédente correspond au programme quadriennal (1974-1977). L'Algérie a fondé à travers ce plan sa politique de restructuration des entreprises économiques qui a conduit à l'expulsion d'un grand nombre des travailleurs en les mettant en chômage. Le programme d'emploi prévu dans le cadre de ce plan était caractérisé par la création d'emploi et l'absorption le chômage.

Durant cette période, quelque 710 000 postes de travail ont été créés (86% dans le secteur publique)¹, soit une moyenne de 140 000 nouveaux emplois par an grâce à l'orientation des nouveaux investissements vers les secteurs économiques et sociaux.

Le deuxième plan quinquennal 1985-1989: Comme pour le premier plan quinquennal de (1980-1984), l'élaboration du deuxième programme quinquennal (1985-1989) s'appuie sur les réalisations du plan de (1980-1984). Le processus de création d'emploi a connu une nette dégradation par rapport à la période quinquennale antérieure, en moyenne 75 000 nouveaux emplois sont

¹ Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, p.14.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

créés par an entre (1985- 1989) contre 140 000 en (1980-1984), 122 000 emplois créés en 1985, 64 000 en 1987 et 56 000 en 1989¹.

1-3-Crise et privatisation (1988-1993) :

La baisse du prix des hydrocarbures de 1985 à 1987 a eu des conséquences sur le plan social et économique du pays. La crise politique de 1988, les résultats des élections de 1991 et leurs annulations plongèrent le pays dans une période très difficile d'insécurité et de désordre économique, l'obtention d'une aide financière du FMI et les mesures qui lui sont associées ont renforcé l'urgence des réformes.

Les objectifs du plan pour 1989 (la dernière année du deuxième plan quinquennal) dans le domaine du travail est de créer les conditions de la relance de la croissance économique et de l'amélioration de l'emploi par la création de 90 000 emplois dont 25 000 emplois pour les jeunes (les nouvelles demandes d'emplois sont évaluées à 200 000 pour 1989), mais seuls 76 000 emplois nouveaux ont été créés dont 20 000 emplois pour les jeunes².

Le plan national de 1990 : A partir de l'année 1990, la période d'entrée à la transition économique vers un système économique libéral par l'intermédiaire des réformes économique dans le cadre de la politique d'ajustement structurel avec l'accord de l' FMI.

Dans ce plan national plus de 105 000 postes de travail ont été créés dont 51 000 pour le programme d'emploi des jeunes (PEJ) alors que 130 000 était prévues pour l'année 1990³.

1-4-Passage a l'économie de marché (1994-2015) :

En début de 1994 le passage d'une économie dirigée à une économie de marché est conforté par la dévaluation du dinar Algérien, la libéralisation du

¹ Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives, p.18-19.

² Ibid. p.21, 22, 24.

³ Ibid. p.36.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

commerce extérieur, la liberté des prix, et le rééchelonnement de la dette extérieure.

le chômage a connaît des niveaux inquiétantes allant de 23 % en 1992 à 29 % en 2000 et avec les difficultés de remboursement de la dette extérieur qui s'élevaient à 29 milliards de dollars, l'Algérie a décidé de mettre en place un programme d'ajustement devant lui permettre de stabiliser l'économie et de retrouver de la croissance, afin de réduire le chômage en forte augmentation et d'améliorer le niveau de vie de la population. Ce programme visait à corriger les déséquilibres budgétaires grâce à des mesures monétaires et fiscales, à la reprogrammation de la dette extérieure et à l'instauration de réformes structurelles où figuraient la libéralisation du commerce, une dévaluation en deux étapes du dinar Algérien (70 % au total) entre avril et septembre 1994.

L'ajustement structurel a contribué l'augmentation du volume du chômage par les licenciements des travailleurs car près de 514 000 travailleurs ont perdu leurs emplois dans le cadre de ce programme. Avec l'ancrage à l'économie de marché, la classe moyenne, majoritairement composée de fonctionnaires avant 1994, s'est trouvée décimée en quelques années.

Pendant la période 2001 à 2005, Les taux de croissance se situaient en moyenne à 5%. Les taux d'inflation moyens sont restés en dessous de 3%. La manne pétrolière a aidé d'autres secteurs à atteindre des taux de croissance élevés. C'est le cas des secteurs de la construction, des télécommunications et des services. Le PIB par habitant était au-dessus de 3%, ce qui aurait dû contribuer à réduire les taux de pauvreté. Suite au relèvement des prix du pétrole, les autorités ont lancé en 2001 un programme de relance économique suivi, en 2004, d'un programme de raffermissement de la croissance grâce auxquels le taux de croissance s'est encore redressé. À partir de 2002, la croissance du PIBHH réel s'est accélérée pour atteindre un taux moyen annuel de 5.5%. S'agissant de l'offre, la croissance a été particulièrement forte dans les

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

secteurs de l'agriculture, de la construction, des travaux publics et des services non gouvernementaux. Côté demande, les exportations de produits hors hydrocarbures représentant moins de 2% du PIBHH.

20 ans après le passage à l'économie de marché, l'économie Algérienne demeure très peu industrielle avec un secteur industriel pesant moins de 5% du PIB est principalement constituée de petits services et de commerces (83 % de la superficie économique). Elle est également caractérisée par les sureffectifs dans les entreprises publiques ainsi que dans l'administration. Les ventes du secteur énergétique représentent encore plus de 95 % de ses recettes extérieures et 60 % du budget de l'État Algérien.

En 2015, le pays est confronté à une forte chute de ses revenus pétroliers (moins de 43.71%) aggravant fortement le déficit de la balance commerciale. La balance des paiements atteint le niveau record de moins 10.72 milliards de dollars au premier trimestre 2015. L'Algérie pourrait rencontrer des difficultés d'ici 2017-2018 pour payer les salaires de ses fonctionnaires et maintenir ses importations.

Avec une très forte corruption, en l'absence totale d'État de droit, et avec une forte dépendance aux hydrocarbures, le secteur privé ne se développe pas et l'économie semble condamnée à rester une économie rentière.

Le programme spécial de relance économique (PSRE) 2001-2004 :

En 2001, le gouvernement a mis en place le programme triennal de soutien à la relance de l'économie afin d'impulser une dynamique de croissance à l'économie dont les moindres performances, conjuguées à la situation socio-politique détériorée, ont débouché sur la création d'un cercle vicieux ne faisant qu'aggraver la détérioration du niveau de vie de la population. Le PSRE visait

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

trois principaux objectifs : réduction de la pauvreté, création d'emplois, préservation des équilibres régionaux et redynamisation des espaces ruraux¹.

Le PSRE avait pour objet de créer 850 000 emplois au cours de la période (2001 - 2004) et de relancer la croissance à un rythme annuel de 5 à 6%.

Le PSRE était doté d'un montant de 525 milliards de dinars (équivalent à 7 milliards de dollars) répartis sur cinq volets : 45 milliards de dinars pour l'appui aux réformes, 65.3 milliards de dinars destinés à l'agriculture et à la pêche, 114 milliards de dinars à l'appui au développement local, 210.5 milliards de dinars consacrés aux grands travaux d'infrastructures et 90.2 milliards de dinars alloués au développement des ressources humaines. Ce programme a entraîné une progression des importations, et a contribué à une accélération de la croissance économique et à une baisse du chômage de près de 11 points pour se situer à 17.70% en 2004, alors qu'il avoisinait les 29% au début des années 2000.

En 2004 la Banque Mondiale a fourni une évaluation à mi-parcours du PSRE :

- ✓ Le PSRE aura un impact modeste sur la croissance (un accroissement de 1% en moyenne par an).
- ✓ Les emplois créés dans le cadre des projets PSRE sont temporaires, avec un effet de 835 000 emplois (170 000 emplois directs et 664 000 emplois indirects).

Le programme complémentaire de soutien à la croissance (PCSC) 2005-2009 :

La consistance financière du PCSC représente 2,1 fois celle du programme d'équipement global (2001-2004). Ce programme intègre un financement de près de 500 milliards de DA sous forme de prêts du Trésor, à long terme à des conditions favorables, dont 405 milliards de DA au profit des secteurs des transports et des travaux publics, pour le financement partiel de

¹ Rapport de la Banque mondiale ,2004.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

l'axe autoroutier Est - Ouest et pour l'acquisition d'équipement ferroviaire et d'équipements du métro d'Alger.

Les objectifs de ce programme sont principalement :

- Consolider les actions initiées dans le programme de soutien à la relance économique (2001-2004), préserver les acquis du PSRE et consolider l'outil de réalisation national.
- Consolider la position géostratégique de l'Algérie.
- Désenclaver et améliorer l'accès à près de 4 500 000 habitants.
- Développer l'activité commerciale et contribuer à hisser le niveau de la croissance économique.
- Valoriser les richesses naturelles locales et nationales du pays.
- Développer le tourisme et la pêche
- Créer plus de 2 millions emplois dont 100 000 pour le seul projet de l'autoroute est /ouest.
- Contribuer à l'amélioration de la sécurité routière
- Contribuer à un aménagement du territoire national équilibré, équitable et socio-économique inscrit dans l'avenir , porteur de stabilité, de sécurité et de prospérité.
- Réactiver la demande nationale.
- Soutenir les activités créatrices de valeur ajoutée et d'emploi.
- Réhabiliter les infrastructures notamment celles qui peuvent permettre un redémarrage des activités économiques et la couverture des besoins nécessaires des populations en matière de développement des ressources humaines.

La période 2000-2005 a connu une aisance financière due à l'augmentation du prix du pétrole, que l'Etat a saisi pour s'adapter aux nouvelles données de l'environnement économique international. Selon les déclarations du ministère de l'agriculture et du développement local, le secteur de l'agriculture a bénéficié d'une enveloppe de 300 milliards de dinars dans le cadre du RCSC est a réussi

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

de créés 1 399 000 emplois, dont 419 000 permanents. La population occupée est passée de 2004 à 2009 de 7798 412 occupés à 9 473 000 occupés soit une augmentation du taux d'occupation de 2.5 points (de 24.40% à 26,90%).

Le plan quinquennal 2010-2014 :

En 2009, le gouvernement Algérien présente un troisième plan de relance dans un contexte international difficile marqué par la crise financière et économique de 2007/2008, crise a touché presque toutes les économies et a plongé le monde dans une longue récession. Pendant, que plusieurs pays opéraient des restrictions budgétaires sévères, l'Algérie lançait, pour 2010-2014, son deuxième programme quinquennal. Ambitieux par ses objectifs, important par les moyens financiers mobilisés, ce programme se veut le prolongement des deux précédents programmes de relance (2001-2009). Doté d'une enveloppe globale de 21 124 milliards de dinars soit 286 milliards de dollars US, il retient deux volets.

Le parachèvement des grands projets déjà entamé (routes, rail, eau.) pour un montant de 9 700 milliards de dinars soit 130 milliards de dollars US.

Engagements de projets nouveaux pour un montant de 11 534 milliards de dinars soit près de 156 milliards de dollars US.

Le programme énonce un ensemble de projets qu'il compte réaliser :

- Plus de 40% des ressources seront réservées à l'amélioration du développement humain (la mesure de 2 millions de logements est inscrite),
- 40% des ressources seront affectées aux infrastructures de base et des services publics.
- Appui au développement de l'économie nationale avec plus de 1 500 milliards de dinars, dont 1 000 milliards pour le soutien du développement agricole et 150 milliard pour la promotion des PME à travers la réalisation des zones industrielles, la mise à niveau et la bonification des crédits bancaires (300 milliards de dinars).

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

- Le développement industriel mobilise plus de 2 000 milliards de dinars (350 milliards sont destinés à la création d'emplois)
- Economie de la connaissance a mobilise plus de 250 milliards de dinars¹.
- Le programme réserve une place importante pour l'amélioration des conditions de vie et le développement humain et des projets d'infrastructures de base, qualifiés de projets d'envergure. Les objectifs concernent toujours la redynamisation de l'économie la construction d'une économie diversifiée et productive afin de faire sortir le pays de sa dépendance aux hydrocarbures.

II - Les principaux secteurs de l'économie Algérienne :

L'économie Algérienne continue à bénéficier de recettes de plus en plus importantes dégagées par le secteur des hydrocarbures. La croissance du PIB réel devrait se poursuivre à un rythme voisin de 5%, sous l'effet conjugué de la production d'hydrocarbures et de l'activité soutenue des secteurs de la construction et des services. Malgré la bonne tenue des indicateurs macroéconomiques, l'Algérie subit la persistance de fragilités structurelles, au premier rang desquelles la très forte dépendance aux revenus des hydrocarbures qui représentent 50% du PIB, 75% des revenus fiscaux et plus de 98% des exportations.

2-1- Le secteur d'hydrocarbures :

En 2004, le secteur des hydrocarbures représentait 38% du PIB, 98% des exportations et 71% des recettes budgétaires. La production pétrolière était de un million de barils par jour (environ 2,5% de la production mondiale) et la production commercialisée de gaz se chiffrait à 225 millions de mètres cubes par jour (environ 3% de la production mondiale). En 2005, le secteur des hydrocarbures représentait 36.5% du PIB, 65% des recettes de l'État et 97% des

¹ Ministère De L'industrie Et La Promotion De La PME, Revue N°1, janvier 2011, disponible sur le site : www.mipmepi.gov.dz/IMG/PDF/001.pdf

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

recettes d'exportation, comblant ainsi 24% des besoins en gaz naturel de l'Europe, mais ne contribuant directement que pour 3% à la création d'emplois. L'Algérie a exporté 97% de sa production de gaz naturel vers l'Europe. Deux nouveaux gazoducs en construction, ont porté à quatre le nombre total de pipelines à 2010.

En 2006 et 2007, la part des hydrocarbures brut ou semi-brut dans le PIB, avoisinait 40 à 50%. Mais cela est pondéré par l'effet des dépenses publiques, avec des infrastructures clefs en main, mais non matures et mal ciblées, dont des projets voyant des réévaluations incessantes, parfois à plus de 300% ; voir aussi l'importance des dépenses improductives. En 2007 les hydrocarbures ont représenté la part la plus importante dans l'accroissement du PIB, avec 45% du volume global. Le secteur a connu une augmentation de sa valeur ajoutée en se situant à près de 4 140 milliards de dinars (équivalent à 57 milliards de dollars).

L'Algérie est considérée comme encore relativement sous-explorée. Le pays envisage d'accroître ses exportations de gaz naturel de 64 milliards de mètres cubes en 2008 à 100 milliards de mètres cubes en 2015¹. Les exportations de pétrole brut de l'Algérie culminent en 2010 à 1,1 millions de barils/jour, contre 1,0 million de barils/jour en 2005. Le pays a tablé pour l'avenir sur le maintien d'un niveau important de recettes budgétaires provenant des exportations d'hydrocarbures, avec la mise en valeur d'importantes réserves de gaz naturel. L'envolée du prix du pétrole a accru les revenus de l'État et permis une amélioration importante des finances publiques.

2-1-1- Les cours du pétrole :

Au début des années 80, les cours du pétrole étaient à 40 dollars le baril, mais ont plongé ensuite en dessous de 18 \$/bl au milieu des années 80 et dans les années 90 (à l'exception de 1990 et 1991). En 2000, les cours du pétrole ont

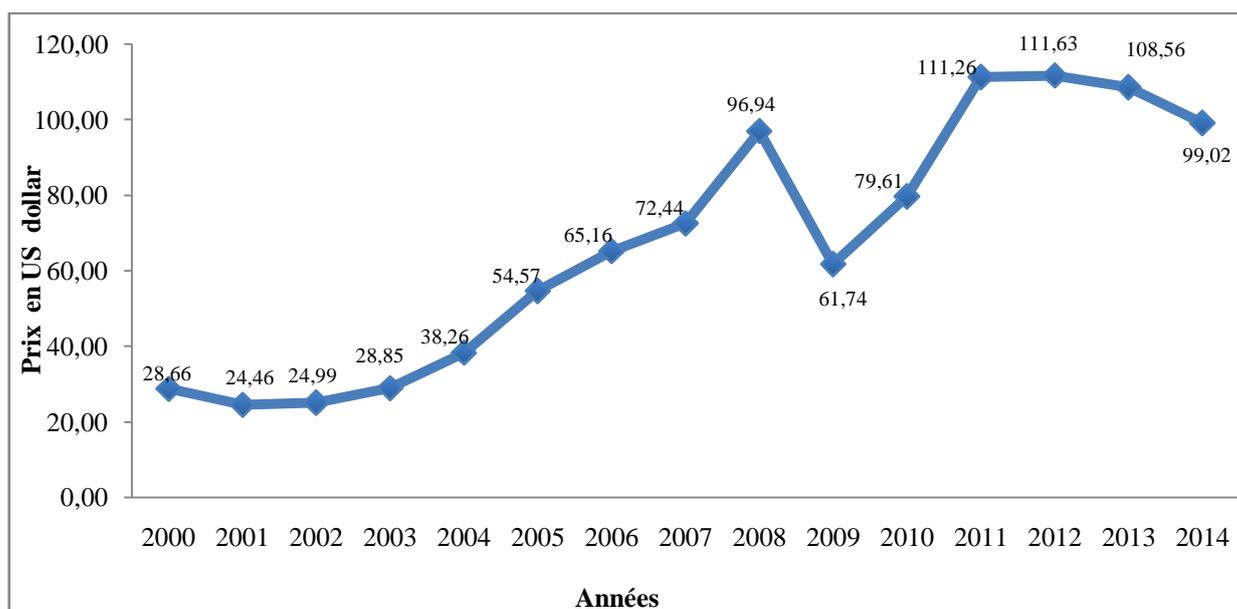
¹ Document de travail de la banque mondiale février 2007- Revue de dépenses publiques, p.119.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

grimpé pour atteindre la somme de 28.4 \$/bl. En 2001 et 2002 le prix du pétrole a connu une régression à 24.9\$/bl et 25 \$/bl. Le prix du pétrole est passé ensuite à 28.9 \$/bl en moyenne pour l'année 2003 et à 72.44 \$/bl en 2007. Il est resté élevé, dépassant ainsi le niveau de référence de 40 \$/bl en 2004 et ensuite des 50 \$/bl en 2005. Au premier semestre 2008, le prix moyen a été de 96.64\$/bl.

Le prix d'exportation du baril de pétrole s'est situé, en moyenne à 79.61 \$/bl en 2010, pour passer ensuite à 111.63 \$/bl en moyenne annuelle en 2012. Le prix moyen du baril de brut a atteint 108.56 dollars en 2013, le FMI prévoyant pas de chute du prix du pétrole en dessous de 80 dollars avant 2012.

Graphique N°02 : Les cours de pétrole en Algérie entre 2000-2014 en dollars/baril.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°02.

Ce cours a permis à l'Algérie d'accroître l'excédent de son solde extérieur courant, malgré une progression importante des importations. La gestion raisonnée de la rente pétrolière a permis de réduire l'endettement, tout en maintenant les réserves à un bon niveau.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

2-2- Le secteur hors hydrocarbure :

De 1980 à 1985, le secteur hors hydrocarbures a connu une croissance rapide de 5,1 % par année en moyenne, due à une stabilité politique relative, le niveau élevé des cours du pétrole et l'augmentation rapide des dépenses publiques. La tendance a été inversée de 1986 à 1994 par suite de la baisse des prix des hydrocarbures, de la lenteur et de l'inconstance des réformes et de la violence politique. Le PIBHH a chuté en moyenne d'environ 1 % par année entre 1986 et 1994. La chute subite des cours du pétrole survenue en 1986 a eu un effet de dégradation sur les conditions économiques et sociales. Cette situation a perduré durant une décennie. Au lieu d'un ajustement progressif pour palier à l'érosion des recettes d'exportation, les autorités ont maintenu des politiques d'expansion budgétaire et monétaire, engendrant de l'inflation, un endettement important et une intensification des restrictions sur les importations.

Le secteur hors hydrocarbures représente deux tiers du PIB et 98% des emplois. Mais il ne produit qu'une part négligeable des exportations. La croissance du PIBHH a ensuite augmenté depuis 2001, affichant un taux annuel de croissance d'environ 5,5% en moyenne au cours de la période 2002 - 2005¹. Cependant, cette performance est restée modeste par rapport à celle affichée par la plupart des autres pays producteurs de pétrole de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA). L'Algérie pourrait faire mieux en cette matière.

La croissance économique hors hydrocarbures a connu une progression légère, en 2007 s'établissant à 6,5% contre 5,5% en 2006. L'attractivité de l'économie algérienne hors hydrocarbures est limitée : l'essentiel des investissements directs étrangers se situe dans les secteurs du pétrole et du gaz. La dépendance de l'économie par rapport aux hydrocarbures (50% du PIB et

¹ Rapport du FMI N°07/61 février 2007, p. 03.

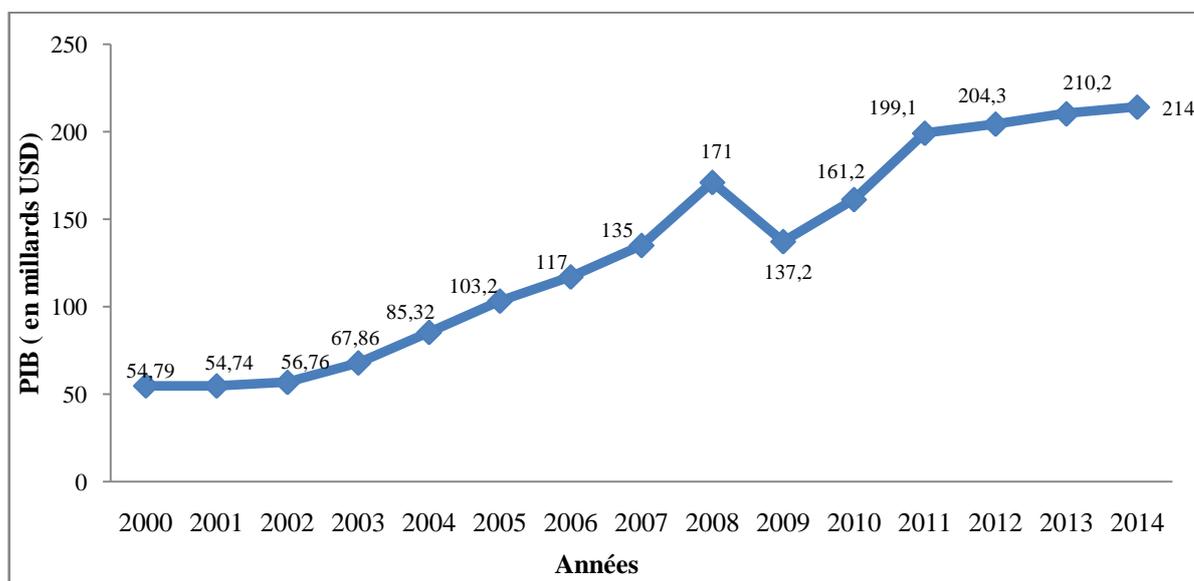
Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

60% des recettes budgétaires) induit une faiblesse du tissu productif interne (l'industrie hors hydrocarbures ne représente que 5,8% du PIB), et d'autre part, la volatilité et l'instabilité de la croissance.

2-3-L'évolution de PIB en Algérie:

Le PIB ou produit intérieur brut est un indicateur économique de la richesse produite par année dans un pays donné. Cet indicateur représente la valeur ajoutée totale des biens et des services produits sur un territoire national. Il est utilisé pour mesurer la croissance économique d'un pays¹.

Graphique N°03 : L'évolution de PIB en Algérie entre 2000-2014.



Source : établie à partir des données de l'annexe N°03.

Selon la banque mondiale, le produit intérieure brut de l'Algérie a passé de 54.79 milliards de dollars à 137.2 milliards de dollars en 2010, et de 161,2 milliards de dollars en 2011 et à 214 milliards de dollars en 2014. Par ailleurs, en se référant toujours au PIB, les statistiques officielles donnent dans le PIB 45% pour les hydrocarbures et 55% pour les autres secteurs. Or, il y a lieu de souligner la faiblesse de la production et de la productivité du fait que 97% des

¹ Insee.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

exportations sont le résultat des hydrocarbures à l'état brut et semi-brut, les 2 % hors hydrocarbures fluctuant depuis plus de 20 années pour un montant dérisoire entre 900 millions de dollars et 1,5 milliard de dollars. Ces 2% sont constituées en majorité de produits semi-finis issus eux-mêmes des hydrocarbures et déchets ferreux et non ferreux. C'est que plus de 90% du tissu économique sont constitués de PMI/PME organisées sur des structures familiales, ne possédant pas de management stratégique, ne pouvant pas faire face à la concurrence internationale. Les importations couvrent 70% des besoins des ménages et des entreprises dont le taux d'intégration ne dépasse pas 10%. On peut démontrer que le taux de croissance officielle hors hydrocarbures de 5% a été permis pour 80% via la dépense publique et qu'il ne reste pour les entreprises autonomes créatrices de richesses pouvant évoluer dans un environnement concurrentiel moins de 20% du produit intérieur brut.

2-4-Le budget de l'état:

Depuis 2000, et à L'instar de tous les pays exportateurs de pétrole, l'Algérie a engrangé des recettes importantes des ses exportations de pétrole. Le montant global des recettes des ces pays avoisine les 2 000 milliards de dollars US, les sommes ainsi récoltées ont été utilisés soit dans l'importation massive, soit dans le désendettent, soit dans l'investissement. L'Algérie n'a pas dérogé à la règle. Ses importations ont explosées, elles passent de 9 milliards de dollars en 2000 à plus de 40 milliards de dollars en 2010 et à plus de 46 milliards en 2011¹.

¹ www.douane.gov.dz

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Tableau N°02 : Recettes budgétaires et dépenses budgétaires entre 2001-2011.

Année	Recettes budgétaires	Dépenses budgétaires
2001	1 389,70	1321,00
2002	1576,70	1550,60
2003	1525,50	1690,20
2004	1606,40	1891,80
2005	1714,00	2052,00
2006	1841,90	2453,00
2007	1949,10	3108,60
2008	2902,40	4191,10
2009	3275,30	4246,30
2010	3074,60	4466,90
2011	3489,80	5853,60

Source : DGT, dans : ministère des finances, direction générale des prévisions et politiques : situation économique de l'Algérie, année 2011, Aout 2012.

Néanmoins de bons résultats ont été enregistrés en matière d'endettement interne et externe, la dette publique est passée entre 2002 à 2005 de 70% à 26%. Concernant la dette extérieure, l'Algérie a engagé le remboursement par anticipation à la fin de 2007, la dette extérieure à moyen et long terme était de 5 milliards de dollars US soit 3,6% du PIB, le ratio service de la dette/exportations était de 2%¹.

L'Algérie a également orienté ses ressources budgétaires à des programmes ambitieux d'investissement public. Les dépenses publiques ont augmenté au cours des années 2000 à en juger par les niveaux élevés des investissements publics. Avant 2000, ils représentaient une contrainte à la croissance économique et l'amélioration des conditions de vie des populations et à la formation du capital humain. Sur la période 2000-2009, ils représentaient en

¹Situation économique de l'Algérie en 2011, Ministères des Finances, Direction Générale des Prévisions et Politiques, Aout 2012.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

Algérie en moyenne 13% du PIB (19% en 2009 contre 7.80% en 2000)¹, c'est le taux le plus élevé parmi les pays émergents et les pays en développement.

Les recettes budgétaires ont augmenté entraînant une explosion des dépenses publiques. La corrélation entre l'augmentation des recettes budgétaires notamment celles provenant des hydrocarbures et le trend haussier de l'investissement public est établi pour la période 2000-2008, les premiers ayant été multiplié par près de 3,3 fois et le second par plus de 5,8 fois². Notons par ailleurs que l'investissement public n'a pas entraîné un effet d'éviction de l'investissement privé, ce phénomène tant redouté par les institutions financières internationales. L'investissement public est financé par les ressources budgétaires, en revanche l'investissement privé est assuré par le secteur bancaire qui continue de jouir d'un excès de liquidités important.

2-5- Le secteur public et le secteur privé :

A la sortie de la décennie 90, l'Algérie a hérité d'un secteur public économique déstructuré avec un peu plus de 1 200 entreprises qui étaient éligibles à la privatisation, seules 275 entreprises de petite dimension ont trouvé preneurs depuis le lancement de l'opération. « La situation des entreprises non encore privatisées est catastrophique, avec un découvert global qui dépasse les 250 milliards de dinars, un endettement global de quelque 280 milliards de dinars et 40% des entreprises publiques ont une valeur ajoutée inférieure à 30% du chiffre d'affaires »³.

Le secteur privé naissant n'est pas mieux loti, n'arrivant pas à trouver ses marques dans cette nouvelle configuration de l'économie algérienne, il fait face à de nombreux problèmes et doit surmonter ses faiblesses structurelles pour prétendre s'imposer comme une alternative au développement. En effet,

¹ Banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, rapport 2009, juillet 2010, P.106.

² Groupe de la banque africaine de développement, note de dialogue, 2011/2012, Alger, Mai, 2011.

³ BOUZIDI A., économie Algérienne : éclairages, éditions ENAG, 2011, p.36.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

l'entreprise privée algérienne souffre de plusieurs handicaps et fait face à de nombreux problèmes, elle vit une crise de performance du fait de ses nombreuses carences, tant organisationnels que managériales et technologiques, ne pouvant assoir sa domination sur le marché local, comment peut-elle conquérir d'autres marchés ?

L'économie de marché est fondée sur l'entreprise, il ne peut y avoir de marché sans entreprises, c'est le lieu de création de la croissance et de la richesse, et par voie de conséquence la création de l'emploi, et toute formes de substitution à l'entreprises ne serait être que temporaire. Pour garantir cette croissance réelle, l'Etat doit mettre en place les conditions favorables pour l'épanouissement des entreprises. Dans ce sens, elles doivent être aidées à assumer leurs rôles dans une économie ouverte où la compétition est féroce et la compétitivité est un élément déterminant dans la survie et la pérennité des entreprises. La notion d'un Etat ami du marché ou « market freindly » a fait son apparition pour désigner un Etat qui accompagne l'entreprise dans sa profonde transformation. Il faut admettre également que l'environnement dans lequel se débat l'entreprise Algérienne est souvent contraignant, le climat des affaires n'est pas favorable et notre classement dans les rapports internationaux ne s'améliore guère (le classement de l'Algérie se dégrade, sur 183 pays l'Algérie a occupé en 2010 la 136 place, en 2011 la 143 place et 2012 la 148 place)¹.

Une autre question et non des moindres continue à occuper les débats, c'est celle relative à la mise à niveau des PME /PMI, c'est-à-dire la préparation de nos entreprises à la compétition rude qui les attend dans un monde concurrentiel, par la refonte de leur organisation, de leurs capacités managériales et technologiques, leurs compétences humaines. Les efforts entrepris depuis plusieurs années n'ont pas encore permis à ces entreprises de se moderniser pour gagner la bataille de compétitivité. «La mise à niveau des entreprises est un

¹ Banque mondiale : Doing business in Algéria, Rapport de la banque mondiale sur le climat des affaires, 2012.

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

programme de première importance, il demande pour sa mise en œuvre une organisation performante et une responsabilisation claire ¹».

Conclusion :

Le survol de la pensée économique proposé, nous a permis de présenter et de comprendre partiellement un certain nombre de théories. Ces dernières s'inscrivent dans leur temps, elles sont vraies puis fausses, souvent reprises et adaptées; il semble qu'il n'y a pas de vérité définie et définitive.

L'économie Algérienne a connu des changements importants depuis l'indépendance au niveau national et international caractérisés par des phases de transition.

Au cours des dernières années, l'Algérie a enregistré de bonnes performances économiques, qui se sont traduites par une consolidation du cadre macro-économique. L'économie est cependant tributaire du secteur des hydrocarbures et demeure très sensible aux chocs extérieurs.

Pour redynamiser la croissance, les pouvoirs publics, ont mis en œuvre sur la période 2000-2014 une chaîne de programmes de relance économique. Le premier est le Programme de Soutien à la Relance Economique entre 2001-2004 visant la mise à niveau des infrastructures de base ainsi que le soutien de l'agriculture et du développement rural, suivi du programme complémentaire de soutien à la relance de la croissance économique 2005-2009 auquel s'ajoute deux programmes spéciaux, celui de soutien au développement des wilayas du sud et l'autre pour les développement des régions des hauts plateaux. Malgré les efforts et les budgets consacrés au développement de la situation économique et sociale du pays durant les deux programmes précédents, il existe plusieurs lacunes. L'augmentation du prix du baril a permis à l'Algérie de mettre en

¹ BOUZIDI A, op.cit, p. 255

Chapitre I : Cadre méthodologique et théorique

œuvre un troisième programme quinquennal pour la période 2010-2014, comprenant une politique d'investissements publics ambitieuse destinée à soutenir la croissance, à créer des emplois, et à améliorer l'offre d'infrastructures et de services publics.

Chapitre II

La situation démographique en Algérie

- Introduction
- La tendance de la population Algérienne
- Le mouvement spatial et l'urbanisation en Algérie
- Conclusion

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Introduction :

Les données issues du recensement de la population et de l'habitat sont très utiles et très précieuses pour l'évaluation et le suivi des politiques et programmes de développement mis en œuvre par les pouvoirs publics dans le seul but est de répondre aux besoins de la population et d'assurer le bien être de toutes ses catégories sociales.

La répartition territoriale de la population, son accroissement et sa structure, les conditions d'habitat dans lesquelles évoluent les ménages Algériens ainsi qu'un certain nombre d'indicateurs sociaux ont fait l'objet de disposer d'un certain nombre d'éléments d'appréciation de la situation de la population Algérienne résidente et de l'environnement dans lequel elle évolue.

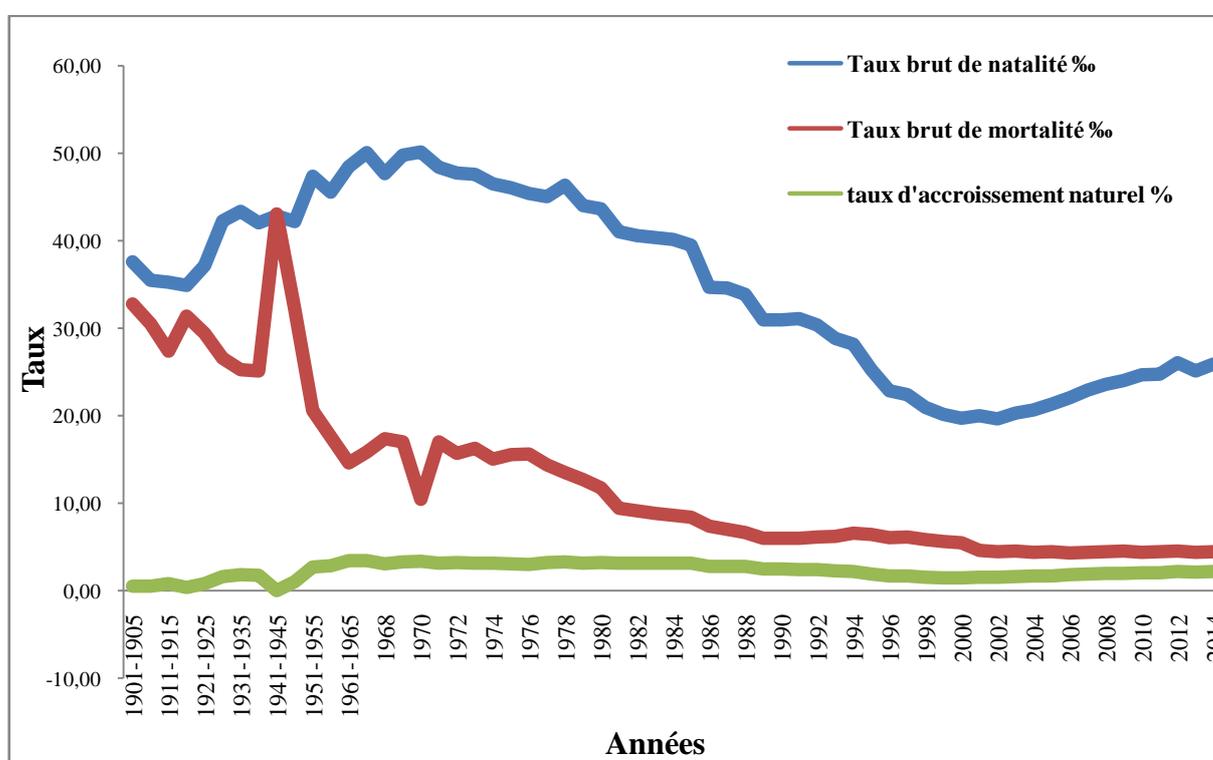
Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Section N° I : La tendance de la population Algérienne.

1-La Transition démographique en Algérie :

La transition démographique désigne le passage d'un régime traditionnel où la fécondité et la mortalité sont élevées et s'équilibrent à peu près, à un régime où la natalité et la mortalité sont faibles et s'équilibrent également¹.

Graphique N°04 : Evolution des indicateurs démographiques en Algérie entre 1901-2014.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°04.

La transition démographique est vécue par la quasi-totalité des populations humaines au cours de son évolution. Le modèle qu'elle présente est basé sur le mouvement démographique naturel de la population qui s'englobe les niveaux de la mortalité et de la natalité.

¹ INED.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

La population Algérienne, comme, toute population du monde, a connu à son tour cette transition par une natalité et une mortalité très élevées, période qui correspond à la première phase de la transition, par une baisse de la mortalité et une natalité qui reste assez forte ou la deuxième phase et par une baisse continue de la mortalité et la natalité qui caractérise la troisième phase.

1-1-La première phase de transition démographique :

La démographie de l'Algérie coloniale était marquée par un niveau de natalité élevé en raison de l'absence de toute contraception et par une mortalité aussi élevée .Cette situation est celle désignée par les théoriciens de la transition démographique par le régime démographique naturel.

Sur le plan statistique, La période couvertes et plus particulièrement celle allant de 1901 à 1920, se caractérise par une fiabilité incertaine.

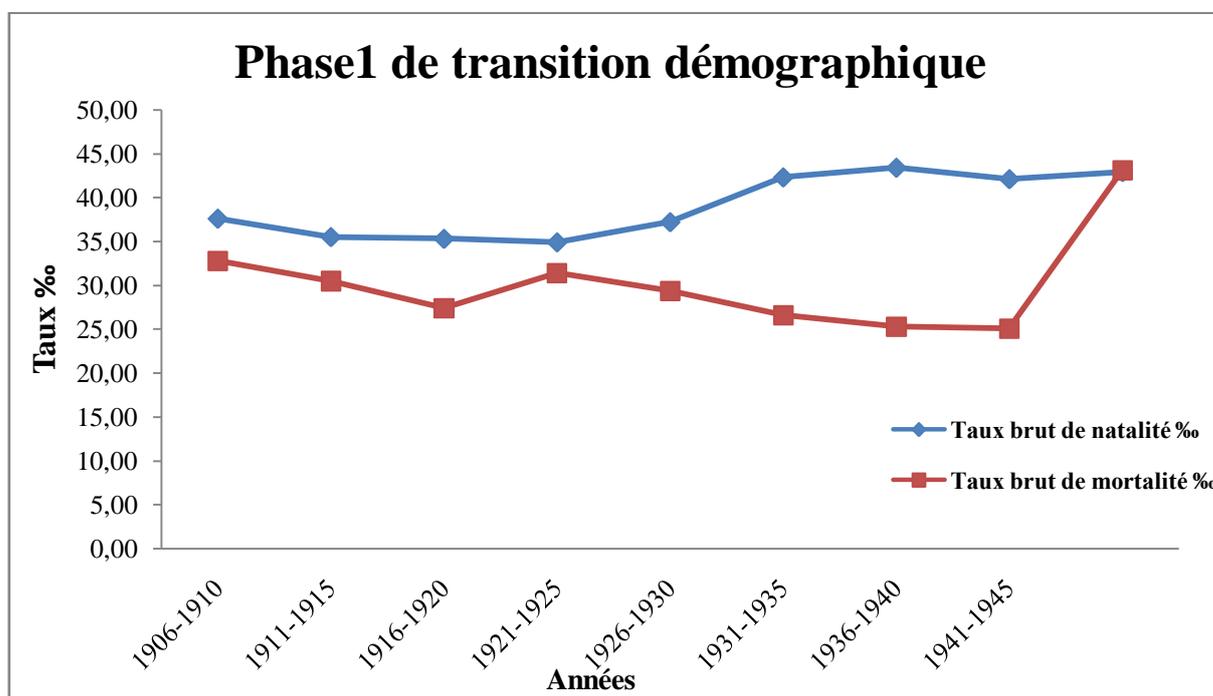
L'Algérie connaît deux phases distinctes durant la période1901-1945:

La période entre 1901-1920 :

La situation démographique Algérienne était marquée par des niveaux assez élevées pour la natalité ainsi que la mortalité et par un taux d'accroissement naturel très faible autour de 0.50%.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Graphique N°05 : Evolution des indicateurs de la transition démographiques (Phase 1) en Algérie entre 1901-1945.



Source : Etablie à partir des données du l'Annexe N° 04.

La période entre 1921-1945 :

La mortalité amorce une baisse dès 1921 alors que la natalité reste très élevée. A la fin de la seconde guerre mondiale 1940, une épidémie de choléra a ravagé le pays en coïncidant avec de longues périodes de résistances populaires (représailles du 8 mai 1945) et comme conséquence le taux brut de mortalité enregistre un pic en atteignant 43.10%.

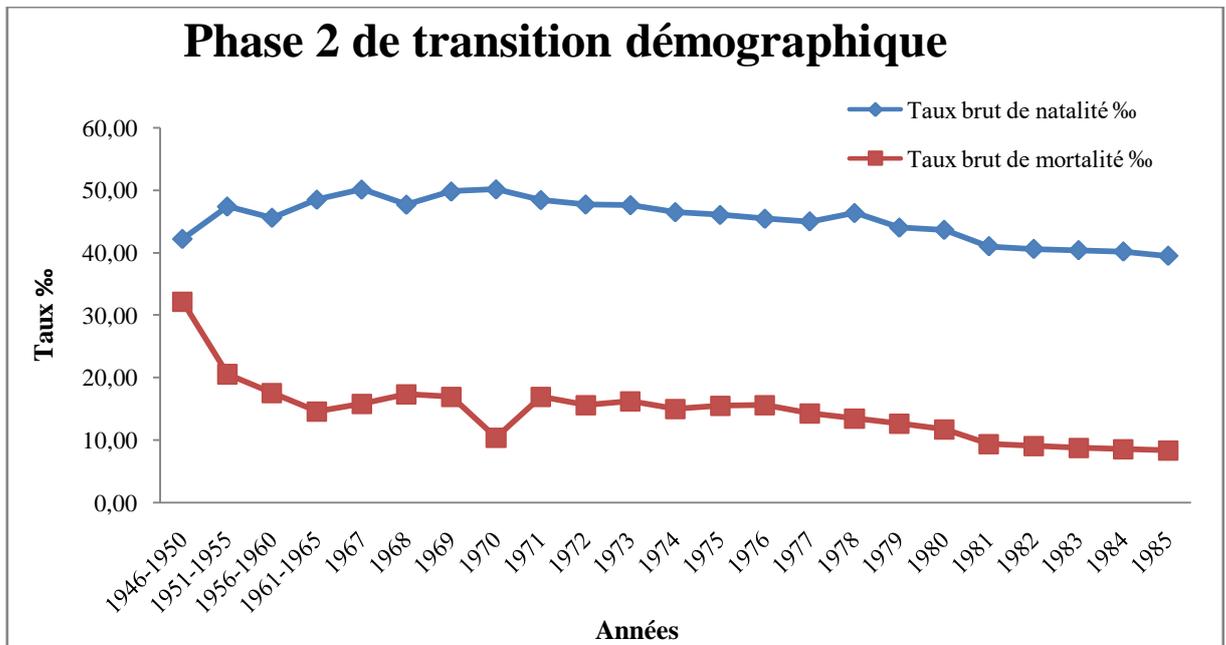
1-2-La deuxième phase de transition démographique :

L'équilibre du régime naturel réalisé jusqu'en 1920 se brise en 1946 à cause de la chute de taux de mortalité (il passé de 47.40% en 1951-1955 à 32.20% en 1946-1950 à 8.40 % en 1985), et la variation de taux de natalité entre 39.50% et 50.16% pour la période 1946-1985. L'excédent naturel enregistre un taux de 1% en 1946-1950 ; il s'élève à 2.68% dans la période entre

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

1951-1955 et à 3.37% en 1970. Cette augmentation du taux d'accroissement est le résultat d'une natalité toujours très élevée et d'une mortalité en chute rapide.

Graphique N°06 : Evolution des indicateurs de la transition démographiques (Phase 2) en Algérie entre 1946-1985.



Source : Etablie à partir des données du l'Annexe N° 04.

De la même manière que la première phase, cette seconde phase se subdivise en deux périodes distinctes :

La période entre 1946-1970 :

La natalité de cette époque est plus élevée que celle qu'à connu l'Algérie du régime démographique primitif. Le taux de natalité se situe à un niveau jamais atteint (avant l'indépendance) jusque là de 47% dans la période entre 1951-1955. après 1962 une période de récupération qui s'exprime par l'élévation du niveau de natalité pour atteindre un taux de 50.16 % en 1970 correspondant à une fécondité naturel . Par contre la mortalité et à l'exception des fluctuations conjoncturelles (pique de 1941-1945 et pique de 1946-1950), est en baisse assez régulière. Cependant et en raison de la fécondité naturelle (la

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

natalité très élevée) et le fléchissement de la mortalité, le taux d'accroissement dépasse les 3% à partir de 1961-1965.

La période entre 1971-1985 :

Celle-ci est caractérisée par une natalité supérieure à 39‰ et un taux brut de mortalité toujours en diminution mais supérieur à 12‰ jusqu'en 1980. Le taux d'accroissement qui en résulte est toujours supérieur à 3%. Celui enregistré 3.50% en 1976-1980 et sera considéré comme l'un des taux d'accroissement naturels des plus élevés du monde. La forte croissance démographique de cette période se traduit par le doublement de la population en 1982 par rapport à 1966¹.

1-3-La troisième phase de transition démographique :

La troisième phase commence à partir des années 80 qui se caractérisent par la chute continue de la natalité jusqu'au 2002 et une décroissance continue de la mortalité ce qui provoque par conséquent un accroissement naturel faible. C'est la période où la population Algérienne a connu son doublement en termes de croissance démographique (Le taux d'accroissement naturel est noté 2.74% en 1986).

Cette seconde phase se subdivise en deux périodes :

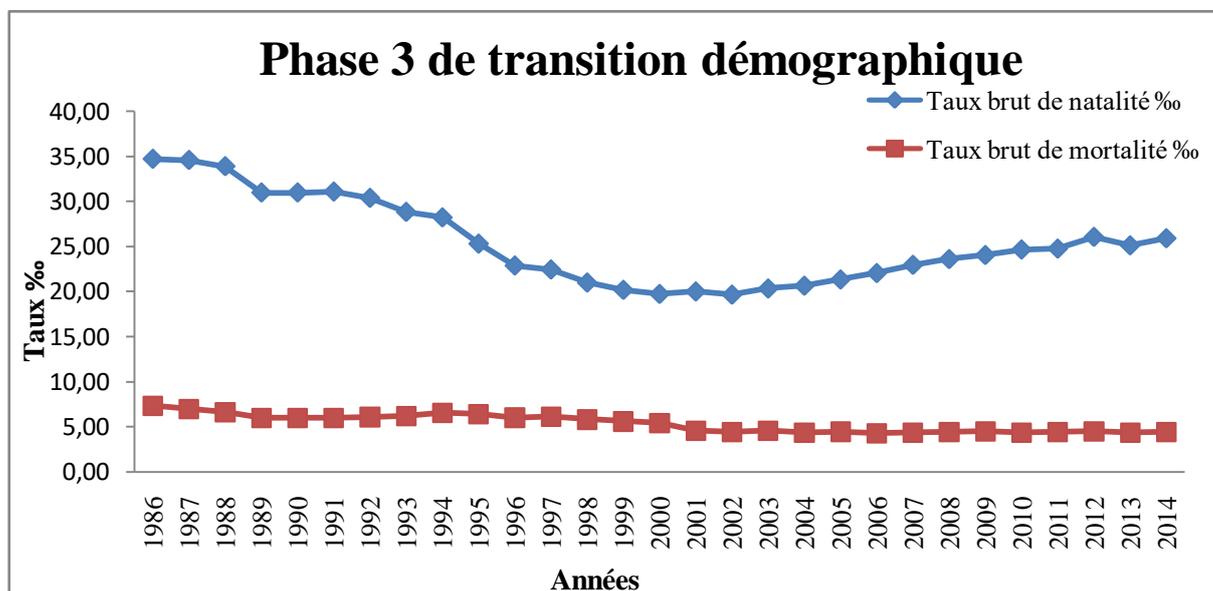
La période entre 1986-2002 :

C'est durant cette période que l'Algérie lance un vaste programme de maîtrise de la croissance démographique basé sur la prévention sanitaire, la vaccination massive et la prévention maternelle et infantile.

¹ AÏSSA DELENDA, ABDELKRIM FODI, la transition démographique en Algérie, revue des sciences humaines, Université-Mohamed Khider Biskra N°10,2006.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Graphique N°07 : Evolution des indicateurs de la transition démographiques (Phase 3) en Algérie entre 1986-2014.



Source : Etablie à partir des données du l'Annexe N° 04.

Les progrès sanitaires de la population sont à l'origine de la baisse de la mortalité. L'amélioration de l'hygiène et de l'alimentation (disparition des famines et rations alimentaires plus équilibrées) et un plus grand accès aux soins médicaux entraînent un recul du nombre de décès. Les maladies infectieuses reculent. Elles ne sont plus la cause principale des décès

La baisse spectaculaire de la mortalité infantile, en plus des résultats obtenus grâce aux différentes réalisations d'infrastructures sanitaires, est sans doute le facteur primordial de la baisse de la mortalité générale. La mortalité infantile passe de 70.71‰ en 1986 à 39.15‰ en 2002 et la mortalité générale de 7.34‰ à 4.41‰ durant la même période.

Le programme national de maîtrise de la croissance démographique (PNMCD) a donné également des résultats non négligeables aussi sur le plan de la sensibilisation des femmes en âge de procréer que sur celui de l'usage des moyens contraceptifs.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

La période entre 2003-2014: (l'année limite de notre recherche : 2014)

Cette période était marquée par une légère reprise pour le taux brut de natalité à partir de 2003. Ce revirement de la situation est probablement le résultat de l'augmentation de la population féminine en âge de procréer et le renforcement de l'intensité du mariage (la fin de période des décennies noir, été marquée par l'augmentation des prix de pétrole). Le taux brut de natalité qui était 19.68‰ en 2002 augmente à 24.07‰ en 2009 à 25.93‰ en 2014. Le taux brut de mortalité ne dépasse pas les 4‰ (résultat des progrès sanitaire). Le taux d'accroissement naturel s'élève de 1.85% en 2003 à 2.15% en 2014 à cause de niveau de natalité et mortalité enregistré dans ces années.

2-L'évolution de la population Algérienne de 1962 à 2014 :

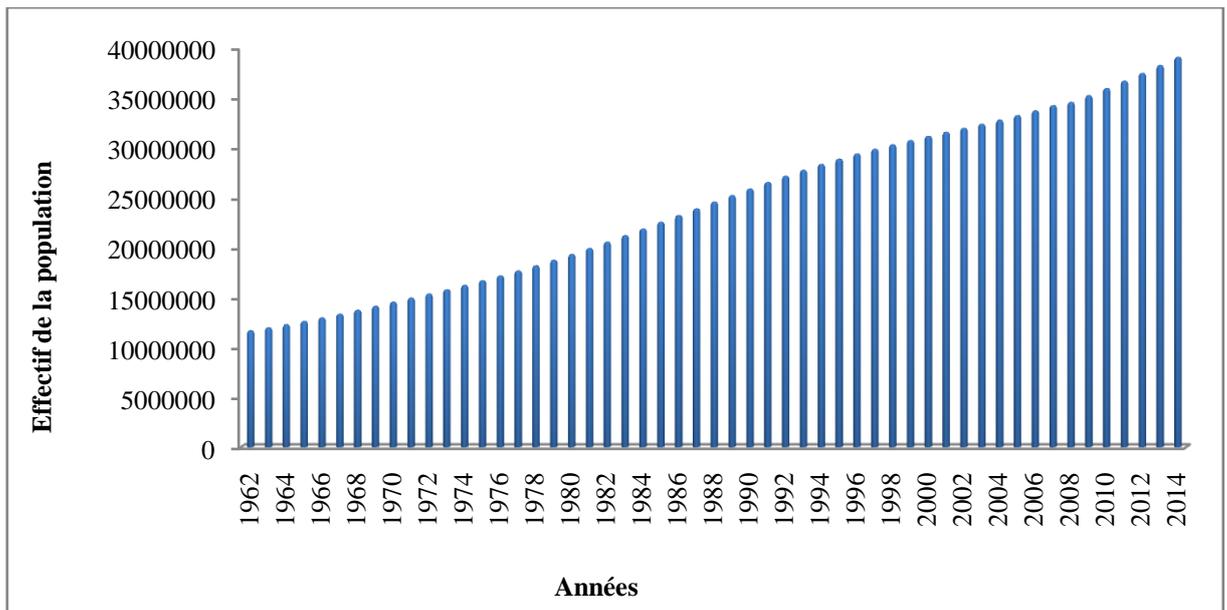
L'Algérie était, en 1962, le 38^{ème} pays le plus peuplé du monde, avec 11,2 millions d'habitants, selon la base de données des Nations unies. En 2010, elle a progressé de trois places pour se situer au 35^{ème} rang mondial, avec une population de 35,4 millions d'habitants. Dans le même temps, son voisin marocain a reculé du 34^{ème} au 38^{ème} rang (de 12,3 millions à 32,4 millions d'habitants). En clair, cela signifie que la croissance démographique de l'Algérie a été plus forte que celle du Maroc¹. La population Algérienne envoisine les 39 millions en 2014 une augmentation de 7.5 million par rapport à l'année 2001.

Cette forte accélération des rythmes de croissance démographique est le résultat d'une forte diminution de la mortalité grâce à des mesures antiépidémiques et d'autres mesures sanitaires et d'hygiène (la quasi-disparition des grands fléaux qui s'abattaient jadis sur la population tels que le choléra, la peste ou la variole).

¹ <http://www.geopopulation.com/20110115/demographie-algerie-la-croissance-demographique-durera-encore-4-ans>.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Graphique N°08 : Evolution de la population Algérienne de 1962 à 2014.



Source : établie à partir des données du l'Annexe N°:05.

Certains auteurs attribuent la baisse récente de la mortalité à d'autres facteurs en dehors de la baisse de la mortalité infantile comme l'amélioration de l'enregistrement des événements démographiques par l'état civil.

La baisse de mortalité est maintenue par des taux élevés de natalité et une réduction continue de la mortalité notamment infantile.

3-La structure de la population Algérienne :

Entreprendre des politiques de développement au niveau national ou régional dans les domaines de la vie économique et sociale nécessite une connaissance de la composante humaine. Les informations relatives à la structure de la population par âge et par sexe revêtent, à cet égard, une importance particulière pour la détermination de l'ensemble de ses besoins dans tous les domaines (éducation, santé, activité et emploi, logement...). Elles permettent de disposer des données nécessaires pour mener les diverses

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

programmes et politiques de développement en direction des différentes catégories de population.

Les besoins spécifiques induits par un accroissement démographique encore importants, dans des domaines aussi variés que sont la scolarisation, l'habitat, la santé, l'emploi..., ne peuvent être correctement cernés et pris en charge que par la mise en place de programmes de développement adéquats, basés sur une parfaite connaissance de la composante humaine.

La structure par âge et par sexe nous renseigne également sur la composante démographique, sur ses tendances passées et sur son rythme d'accroissement probable dans le futur pour l'élaboration des projections de population et les analyses de perspectives. La structure par âge et par sexe est, par ailleurs indispensable pour toutes les études et les enquêtes sociales par sondage.

Eu égard à son importance, il est clair que l'utilisation d'une mauvaise structure de la population par âge et par sexe peut constituer une entrave en faussant l'évaluation des besoins de la population et en entraînant par conséquent des choix de politiques de développement inopérants.

En 2014, la population Algérienne était estimée à 39.5 millions de personnes. Les jeunes âgés de 0 à 14 ans constituaient 28.40 % de la population, tandis que les personnes considérées en âge de travailler 15 à 64 ans représentaient 65,87 % de la population et une proportion de 5.72 % pour les personnes âgées de 65 ans et plus (une augmentation de 1.27 point par rapport au recensement de 2008). La population résidente des ménages ordinaires et collectifs se compose de 50,62 % de personnes de sexe masculin et de 49,38% de personnes de sexe féminin.

Les hommes étaient plus nombreux que les femmes lors des recensements de 1966 (50.21%) et 1987 (50.58%) et de 1998 (50.55%) et 2008 (50.57%) et moins nombreux pour le recensement de 1977 (49,75%).

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Tableau N°03 : la répartition proportionnelle de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux différents recensements et en 2014.

Année	0-14 ans (%)			15-64 ans(%)			65 ans et plus(%)		
	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot	Mas	Fém	Tot
1966	48.06	46.25	47.16	47.61	48.97	48.28	4.17	4.60	4.38
1977	49.24	46.64	47.93	46.68	49.44	48.06	4.04	3.91	3.98
1987	44.60	43.55	44.08	51.51	52.41	51.96	3.87	4.04	3.95
1998	36.64	35.90	36.27	58.99	59.40	59.19	4.31	4.59	4.45
2008	28.36	32.07	32.49	66.32	66.74	66.53	5.23	5.45	5.34
2014	28.81	27.99	28.4	65.53	66.11	65.87	5.55	5.90	5.72

Source : Calculer à partir des données du l'annexe N°06.

La population âgée de moins de 15 ans est caractérisée par une inactivité productive en matière de l'économie et infertilité en matière de procréation. Cette dernière a connue une proportion élevée en 1977 en résultat du taux de natalité qu'a connu l'Algérie durant la période post- indépendance. Ce taux était de l'ordre de 50,12% en 1967 et 45,02% en 1977. A partir de 1987 la proportion des jeunes a commencé à diminuer (voir le tableau N°03) à cause de la baisse du taux de natalité et notamment le taux de fécondité grâce aux politiques de régulation des naissances, la planification familial, disponibilité des moyens contraceptifs modernes ainsi qu'au retardement de l'âge au mariage.

La population âgée de 15-64 ans totalise en 2008 une proportion de 66.53% de la population contre 59.19% en 1998. En valeur absolue, leur nombre est passé de 17.401 millions à 22.673 millions pour la période intercensitaire. Ce renforcement est le résultat de l'arrivée des générations du baby boom à l'âge de travailler. En 2014, elle passe à 65.87% se qui signifie que la population

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Algérienne a une force de main d'œuvre importante, ce qui est considéré comme un avantage pour le développement économique et social d'un coté et comme il peut être aussi un facteur négatif pour le marcher de travail (chômage), la crise du logement...

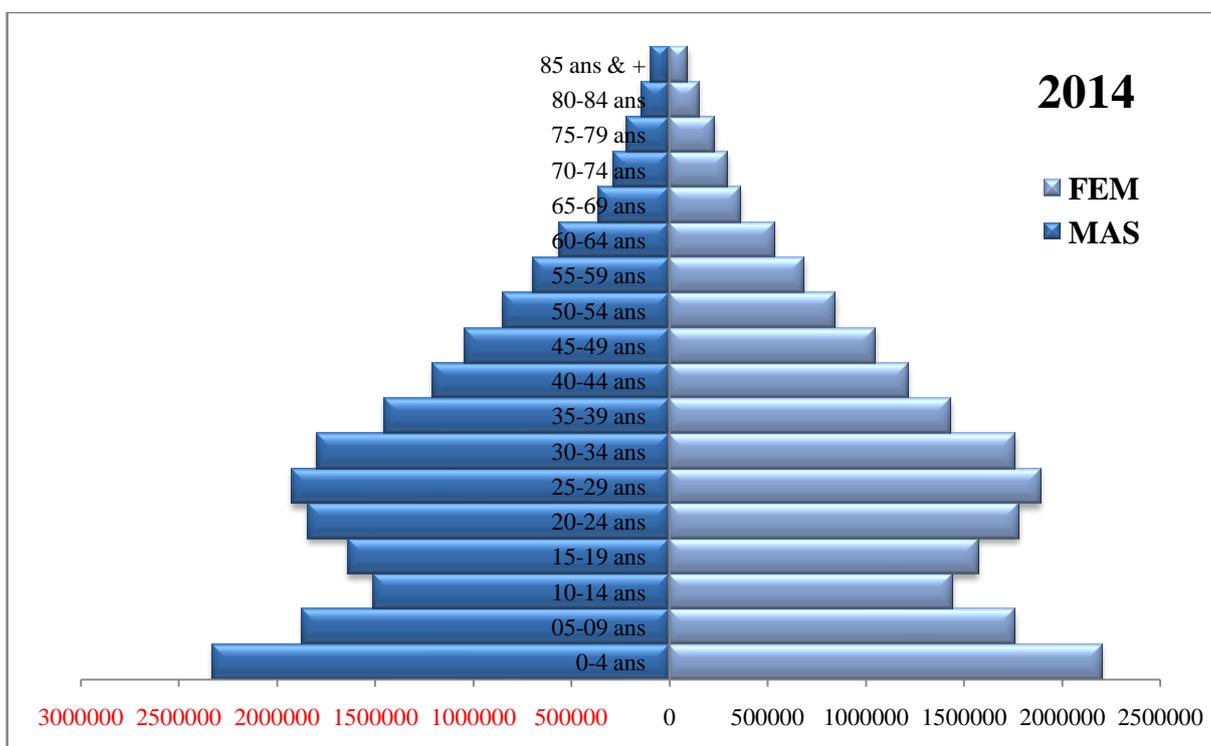
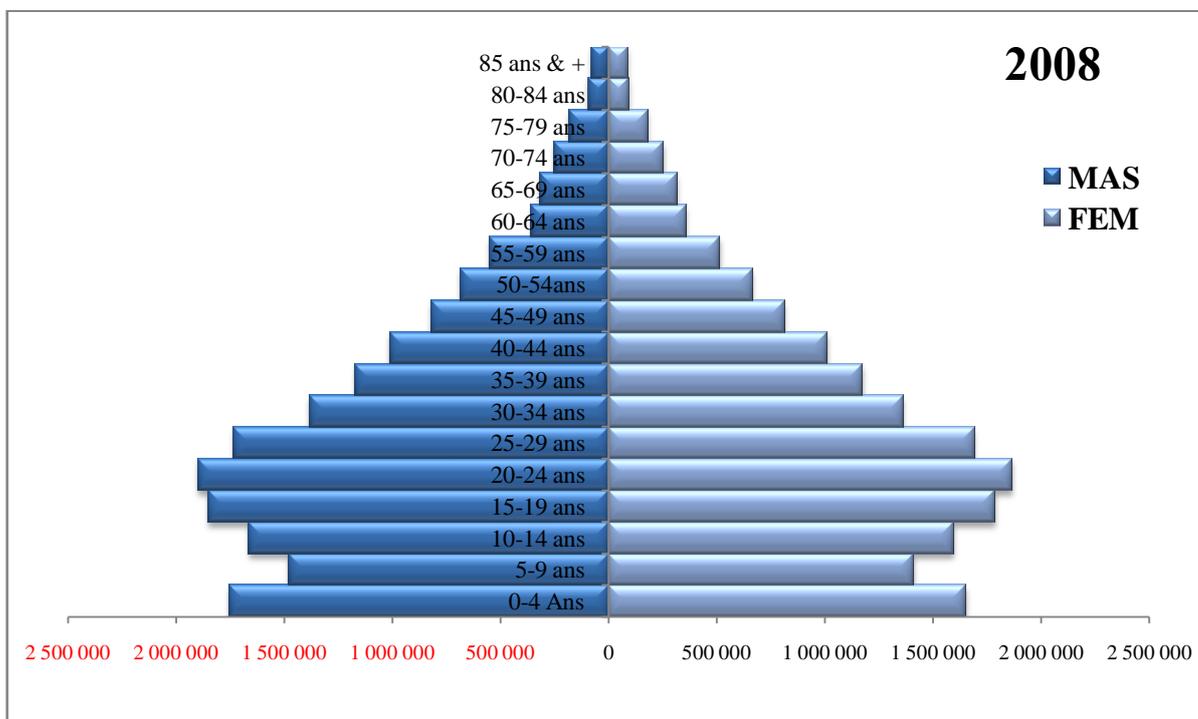
La part des personnes âgées de 65 ans et plus qui renseigne sur le degré de vieillissement de la population représentent 5.72% en 2014 contre 5.34% en 2008. Cette part a connue une diminution sur la période intercensitaire 1966 à 1987. Après ce fléchissement en remarque une augmentation continue. Il importe de souligner que le vieillissement de la population est lié principalement à la baisse de la fécondité et à l'allongement de l'espérance de vie résultant de l'amélioration des conditions, notamment celles de la santé. Un allongement de la vie nécessite une politique adaptée pour une meilleure prise en charge des personnes âgées.

A longue terme, l'évolution de la population 65 ans et plus (voir l'annexe N°06) exercerait une pression lourde sur les systèmes de santé et de retraite, accompagnée de fait, d'une transition épidémiologique qui se traduit par l'apparition plus importante de maladies chroniques et dégénératives dont les soins sont souvent lourds et onéreux.

La pyramide des âges représente la répartition par sexe et âge de la population à un instant donné. Elle est constituée de deux histogrammes, un pour chaque sexe (par convention, les hommes à gauche et les femmes à droite), où les effectifs sont portés horizontalement et les âges verticalement.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Graphique N°09 : Pyramide des âges de la population algérienne résidente des ménages ordinaires et collectifs au R.G.P.H.2008 et en 2014.



Source : Etablie à partir des données du l'annexe N°07.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Les effectifs par sexe et âge dépendent des interactions passées de la fécondité, de la mortalité et des migrations. Mais la forme de la pyramide et les variations de celles-ci avec les années sont avant tout tributaires des variations de la fécondité.¹

Hypothèse : l'âge limite 100 ans (pour la construction de pyramide des âges).

L'illustration graphique (voir le graphe N°09) de la structure par âge et par sexe en 2008 laisse entrevoir une reprise de la natalité au cours notamment des cinq dernières années précédant le recensement. La part des 0-4 ans est évaluée à 10% contre 8.50% pour celle des 5-9 ans. Ce constat est corroboré par les données de l'état civil. Le nombre de naissances vivantes est passé de 649000 en 2003 à 817 000 en 2008².

L'année 2014, été marquée par une augmentation conséquente du volume des naissances vivantes, qui a dépassé pour la première fois le seuil d'un million de naissances. La population résidente totale a connue un accroissement naturel atteignant 840 mille personnes, soit un taux d'accroissement naturel de 2.15%, enregistrant ainsi une augmentation significative par rapport à l'année 2013 où ce dernier s'établissait à 2.07%. Cette évolution est imputée essentiellement à une augmentation relativement importante du volume des naissances vivantes en dépit de l'augmentation du volume des décès. Notons que l'accroissement naturel de la population a presque doublé sur les quinze dernières années passant de 449 000 à 840 000 entre 2000 et 2014³.

Cette augmentation de la natalité est vraisemblablement liée, à l'augmentation de l'effectif des femmes en âge de reproduction qui représente désormais 63.34% de l'effectif total des femmes en 2014. Il s'agit des générations des années du baby boom 1970-1985 qui investissent le marché matrimonial voire

¹ Insee.

² Rétrospective Statistique 1962-2011, publication de l'ONS, 2012.

³ Publication de l'ONS N°690, 2015.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

en pleine période de procréation et aussi. Pour rappel, la proportion des femmes en âge de procréer était de l'ordre de 45.10 % en 1987 et 52.10 % en 1998¹.

Globalement, la répartition de la population par âge nous indique l'importance de la jeunesse dans sa composante : 55.62% ont moins de 30 ans, 36.62% moins de 20 ans et 28.40% ont moins de 15 ans².

En volume, la population résidente est passée de 34 080 030 à 39 114 276 entre 2008 et 2014, soit un accroissement brut de 5 034 246 personnes³. Force est de constater que la transition démographique enclenchée associée à la transition épidémiologique sont à l'origine des modifications structurelles de la pyramide des âges de la population.

Ainsi, entre 2008 et 2014, la population âgée de moins de 5 ans a connu une augmentation de l'ordre de plus d'un million de personnes, celle âgée de 5- 9 ans de près de 739 950, alors que nous assistons à une baisse du volume des 10-14 ans, des 15-19 ans et des 20-24 ans (respectivement de 306 752, 422 895 et 142 892). Par ailleurs, on relève une augmentation plus différenciée auprès des autres groupes d'âges, mais qui atteint un seuil maximal de 818 348 auprès de la catégorie âgée de 30 à 35 ans. Le taux d'accroissement naturel est passé de 1.92% en 2008 à 2.15 en 2014 ce qui explique élargissement de la base de la pyramide d'âge de l'année 2014, et la composante de la population Algérienne demeure jeune.⁴

4-La mortalité infantile:

Le niveau de mortalité infantile est considéré comme un meilleur indicateur du niveau de développement d'une population. Il constitue en effet un

¹ R.G.P.H : 1987,1998.

² Calculer à partir des données du l'annexe N°07.

³ Ibid.

⁴ Ibid.

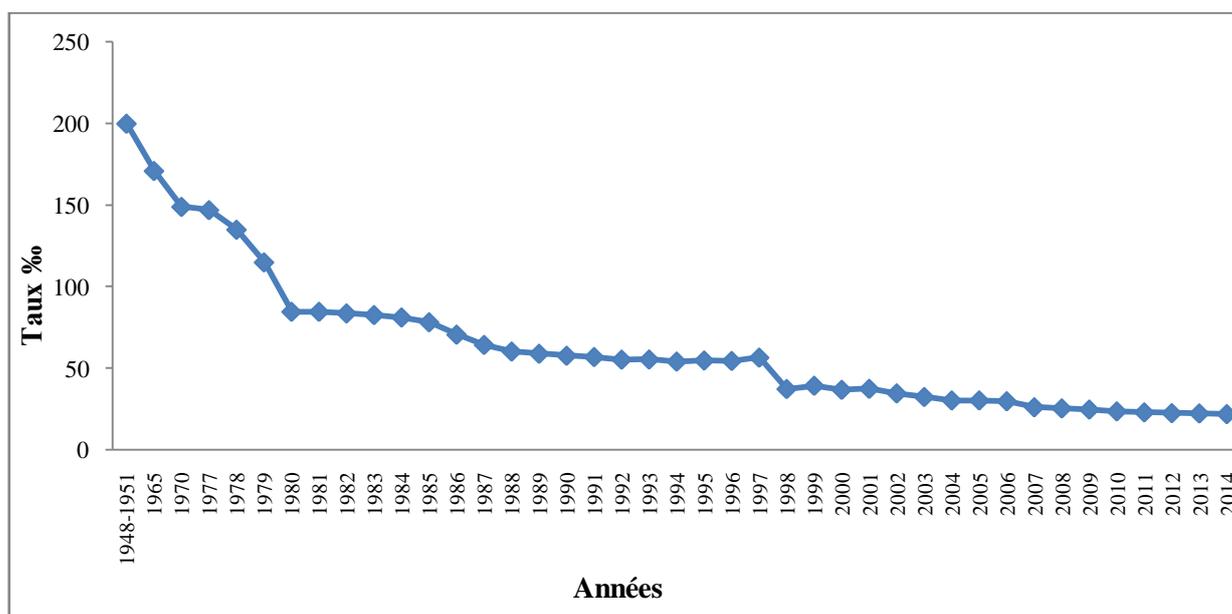
Chapitre II: La situation démographique en Algérie

des paramètres essentiels des composantes de l'indice de développement humain que l'organisation des Nations unies a élaboré annuellement.

Son évolution renseigne sur les efforts consentis dans le domaine de la santé maternelle et infantile et permet de ce fait d'apprécier le degré de réussite ou échec des politiques et programmes mis en œuvre en matière.

L'évolution de la série des taux de mortalité infantile à travers les statistiques révèle une baisse remarquable sur la période allant de 1948 à 2014. Les taux enregistrés durant les deux années extrêmes sont 200‰ et 22‰ respectivement. Un recule de 180 point. Ce taux est, cependant, resté très élevé jusqu'à la fin des années soixante dix ou il a dépassé les 100‰.

Graphique N°10: Evolution du taux de mortalité infantile en Algérie entre 1948-2014.



Source : Etablie à partir des données du l'annexe N°08.

Le taux de mortalité infantile (TMI) continue son recul estimé à 0,4 point entre 2013 et 2014, pour atteindre 22‰ (23.50‰ auprès des garçons et 20.40‰ auprès des filles). Cette baisse peut être considérée assez modeste comparativement au rythme enregistré par le passé. Notons que le taux de

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

mortalité infantile a décru de 35.80 point en 2014 par rapport au niveau enregistré en 1990. En revanche, pour l'année 2014 le volume des décès infantiles a régressé de 38% par rapport au niveau observé en 1990, alors que les naissances vivantes ont connu une hausse de plus de 30%.

L'Algérie accorde une attention particulière au secteur de la santé pour l'amélioration de la condition sanitaire de la population en générale et à la femme et de l'enfant en particulier. Des infrastructures sanitaire et notamment les centres de protection maternelle et infantile ont été installés à travers l'ensemble du territoire national pour les consultations médicales, l'orientation des cas de grossesses difficiles vers les centre de soins spécialisés, la protection sanitaire après l'accouchement de la femme et de l'enfant, la vaccination, et le suivi médical de l'enfant jusqu'à l'âge de six ans.

5-L'espérance de vie :

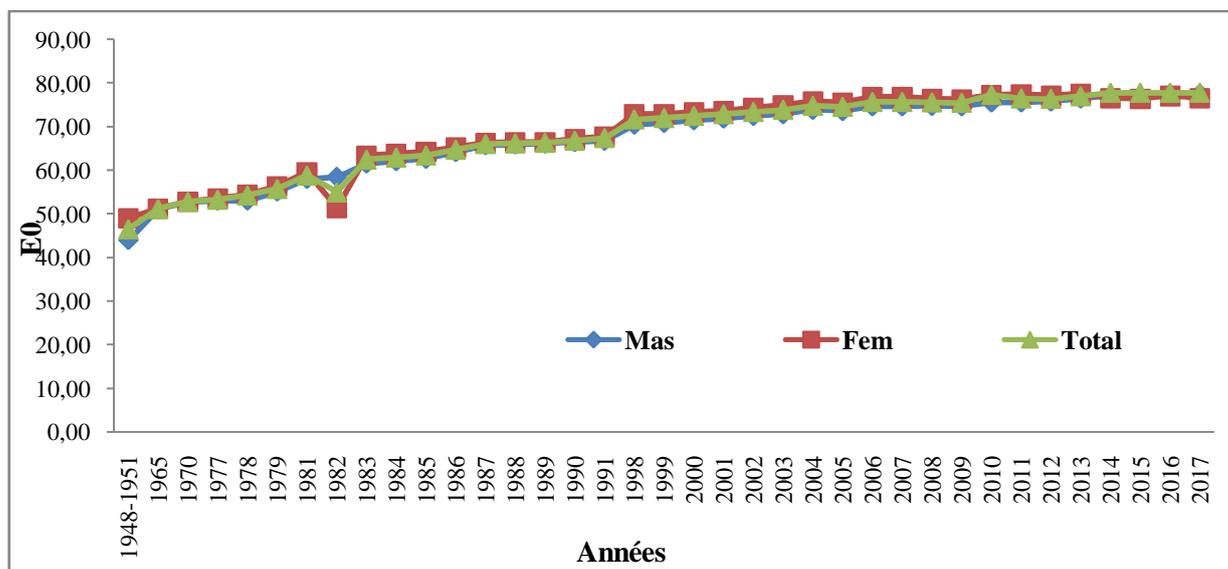
C'est la valeur moyenne de la distribution des décès ou la somme des années vécues par l'ensemble des individus de la génération divisées par l'effectif de cette génération. En d'autre terme, c'est le calcul du temps que peuvent espérer vivre les individus à un âge X ou à la naissance.

Le recul de la mortalité, en particulier la mortalité infantile, enregistré depuis cinquante ans, s'est traduit par un gain considérable en espérance de vie à la naissance puis aux différents âges de la vie. L'espérance de vie à la naissance est aujourd'hui supérieure à 76 ans.

L'espérance de vie à la naissance est passée de 52.79 ans en 1965 à 77.80 ans en 2014 enregistrant une amélioration de 25.01ans. Par sexe, les femmes Algériennes, leur espérance de vie s'allonger de 25.43 ans contre 26.08 ans pour les hommes Algériens.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Graphique N°11 : Evolution de l'espérance de vie à la naissance en Algérie entre 1948-2014.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°09.

L'évolution positive de l'espérance de vie à la naissance est également à inscrire à l'indicatif des progrès de la science et l'amélioration des conditions de vie dont résulte une mortalité remarquablement faible.

6-La fécondité :

Après l'indépendance, l'Algérie s'est inscrite dans le modèle économique socialiste qui rejette toute politique de population et adopte le principe du développement comme meilleur contraceptif.

6-1-Evolution de la politique de la population :

Au cours des années 1970, l'Algérie défendait plutôt la thèse nataliste. On pensait à l'époque que le problème qui se posait n'était pas d'ordre démographique mais économique. Lors de la conférence mondiale sur la population tenue à Bucarest en 1974, l'Algérie déclarait accorder la priorité au développement. Son slogan était «la meilleure pilule c'est le développement». La charte nationale de 1976 affirmait d'ailleurs que «l'Algérie a choisi de régler positivement le problème de la démographie. Au lieu de s'épuiser à essayer de

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

réduire l'ampleur du problème en s'efforçant vainement de diminuer les êtres à entretenir, il s'agit de faire de ces êtres des producteurs au sens plein du terme, au sein d'une population active et efficace et de donner à la société les structures appropriées pour utiliser et valoriser le grand nombre». Tout se passait comme, si l'Algérie, vu les énormes potentialités dont elle dispose, n'était pas pressée pour réduire la fécondité jugée à l'époque satisfaisante. La prise de conscience du gouvernement Algérien s'accroît depuis la fin des années 1970 concernant les dangers d'une croissance démographique rapide qui pèse de plus en plus lourd et constitue un obstacle au développement économique. Le gouvernement s'efforce vainement de trouver un équilibre et finit par afficher dès le début des années 1980 son attitude d'adopter une politique de population permettant d'intervenir sur la fécondité et d'indiquer son adhésion à des objectifs de maîtrise de la croissance démographique. Le discours politique change également dans les forums internationaux qui ont suivi la conférence de Bucarest où l'on peut constater la nette évolution de la position Algérienne. L'Algérie déclarait à la conférence mondiale sur la population tenue à Mexico en 1984 que "le problème démographique constitue la cause principale du sous-développement". Cette position a été déjà annoncée dans le rapport général du plan quinquennal en 1980 affirmant que «l'action de réduction active des taux de natalité est devenue une conduite indispensable pour améliorer l'efficacité dans la construction de notre économie et prétendre répondre de façon satisfaisante et durable aux besoins sociaux de la population». (MPAT, 1980).

Une politique démographique fut donc adoptée dont l'objectif était de ramener le taux d'accroissement démographique de 3% à 2% vers l'an 2000. Tout un programme de planification familiale a été mis en application dans un nombre grandissant de centres de protection maternelle et infantile afin de diminuer le niveau de fécondité jugée ainsi trop élevé. La maîtrise de la

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

croissance démographique est considérée depuis comme un objectif économique national.

Cette politique nationale en matière de population est inspirée en grande partie de programmes initiés et proposés par des organismes internationaux et adaptés ensuite à la réalité nationale. Tout un programme de coopération avec le fond des Nations-Unies pour la population (FNUAP), principal bailleur de fonds, est conçu en 1989 pour appuyer la réalisation du programme national de maîtrise de la croissance démographique (PNMCD). Les objectifs fixés dans ce cadre étant de continuer à mener des actions en vue d'une réduction du taux d'accroissement démographique notamment par l'augmentation de la prévalence contraceptive ainsi que la sensibilisation du public aux dangers de la forte croissance de la population sur l'équilibre de l'individu, de la famille et de la société. Le gouvernement Algérien affiche sa volonté d'encourager les diverses méthodes de contraception et de planification familiale en essayant de doubler le taux d'utilisation des contraceptifs. Le programme de maîtrise de la croissance démographique s'oriente vers le développement des infrastructures d'accueil et de prestations ainsi que l'amélioration des actions d'information, d'éducation et de sensibilisation afin d'inciter plus de couples à adhérer à la planification familiale, en l'absence de toute mesure coercitive et dans le respect total du libre choix.

De ce fait, en 1986, pour la première fois depuis l'indépendance, le taux d'accroissement naturel est passé au-dessous de 3%, ISF L'indice synthétique de fécondité atteignait 5.42 enfant, alors qu'il se situait à près de 8 enfant en 1970.

Le recul de l'âge au premier mariage et la diffusion de la contraception moderne, mais aussi l'impact du développement sur l'amélioration du niveau d'instruction des filles, la participation de plus en plus forte de la femme à l'activité économique et l'urbanisation rapide ont agi sur la fécondité dans le sens baisse. Ces facteurs socio-économiques ont certainement contribué à rendre

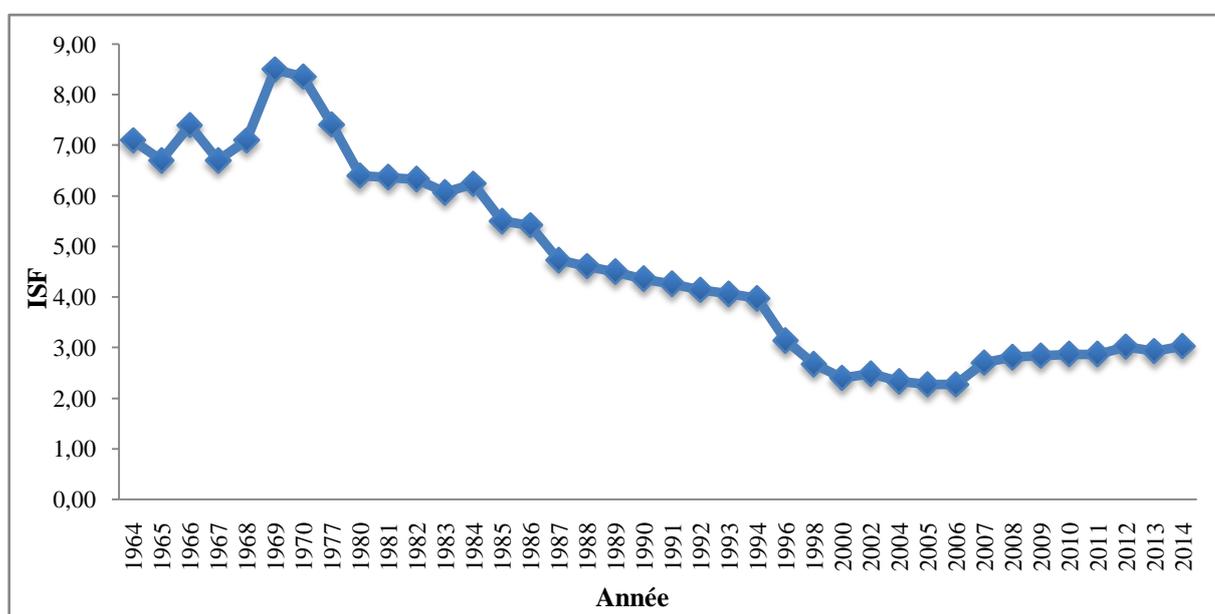
Chapitre II: La situation démographique en Algérie

irréversible la transition démographique. Les difficultés d'accès à l'emploi et au logement ont dû aussi impacter négativement la nuptialité et influencer sur le croît démographique.

6-2-Indice synthétique de fécondité :

L'analyse la natalité peut être approfondie par le recours aux indices relatifs à la fécondité. Parmi ceux ci, l'indice synthétique de fécondité.

Graphique N°12 : Evolution du l'indice synthétique de fécondité de l'Algérie entre 1964-2014.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°11.

Toutes les études et les enquêtes récentes montrent une baisse sensible de la fécondité en Algérie. Le graphe N°12 montre l'évolution de l'indice synthétique de fécondité qui était d'un niveau élevé, de l'ordre de 8,50 enfants en 1970 (rattrapage des naissances ajournées lors de la guerre de l'indépendance) a baissé d'une manière régulière passant à 6,24 enfant en 1985 à 4,5 enfant en 1990 (grâce au PNMCD), après il sera tardive entre 1986-1993. La régression était régulière jusqu'à 2007 pour atteindre 2.7 enfant (le retard de l'âge de mariage à cause de : élévation du niveau d'instruction pour les femmes par

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

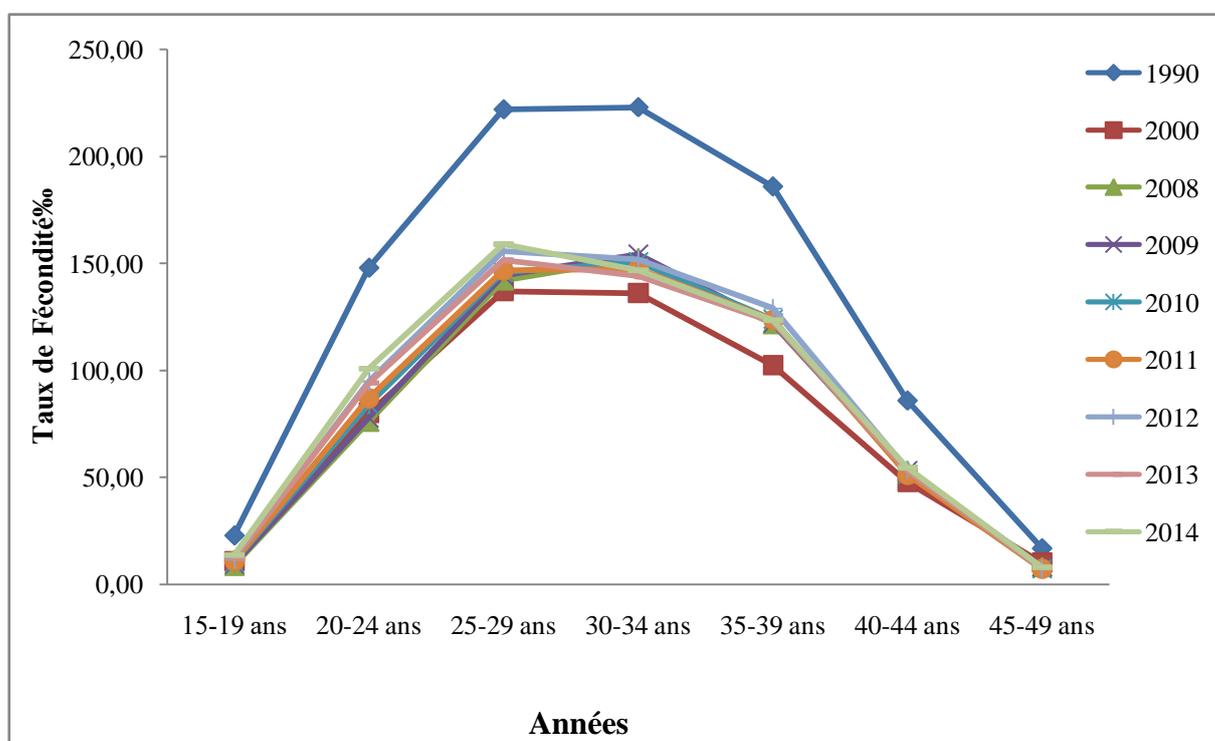
rapport aux années 60 et 70, crise de logement, le chômage. Ce qui prolonge la période de scolarité et les encouragements à entrer dans la vie professionnelle). Après cette dernière, l'ISF augmente d'une année à une autre pour atteindre 3.03 enfant en 2014. l'élévation de cet indice s'est fait grâce à la reprise de mariage (la fin des décennées noir, augmentation des prix de pétrole....).

6-3-Evolution récente du taux de fécondité par âge :

Quelque soit le pays, la courbe des taux de fécondité par âge présente une allure en forme de cloche comme la présentation ci-dessous qui illustre les taux de fécondité selon âge en Algérie aux différentes périodes.

L'examen des taux de fécondités par groupe d'âges (voir le graphe N°13) apportent une précision importante. Au-delà de 30 ans, en effet, les taux de fécondité diminuent très régulièrement avec l'âge. Le niveau des taux de fécondité est remarquable pour le groupe d'âge 30- 34 ans entre 2008 et 2014. L'âge moyen à la maternité est entouré de 31 ans dans cette période.

Graphique N°13 : Evolution du taux de fécondité par âge aux différentes dates.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°10.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Il faut noter qu'à partir de 1964 les statistiques issues de l'état civil permettent de calculer des taux de fécondité par âge et de suivre annuellement (sauf pour quelques années manquantes). Malheureusement, depuis 1991, la série est interrompue, l'ONS ne publiant plus que le nombre annuel total des naissances. Depuis lors, seuls les recensements et enquêtes par sondage fournissent de temps à autre les éléments nécessaires à la mesure de la fécondité générale. Il faut donc jongler avec les données d'état civil, les recensements et les enquêtes démographiques pour retracer l'évolution de la fécondité Algérienne au cours des dernières années.

6-4-Les facteurs de la baisse de la fécondité :

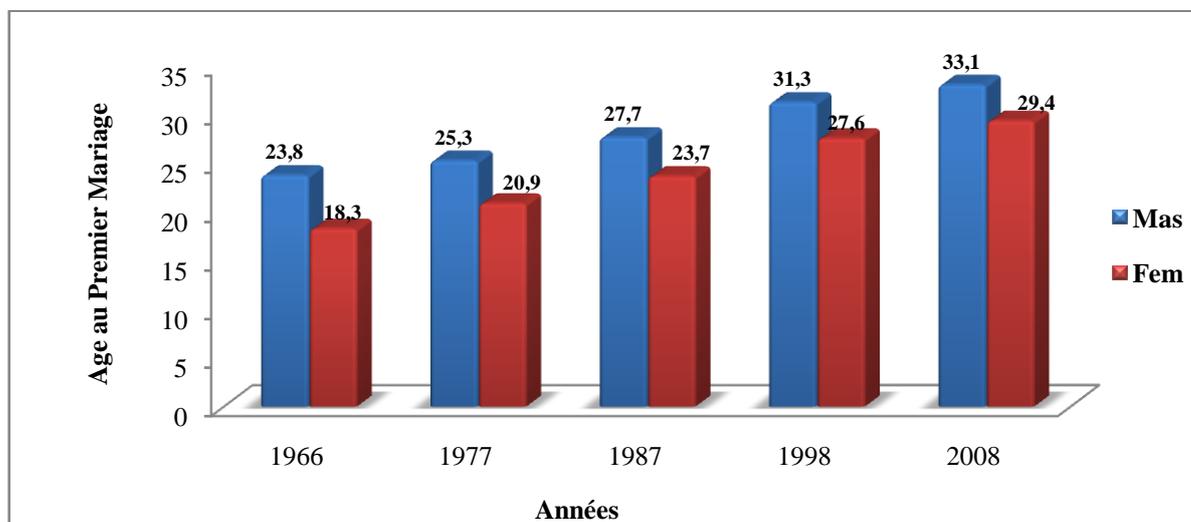
Les facteurs socio-économiques et les valeurs sociales et culturelles (instruction, âge moyen au mariage, urbanisation, baisse de la mortalité, ...) sont des facteurs qui ont eu une grande influence sur l'évolution des niveaux de fécondité des femmes. Ils conditionnent l'accès au marché matrimonial et déterminent le recours des couples aux moyens de planification.

6-4-1-Le recul de l'âge moyen au premier mariage :

L'élévation de l'âge moyen au premier mariage a joué un rôle fondamental dans la baisse de la fécondité en Algérie ainsi que dans les pays voisins. Historiquement, le mariage précoce était dominant. Pour y mettre fin, l'âge légal au mariage des filles est d'abord fixé à 15 ans puis à 18 ans (Code de la famille 1984). L'âge au mariage des femmes est estimé à 27.6 ans lors du recensement de 1998 et à près de 30 ans en 2008 ; il est supérieur au Maroc (26 ans) et proche de la Tunisie (30 ans).

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Graphique N°14 : Evolution du l'âge au premier mariage aux différents recensements.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°12.

Que les hommes se marient à plus de 30 ans en moyenne n'est pas une nouveauté au Maghreb, mais que les femmes se marient de plus en plus tard est un changement radical. Personne n'aurait, au lendemain de l'indépendance, imaginé que l'âge au mariage des Algériennes atteindrait un niveau aussi élevé. En l'espace de quatre décennies, les femmes ont retardé de près de 11 ans l'âge de leur premier mariage et les hommes de plus de 8 ans.

Les derniers recensements indiquent une augmentation considérable de la proportion des célibataires chez les 15 ans et plus en Algérie, une évolution similaire à celle de la Tunisie. Au recensement de 1966, neuf filles sur dix étaient déjà mariées dès l'âge de 25 ans. Au recensement de 1998, soit 32 ans plus tard, c'est le cas de moins d'une fille sur quatre.

Or, le recul de l'âge au premier mariage pèse sur la natalité et la fécondité. Les conditions économiques s'améliorant, le nombre des mariages augmente et conduit à une hausse de la natalité : ainsi, depuis 2000, le nombre des naissances est passé de 589 mille à 978 mille en 2012. Une légère baisse du nombre des

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

naissances est enregistrée en 2013. Sa poursuite dans les prochaines années signifierait que le rattrapage est terminé et une nouvelle phase s'ouvrira, d'autant que la fécondité dans le mariage reste élevée malgré la baisse constatée.

6-4-1-1-Age moyen au premier mariage et niveau d'instruction :

Le niveau d'instruction à travers notamment la poursuite des études dans un premier temps et l'alternative d'accéder au marché du travail dans un second temps particulièrement pour les femmes, joue un rôle important dans le recul de l'âge au mariage.

On peut constater en effet qu'en 2008 l'âge au mariage augmente sensiblement chez les femmes de niveau supérieur. Il passe de 27.7 ans chez les non instruits à 33 chez les femmes de niveau supérieur soit un écart de 3,4 ans contre 2.5 ans pour les hommes.

Cependant, il faut noter que l'écart d'âge au mariage entre les hommes et les femmes atteint son minimum chez les personnes de niveau supérieur.

Tableau N°04: Evolution du l'âge moyen au premier mariage selon le niveau d'instruction et le sexe en 2008.

Niveau d'instruction	Hommes	Femmes	Ecart (H-F) en années
Sans Instruction	31,20	27,70	3,50
Primaire	32,80	28,50	4,30
Moyen	33,00	28,20	4,80
Secondaire	32,80	28,40	4,40
Supérieur	33,70	31,10	2,60

Source : R.G.P.H 2008.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Les données du tableau N°04 montrent très nettement pour les deux sexes et plus particulièrement pour les femmes que plus le niveau d'instruction est élevé, plus on retarde le mariage.

6-4-2-La pratique de contraception :

L'évolution de la fécondité dans le mariage dépend fondamentalement des pratiques de limitation des naissances par la contraception moderne ou traditionnelle. L'utilisation de la contraception a atteint une proportion considérable, soit 61.40% dont 50% en méthode moderne (selon l'enquête MICS3 en 2006) et intéresse désormais de façon égale les couple quelque soit le niveau socioculturel et la strate de résidence. L'écart de plus de 11 point entre le milieu urbain et rural enregistré à la fin des années 80 a été complètement réduit (0.1 point selon ONS en 2008). Il est noter que tous les actes et produits contraceptifs sont dispensés gratuitement (dans les années 80) dans le secteur public et sont remboursés à hauteur de 100% lorsqu'ils sont délivrés par le secteur privé.

Tableau N°05 : Evolution de la pratique contraceptif %.

Méthode	Années								
	*1992	*1995	*2000	*2002	*2006	**2007	**2008	**2009	**2010
Toutes méthodes	50.90	56.90	64.00	57.00	61.40	62.20	63.10	63,90	64.80
Dont méthode modernes	43.00	49.00	50.10	51.80	52.00	52.70	53.40	54.10	54.90

Source : *données des enquêtes nationales.

**Données estimées (tendance 1992-2006).

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Il s'avère ainsi que la pratique de la contraception s'exerce désormais au sein du couple comme un choix reproductif. En outre les facteurs tels que le milieu de résidence, la scolarisation ne sont plus discriminants. Ces faits sont le témoin des progrès incontestés dans le développement humain et l'amélioration du cadre générale de vie de la population.

Nous avons affaire à un modèle de type malthusien dominant, n'excluant pas des pratiques néo-malthusiennes devant la diminution des ressources¹. Confrontée à la diminution de la redistribution sociale faute de rentrées pétrolières, la population reporte ses mariages et par la suite les premières naissances. Les conditions économiques s'améliorant, le nombre de mariages s'accroît, puis celui des naissances. Il s'ensuit évidemment une légère hausse de l'ISF qui sera suivie par une reprise de la baisse sous l'effet d'un usage de plus en plus important de la contraception moderne.

L'Algérie connaîtra alors un modèle néo-malthusien dominant. L'usage de la contraception permettra aux couples de décider du nombre de leurs descendants en fonction des moyens dont ils disposeront pour assurer les meilleures conditions de santé et d'éducation².

¹ Kamel Kateb, Transition démographique en Algérie et marché du travail, confluences méditerranée 2010/2011, N°72, 2011, p.162.

² <http://orientxxi.info/magazine/moins-d-enfants-pour-l-algerie,0557>.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Section N° II : le mouvement spatial et l'urbanisation en Algérie.

1-Le mouvement migratoire interne et l'urbanisation :

L'accroissement urbain peut être expliqué par deux facteurs : *l'accroissement naturel de la population* et de *l'exode rural*. Ce dernier est un phénomène de migration des populations rurales vers les villes. Dans la réalité, cet exode est plus complexe car son appréciation et sa quantification sont difficiles.

Par ailleurs, les agglomérations rurales subissent elles aussi des transformations économiques en matière d'infrastructures de base et de logement, d'emploi, de loisir... et sont reclassées en agglomérations urbaines¹.

Tableau N°06: Evolution de la population Algérienne urbaine et rurale aux différents recensements.

Année	Population urbaine	Population rurale	Population totale	% de la population urbaine
1966	3 778 482	8 243 518	12 022 000	31.43
1977	6 686 785	10 261 215	16 948 000	39.45
1987	11 444 249	11 594 693	23 038 942	49.67
1998	16 966 937	12 133 936	29 100 873	58.30
2008	23 870 000	10 230 000	34 100 000	70.00

Source : journal officiel- Loi n° 10-02 du 16 Rajib 1431 correspondant au 29 juin 2010 portant approbation du Schéma National d'Aménagement du Territoire-p.19.

¹ Une agglomération est définie comme un ensemble de constructions en nombre égal au moins à la centaine telle qu'aucune d'elles ne soit séparée de la plus proche de plus de 200 mètres. Les agglomérations qui s'étendent sur plusieurs communes sont dites Agglomérations Urbaines Intercommunales (AUIIC). Il s'agit en fait, d'une ligne fictive qui entoure l'agglomération et passe à 200 mètres des dernières Constructions agglomérées.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

Ce phénomène de reclassement réfère au transfert des agglomérations de la catégorie rurale à la catégorie urbaine survenant quand l'une d'entre elles finit par satisfaire aux critères de l'urbain, par exemple lorsque sa taille atteint le seuil minimum requis ou implicite quand elle se retrouve incorporée à une agglomération urbaine en expansion.

L'accroissement de la population urbaine peut donc être décomposé en : croissance naturelle, solde migratoire (entrées-sorties), reclassements d'agglomérations rurales en agglomération.

La surpopulation en zones agglomérées est due principalement aux grands mouvements de migration successifs à l'indépendance liés à la réalisation des grands centres industriels qui ont drainé une main-d'œuvre massive de la campagne vers les villes.

La dernière vague de migration de ce type s'est effectuée entre 1977 et 1987 avec le déplacement de plus de un demi-million de personnes. Le taux d'urbanisation est passé durant cette période de 39.45% à 49.67 %, soit une augmentation de 10.20 % en dix ans, alors qu'il n'a enregistré de 1987 à 1998 qu'une hausse de 8.63 %. La majorité des migrants en cette période ont principalement fui l'insécurité des régions rurales. En 2008 la population urbaine enregistre une proportion de 70%.

Depuis quelques années, le mouvement migratoire Algérien, tout en restant fort et majoritairement urbain, tend de plus en plus à se rabattre vers l'intérieur du pays à cause de la saturation des grandes métropoles qui n'offrent plus aucune possibilité de travail ni de logement.

2-Le mouvement migratoire international :

L'Algérie a constitué, tout au long de son histoire, une terre d'accueil et un point d'entrée pour toute une série de flux d'immigration mixtes. Il reste, néanmoins, à signaler que, d'une part, pratiquement l'ensemble des migrants

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

européens - installés en Algérie au cours de la période coloniale - sont rentrés vers leur pays d'origine comme suite à la proclamation de l'indépendance en 1962, de même que, d'autre part, des profils essentiellement qualifiés ou très qualifiés ayant immigrés en Algérie dans le cadre d'accords de coopération technique conclus dans les années 1960 et 1970 avec un certain nombre de pays de l'Europe de l'Est et du monde arabe.

Dans la dynamique de libéralisation de son économie initiée dans les années 2000, l'Algérie vise aujourd'hui à accueillir un nouveau profil d'immigrants. L'Algérie est devenue une destination stratégique pour un nombre croissant d'entreprises et de main d'œuvre étrangère en provenance de la Chine (secteur de la construction) et de l'Inde (industrie de l'acier). Aux termes des statistiques établies sur la base du recensement réalisé au titre de l'année 2008, les étrangers résidant en Algérie représentent s'élevant à hauteur de 95milles individus, soit 0.27% de l'effective de la population totale. Alors que le nombre d'Algériens résidant à l'étranger s'élevait à hauteur de 895251¹ individus selon Les données collectées par les autorités consulaires.

Depuis le printemps arabe, l'Algérie s'est transformée en refuge pour les flux migratoires mixtes venus de Tunisie, de Libye, d'Égypte et de Syrie. De nombreux analystes considèrent ces flux uniquement comme des trajectoires de transit en direction des pays d'Europe. Toutefois, cette observation n'est que partiellement exacte puisqu'un grand nombre de ces migrants s'établit en fait en Algérie. En plus de l'arrivée de ces migrants étrangers, nous avons également constaté le retour en Algérie de migrants Algériens établis depuis longtemps dans ces pays en crise. Ces migrants de retour fuyant l'insécurité dans leur nouveau pays d'accueil ont parfois perdu tous les liens sociaux qu'ils avaient construits en Algérie. D'autres migrants algériens sont considérés comme

¹ ANNA DI BARTOLOMEO, THIBAUT JAULIN Et DELPHINE PERRIN, profil migratoire, cas de l'Algérie, CARIM, 2010.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

«coincés sur place» dans certains de ces pays, indifféremment du caractère régulier ou irrégulier de leur statut migratoire.

Historiquement, l'Algérie a toujours été connue comme une terre d'accueil pour les réfugiés. Après chaque crise provoquée par une catastrophe naturelle dans le désert du Sahara, des Africains subsahariens se sont régulièrement installés dans le sud de l'Algérie. Depuis 1975, le pays accueille des réfugiés sahraouis sur son territoire tandis qu'au fil des années, il a été la destination de mouvements de réfugiés fuyant les crises qui sévissaient en Côte d'Ivoire, en République démocratique du Congo et, plus récemment, au Mali. On dénombre au minimum 260 milles étrangers établis en Algérie (0.70% de sa population en 2012), dont plus de 75% sont des réfugiés, des demandeurs d'asile et d'autres personnes déplacées, y compris des migrants sans statut¹. Par exemple, dans le seul département de Tamanrasset, dans le sud du pays, on dénombre environ quarante nationalités différentes.

Dans ce nouveau contexte, les migrants sont exposés à des conditions sociales difficiles. Après avoir précédemment adopté des réglementations strictes en matière de migration, l'Algérie a récemment fait preuve d'une plus grande souplesse afin de répondre aux besoins essentiels des personnes déplacées par les crises politiques d'Afrique du Nord. Toutefois, le territoire Algérien est en train de se transformer en forteresse. En dépit de la flexibilité des règles d'admission des populations étrangères, 2 766 personnes ont été expulsées du pays par les forces de sécurité des frontières en 2012. Après avoir fermé la frontière qui sépare le pays du Maroc en 1994, l'Algérie s'est récemment trouvée obligée de fortifier sa frontière avec la Lybie en décembre 2012, le Mali en janvier 2013 et la Tunisie en août 2013, sous l'effet de

¹ <https://esa.un.org/unmigration/migrantstocks2013.htm?msdo> .

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

l'ampleur croissante du trafic transfrontalier et du crime transnational alimentés par la crise qui secoue cette sous-région¹.

Il faut noter que les instruments internationaux couvrent seulement partiellement ces mouvements et, bien que les autorités Algériennes aient certainement des possibilités de protéger les personnes concernées, aucun accord (bilatéral ou multilatéral) n'est en vigueur pour les y encourager.

Conclusion :

Nombreux sont les problèmes d'ordre démo-économique dans les rapports entre une croissance démographique de la population et un développement socio-économique car tous les pays en voie de développement ont accusé une certaine préoccupation concernant les changements démographiques et le développement économique et social.

L'un des problèmes majeur qui se pose à la démographie économique est les changements démographiques au niveau de la structure de population et ses effets sur le marché du travail et par conséquent sur le développement économique. Ainsi le problème de l'urbanisation et la migration vers les villes car la population Algérienne s'est caractérisée par une mutation structurelle passant d'une population rurale à une population urbaine. Cette transformation va avoir des impacts importants sur le marché du travail.

L'Algérie, connaît l'arrivée sur les marchés du travail et matrimonial des générations dont les effectifs sont les plus nombreux. La reprise de la natalité ces dernières années s'explique par le doublement du nombre de mariages de la génération du baby-boom, dont l'effectif est passé de 163 000 en 2000 à 325485 en 2007. Les mariages, ont connu une évolution de 3%, ce qui représente quelques 341 milles nouvelles unions en 2009. L'ONS fait état aussi d'un nombre important de femmes qui ont atteint l'âge de procréer. Les

¹ http://www.mdn.dz/site_cgn/index.php#undefined.

Chapitre II: La situation démographique en Algérie

mutations en cours dans les structures familiales, la nucléarisation rapide des ménages, la population active et la situation de l'emploi.

Chapitre III

Analyse du marcher du travail et de l'emploi en Algérie

- Introduction
- Caractéristiques générales de la population active.
- la population occupée en Algérie
- Le Chômage en Algérie
- Conclusion

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Introduction :

Signe de la prospérité d'une région, la vitalité du marché du travail, de l'emploi et de la cohésion sociale est primordiale pour offrir à chaque citoyen des chances raisonnables de ne pas connaître le phénomène d'exclusion qui frappe de plus en plus des personnes. Si l'économie et les entreprises se doivent d'être compétitives, il ne faut pas négliger leurs principales richesses que sont leurs salariés ainsi que toutes les personnes actives ou susceptibles d'entrer sur le marché du travail et donc investir plus massivement dans le capital humain.

La population qui ne cesse d'augmenter implique de sérieuses répercussions sur les possibilités d'emploi. S'il arrive que la croissance démographique rapide s'accompagne normalement d'un accroissement proportionnel de la population active, cela signifie que le rythme de création d'emplois doit correspondre au rythme de multiplication de la population active.

Une évaluation précise et fiable du niveau de l'emploi et du chômage exige la prise en charge de l'ensemble des aspects liés au phénomène de l'activité économique.

Dans ce chapitre, nous verrons les principales caractéristiques du marché du travail en Algérie, population active, population occupées, et population en chômage.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Section N°I : Caractéristiques générales de la population active.

1-Tendances récentes de l'accroissement de la population active en Algérie :

Les relations étroites et multiples entre démographie et activité (main d'œuvre) ne sont plus à démontrer: une population qui, dans son passé proche, a connu une croissance démographique très importante doit, inévitablement, faire face après 15 ou 20 ans à une arrivée en masse de personnes en âge de travailler¹.

La population Algérienne a augmenté avec un taux d'accroissement démographique record après son indépendance. L'arrivée des générations baby-boom a commencé à se faire sentir au milieu des années 80. Le rythme avec lequel a progressé la population active a été extrêmement élevé: celle-ci est passée de 2,56 millions en 1966 à 5,34 millions en 1987², soit à un taux d'accroissement annuel moyen de 11.16 %. Même si ce rythme a baissé à 2,5 %³ entre 1998 et 2008, l'accroissement en chiffres absolus demeure toujours important. La population active du moment⁴ en sens de BIT était estimée 10.81 millions en 2010, elle atteint 11.45 millions en 2014, soit un accroissement annuel moyen de 181 800 actifs⁵ chaque année, c'est à dire autant de nouveaux emplois à créer.

¹ HAMZA CHERIF ALI, population et emploi en Algérie : tendances récentes et perspectives.

² 1966,1987 : LHAOCINE AOURAGH, l'économie Algérienne à l'épreuve de la démographie, CEPED, N°11, Paris. 1996, p.125.

³ 1998 : organisation internationale du travail bureau de l'OIT, marche du travail et emploi en Algérie, Octobre 2003, Alger, p.19.

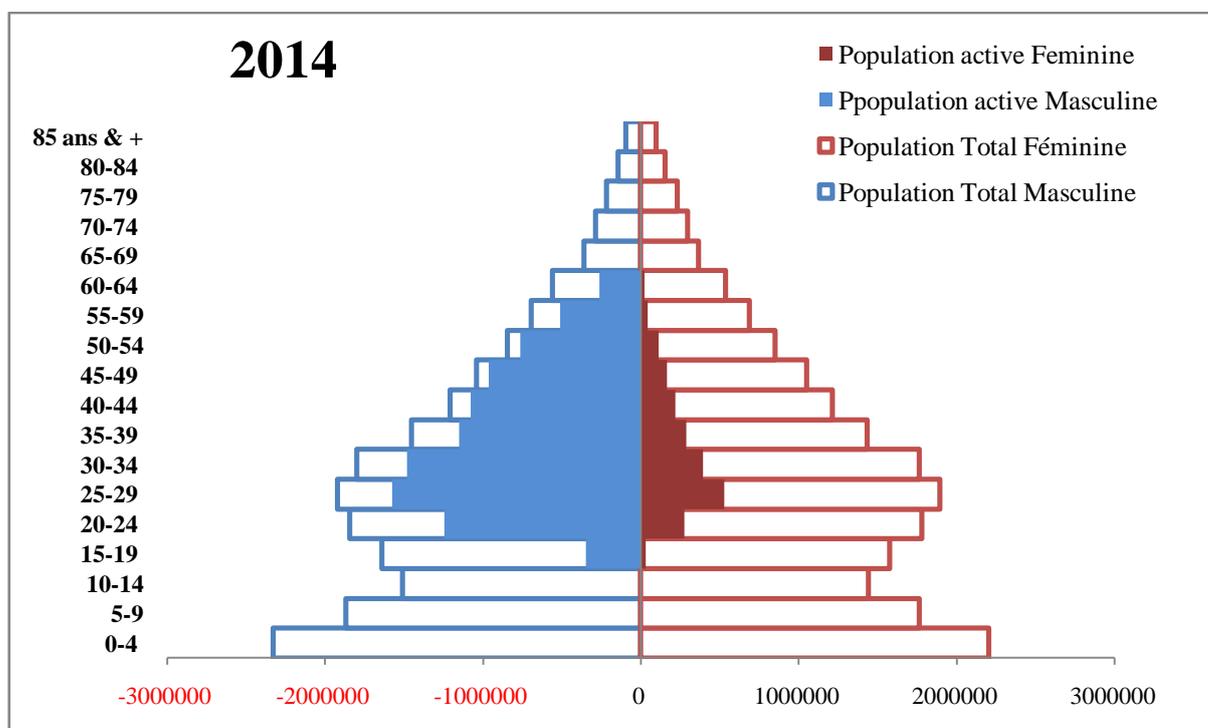
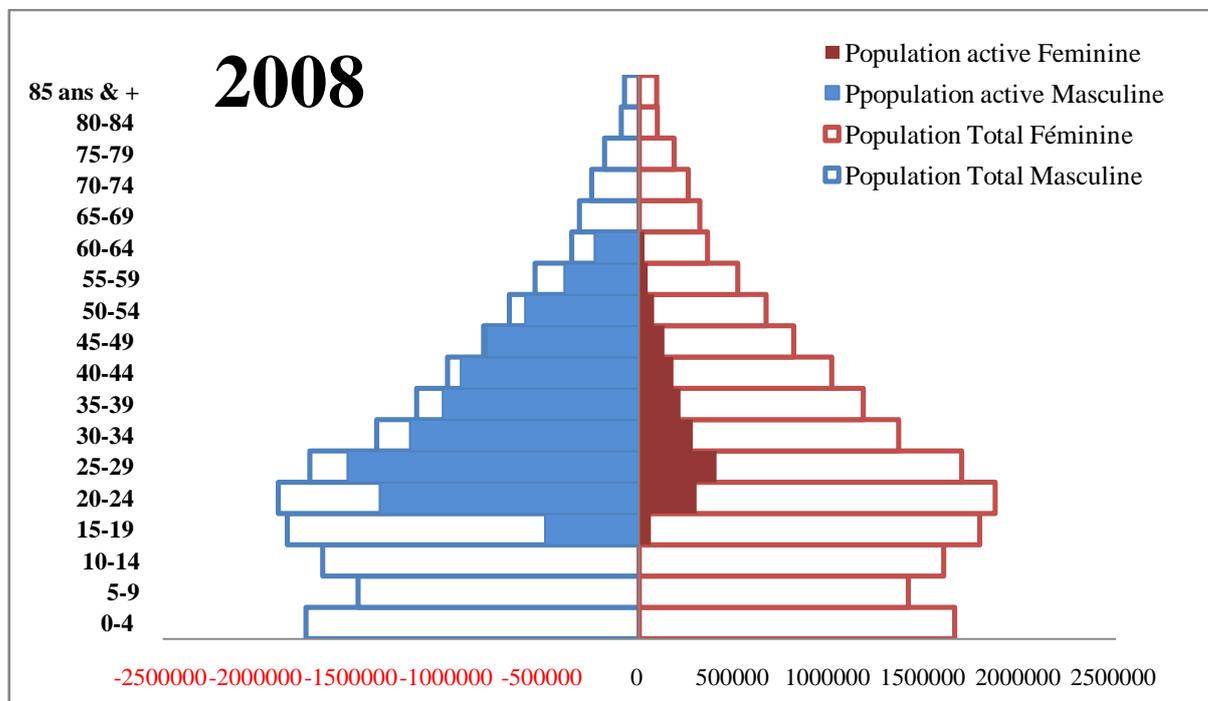
2008 : collections statistiques, N°146, p.18.

⁴ La population active du moment= la population occupée+la population en chômage.

⁵ Calcul personnelle a partir des données du l'annexe N°14.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°15: Pyramides des âges de la population Algérienne résidente des ménages ordinaires et collectifs et la population active en 2008 et en 2014.



Source : établie à partir des données de l'annexe N°07 et N°13.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

L'augmentation des ressources humaines, déterminant essentiel de la croissance potentielle, peut également constituer une source de pauvreté par la pression sur le chômage qu'elle engendre lorsque la croissance effective est loin de son niveau potentiel.

La part de la population active du moment dans la population total est faible (voir le graphique N°15), elle présente 44.46% en 2014 contre 45.49% en 2008. Ce pourcentage s'explique par la faiblesse de l'activité féminine (elle est passée de 15.38 % en 2008 à 16.27% en 2014) d'une part, et par l'extrême jeunesse de la population Algérienne induit par une natalité élevée.

2-Evolution du taux d'activité :

Le taux d'activité économique ou le taux de participation à la force de travail de la population âgée de 15 ans et plus est un indice qui donne un aperçu sur la situation du marché du travail. Il se calcule en rapportant la population active du moment et la population potentiellement (âgée de 15 et plus), exprimé en pourcentage¹.

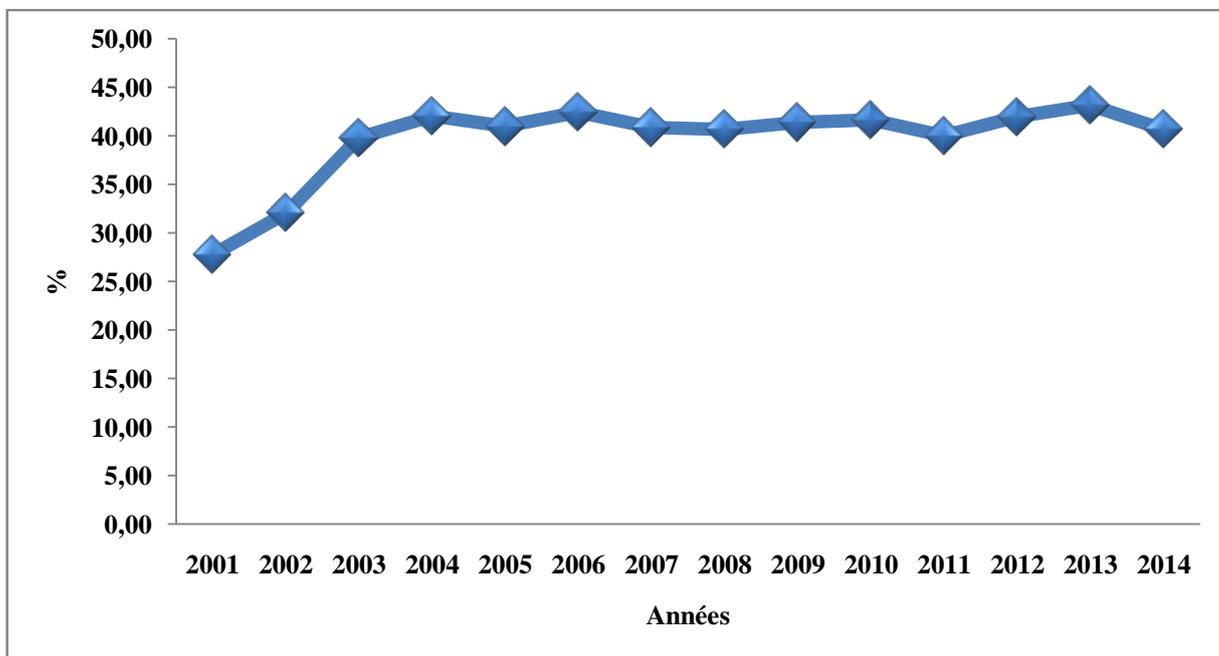
La population Algérienne était estimée à 39.5 millions d'habitants en 2014. Une explosion de la natalité a été enregistrée ces dernières années. Celle-ci s'explique par la soudaine augmentation du nombre de mariage et une diminution de la mortalité (voir le chapitre N°II). Les études portant sur la transition démographique en Algérie n'avaient pas tenu compte de cette possibilité.

Le taux de natalité a augmenté de 1.30 % entre 2011 et 2012. Nous avons dépassé pour la première fois le seuil d'un million de naissances en 2014. Si cette tendance se poursuit, elle risque d'exercer une forte pression sur le marché du travail à l'avenir.

¹ Méthode du calcul selon ONS.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°16: Evolution du taux brut d'activité entre 2001 et 2014 en Algérie.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°15.

De la naissance à l'entrée dans la vie active puis au départ à la retraite, il s'agit d'un mouvement linéaire non réversible, donc prévisible : le nombre de naissance de 2014 détermine de façon très précise le nombre d'entrées sur le marché du travail entre 2032 et 2042 et permet de faire des prévisions relativement fiables sur les départs en retraite des années 2074 et 2079 sous réserve des évolutions de la science de l'économie et de l'environnement ; ce mouvement naturel de la démographie peut être modifié mais non inversé par l'évolution du solde migratoire.

Après l'indépendance le taux d'activité a connu une croissance importante. Ce taux a été multiplié par deux en 48 ans (entre 1966 et 2014), il a passé de 21.20% en 1966 à 41.50% en 2014. Cette amélioration de la situation est due à la croissance économique qu'a connue l'Algérie et la stabilité politique et économique et par d'autres plusieurs facteurs sociaux-économiques tels que

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

l'amélioration de la situation sanitaire, la baisse remarquable de la mortalité générale et surtout la mortalité infantile.

D'après le graphique N°16 en remarque des fluctuations du taux d'activité entre 40% et 42% dans la période intercensitaire 2004-2014. Il été estimé à 41.70 % en 2010 et 40 % en 2011 pour une main-d'œuvre potentielle de près de 27 millions d'individus. Le faible taux d'activité d'une population est un énorme fardeau pour la main-d'œuvre active.

On observe que de 2001 à 2014, le taux d'activité a perdu 12.95 points. L'explication réside dans le fait que d'abord et suite à la baisse de natalité qu'a connue le pays durant 30 ans avant 2000 , la part des moins de 15 ans a été très importante tandis que la population en âge de travailler a diminué. Par ailleurs la réduction des taux d'activité des jeunes, notamment du fait de la prolongation de la scolarisation, a considérablement contribué dans la baisse du nombre d'actifs par rapport à la population en âge d'activité.

2-1- Evolution du taux d'activité par âge et par sexe:

L'activité économique dépend largement de l'âge et du sexe. Le taux d'activité par âge est l'un des indicateurs les plus révélateurs des tendances réelles de l'activité car l'effet de la structure par âge, qui influe directement sur le taux d'activité globale, est ici éliminé.

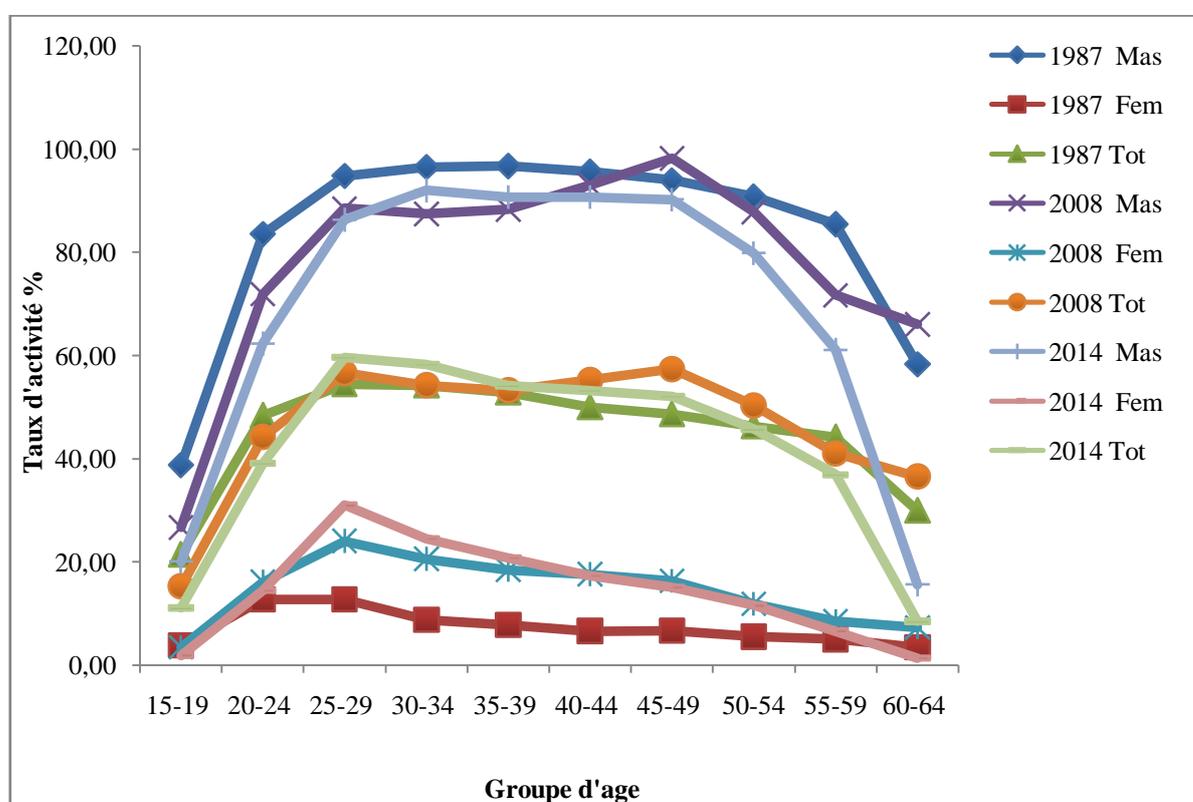
Le taux d'activité par âge et par sexe, dépendent d'un certain nombre des facteurs socio-économiques et culturels parmi lesquels, en peut citer les possibilités de travail, la structure de l'économie, l'organisation de la production, les moyens d'enseignement, le niveau de d'instruction, la

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

concentration urbaine et l'attitude de la société à l'égard de la participation à l'activité économique, s'agissant des femmes notamment¹.

Le graphique N°17 montre que le taux d'activité croît avec l'âge (jusqu'à l'âge de 45 ans), avant de décroître progressivement. Cette tendance est observée particulièrement pour les hommes.

Graphique N°17: Evolution du taux d'activité par sexe et par âge en 1987-2008-2014.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°17.

Lorsque en compare l'évolution des taux d'activité par âge entre les trois périodes, on constate un net recul de l'âge d'entrée en activité. En effet, pour les 15-19 ans, le taux d'activité passe de 21.47% en 1987 à 15.27% en 2008 et à

¹ AOURAGH LHAOCINE, l'économie algérienne a l'épreuve de la démographie, CEPED, N°11, Paris, 1996, p.130.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

11.10% en 2014. Le prolongement de la scolarité a contribué au recul de l'âge d'entrée en activité.

Pour les tranches d'âges compris entre 25ans et 50 ans, le taux d'activité dépasse 48% pour les trois périodes. On relève pour ces tranches d'âges une baisse du taux entre 1987 et 2008, qui confirment la baisse de la participation globale des hommes à l'activité. Ce taux enregistre cependant une hausse légère pour la période 2008-2014. Les politiques d'emplois adoptées depuis 2001 et surtout celle de 2010 et 2014 ont beaucoup contribué à cette augmentation.

Pour les plus de 65 ans, une augmentation du taux d'activité entre 1987 et 2008 de 6.55 points puis une régression remarquable entre 2008 et 2014.

Pour le sexe masculin, et quelle que soit la période, la courbe des taux d'activité présente la forme U renversé, faible en deçà de 20 ans, il connaît ensuite un accroissement assez régulier. Le taux d'activité des hommes âgés de 25 ans à 50 ans dépasse les 90%, il amorce une baisse sensible pour les plus de 50 ans.

Pour le sexe féminin la courbe présente une allure très différente, allure qui a plus varié sensiblement au cours des années. Alors que les taux d'activité masculins sont constamment croissants des tranches d'âges jeunes jusqu'à la tranche de pleine activité qui se situe à 35-39 ans, il ya au contraire décroissance de taux d'activité féminins qui sont nettement plus élevés aux tranches âges jeunes qu'à adulte. Ainsi, les tranches de plus forte activité pour les femmes se situent entre 20 et 29 ans, probablement, pour les nouvelles générations diplômées avant d'être mariées (le nombre d'enfants et les tâches domestiques excluent une proportion importante de la population féminine de l'activité).

En 2014, le taux d'activité est de 20.10% chez les jeunes hommes âgés de 15 à 19 ans et seulement de 1.90% seulement chez les femmes du même âge. Il

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

est fort possible que la déperdition scolaire, qui touche plus particulièrement les garçons, couplée avec la faible absorption de la formation professionnelle, puissent expliquer en grande partie cet écart.

Avant l'âge de 20 ans, les taux d'activité sont encore bas du fait de la fréquentation scolaire. Pour l'année 2014, c'est à partir de 20 ans que la majorité de la population se retrouve sur le marché du travail : à 25 ans le taux d'activité de l'ensemble de la population est de l'ordre de 59.60% ; 86.30% pour les hommes et 31% pour les femmes. Chez les femmes, le plus fort taux d'activité est observé dans la tranche d'âge 25 à 29 ans. A partir de 30 ans, la légère baisse du taux d'activité observée est probablement due au mariage : une partie des femmes actives cesse de l'être une fois mariée.

L'accès des femmes au monde du travail et leur participation à l'activité professionnelle demeurent toujours faibles par rapport aux hommes. En 2014 La proportion des actifs est de 66.20% pour les hommes âgés de 15 ans et plus alors qu'elle n'est que de 14.90% pour les femmes de la même tranche d'âge.

2-2- Evolution du taux d'activité par sexe entre 2001 et 2014 :

Les données de l'ONS sur les 13 années d'étude (2001-2014) font ressortir d'importantes disparités selon le sexe, le milieu de résidence et niveau d'instruction, ces facteurs conditionnent le comportement de la population vis-à-vis du marché du travail.

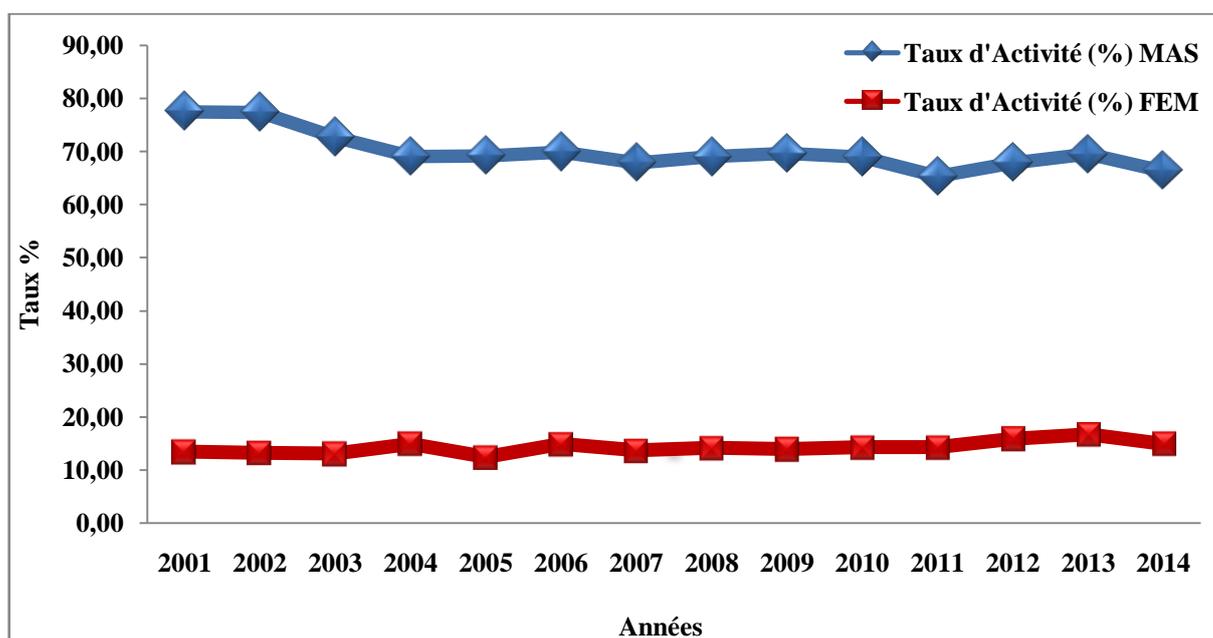
Lorsqu'on observe le graphique N°18 la première chose à dire : Le taux d'activité masculine est toujours supérieur à celui du sexe féminin car l'activité était toujours une nécessité pour les hommes.

Le taux d'activité ou proportion des actifs sur l'ensemble de la population en âge d'activité (15 ans et plus) est évalué à 69.20% pour les hommes et 12,14 % pour les femmes en 2005 contre 66.20% pour les hommes et 14,90 % pour les

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

femmes en 2014. L'écart se réduit toutefois à mesure que le niveau d'instruction s'élève : 71.70% pour les femmes diplômées de l'enseignement supérieur et 85.90% pour les hommes de même niveau (pour l'année 2014). Il y a lieu de noter que le taux de participation économique de la femme en Algérie figure parmi les plus faibles de la région¹.

Graphique N°18: Evolution du taux brut d'activité par sexe entre 2001 et 2014.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°15.

L'évolution de taux d'activité masculine varie en générale entre 65.30% et 77.51%. Le taux d'activité féminine est caractérisée par une augmentation tardive en globale sauf pour quelques années ou il rencontre des chutes assez faible.

Les femmes, en effet, se présentent de plus en plus sur le marché du travail, brisant les pesanteurs sociologiques ayant caractérisé leur comportement d'activité dans le passé. Cette augmentation durant la dernière décennie peut

¹ Musette M. S, Au-delà de la structure insider-outsider du marché du travail, Algérie, document d'information, 2011.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

s'expliquer principalement par la cherté de vie, la dynamique du secteur informel drainant davantage de femmes sur le marché du travail et permettant au travail à domicile d'augmenter sensiblement, l'élévation du niveau d'éducatons qui a œuvré au recul de l'âge moyen au premier mariage et pesé dans la modification de la valeur attachée au travail chez les jeunes filles dont l'insertion dans le monde du travail semble moins difficile que pour les femmes mariées.

La participation féminine est le signe d'une plus grande insertion des femmes dans l'activité sociale et le monde du travail par rapport aux années 70 et 80, elle constitue un autre défi pour l'Algérie, car elle annonce une augmentation de la population active qui pourra accentuer les pressions sur le marché du travail.

Malgré la formidable amélioration de la situation des femmes au regard du marché du travail, plusieurs défis importants demeurent. L'emploi féminin reste concentré dans certains métiers et secteurs, les différences entre hommes et femmes restent substantielles. Dans une très large mesure, ces différences sont liées à la présence d'enfants dans la famille (les enfants affectent sensiblement le comportement des femmes vis-à-vis de l'emploi).

3-Le rapport de dépendance :

La relation de dépendance en fonction de l'âge est le rapport entre des personnes se trouvant dans l'incapacité de participer dans le processus de production des biens et des services, en raison de leur jeunesse (population de moins de 15 ans) ou de leur vieillesse (population âgée de 65 ans et plus) et celles qui sont en mesure de les prendre en charge (15-64 ans).

En 2001, il y avait en Algérie près de 94.53 personnes à charge ou dépendants pour 100 personnes en âge de travailler. Après une période de 13 ans Ce rapport a connu une diminution de 42.72 point.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

La dépendance pour cause de jeunesse est estimée à 43.12 pour 100 personnes en âge de travailler en 2014, ce taux a connu une nette régression depuis l'indépendance sachant qu'il était autour de 107% en 1966¹ ce qui décèle l'importance des personnes dépendantes pour cause de jeunesse.

Tableau N°07: Le rapport de dépendance % de 2001 à 2014.

Année	<15ans	> 64 ans	Le rapport de dépendance économique
2001	53,33	7,85	57,94
2002	50,09	7,62	57,71
2003	47,78	7,77	55,55
2004	45,68	7,81	53,49
2005	43,85	7,88	51,72
2006	42,77	7,93	50,70
2007	42,81	7,94	50,75
2008	42,13	8,18	50,31
2009	42,35	8,01	50,36
2010	44,64	8,73	53,37
2011	41,43	8,22	49,65
2012	41,82	7,46	49,27
2013	42,37	8,47	50,85
2014	43,12	8,69	51,81

Source : calculer à partir des données du l'annexe N°16.

Cet indicateur traduit, du même coup, la baisse de la fécondité en Algérie. Par contre, on y dénombre 8.69 personnes à charge pour cause de vieillesse pour

¹ Calcul personnelle.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

100 individus économiquement actifs en 2014 contre 41.19 pour 100 personnes en 2001.

4- Contribution de l'accroissement de la population et les taux d'activité dans l'évolution de la population active :

En terme démographique, l'augmentation du volume de la population active est mesurée par la contribution de l'accroissement démographique et la variation des taux d'activité de cette tranche de population par la méthode de standardisation qui permet d'isoler l'effet de la démographie sur l'évolution de la population active d'une part et la variation des taux d'activité d'autre part, donc la méthode de standardisation est utilisée pour apprécier la tendance de l'évolution de la population active et savoir quels facteurs expliquent l'augmentation ou bien la diminution de cette catégorie de population, soit par l'accroissement de la population totale, soit par les variations des taux d'activité.

La méthode de standardisation est basée sur les procédures suivantes :

Contribution de l'accroissement de la population

$$= (\text{Pop}_{t+n} - \text{Pop}_{t0}) * \text{tx}_{t0} / (\text{Pop act}_{t+n} - \text{Pop act}_{t0})$$

Contribution des variations des taux d'activité

$$= \text{Pop}_{t+n} * (\text{tx}_{t+n} - \text{tx}_{t0}) / (\text{Pop act}_{t+n} - \text{Pop act}_{t0})$$

Où:

Pop_{t+n} : est la population en temps t+n.

Pop_{t0} : est la population en temps t0.

tx_{t0} : le taux d'activité (par âge ou total) de l'année t0.

tx_{t+n} : le taux d'activité de l'année t+n.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Pop act $t+n$: la population active de l'année $t+n$.

Pop act t_0 : la population active de l'année t_0 .

Tableau N°08: Contribution (en%) des variations des taux d'activité et de l'accroissement de la population totale dans l'évolution de la population active.

Période		1977-1987	1987-2008	1977-2008
incidence de l'accroissement de la population	Masculin	60.27	59.98	68.66
	Féminin	34.02	19.01	11.87
	Total	60.11	51.37	56.54
variation du taux d'activité	Masculin	39.73	40.02	31.34
	Féminin	65.98	80.99	88.13
	Total	39.89	48.63	43.46

Source : calculer à partir des données du l'annexe N°16 et N°17.

De 1977 à 1987 l'accroissement de la population explique à lui seul 60.11% de l'augmentation totale de la population active. Cette contribution n'a pas été identique pour les deux sexes. Pour les femmes le facteur qui a joué le plus grand rôle dans l'augmentation de la population active féminine est le changement des comportements à l'égard de l'activité: celui-ci a contribué pour 34.02% dans l'évolution de la population active féminine contre 60.27% pour le sexe masculin.

La période de 1987-2008 démontre que la population totale a contribué pour 51.37 % dans l'élévation de la population active, 59.98% pour le sexe masculin et 19.01 % pour le sexe féminin, l'accroissement de la population active féminine à cette période est dû essentiellement aux facteurs socio-économiques et culturels qui y contribuent par 40.02 %.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Pour la période 2008-2013, L'effet démographique à contribué pour 56.54% dans la hausse de l'effectif de la population active, Selon les sexes, ce facteur est de 11.87% pour les femmes contre 68.66% pour les hommes. L'augmentation des la population active féminine est due principalement aux changements des comportements féminins vis-à-vis de l'activité par une contribution de 88.13 % dans la population active féminine et seulement 31.34% pour le sexe masculin.

5-Durée de vie active (V.A.B) et vie inactive brute:

Le nombre brut d'années de vie active est la somme des produits des taux d'activité par âge correspondants. La durée de vie active brute représente le nombre moyen des années d'activité d'une génération hypothétique de l'homme, nombre calculé en postulant que tous atteindront le terme de la vie normale et qu'ils auront, à chaque âge, les taux d'activité spécifiques observés dans une population à un moment donné¹.

$$V.A.B = \sum_A^n a * tx, x + a$$

$$V.I.B = T - V.A.B$$

V.I.B : vie inactive brute

T (x, x+a) : Taux d'activité par groupes d'âge.

a : l'intervalle de groupes d'âges.

T : période totale de l'activité.

Pour la population masculine, on obtient ainsi une moyenne brute de 34.44 ans de vie active en 2014, et pour la population féminine de seulement 7.24 ans, par

¹ AOURAGH LHAOCINE, Op.cit.p.136.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

rapport à un potentiel maximal de 50 ans si l'on suppose que tous les individus sont actifs de 15 à 65 ans.

Tableau N°09 : la durée vie active brute selon l'âge et le sexe.

Groupe d'âge	1987			2008			2014		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
15-19	41,71	3,67	22,53	38,96	7,22	23,20	34,44	7,24	20,93
20-24	41,02	3,48	21,46	37,62	7,05	22,44	33,44	7,14	20,38
25-29	36,85	2,84	19,04	34,03	6,24	20,23	30,32	6,42	18,42
30-34	30,86	2,20	16,31	29,61	5,04	17,40	26,01	4,87	15,44
35-39	26,03	1,76	13,61	25,24	4,01	14,69	21,41	3,64	12,53
40-44	21,20	1,37	10,96	20,83	3,08	12,03	16,87	2,60	9,82
45-49	16,42	1,04	8,46	16,18	2,20	9,27	12,34	1,74	7,16
50-54	11,72	0,7	6,03	11,27	1,39	6,40	7,83	0,98	4,56
55-59	7,18	0,43	3,71	6,88	0,79	3,88	3,84	0,40	2,27
60-64	2,91	0,17	1,50	3,30	0,36	1,83	0,78	0,07	0,43

Source : calculer à partir des données du l'annexe N°07 et N°13¹.

Les données du tableau N°09, montre que la durée de vie active brute diminue au fur et a mesure avec l'âge. La comparaison entre les années indique qu'ils ont la même allure notant que le nombre brut d'années de vie active de l'âge 15 ans jusqu'à 65ans, de la population masculine, a baissé de 2.75 ans entre 1987 et 2008 (période de 20ans) et il a presque doublé entre 2008 et 2014 ou il enregistre 4.52 ans (période de 6 ans).

Cette réduction de l'activité, qui concerne notamment les groupe d'âge jeunes et plus de 60 ans, s'explique par une élévation de l'âge d'entrée en activité du fait

¹ Pour un exposé complet des méthodes d'élaboration de la table de vie active, voir : PHILIPPE BOURCIER DE CARBON, Source Et analyse des données démographique, application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, troisième partie, IIB- l'activité économique, 1976, p.102.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

de la prolongation de la scolarité et l'obligation du service national qui retardent, aussi par l'abaissement de l'âge de retraite (pour les plus de 60 ans).

Le nombre brut d'années consacrées à la vie active de la population féminine a progressé d'une période à une autre. Entre 1987 et 2008 ce nombre s'est accru de 3.55 ans et seulement 0.02 ans entre 2008 et 2014.

Cette évolution de l'activité dépend de très nombreux facteurs d'ordre économique et social dus au développement économique.

6-Table de vie active, espérance de vie active et de vie inactive:

La table de vie active ou l'espérance de vie active permet d'évaluer l'interférence de la mortalité sur la main-d'œuvre par le calcul du nombre moyen d'années de vie active vécues par les survivants à un âge x , noté e_{ax} , en tenant compte de la mortalité. Les principes qui distinguent les calculs des «nombres bruts d'années de vie active» (V.A.B.) des calculs des «espérances de vie active» (E.V.A), C'est également dénommées «nombres moyens d'années de vie active» ou «vie active nette», sont semblables à ceux qui distinguent les calculs de descendance "brutes" et "nettes" des femmes. Et les évaluations des taux "bruts" et "nets" de reproduction

Pour établir une table de vie active, il faut disposer de deux éléments :

- ✓ La série des taux d'activité par sexe,
- ✓ Une table de mortalité. Il s'agira le plus souvent de table abrégée en groupes d'âges quinquennaux.

En raison de son faible volume et surtout de ses caractéristiques particulières (structure par âge), la population active féminine ne se prête pas à une telle analyse. la table de vie active repose en effet sur une Hypothèses généralement non vérifiées lorsqu'il s'agit des femmes.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Pour calculer l'espérance de vie active, inactive et le nombre moyen d'années actives vécues par les survivants actifs, on procède par le calcul suivant :

1. Les survivants actifs en âge x exact l_{ax} en multipliant les survivants en âge exact x (l_x) par les taux d'activité en âge exact.

Ces taux sont obtenus à partir des taux d'activité quinquennal (${}_5t_x$) par une méthode d'interpolation. D'habitude -et c'est le cas dans l'exemple choisi- on utilise une interpolation linéaire :

$$t_x = 1/2 ({}_5t_{x-5} + {}_5t_x)$$

2. Les survivants en âge révolu ($x, x+4$) de la population stationnaire ${}_nL_{ax}$ en multipliant ${}_nL_x$ par les taux d'activité en âge révolus.
3. Le cumul des effectifs ${}_5L_x$ à partir de l'âge x ou le nombre total des années restant à vivre par l'ensemble des survivants à l'âge x exact T_x .
4. Le cumul des effectifs ${}_5L_{ax}$ à partir de l'âge x ou le nombre total des années restant à vivre par l'ensemble des survivants à l'âge x exact T_{ax} .
5. Espérance de vie, c'est la durée de vie que peuvent prévoir vivre les individus à un âge x ou à la naissance e_x .

$$e_x = T_x / L_x$$

6. Espérance de vie active ou le nombre d'années de vie active à l'âge x par le rapport suivant :

$$e_x = T_{ax} / L_x$$

7. Espérance de vie inactive ou nombre d'années de vie inactive à l'âge x par la liaison suivante :

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

$$e_{ix} = e_x - e_{ax}$$

8. Espérance de vie active des actifs de l'âge x :

$$ea_{ax} = T_{ax} / L_{ax}$$

Le calcul est plus compliqué pour cette dernière, car il faut tenir en compte à la fois des jeunes entrant dans la population active, de la possibilité de sorties et de rentrées individuelles répétées au cours de l'existence et aussi des rapports éventuels entre l'âge d'entrée dans la vie active et l'âge de cessation d'activité économique.

Pour aplanir cet obstacle, on peut dans ce calcul remplacer les taux d'activité des âges d'entrée en activité par des "taux fictifs" constants et correspondant au taux maximal arrondi. On reprend alors les calculs, c'est-à-dire que l'on recalcule le nombre des survivants actifs à chaque âge, la population stationnaire active puis ses effectifs cumulés, et l'on en tire enfin les valeurs corrigées de ea_{ax} pour les âges «d'entrée en activité»¹.

Les valeurs calculées pour ea_{ax} représentent bien les nombres moyens d'années d'activité dont disposent les actifs d'âge sous réserve des deux autres conditions suivantes :

- a) Toutes les personnes qui entrent en activité le font avant l'âge où le taux d'activité t_x est maximum. et aucun survivant ne quitte la main-d'œuvre avant cet âge.
- b) Les âges auxquels les individus quittent la vie active ne dépendent pas des âges auxquels ils y sont entrés.

¹ Pour un exposé complet des méthodes d'élaboration de la table de vie active, voir : PHILIPPE BOURCIER DE CARBON, source et analyse des données démographique, application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, troisième partie, IIB- l'activité économique, 1976, p.111-112.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

9. Les décès des actifs : On pose l'hypothèse que les personnes actifs ont la même probabilité de décéder que les inactifs par les quotients tirés de la table de mortalité.
10. Les taux d'entrée et de sortie de la vie active : Pour avoir les taux d'entrée dans la vie active et les taux de sortie de la vie active, il suffit de faire le cumul descendant des taux d'activité exact.

Disposant à la fois de la série des taux d'activité par âge, et les probabilités de survies (tirés du tables abrégées de 1987-2008-2014), nous avons élaboré, pour le sexe masculin, la table de vie active pour l'année 1987 ,2008 et 2014 (voir les tableaux N° 1-2-3 dans l'annexe N°14).

La table de vie permet de mesurer de deux façons différentes la durée moyenne de la vie active (voir la colonne N°11 et N°13 ; dans les tableaux N° : 1, 2 ,3 ; dans l'annexe N°14). La première colonne donne l'espérance de vie active nette pour une génération fictive d'hommes prise à la naissance ou à un certain âge, tenant compte alors de nombre d'années qu'il leur reste à vivre. Dans notre cas, en 2014, chaque individu de sexe masculin ayant une espérance de vie à la naissance 76.60 ans pourra consacrer 32.27 ans à la vie active et 44.33 ans à la vie inactive. Pour chaque individu atteignant 20 ans les chiffres correspondants sont 59.23 ans pour l'espérance de vie, dont 32.42 ans pour la vie active et 26.81ans pour la vie inactive. L'augmentation de la durée de vie consacrée à l'activité entre les deux âges s'explique par que les âges jeunes sont inactifs, à cause de l'éducation (l'éducation en Algérie est obligatoire à partir de l'âge de 6 ans).

La réduction de la durée moyenne de la vie active qui est produite par les décès survenus pendant la période de l'âge actif, est estimée en comparant l'espérance de vie active avec le nombre brut d'années de vie active ou bien on faisant la différence entre ces deux indicateurs. Celle-ci nous donne le nombre

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

d'années de vie active perdues à cause de la mortalité. En 2014, la perte de vie active est estimée de 2.17 ans à la naissance et de 1.12 ans à l'âge de 15 ans, alors qu'elle était évaluée à 6.45ans et 5.78 ans à la naissance et à 2.87ans, 5.85 ans à l'âge de 15 ans respectivement pour les années 1987 et 2008.

Tableau N°10: L'espérance de vie active et perte de vie active due à la mortalité.

Indicateurs	Années		
	1987	2008	2014
e^0	65,75	74,76	76,60
$e^{0 \text{ act}} (1)$	35,26	33,18	32,27
$e^{0 \text{ inact}}$	34,49	41,58	44,33
$e^{15 \text{ act}} (2)$	38,84	33,11	33,32
$e^{20 \text{ act/surv. act}}$	39,30	32,37	55,44
V.A.B (3)	41,71	38,96	34,44
(3) - (1)	6,45	5,78	2,17
(3) - (2)	2,87	5,85	1,12

Source : voir les tableaux N° : 1-2-3 dans l'annexe N°14.

La régression des années actives perdues à cause de la mortalité, confirme le développement au niveau de la santé par la baisse de la mortalité infantile et juvénile, par conséquent l'espérance de vie à la naissance, a progressé, passant de 66.75 ans en 1987 à 76.60 ans 2014, soit un gain de 9.85 ans.

Entre 1987 et 2014, l'évolution de l'espérance de vie active se traduit par un écart négatif de 2.99 ans. Par contre, pour l'espérance de vie inactive, on constate une augmentation assez importante, de 34.49 ans à 44.33 ans, ce qui est lié probablement à la prolongation de scolarité et l'amélioration de l'espérance de vie qui a produit une population en âge de retraite.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

On observe des variations, lorsqu'il s'agit de l'espérance de vie active par survivant actif à 20 ans, ce dernier perd 6.93 ans entre 1987- 2008 et une augmentation remarquable de 23.07 ans entre 2008- 2014.

7- La relation entre le taux d'activité féminine et l'indice synthétique de fécondité :

Dans le modèle traditionnel où l'homme est soutien de famille, les responsabilités étaient clairement définies : les hommes assuraient le revenu de la famille et les femmes s'occupaient de la maison et des enfants. L'emploi des femmes était incompatible avec le fait d'élever des enfants, mais tant que les parents ont accepté cette répartition de responsabilités selon le sexe, les taux de fécondité sont restés stable et élevés. Cependant, les aspirations des femmes ont évolué, comme le voit par exemple dans le changement de leurs comportements vis-à-vis des études et le marché du travail, et les taux de fécondité ont commencé à décliner.

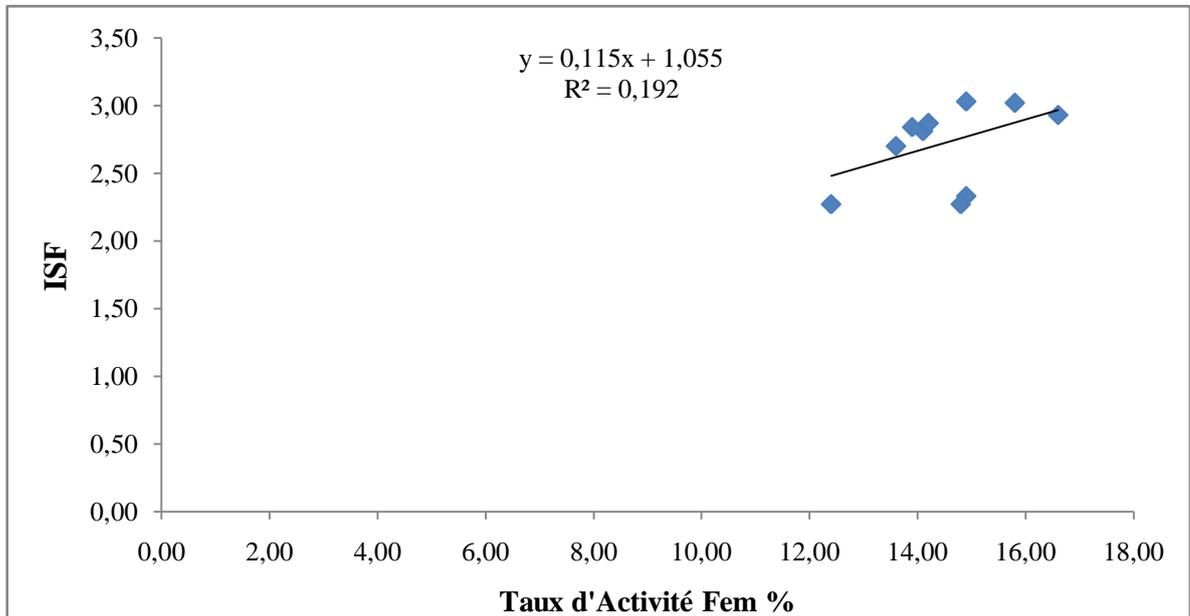
Pour étudier la relation entre ces deux variables, le taux d'activité féminin qui reflète la situation économique et ISF qui est un indicateur démographique, on va tracer le nuage de points, d'ajuster la droite de régression, de calculer le coefficient de corrélation et enfin, d'interpréter le coefficient de corrélation.

D'après le graphique N°19, nous soupçonnons l'existence d'une relation entre le taux d'activité féminin et ISF.

Pour savoir plus sur le degré de corrélation, nous allons essayer de calculer le coefficient de corrélation en déterminant ses composants ; l'écart type (s'obtient par la racine carrée de la variance) et la covariance de X (taux d'activité féminin) et Y (ISF).

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°19: Relation entre le taux d'activité féminine et l'indice synthétique de fécondité en Algérie entre 2004-2014.



Source: établie à partir des données de l'annexe N°11 et N°15.

Note :

- Le coefficient de corrélation r indique l'existence d'une relation linéaire entre les variables X et Y . par ailleurs, il peut exister une relation non linéaire entre ces deux variables, il s'agit, alors d'un nuage de point suggérant d'un ajustement curviligne. En effet, ce coefficient ne sert qu'à attirer l'attention sur la possibilité d'une relation entre les variables.
- La valeur R^2 représente le pourcentage de variation totale de y s'expliquant par la liaison de Y par rapport à X . il s'agit du coefficient de détermination.

La relation entre le taux d'activité féminin et ISF peut être exprimée à l'aide d'une équation mathématique : $Y = a + bx$

Par l'application numérique des valeurs des variables concernées dans les formules de la corrélation, on obtiendra comme valeur pour :

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

La moyenne :

$$\bar{X} = \frac{\sum Xi}{N} = 14.49$$

$$\bar{Y} = \frac{\sum Yi}{N} = 2.72$$

$$cov(xy) = \frac{\sum xy}{N} - \bar{x} \bar{y} = 0.13$$

L'écart type :

$S(x)$: représente l'écart type de variable x .

$S(y)$: représente l'écart type de variable y .

$$S(x) = \sqrt{V(x)} = \sqrt{\frac{\sum xi^2}{N} - \bar{X}^2} = 1.13$$

$$S(y) = \sqrt{V(y)} = \sqrt{\frac{\sum yi^2}{N} - \bar{y}^2} = 0.08$$

Nous obtenons alors pour les valeurs a et b de la droite $y = a + bx$, les valeurs suivants :

$$b = \frac{cov(xy)}{V(x)} = 0.11$$

$$a = \bar{y} - b\bar{x} = 1.06$$

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

D'où : $Y = 1.06 + 0.11x$

En remplaçant ces valeurs dans la formule de r , on obtiendra :

$$r = \frac{cov(xy)}{S(x)S(y)}$$

$$r = 0.50 > 0.44 > 0.80$$

Cela indique une corrélation positive moyenne entre le taux d'activité féminin et ISF ; lorsque ce dernier augmente le premier augmente, et la même chose dans le cas contraire. Cette corrélation, signifie aussi que les fluctuations de l'ISF s'expliquent partiellement par les variations du taux d'activité féminin.

La relation entre l'emploi féminin et les taux de fécondité est complexe. Au niveau individuel, plusieurs études ont formulé l'hypothèse de l'existence d'une relation inverse entre les taux de fécondité et les taux d'activité féminin, hypothèse corroborée par certaines données empirique. Cependant, la relation observée entre les deux variables diffère d'un pays à l'autre. D'après plusieurs auteurs, il est possible que le signe de la corrélation multi-pays entre les taux d'emploi(ou les taux d'activités) féminin et l'indice synthétique de fécondité (ISF) se soit récemment inversé (AHN.N, P.MIRA, ANOTE, 2002). D'autre sont d'avis que la relation reste négative mais que le degré d'incompatibilité entre l'exercice d'un emploi rémunéré et le fait d'avoir des enfants a diminué (ENGELHARDT. H, T.KOGEL, A.PRSKAWETZ, 2001). Conséquence de cette évolution, les femmes sont beaucoup plus nombreuses, aujourd'hui, à être confrontées à la difficulté de concilier vie professionnelle et vie de famille.

Le $R^2 = 0.192 \rightarrow$ cela signifie que 19.22% de la fluctuation totale du taux d'activité féminin se trouve expliquée par le lien entre ce dernier ISF.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Une fécondité faible, veut dire plus de temps libre pour les femmes, par conséquent leur insertion dans la vie active devient plus facile. Selon les statistiques disponibles, cette relation ne se vérifie pas dans le contexte Algérien.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Section N° II : La population occupée en Algérie

1-Evolution de la population occupée :

La population active Algérienne a connue un accroissement très important passant de 2.5 millions en 1966 à 11.45 millions en 2014. Parallèlement ; la population occupée a connu la même tendance passant de 1 569 625 en 1966 à 9 178 000 en 2008 et à 1 239 000 en 2014, soit une augmentation de plus que 9 millions de personnes correspondant à un accroissement annuel moyen de 3.40%¹ dans un intervalle de 48ans.

Tableau N°11: la répartition de la population occupée âgée de 15-64 ans par sexe aux différents recensements.

Années	Hommes		Femmes	
	Effectifs	Taux	Effectifs	Taux
		d'accroissement annuel moyen%		d'accroissement annuel moyen%
1966	1494647	3.17	74978	5.28
1977	2107719	5.83	131996	11.98
1987	3714745	3.54	409176	6.14
2008	7745000	-	1428000	-

Source : RGPH : 1966-1977-1987-2008.

¹ Calcul personnelle à partir de cette formule : Taux de croissance annuel moyens
Pt : population à la première date.
Pt+a : population à la dernière date
n : nombre d'années entre t et t+a

$$r = \sqrt[n]{\frac{Pt+a}{Pt}} - 1$$

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Le volume de l'occupation de la population active âgée de 15-64 ans a connu une amélioration aussi bien pour les hommes que pour les femmes, mais elle est plus importante pour le sexe masculin car le travail est une nécessité sociale importante pour les hommes.

L'ampleur de l'accroissement de la population occupée se trouve dans la période (1977-1987) qui est de 5.83 % pour le sexe masculin et 11.98 % pour le sexe féminin. Cela est dû à plusieurs facteurs d'ordre socio-économiques, culturels et politiques qui ont caractérisé cette période. L'amélioration de la situation économique avant la crise de 1986 a permis le renforcement de l'emploi par l'élaboration du plans de développement. Après cette année, le taux d'accroissement de la population occupée a connue une diminution jusqu'à 2008 par rapport à la période antérieure et pour les deux sexes, soit 3.54 % pour les hommes et 6.14 % pour les femmes. Cette régression est en partie due à la crise qu'elle subie en 1986 et le nouveau système économique libéral imposé par le fond monétaire international et la banque mondiale vue la dette extérieure qui a conduit à la fermeture de la majorité des entreprises publiques.

2-Le taux d'occupation et le taux d'emploi:

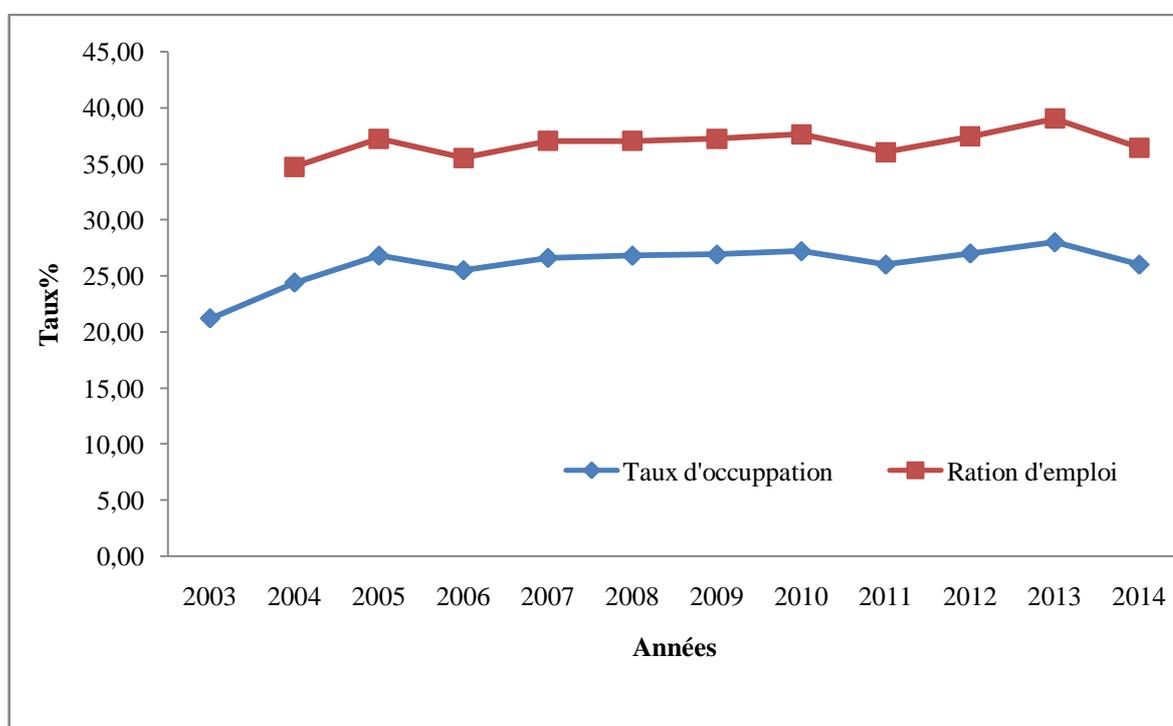
D'une manière globale, on peut dire que le taux d'occupation a connu une progression important passant de 21.20% en 2003 à 28% en 2013 soit un gain de 7 point durant cette période. Plusieurs aspects en jouer sur cette augmentation, parmi eux :

- L'amélioration relative du climat d'investissement après la crise de sécurité des années 90 (la décennie noire) et les mesures de relance pour soutenir les investissements.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

- Intensification des mesures relatives à un soutien pour l'emploi, en particulier soutenir l'emploi des jeunes (création de petites et micro-entreprises... Il sera détaillé dans le quatrième chapitre: section 1).
- L'adoption de la relance économique par l'Etat depuis 2001, qui a été appliqué sous forme des programmes de développement, ceci a conduit à la relance des investissements publics et la création d'emplois.

Graphique N°20 :L'évolution de taux d'occupations et le ratio d'emploi entre 2003-2014.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°22.

Le taux d'emploi (ou ratio emploi population), défini comme étant le rapport de la population occupée à la population âgée de 15 ans et plus est passé de 34.70% à 39% au niveau national entre 2003-2013. Il a enregistré un pourcentage de 60.10% chez les hommes et 12.30% chez les femmes en 2014.

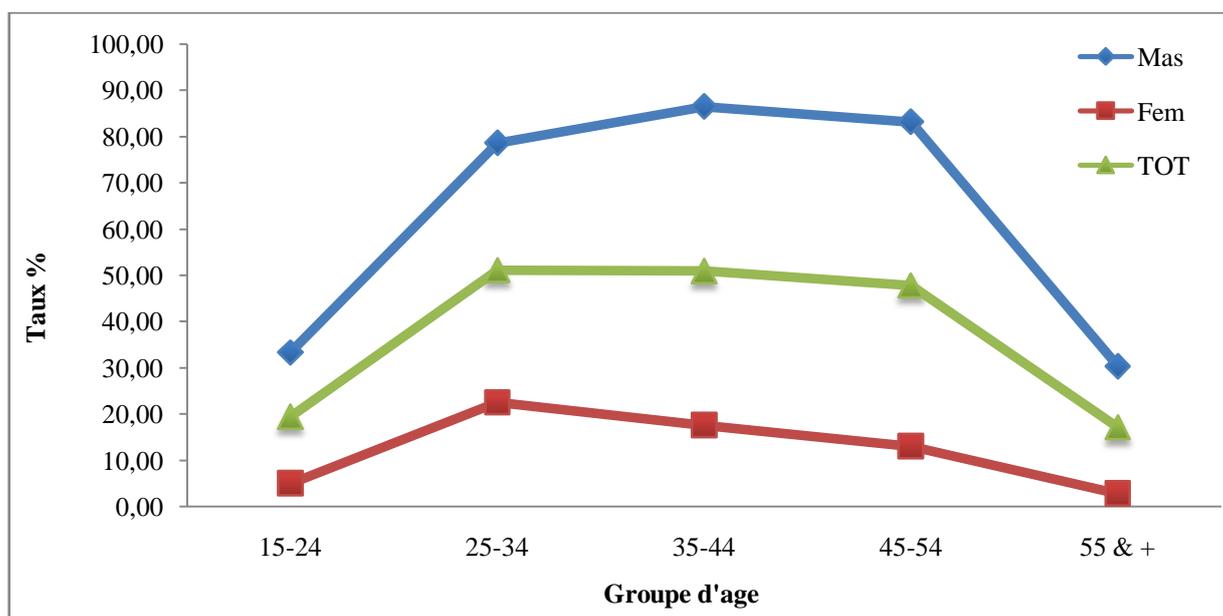
Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

2-1-Taux d'emploi par grand groupe d'âge et par sexe :

Le taux d'emploi est négligeable auprès des jeunes femmes âgées de 15-24 ans, mais atteint son niveau maximal auprès de la tranche d'âge 25-34 ans soit 22.50%, puis régresse sensiblement avec l'âge pour atteindre un niveau relativement très faible auprès de l'âge de retrait de la vie active (55 ans et plus) soit 2.80%.

Chez les hommes, le taux d'emploi a atteint son niveau maximal auprès des (35-44) ans soit 86.50 %, le taux décroît légèrement auprès des (45-54) ans, mais chute sensiblement auprès des 55 ans et plus pour atteindre 30.30 %.

Graphique N°21 : L'évolution de taux d'emploi par grand groupe d'âge et par sexe en 2014.



Source : établie à partir des données du tableau N°01 dans l'annexe N°21.

En outre, le taux d'emploi, qui mesure la capacité de l'économie à absorber l'offre en main-d'œuvre, reste très faible en ce sens, qu'en 2014, un peu plus du tiers de la population âgée de 15 ans et plus (36.40%) est occupée et à peine la moitié (51.10%) chez les 25-34 ans. A souligner que ce constat

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

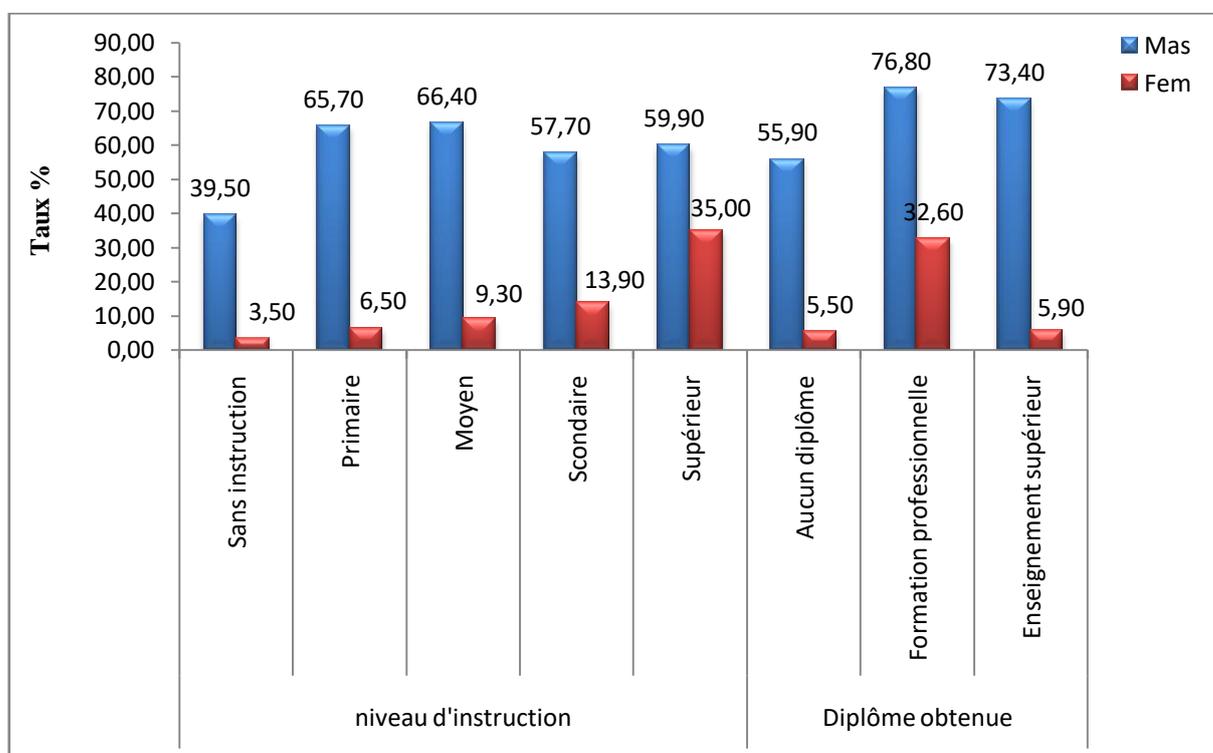
demeure fortement impacté par le très faible niveau de participation économique des femmes en particulier : 22.50% contre 78.60% des hommes.

2-2-Taux d'emploi selon le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme:

La relation entre l'emploi et le niveau d'instruction est un lien significatif car l'instruction est une base essentielle pour entrer au marché du travail.

Cet indicateur connaît d'importantes disparités selon le niveau d'instruction et l'obtention ou non d'un diplôme, ces disparités sont nettement plus visibles auprès des femmes, alors que le taux d'emploi ne forme que 5.50 % chez les femmes sans diplôme, il atteint 32.60 % auprès des diplômées des instituts et des écoles de la formation professionnelle et 50.90 % chez les diplômées de l'université.

Graphique N° 22: Le taux d'emploi selon le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme en 2014.



Source : établie à partir des données tableau N°02 dans l'annexe N°21.

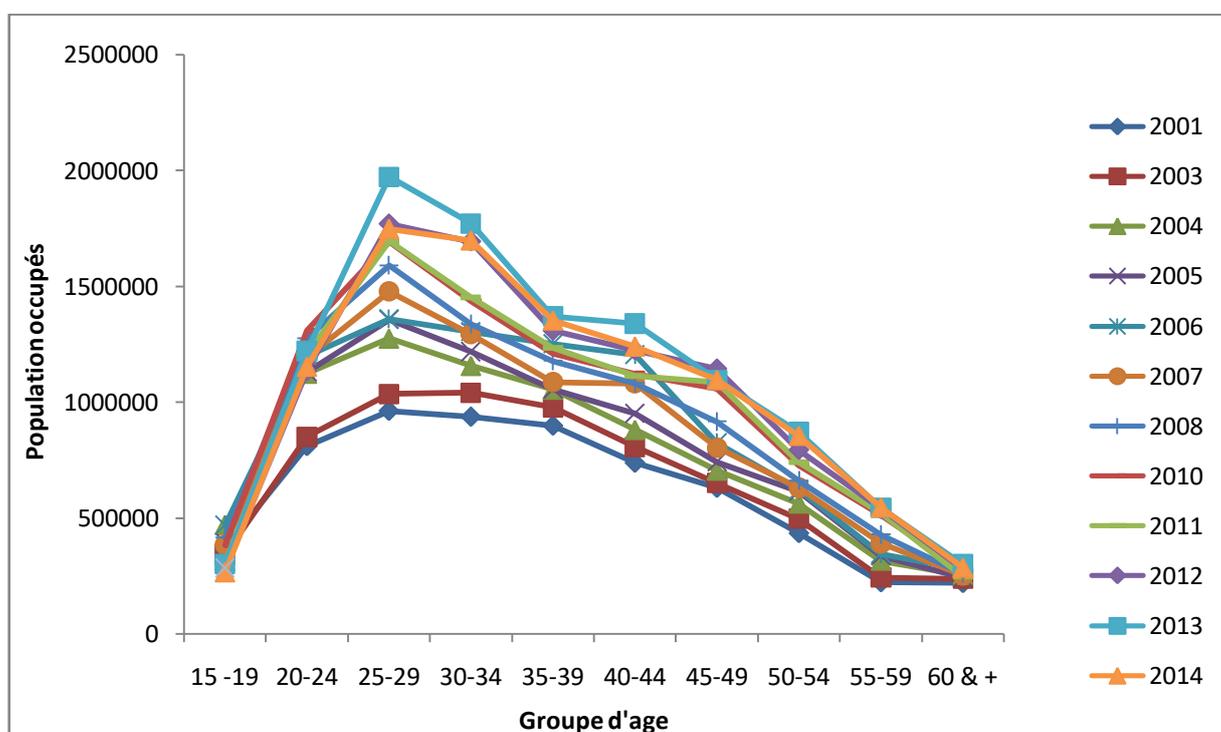
Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Chez les hommes, le diplôme constitue également un élément discriminant par rapport au marché du travail, mais on assiste plutôt à une dichotomie entre les sans diplômes et les diplômés (universitaires ou non).

3- La population occupée par groupe d'âge et par sexe:

Sur l'ensemble de la période d'observation le taux d'occupation par âge a connu des mutations remarquables.

Graphique N°23 : L'évolution de la population occupée par grand groupe d'âge entre 2001 et 2014.



Source : établie à partir des données de l'annexe N°20.

Le groupe d'âges jeunes (15-19) ans a connu des variations importantes entre 2001 et 2014, passant de 372 728 occupé en 2001 à 266 000 en 2014. Cette diminution est due essentiellement à la prolongation des études qui retardent l'entrée en vie active.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

La population occupée âgée de (20-24) ans a progressées entre 2001 et 2014 passants de 810 158 en 2001 à 1 153 000 en 2014.

La population occupée en pleine activité (25-59) ans, a connu un net accroissement entre 2001 et 2014, elles enregistrent 4 825 621 occupés en 2001. Cette population augmente à 7 195 000 occupés en 2008 et à 8 536 000 occupés en 2014.

4-La répartition de la population occupée par secteur d'activité :

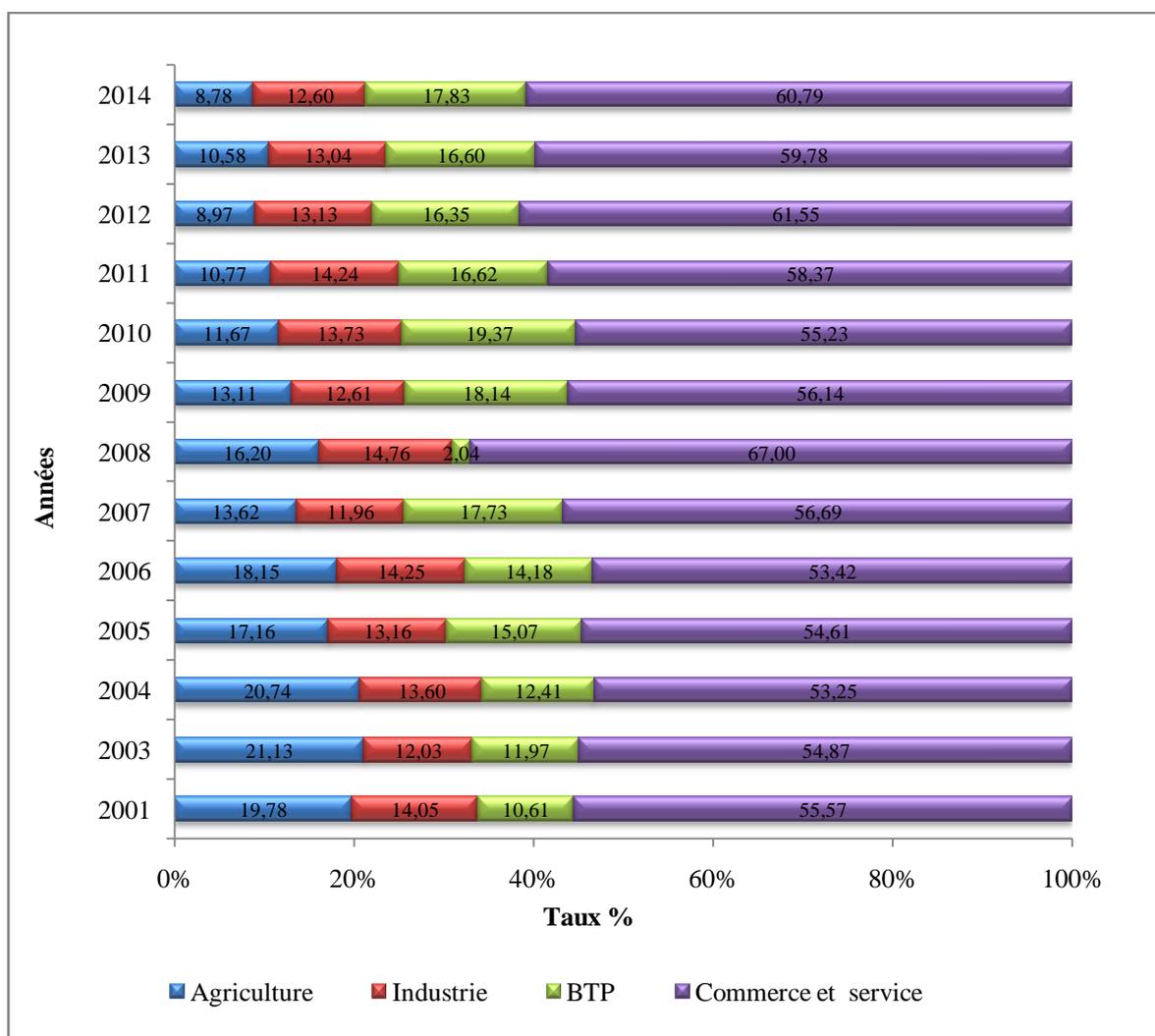
La simple connaissance de l'évolution des taux de chômage et de l'emploi ne permet pas d'avoir une analyse qualitative et sectorielle. Puis qu'ils ne fournissent pas une image sur les tendances d'emploi et sur les dynamiques sectorielles. En plus elle ne permet pas aux décideurs de reconnaître les points d'influence à travers les différents politiques (politique d'emploi, politique salariale). Si en pose la question suivant : d'où provient cet accroissement ? Une réponse est possible à travers l'examen de deux indicateurs : la structure selon les secteurs d'activité et la situation dans la profession.

Nous mettrons l'accent sur l'évolution de la dernière décennie, puisque c'est une période de stabilité, où «le soutien d'emploi» est une priorité dans les politiques gouvernementales (les programmes des développements adoptée par l'état: 2001-2004 ; 2005-2009 ; 2010-2014).

Au fil des années nous constatons que le quatrième secteur, c'est-a –dire le secteur commerce et service (les services comprennent le transport, communication, tourisme) est le plus polarisant au cours de la dernière décennie (plus que la moitié des occupées). Il y a lieu de noter que seulement les deux secteurs transport et communication sont attractives alors que le tourisme souffre encore de la détérioration.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°24: La répartition de la population occupée (en%) par secteur d'activité entre 2001 et 2014.



Source : établie à partir des données de l'annexe N°23.

La deuxième place est réservée pour le secteur de construction et des travaux publics, L'Algérie est devenue depuis 2000 un grand chantier, Que sois dans le domaine de la construction d'infrastructures ou dans le domaine de la construction. Ce secteur est passé de 10.61 % en 2001 à 17.83 % en 2014 (en raison de l'augmentation des dépenses publiques entretenues par le revenu des hydrocarbures). Il est prévu que cette situation se poursuivra au cours de la prochaine décennie, en particulier, compte tenu de la mise en œuvre du plan

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

national d'aménagement de territoire (SNAT 2025). En revanche L'industrie, l'un des secteurs moteurs de la croissance durant les années 70, perd son rôle de pourvoyeur d'emplois.

L'agriculture enregistre un recule de 11 point entre 2001 et 2014. La transformation de l'activité économique a produit un exode de la main d'œuvre rurale grâce aux plans de développement dans le secteur non agricole. Cet exode s'est trouvé renforcé par la divergence en matière de niveau de vie entre les villes et les zones rurales en matière de sécurité (la décennie noire) d'infrastructures sanitaires et d'établissements de scolaires. Malgré Les projets de proximité de développement rural intégré (PPDRI) réalisé entre 2009-2011, l'emploi généré enregistre seulement 133 880¹. Au 31 décembre 2011, environ 900 000 ² agriculteurs étaient reconnus comme étant en activité. Cette reconnaissance annuelle du statut d'agriculteur donne accès aux divers soutiens publics (financiers et techniques), au crédit pour les investissements, de même qu'à la sécurisation foncière depuis l'entrée en activité de l'Office National des Terres Agricoles (ONTA) en août 2010.

La faible croissance dans les deux derniers secteurs prédit en même temps les risques économiques à moyen et à long terme, et en doit donc reconsidérer les stratégies de développement.

4-1-Le taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emploi par secteur :

Nous avons divisé la période d'observation selon les plans de développements pour avoir une idée sur l'évolution du taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emplois par secteurs d'activité (voir le tableau N°12).

¹ Les fondamentaux de la politique du renouveau agricole et rural : premiers résultats, Mai, 2012, p.34.

² Ibid.p.24.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Tableau N°12 : les taux d'accroissement annuel moyen de la création d'emplois par secteurs d'activité.

Secteur d'activité %				
Année	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce et service
2001-2004	10,09	7,20	14,18	6,84
2005-2009	-2,61	3,05	9,11	4,89
2010-2014	-5,68	-0,89	-0,81	3,72

Source: Calculer à partir des données du l'annexe N°23.

L'évolution des taux par secteur nous montre une régression linéaire pour tous les secteurs. Le secteur d'agriculture a connu une chute remarquable entre le 1^{er} et le 2^{em} plan de développement et en remarque la continuation de cette chute jusqu'à -5.68% enregistré entre 2010-2014. Pour l'industrie le taux passe de 7.20% entre 2001-2004 à -0.89 entre 2010-2014, la même diminution pour le secteur BTP passe de 14.18% entre 2001-2004 à -.81% entre 2010-2014. Pour ces trois secteurs le taux était négative entre 2010-2014 correspond au plan de développement. Tandis que le secteur commerce et service est passé de 6.84% à 4.89 % à 3.72% respectivement pour le premier et le deuxième et le troisième plan de développement.

Après la période d'ajustement économique et avec le retour de la croissance économique, l'état s'est engagé dans la mise en œuvre de programmes de développement avec des budgets financiers énormes afin de créer un nombre suffisants d'emploi pour absorber le chômage. Parmi ces programmes, le programme de développement agricole en 2003 qui a créé

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

445mille postes d'emploi¹, le programme de soutien à la relance économique (2001-2004) avec une enveloppe budgétaire de presque 7 milliards de dollars a permis de créer 200 mille emplois annuellement².

Selon les déclarations du MTESS³ : « qu'à la fin 2012, l'objectif du plan quinquennal (2010-2014) avait été atteint à 80 %. Il ne reste donc que 20 % à réaliser pour que l'objectif de création de 3 millions d'emplois, prévu pour 2013, soit satisfait ». D'un autre côté, l'EFT menée en octobre 2010 indique un léger recul du taux de participation et du niveau d'emploi, mais une stabilisation du taux de chômage à près de 10 % entre 2010 et 2011.

5-La répartition de la population occupée selon la situation dans la profession :

Un regard sur la qualité de la main d'œuvre selon le niveau d'instruction et la situation dans la profession peut nous éclairer sur le capital humain et les conditions de sa mobilisation par l'économie nationale.

Le graphique N°25, nous montre clairement la régression du salariat permanent et à l'inverse la progression du salariat non-permanent durant cette période. Ce qui indique l'intensification du niveau d'emploi grâce à des mécanismes visant l'emploi des jeunes (les contrats de pré-emploi, les contrats d'insertion professionnel....) et la participation du secteur privé dans la création de postes d'emploi. La dominance de l'emploi non-permanent est l'évènement marquant en 2010 avec 3 250 000 personnes (parmi 9 735 000 occupés). La part des employeurs et indépendants dans cette structure ont connu des variations légères, entre 27% et 32% durant la période 2001-2014. La baisse constante de l'emploi permanent constitue un risque de tension sociale.

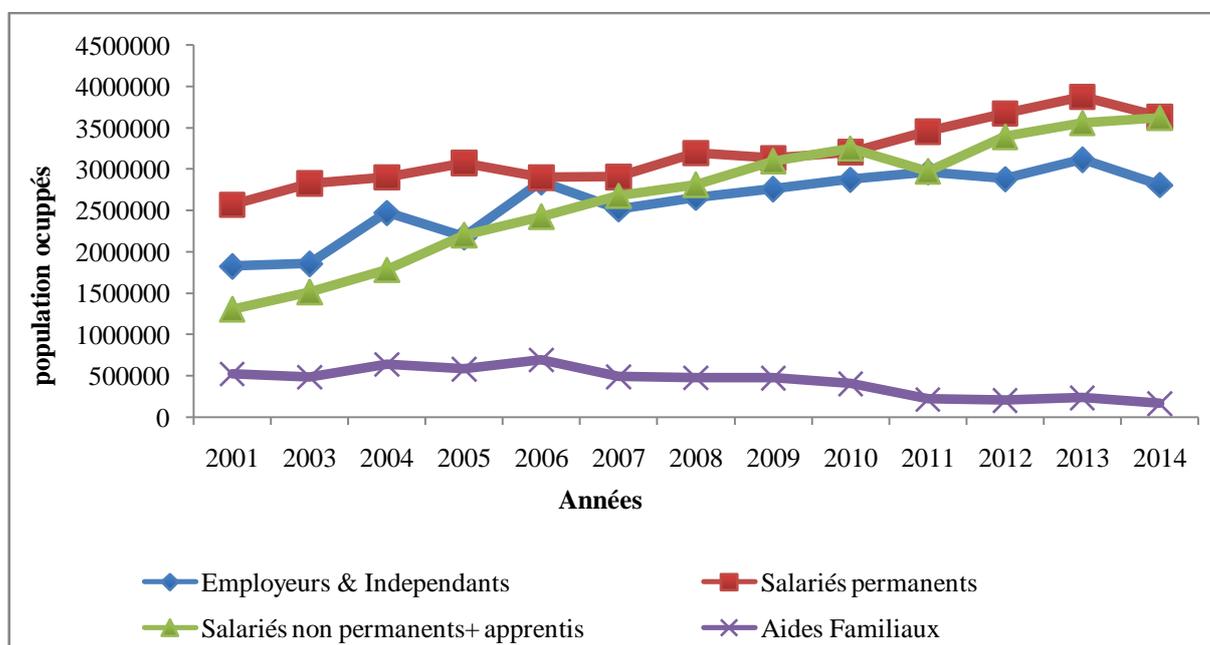
¹ <http://www.minagri.dz>.

² <http://www.mtess.gov.dz/fr/>

³ Ibid.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°25 : La répartition de la population occupée selon la situation dans la profession entre 2001-2014.



Source : établie à partir des données du tableau N°01 dans l'annexe N°24.

Il convient à noter, que la taille de la population occupée déclarée n'est pas un chiffre précis, car un nombre considérable de main-d'œuvre travail dans le marcher informel et comme résultat elle peut être parmi les chômeurs lors des enquêtes de l'ONS. Selon les résultats de l'enquête d'emploi auprès de ménage (2014), l'emploi informel non agricole au sens de la définition du BIT est estimé en septembre 2014 à 3 517 000 occupés qui déclarent ne pas être affiliés au régime de la sécurité sociale, ce qui constitue 37.70 % de la main-d'œuvre totale non agricole. Et par conséquent, ce qui soulève fortement la question de l'ajustement de marché du travail.

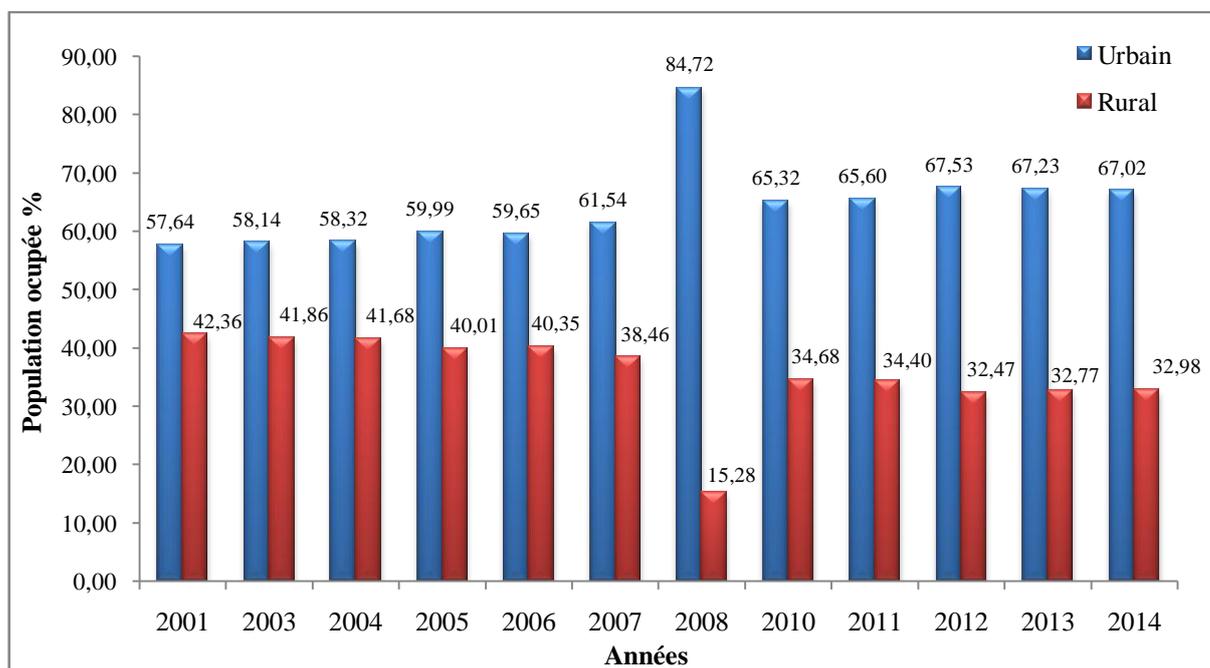
6-La répartition de la population occupée par secteur d'habitat :

Les résultats du graphique N°26 montrent que le nombre des occupés dans les zones rurales est supérieur au nombre des occupés des zones urbaines pour toute la période d'observation.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

La proportion des occupés ruraux était 24.62% en recensement de 1987, cette dernière est faible par rapport aux proportions observées entre 2001-2014 (sauf pour l'année 2008), car le système économique Algérien était basé sur le secteur non agricole avec des investissements organisés dans les deux plans quadriennaux majoritairement (1^{er} plan 1970-1973 et 2^{em} plan 1974-1977) orientés vers l'industrie et les travaux publics. Malgré le nouveau soutien agricole adopté dans les plans de développements (PSRE 2001-2004, PCSC 2005-2009, Le plan quinquennal 2010-2014), la population rurale enregistre une proportion importante 42.63% en 2001 mais malheureusement cette proportion recule à 32.98% en 2014.

Graphique N°26 : La répartition de la population occupée par strates entre 2001-2014.



Source : établie à partir des données du tableau N°02 dans l'annexe N°24.

Les occupés se concentrent dans les zones urbaines avec une proportion de 57.64%, en 2001, cette dernière passe à 65.32% en 2010 et à 67.02% en 2014. Cette nouvelle situation s'explique par l'augmentation de la population

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

urbaine en chiffres absolus, d'une part et l'importance de l'emploi non agricole d'autre par.

7-L'emploi informel :

La définition du secteur informel a été adoptée lors de la 13^{ème} conférence internationale des statisticiens du travail à Genève en 1993 sous l'égide du Bureau International du travail :

La population active occupée dans le secteur informel comprend toutes les personnes qui, pendant une période de référence donnée, étaient pourvues d'un emploi dans au moins une unité du secteur informel indépendamment de leur situation dans la profession et du fait que cet emploi constitue leur activité principale ou secondaire et qui ne travaillent pas dans le secteur agricole.

Pour des raisons opérationnelles, les entreprises d'employeurs informels peuvent être définies, compte tenu des circonstances nationales, selon l'un ou plusieurs des critères suivants :

- Taille des unités inférieure à un niveau déterminé d'emploi.
- Non enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

Pour des raisons pratiques, le champ du secteur informel devrait peut-être se limiter aux entreprises individuelles exerçant des activités non agricoles.

Selon l'ONS : « L'emploi informel comprend le nombre total d'emplois informels tels que définis, qu'ils soient exercés dans des entreprises du secteur formel, des entreprises du secteur informel ou des ménages, au cours d'une période de référence donnée. ¹»

Les récentes données des enquêtes emplois apportent indirectement un certain éclairage sur le travail informel qui a demeuré longtemps invisible dans

¹ Enquête emploi auprès de ménage 2014, Collections statistiques N°198, p.30.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

l'économie Algérienne. Il est vrai que depuis les années 1990, on a commencé à parler de l'informel en Algérie sans toutefois apporter des éléments statistiques nécessaires permettant de délimiter sa configuration. Ces dernières années, on peut opérer une distinction entre le secteur informel et l'emploi informel, notamment dans le secteur non-agricole, en délimitant le secteur autour des pratiques des « entrepreneurs et des indépendants », quelques caractères de l'informalité peuvent être mis en exergue¹. L'informel par contre devient visible à partir des employés non couverts par la sécurité sociale², autant dans le secteur formel que dans l'emploi informel. Quelques travaux intéressants ont été réalisés ces derniers temps en Algérie des travaux sur les méthodes d'estimation de l'emploi informel (Hammouda 2002, 2006), l'évolution et les déterminants de l'emploi informel (Henni 1991, Bouyacoub 1997, Adair 2002, Adair & Bounoua 2003, Hamed 2002, Djenane 2002, Zidouni 2003, Musette & Charmes 2006, Boutaleb, 2006, Boukhaia & Talahite 2008, Adair & Bellache 2008, ...). Une enquête a été même réalisée sur l'informel dans le secteur des commerces, dont les résultats restent encore non accessibles³.

Le marché du travail est caractérisé par la dominance de l'emploi par le secteur privé. Ce dernier a pris le relais du secteur public depuis les années 1990 où la plupart ont commencé à travailler et les générations continuent à se succéder dans l'informel sans aucune couverture sociale.

Pour rappel, en 1989 le secteur public était en tête position, avec 54% des emplois. D'une manière générale, en 2011 le secteur privé concentre 60% des emplois contre 40% pour le public. L'essentiel du salariat dans le secteur privé est

¹ Musette Mohamed Saïb & Jacques Charmes, *Informalisation des économies Maghrébines*, édition CREAD, Alger, 2006.

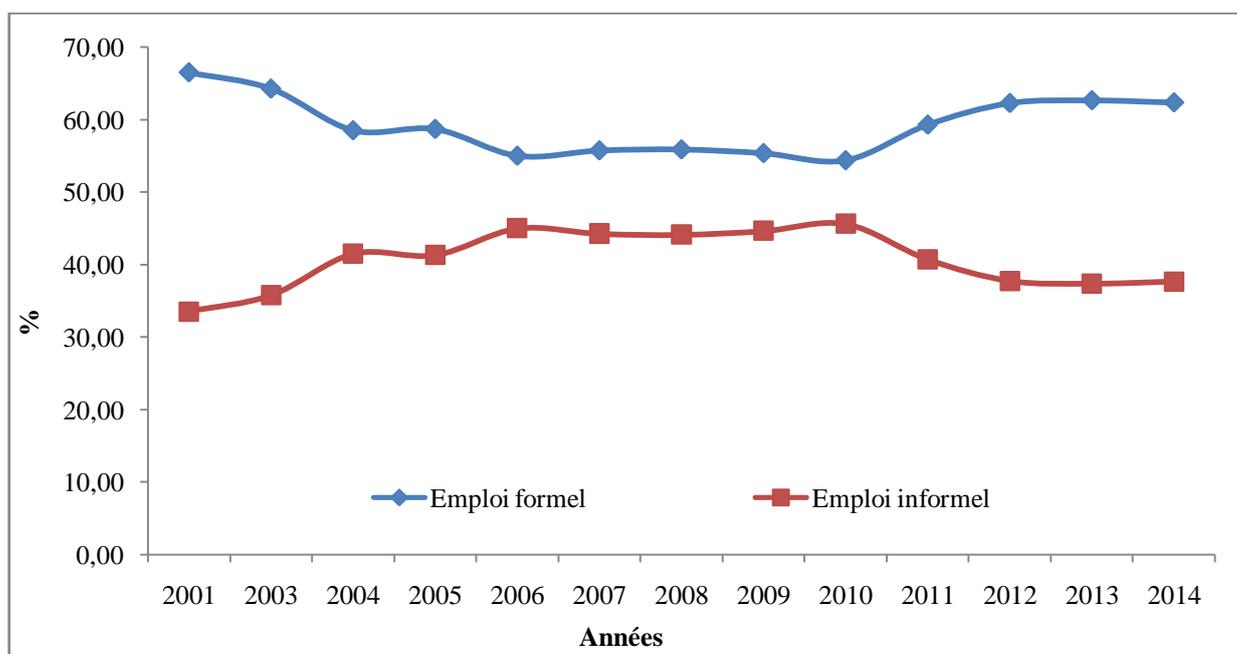
² Selon la législation Algérienne, l'affiliation à la sociale est obligatoire, autant pour les travailleurs que pour les employeurs et les indépendants.

³ Enquête réalisée en 2006, avec le soutien de l'UE, selon une démarche assez spécifique, visant les « marchés informels » en Algérie.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

temporaire, estimé à 79.50% en 2011. A l'inverse, le salariat permanent est concentré dans le secteur public.

Graphique N°27: L'évolution de l'emploi formel et informel non agricole entre 2001 -2014.



Source : établie à partir des données de l'annexe N°25.

La dominance du secteur privé est traduite par une dynamique persistante du secteur informel qui a gagné du terrain. Les autorités ont mené des actions répressives après les mouvements déclenchés en janvier 2011, accompagnées par des mesures d'intégration du commerce informel dans des marchés structurés.

L'évolution de l'emploi informel entre 2001 et 2010, fait ressortir une progression nettement plus rapide de ce type d'emploi par rapport à l'emploi structuré. En effet, l'effectif est passé de 1 648 000 à 3 922 000, soit une population qui a plus que doublé en l'espace de 10 ans, alors que l'emploi structuré s'est affaibli à 54.40% durant cette même période.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

En revanche, à compter de l'année 2011, l'effectif des occupés informels a enregistré une baisse de 435 000 par rapport à 2010 puis une quasi stagnation jusqu'au 2014 contrairement à l'emploi formel qui a connu une augmentation importante (un solde de 1 145 000) entre 2010 et 2014 contre une régression de 406 000 dans l'emploi informel durant cette même période.

En 2014, près de 10,24 millions d'occupés 9,40 millions hors agriculture, 3,51 millions occupent un emploi informel hors agriculture. Au cours de la dernière décennie, la part de l'emploi informel a varié entre 33.52% et 45.60% dans l'emploi non agricole (voir le graphique N°27) tandis que l'emploi formel varie entre 66.48% et 55.40%.

Parmi les résultats de l'enquête d'emploi auprès de ménage 2014 publiée par l'ONS :

- L'emploi informel non agricole touche plus les jeunes puisqu'il absorbe 92% de la main d'œuvre âgée de (15-19) ans, cette part décroît sensiblement avec l'âge pour atteindre 53.30% des personnes âgées de 60 ans et plus.
- En matière de qualification et de niveau d'instruction, l'emploi informel non agricole affecte la population peu instruite puisqu'il absorbe 26.30% de la main d'œuvre n'ayant pas dépassé le cycle secondaire contre seulement 7.40% des personnes ayant atteint le niveau supérieur.
- Selon le secteur d'activité, ce type d'emploi est plus présent dans les secteurs du bâtiment et travaux publics et le commerce respectivement 75% et 63.80% de la main d'œuvre totale, relativement moins présent dans le secteur des transports et communication 46.20% ainsi que dans le secteur de l'industrie manufacturière 44.80%.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

- L'emploi informel non agricole absorbe près des trois quarts des indépendants (73.90%), plus de la moitié des salariés non permanents et apprentis (53,4% à et seulement 3.30% des salariés permanents).
- Selon le groupe de profession, l'emploi informel non agricole est beaucoup plus concentré dans les professions élémentaires et les métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat puisqu'il constitue respectivement 84% et 79.70% de la main d'œuvre totale par contre il est moins important chez la catégorie des directeurs, cadres de direction et gérants puisqu'il ne constitue que 15.60% de la main d'œuvre totale.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Section N° III : Le chômage en Algérie.

1-La balance de l'offre et la demande d'emploi :

Examiner l'impact des changements démographiques sur le niveau de chômage, c'est examiner l'impact relatif des changements démographiques sur l'offre et sur la demande de travail. On sait bien sûr, que le rapport peut être relativement élastique entre évolution démographique de la population en âge de travailler et évolution de la population active, sous l'effet de variations des taux d'activité.

Toute économie de marché, quel que soit le contexte économique dans lequel elle évolue, est forcément confrontée à un certain niveau de chômage. Ce phénomène, en sus d'un important déficit d'emplois décents, est incontestablement plus présent dans les pays en voie de développement (PED) que dans les économies avancées en particulier chez les femmes et les jeunes actifs. Il est ainsi inégalement encouru au sein d'une même population, notamment en fonction du niveau d'éducation. Le développement du chômage figure parmi les éléments qui ont contribué à renforcer les incitations à s'éduquer, outre le rendement de nature salariale systématisé par la théorie du capital humain, l'éducation est perçue comme un moyen de se prémunir contre le risque de chômage, cette évidence empirique n'est guère conforté pour le cas de l'Algérie en raison d'un niveau élevé de jeunes diplômés en situation de chômage.

Le chômage est devenu une réalité économique et sociale à partir de 1986 suite aux contrechocs économiques et la l'Algérie découvre la fragilité du système économique national. Une tendance haussière du chômage est observée. Le rythme du développement a reculé dans tous les secteurs économiques ce qui a conduit à la fermeture d'une grande partie des entreprises. Beaucoup de

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

travailleurs se sont trouvés sans emploi, l'arrivée des générations de 1970 à l'âge actif est aussi un facteur aggravant le phénomène du chômage.

La différence entre l'offre et la demande d'emploi était caractérisée par un rétrécissement continu jusqu'en 1983 avec un taux de satisfaction de 93,97 %. Le taux de satisfaction des demandes atteint les 100.35 % en 1985, ce qui indique l'amélioration de la croissance économique et la réussite de la stratégie de développement adopté par le gouvernement afin de donner une grande poussé aux politiques d'emploi et la nécessité de création d'emploi.

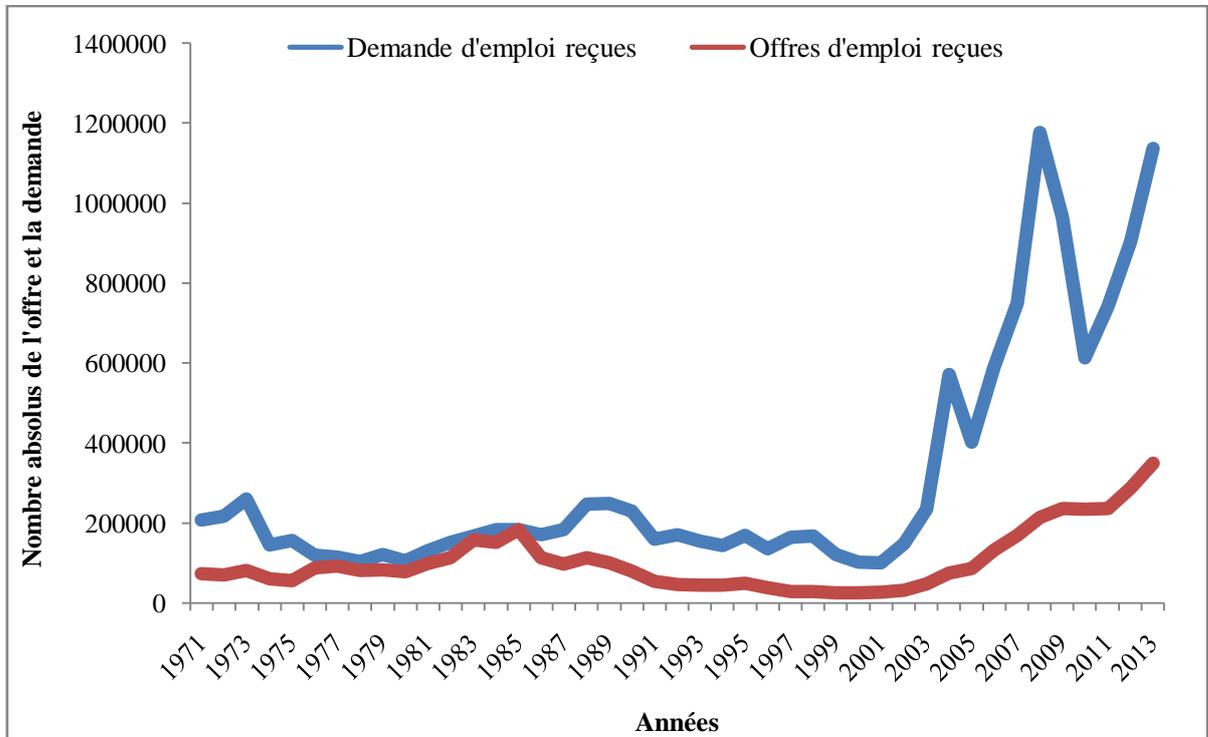
Une année après, le taux de satisfaction régresse à 66.30% (en 1986) à cause de l'augmentation de l'effectif des personnes actives d'une part, et la déficience des offres d'emploi d'autre part , ce dernier facteur est le résultat de l'effondrement des prix d'hydrocarbures.

Un « programme d'emploi des jeunes » (PEJ) a été conçu en 1987. Une année plus tard, ce fut la révolte des jeunes (octobre 1988), suivie d'une crise politique profonde. Le programme de 1987 est déterré et présenté comme une réponse d'urgence de l'Etat à la révolte des jeunes.

Cette genèse du chômage en Algérie est ainsi celle d'un système qui l'incorpore comme une des réalités socio-économiques inévitables. Il sera ainsi structuré dans le nouveau paysage économique. L'argumentaire économique est enveloppé dans une littérature mettant en exergue des difficultés financières du pays, d'une forte croissance démographique, associée à une faible performance du système de la formation et de l'éducation. Ce n'est qu'avec une maîtrise de ces trois facteurs que l'Algérie estimait pouvoir résorber le chômage structurel, dissimulé sous le couvert d'un chômage d'insertion des primo-demandeurs.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°28 : La balance de l'offre et la demande d'emploi entre 1971 et 2013.



Source: établie à partir des données du l'annexe N°26.

Mais une crise multiforme va s'installer durablement durant toute la décennie 1990. Les réformes politiques, économiques, institutionnelles adoptées en 1989 va intégrer d'avantage le chômage comme élément indispensable et inévitable qu'il faut gérer « socialement ». La priorité est le sauvetage de l'économie, de rétablir les équilibres macro-économiques. Les effets ne pouvaient qu'être négatifs sur le marché du travail, estimés d'ailleurs comme étant un mal nécessaire du plan d'ajustement structurel (PAS).

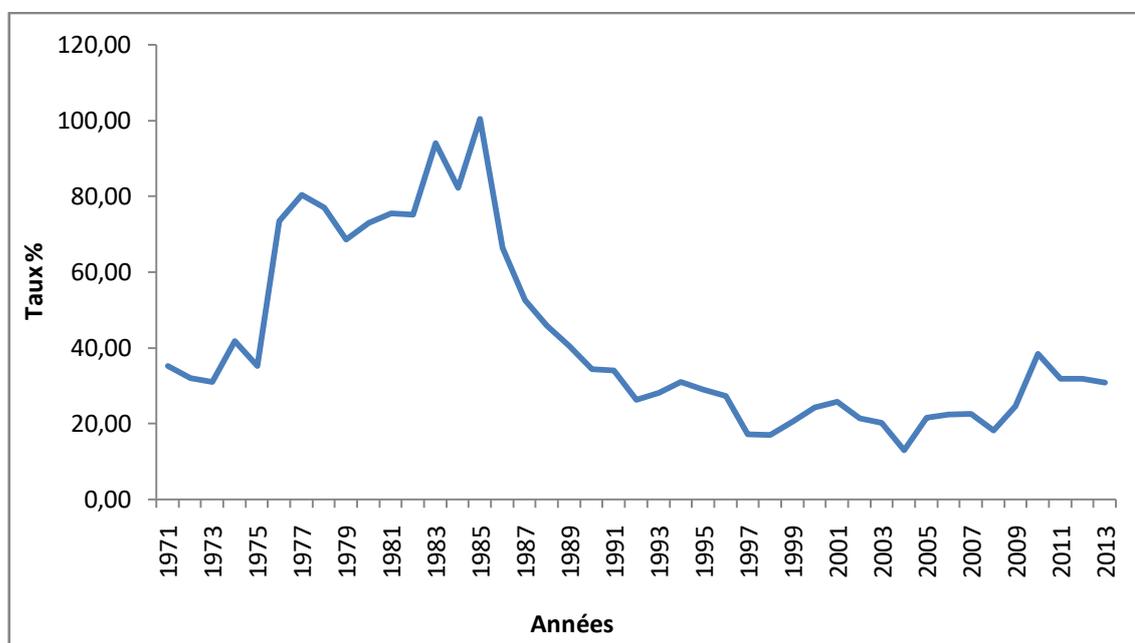
Des entreprises seront fermées, d'autres vont réduire encore leurs effectifs supposés être des surcharges sans effet sur la production et la productivité. La croissance du taux de chômage est ainsi une donnée connue et intégrée comme étant un mal nécessaire pour rétablir l'équilibre des fondamentaux. A cet effet, le marché du travail sera doté des nouvelles structures pour la gestion du

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

chômage, avec la réorganisation de l'ANEM (1990), la création de la CNAC pour servir une allocation chômage pour les travailleurs licenciés pour des « raisons économiques », et l'aménagement régulier des dispositifs pour l'emploi des jeunes, le réaménagement du temps de travail, la mise en retraite anticipée des travailleurs âgées. De même, le système d'éducation-formation fera l'objet d'une série de réformes, allant vers une mise en adéquation des formations en rapport avec les besoins de l'économie.

L'écart entre les offres et la demande demeure toujours important. Autrement dit, les offres d'emploi ne couvrent plus les demandes et le taux de satisfaction n'a pas cessé de diminuer pour atteindre 16,95 % en 1998. Cet écart entre l'offre et la demande est le résultat de la défaillance de l'économie nationale et l'entrée dans un nouveau régime de l'économie du marché.

Graphique N°29 : L'évolution du taux de satisfaction entre 1971 et 2013.



Source: établie à partir des données du l'annexe N°26.

Ce cadrage de l'émergence du chômage est important pour situer les tendances récentes observées ces dernières années. Les données statistiques

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

officielles depuis les années 2000 indiquent une baisse relative du taux moyen national du chômage en Algérie et la satisfaction des demandes d'emploi se stabilise autour de 20 % et 30 %. Mais le chômage n'est pas un phénomène uniforme. Il continue à affecter de manière assez grave la frange de la population juvénile et touche certaines couches sociales plus que d'autres.

Les facteurs cités, comme déterminants du chômage, étant maîtrisés, le phénomène reste entier et devient de plus en plus inquiétant car la qualité des chômeurs a changé sous l'effet du progrès enregistré dans les domaines de la formation et de l'éducation. A cette situation, les autorités Algériennes appellent à l'élaboration d'une politique nationale de l'intégration de la jeunesse dans la vie économique et sociale. L'énigme du chômage des jeunes, non exclusif à l'Algérie, est devenue d'ailleurs une préoccupation mondiale.

2-Evolution du chômage en Algérie depuis l'indépendance :

Depuis l'indépendance, le pays était confronté à un chômage structurel de grande envergure et a une extrême précarité de l'emploi. La population active était peu qualifiée et sans instruction, fortement concentrée dans les campagnes (70%) avec un début d'exode rural qui aggrave le chômage dans les villes. Ces caractéristiques du marché du travail ont influencé durablement les politiques de l'emploi et ont pesé lourdement sur une économie en développement¹. L'économie Algérienne n'a pu absorber rapidement les chocs adverses subis au cours des années 80 comme le montre l'évolution du taux de chômage dans le graphique N°30.

¹ HAFAD T, l'ajustement structurelle ses effet sur les phénomènes démographique cas de l'Algérie, thèse de doctorat d'état, 2009.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°30 : l'évolution du taux de chômage entre 1966 et 2014.



Source: établie à partir des données du tableau N°1 dans l'annexe N°27.

Le chômage en Algérie est passé par trois périodes principales :

a) La première période allant de 1966 à 1984 :

La démarche Algérienne au lendemain de l'indépendance a été une stratégie axée sur l'emploi. En effet, le taux de chômage constaté lors des résultats du recensement de 1966 était de 32,90% un taux extrêmement élevé, correspond à une population en chômage de près de 843 000 personnes pour une population totale de 12 millions environ. L'Algérie fait face à ce problème, grâce à une politique globale de développement dont la question de l'emploi est au centre. Le but est de promouvoir l'emploi, d'éradiquer le chômage et de faire face à la demande future de postes d'emploi. L'industrialisation massive, à partir des années 1970, en particulier, a fait que le chômage était une notion pratiquement méconnue et sans effets sociaux grave, le taux enregistre 9.70% en 1985.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

b) La deuxième période allant de 1985 à 2000 :

L'effondrement des prix du pétrole au milieu des années 1980 a affecté le volume et la structure des investissements limitant les possibilités de création de poste d'emploi. En outre, le faible taux de croissance de l'économie en raison la réduction des investissements publics et les faibles performances de l'appareil national de production n'ont pas favorisé une dynamique de création d'emploi. Cette phase critique a coïncidé avec l'arrivée des générations nombreuses sur le marché de l'emploi aggravant la situation. Le taux de chômage qui passe de 9,70% en 1985 à 21,4 % 1987 soit un accroissement de 11 points. Malgré l'effort soutenu de création d'emplois le taux de chômage demeure préoccupant compte tenu du stock important de départ et de l'accroissement rapide de population active avec l'arrivée chaque année de 250 000 à 300 000 nouveaux demandeurs sur le marché de travail. La population active qui augmente avec un rythme d'accroissement annuel moyen de 3.50% continue d'exercer une pression sur le marché de l'emploi.

La situation se trouve aggravée par la perte de 519 881 emplois et 985 Entreprises en faillite¹ entre 1994 et 1999, suite à la restructuration des entreprises publiques et le licenciement des milliers de travailleurs. Le chômage féminin était fois 3 dans un espace de 4 ans, il est passé de 156 000 en 1992 à 487 000 femmes en chômage en 1996.

Le licenciement des milliers de travailleurs dû aux mesures prises dans le cadre du plan d'ajustement structurel(PAS) et dans une certaine mesure à la situation sécuritaire qui a prévalu durant la décennie 1990-2000 ont contribué au gonflement des rangs des chômeurs déjà existants².

¹ MAATOUK BELLATAF, Algérie quelques effets socio- économiques colloque -P.A.S et perspectives de l'économie algérienne, AUDRU, CREAD, Alger, 1998, p.12.

² DELEND A, 2004, op.cit.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Le nombre de chômeurs est passé de 853 000 en 1987 à 2 359 000 en 1997 soit près d'un triplement. Ainsi le taux de chômage a progressé régulièrement de 15,13% en 1986 à 24,40% en 1994. Passant par 28% en 1997 pour atteindre la barre des 29,50% en 2000.

c) La troisième période allant de 2001 à 2014 :

Durant celle-ci, on constate une tendance à la baisse du taux de chômage. Selon les données, la performance de l'économie Algérienne en matière de création d'emplois aurait ainsi permis une baisse globale du taux de chômage de 27,30% à 10,50% en l'espace de 14 ans entre 2001 et 2014. La régression du taux de chômage est due au redressement et la hausse remarquable des prix du pétrole au cours des dernières années, et cette dernière a permis le lancement du programme de relance économique, qui a créé de nombreux ateliers dans différentes régions du pays en plus des programmes de lutte contre le chômage qui a touché essentiellement les jeunes primo-demandeurs d'emplois (les diplômés ou les sans qualification) et les travailleurs mis hors activité pour des raisons économiques. Il ne faut pas oublier aussi que la sécurité à jouer un rôle important (pour l'investissement par rapport au années 90).

3-Evolution des taux du chômage par âge et par sexe :

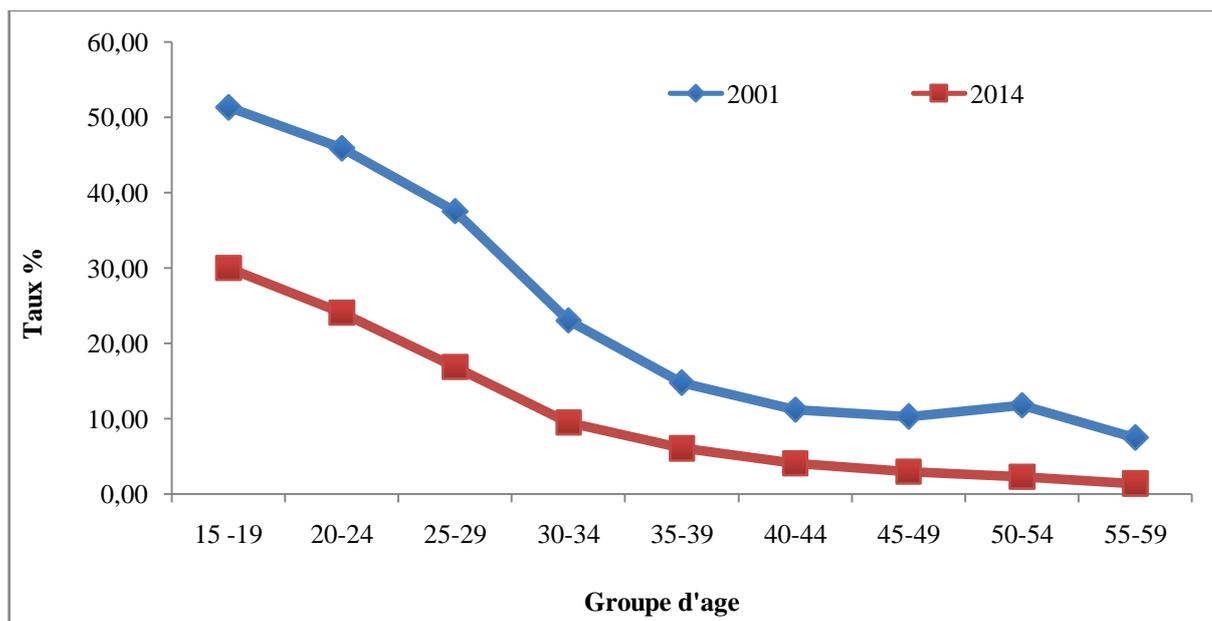
Le taux de chômage selon les classes d'âge montre l'incidence de la baisse des primo-demandeurs sur le taux de chômage entre 2001 et 2014. Pour le groupe d'âge (25-29) ans et (30-34) ans le taux de chômage a enregistré respectivement 16,90% et 23,07% en 2014 cette proportion était plus que le double en 2001.

La figure N°31, nous permet de constater que le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes pour les deux années, avec l'avancement de l'âge ce taux diminue. Ce qui nous amène à dire d'un côté qu'il y a une discrimination pour

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

l'insertion des jeunes sur le marché du travail (pour le recrutement la plupart des postes offerts demandent en moins 5 ans d'expérience de travail surtout dans le secteur privé).

Graphique N°31 : La répartition du taux de chômage par groupe d'âge en 2001 et 2014.



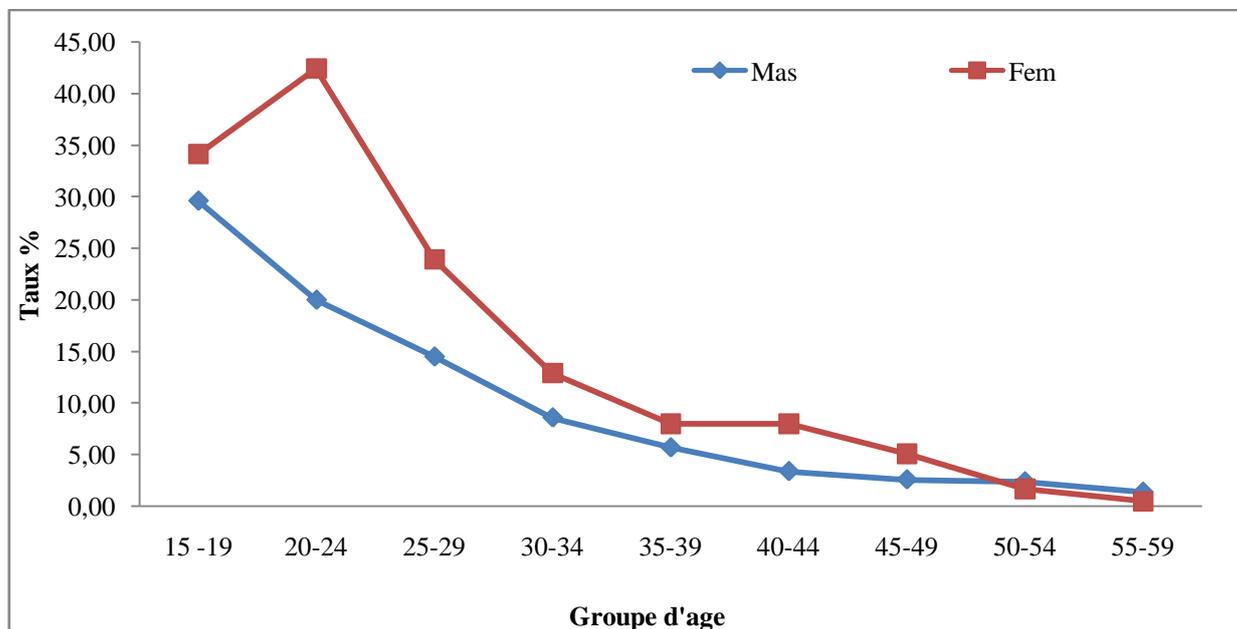
Source: établie à partir des données du tableau N°02 dans l'annexe N°27.

La tendance générale montre une plus grande vulnérabilité des femmes (voir le graphique N°32) avec un taux de chômage deux fois presque supérieur à celui des hommes à partir de groupe d'âge (20-24) ans. On observe, des évolutions différenciées selon les catégories de chômeurs, qui se traduisent par une hausse du taux de chômage masculin qui est passé de 8.10% en 2010¹ à 9.20% en 2014, contrebalancée par une baisse de deux points du taux de chômage féminin qui est passé de 19.10 % en 2010 à 17.10 % en 2014.

¹ Bulletin statistiques de l'ONS sur l'emploi et le chômage-Quatrième Trimestre 2010.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°32 : La répartition du taux de chômage par groupe d'âge et par sexe en 2014.



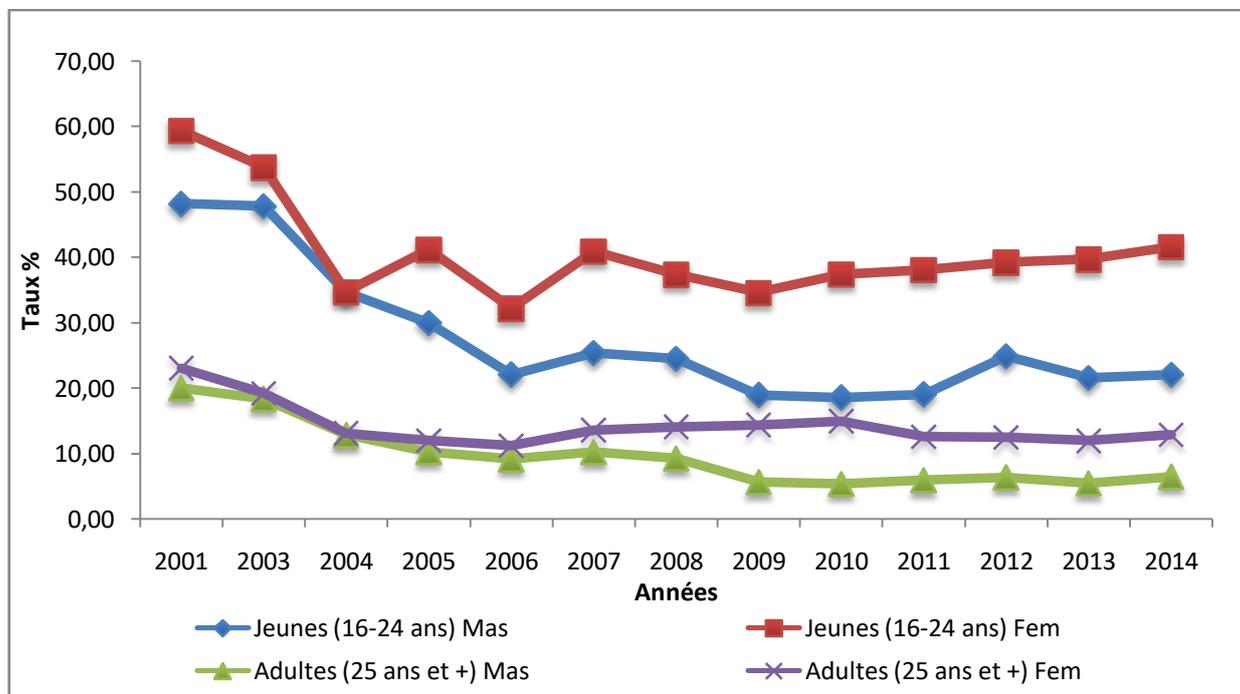
Source: établie à partir des données du tableau N°02 dans l'annexe N°27.

L'évolution du chômage, de manière générale, peut donner une première appréciation (voir le graphique N°33) : Le taux serait en baisse d'après les données l'ONS. Cette baisse n'est pas uniforme, évidemment. On peut constater les différences entre celui des jeunes et celui des adultes, selon le sexe aussi.

Le taux des adultes a atteint presque le niveau « naturel » du plein emploi. Celui des jeunes a connu aussi une baisse mais il reste encore élevé. Parmi les jeunes, c'est le taux de chômage des jeunes filles qui enregistre le niveau le plus important, il est resté plus ou moins stable ces quatre dernières années. Les dispositifs ont certes contribué à cette baisse. Il peut être aussi admis que ces dispositifs n'ont pas impacté suffisamment pour réduire les écarts selon le sexe.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°33 : La répartition du taux de chômage par groupe d'âge et par sexe entre 2001- 2014.



Source: établie à partir des données du tableau N°03 dans l'annexe N°27.

Un fossé persiste en 2014 entre le chômage des jeunes (16-24 ans) et le chômage des adultes (25-60 ans). Le taux de chômage des jeunes est estimé à 25.20 % avec une forte disparité entre les sexes puisqu'il est de 41.60% pour les femmes et 22.10% pour les hommes (voir le tableau N°03 dans l'annexe N°27). Le comportement d'emploi des femmes reflète le niveau d'étude.

Les données factuelles en matière d'emploi confirment ainsi l'existence d'une double problématique : la première concerne les difficultés d'insertion des jeunes dans le marché du travail (par rapport aux adultes) et la seconde, encore plus délicate, concerne le cas particulier des jeunes femmes. En effet, le taux de chômage des femmes âgées de 20-24 ans en 2014 est, par exemple, 4 fois plus élevé que le taux global, presque 3 fois plus élevé que celui des femmes (tous

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

âges confondus) et plus de 2 fois que celui des jeunes hommes du même groupe d'âge.

4-Le taux de chômage selon le niveau d'instruction:

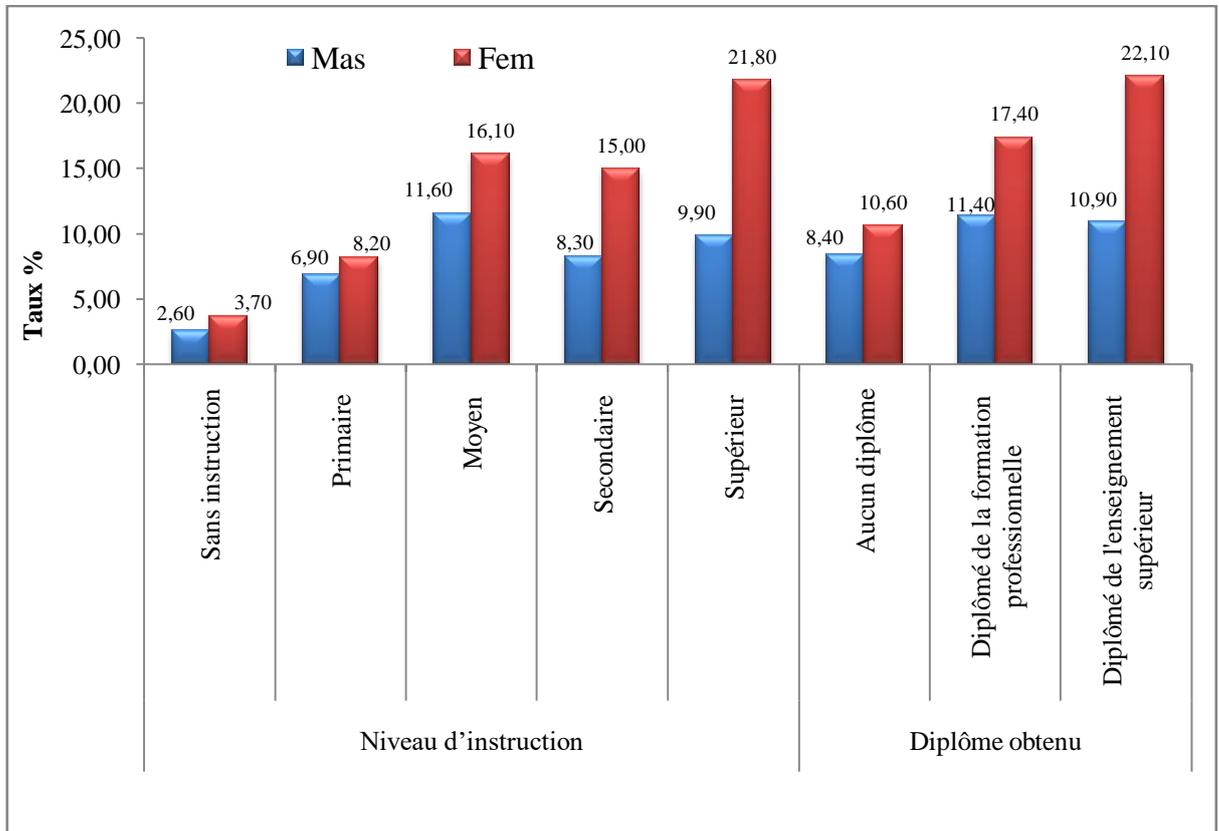
Les perspectives d'emploi des individus dépendent à la fois de la demande sur le marché du travail et de l'offre de main-d'œuvre aux différents niveaux de qualification. Les taux de chômage sont donc révélateurs du degré d'adéquation entre la production de compétences dans les systèmes d'éducation et la demande de compétences sur le marché du travail. Les individus moins qualifiés sont particulièrement exposés au risque de marginalisation économique (s'orienter vers le secteur informel), car ils sont plus susceptibles d'être inactifs et ont aussi moins de chances de trouver un emploi, même s'ils en cherchent activement un.

Les résultats de l'enquête de l'ONS, font ressortir que le chômage touche davantage les universitaires, et plus particulièrement les diplômés : alors que le taux de chômage s'établit à 8.60 % auprès de la population n'ayant aucun diplôme, 12.70% auprès des diplômés des instituts et écoles de la formation professionnelle, il atteint 16.40% auprès des diplômés de l'enseignement supérieur (10.90% pour le sexe masculin et 22.10% pour le sexe féminin), enregistrant une baisse par rapport à 2010 où il s'établissait à 21.40% (11.10% pour le sexe masculin et 33.60% pour le sexe féminin).

Les chômeurs de sexe masculin dont le niveau de formation est supérieur ou ayant un diplôme de l'enseignement supérieur courent plus de risques de se retrouver au chômage que les diplômés dans le cycle secondaire. La relation négative entre le taux de chômage et le niveau de formation est similaire chez les femmes. En règle générale, les écarts entre les taux masculin et féminin de chômage se combrent avec l'élévation du niveau de formation.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Graphique N°34 : Le taux de chômage selon le sexe et le niveau d'instruction en 2014.



Source: enquête emploi auprès de ménage 2014- Collections statistiques N°198-p.133.

Un taux élevé de chômage parmi les diplômés de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle caractérise également le marché de l'emploi Algérien. Cette situation peut être expliquée par plusieurs aspects:

- Il y a environ 250 mille demandes d'emplois nouvelles chaque année de la part des diplômés (pour l'année universitaire 2012/2013 il y avait 288 602 personnes diplômé de l'enseignement supérieur et 12 529 personnes diplômé de la formation professionnelle U.F.C)¹. En outre, les demandeurs d'emploi qui n'ont pas terminé leurs études et ceux d'aucun

¹ <https://www.mesrs.dz>

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

diplôme. Nous notons ici que lors de l'entrée universitaire 2013/2014 l'effectif global national des étudiants inscrits était 1 254 635 étudiants parmi aux 199 598 nouveau bacheliers.¹

- La population Algérienne est connue par sa part importante des jeunes, et la plupart d'entre eux propriétaires d'un diplôme, naturellement ils sont plus susceptibles d'être en chômage.
- La croissance de la masse de la population active (la demande) est supérieure à la masse de la croissance de l'offre, ce qui est associée à la croissance de l'économie et la faible dimension des investissements. Sachant que les demandeurs d'emplois sont les jeunes, y compris les diplômés.
- L'incompatibilité entre les besoins du marché du travail et les formations dans établissements d'enseignement. Cette situation montre un net déséquilibre dans la structure de l'économie Algérienne, qu'était incapable d'absorber les qualifications et les compétences, ce qui signifie que l'économie ne repose pas sur le capital humain.
- Le manque d'efficacité dans les politiques d'emplois des jeunes approuvées, en particulier vers les catégories titulaires d'un diplôme universitaire, en raison de traiter le chômage comme un problème social plutôt que économique à long terme, puisque la plupart de cette catégorie travail avec un contrat de pré-emploi.

5-Insertion des diplômés dans le marché du travail :

Les difficultés de transition du système éducatif vers le monde du travail constituent un grand défi qui a vu le jour dans les différents pays sous une action

¹ Conférence Nationale des Chefs d'Etablissements le 09/01/2014, Bilan de la rentrée universitaire 2013/2014, p.40.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

conjointe du recul de l'emploi de masse et l'universalité de l'enseignement. L'importante hausse des effectifs étudiants conjuguée à l'amélioration du rendement interne du système de l'enseignement génère des flux annuels de plus en plus importants de diplômés.

Les effectifs diplômés universitaires ne cessent de croître, ayant doublé entre 2001 et 2014. Tous les éléments d'analyse laissent indiquer que cette tendance d'accroissement se poursuivrait dans les années à venir, et que le volume de cette population serait appelé à maintenir cette augmentation avec un rythme plus accéléré.

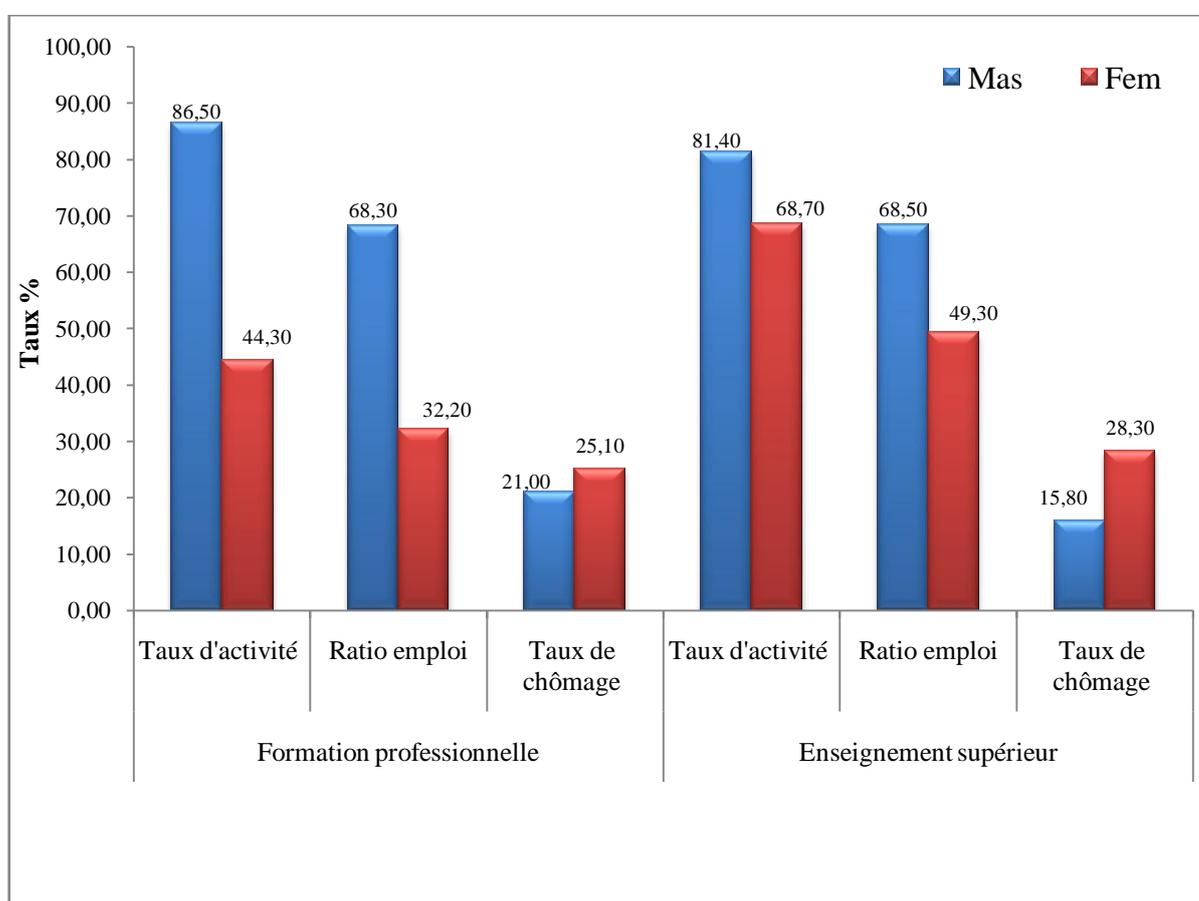
De ce fait, il est indéniable que l'enseignement puisse rester pertinent face au marché de travail et répond à ses exigences. Les études et analyses portant sur l'insertion professionnelle s'avèrent un outil indispensable qui permet de mieux identifier les incohérences et les problèmes divers qui peuvent constituer un frein pour une intégration harmonieuse des jeunes diplômés dans le monde du travail.

Selon le sexe, le graphique N°35, nous montre que le taux d'activité économique est très élevé auprès des femmes, ce qui s'explique par une plus forte insertion, notamment les diplômées de l'enseignement supérieur 68.70% et les diplômées de la formation professionnelle 44.30%. Cependant cette forte insertion se traduit par une intégration relativement plus importante des femmes diplômées dans le monde réel du travail, le ratio emploi atteint 49.30.% auprès des diplômées enseignements supérieurs et le tiers auprès de celles ayant un diplôme de la formation professionnelle, mais également par un niveau de chômage assez important avoisinant le seuil de 29% auprès des femmes universitaires.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Par ailleurs, on enregistre un taux de chômage élevé aussi bien auprès des hommes que des femmes atteignant 22.60%, enregistrant des disparités selon le sexe en défaveur des femmes 27.40%, cependant, il est relativement plus élevé auprès des diplômés universitaires avec des écarts significatifs entre les deux sexes 15.80% pour les hommes et 28.30% pour les femmes (voir le tableau N°04 dans l'annexe N°27).

Graphique N°35 : Le taux d'activité, ratio emploi/population, taux de chômage des diplômés sortant durant la période (2009-2013) selon le sexe.



Source: établie à partir des données du tableau N°04 dans l'annexe N°27.

Selon les résultats de l'enquête, on remarque de notables disparités entre les diplômés de la formation professionnelle et ceux universitaires pour le taux d'activité et le ratio d'emploi masculin contrairement aux femmes.

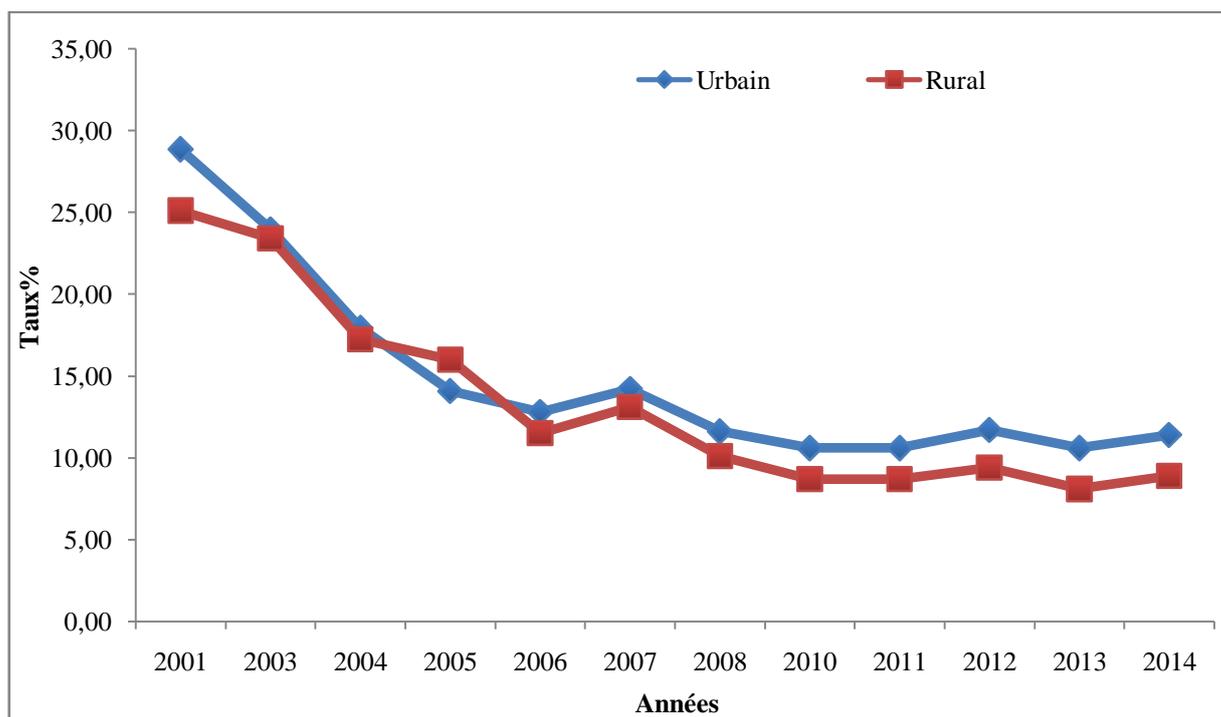
Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

L'existence d'effectifs importants dans certaines filières avec peu de débouchés constituent une perte sur le plan économique et social et fragilisent le système d'enseignement. C'est dans ce sens qu'il paraît nécessaire d'améliorer la dimension professionnelle des formations pour les diplômés à travers le rapprochement durable de l'université, instituts de formation et du marché de l'emploi.

6-Le Taux de chômage selon le milieu de résidence:

Selon la dispersion géographique (urbain/rural) entre 2001 et 2014, le taux de chômage est plus important dans le monde urbain sauf pour l'année 2005.

Graphique N°36 : L'évolution du taux de chômage selon le milieu de résidence entre 2001 et 2014.



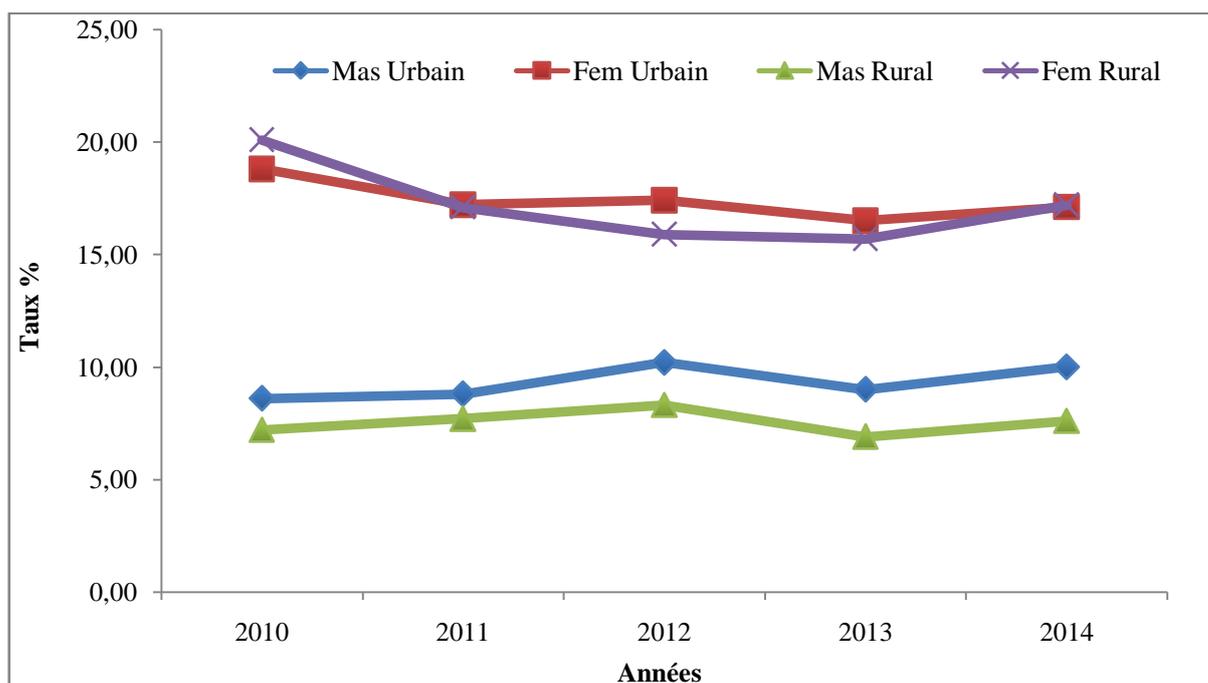
Source: établie à partir des données du tableau N°05 dans l'annexe N°27.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Le taux de chômage urbain passe de 28.84% en 2001 à 14.20% en 2007 à 11.40% en 2014. Par contre Le taux de chômage rural passe de 25.10% en 2001 à 13.10% en 2007 à 8.90% en 2014.

La part des chômeurs urbain a été estimé de 62.21 % en 2001 elle augmente à 72.98% en 2014, tandis que les chômeurs rurales été évalué de 37.79 % en 2001, elle recule à 27.02% en 2014. Cette situation s'explique par la part importante de la population active dans la zone urbaine, la carence du travail dans le secteur rural et aussi le développement économique et social du secteur urbain.

Graphique N° 37: L'évolution du taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence entre 2010- 2014.



Source: établie à partir des données du tableau N°05 dans l'annexe N°27.

La tendance globale indique une plus grande vulnérabilité des femmes, dont le taux est plus du double que celui des hommes dans le milieu rural.

Une légère variation est observée entre 2010 et 2014 : le taux de chômage urbain des hommes a connu une légère hausse, il passe de 8.60% à 10%, la même

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

tendance pour son taux rural il passe de 7.20% à 7.60% entre 2010 et 2014. Tandis que celui des femmes urbain accuse une baisse de presque de 2%, passant de 18.80 % à 17.10% entre 2010 et 2014, cette basse touche aussi les femmes rurales, le taux passe de 20.10% à 17.20% pour la même période observer.

A la fin, en peut dire que quatre facteurs semblent déterminer le profil du chômeur Algérien : être jeune, femme, universitaire et résidant en milieu urbain.

7-Corrélation entre le taux de chômage et le taux brut de natalité :

L'évolution de l'environnement professionnel et des conditions et habitudes de vie a contribué à ce que les hommes et les femmes différent leurs décisions de fécondité et à ce qu'ils aient moins d'enfants que les générations précédentes. On peut néanmoins se demander si cette situation reflète leurs préférences (le nombre d'enfant désiré et idéal), ou si elle résulte de contraintes telles que l'insécurité de l'emploi, les coûts de la vie et la difficulté de concilier travail et vie de famille.

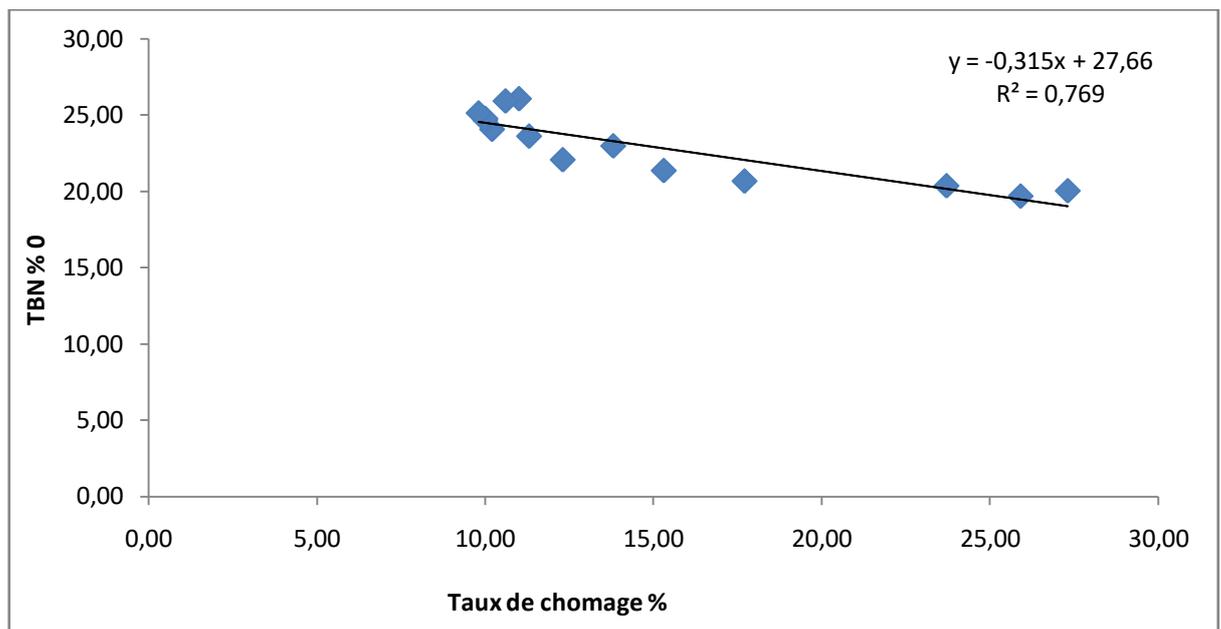
Si l'on part du principe qu'il est important pour une femme, de prendre pied sur le marché du travail avant d'envisager d'avoir un enfant, le chômage devrait avoir une certaine incidence sur la fécondité. Toutefois, les effets du chômage sur l'occurrence dans le temps et le nombre des naissances sont ambigus. Un taux de chômage élevé peut stimuler la fécondité, au sens où chaque femme peut s'attendre à avoir une probabilité moindre de trouver un emploi et à se voir proposer un salaire inférieur, deux facteurs qui réduisent le coût d'opportunité des enfants (GAUTIER.A, J.HATZIUS, 1997).

D'un autre côté, lorsque le chômage est élevé, les jeunes peuvent être tentés de rester chez leurs parents (retarder l'âge de mariage) ou de poursuivre leurs études, s'orienter vers le secteur informel, la migration clandestine.....

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Pour étudier la relation entre le taux de chômage qui reflète la situation économique et TBN qui est un indicateur démographique, démontre le niveau de natalité en Algérie, on va suivre les mêmes étapes procédées dans la section N°01 (p.116-118).

Graphique N°38 : Relation entre le taux de chômage et TBN en Algérie entre 2001-2014.



Source: établie à partir des données du l'annexe N°04 et tableau N°01 dans l'annexe N°28.

A partir du graphique ci-dessus, nous supposons l'existence d'une relation entre le taux de chômage et TBN.

Après les calculs on obtiendra :

$$r = -0.88 > 0 > 0.80$$

Cela indique une corrélation négative très forte entre le taux de chômage et TBN, lorsque ce dernier augmente le premier diminue, probablement pour assurer un bon niveau de vie dans les ménages ou dans le cas contraire une

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

diminution du taux de chômage implique une augmentation du TBN, car le chômage fait appel à la pauvreté, par conséquent un manque d'utilisation des moyens contraceptifs.

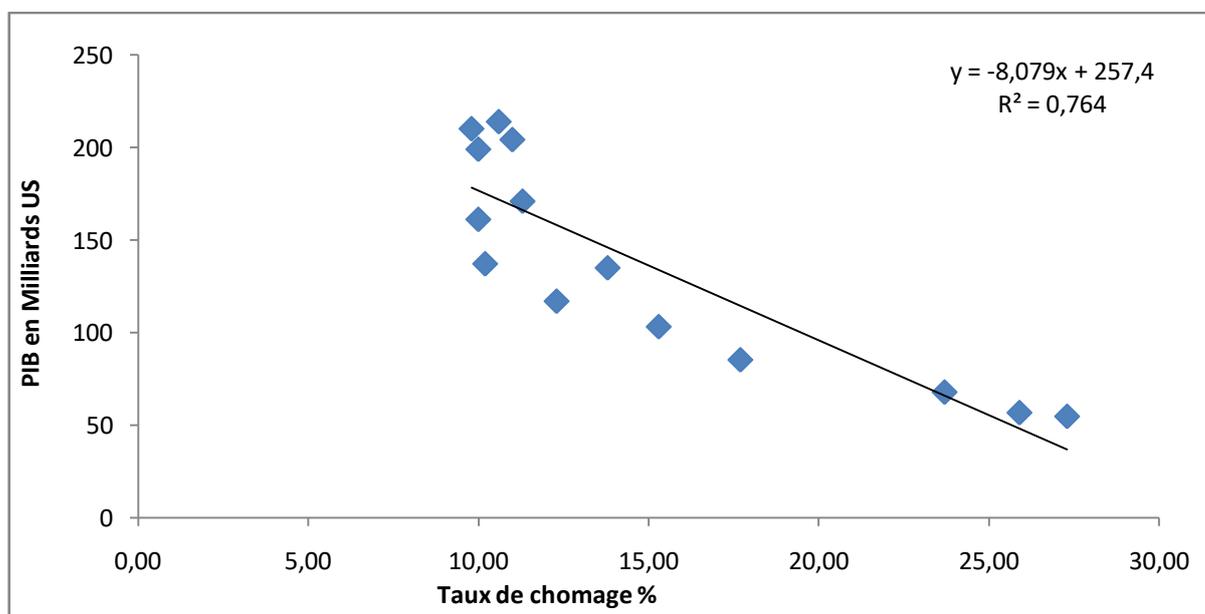
Le $R^2 = 0.769$ → cela signifie que 76.90% de la fluctuation totale du taux de chômage se trouve expliquée par le lien entre ce dernier et le TBN.

Une corrélation négative très forte entre le taux de chômage et TBN signifie aussi que les fluctuations de TBN s'expliquent grandement par les variations du le taux de chômage.

8-Corrélation entre le taux de chômage et le PIB :

Selon le graphique N°39, on peut identifier une relation entre le PIB et le chômage.

Graphique N°39: Relation entre le taux de chômage et PIB en Algérie entre 2001-2014.



Source: établie à partir des données de l'annexe N°03 et tableau N°01 dans l'annexe N°27.

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

Après les calculs on obtiendra :

$$r = -0.87 > 0 > 0.80$$

Cela indique une corrélation négative très forte entre le taux de chômage et le PIB, qui baisse quand le taux de chômage augmente et augmente quand le taux de chômage devient faible. On peut ainsi dire que le PIB amplifie les variations conjoncturelles du chômage.

Le $R^2 = 0.764 \rightarrow$ cela signifie que 76.47% de la fluctuation totale du taux de chômage se trouve expliquée par le lien entre ce dernier et le PIB.

La croissance économique entraîne une augmentation de l'emploi. La création d'emplois s'est accrue entre 2001-2010 de 2.90% à 4.70% en moyenne, réduisant le chômage. Pourtant, malgré la nette amélioration de la situation économique des ces dernières années (2001-2014), le chômage n'a pas diminué au même rythme dans toutes les catégories de la population, et en particulier parmi les jeunes (les primo- demandeurs d'emplois). Selon la banque mondiale le taux chômage réel est autour de 30%¹ en 2014.

Conclusion :

Les marchés du travail sont des systèmes aux multiples facettes et qui présentent différentes dimensions. Ces systèmes sont influencés par de nombreux facteurs, mais ne sont décrits que par des données agrégées sur l'emploi et le chômage, trop peu précis. Dans les pays en voie de développement notamment, le travail à temps partiel (non volontaire), informel ou précaire est courant.

¹ <http://www.banquemondiale.org/fr/country/algeria/overview>

Chapitre III: Analyse du marché du travail et de l'emploi en Algérie

La croissance rapide d'une population active mieux instruite et ayant une plus longue espérance de vie augmente le réservoir de main-d'œuvre productive dont disposent ces économies. Cependant, la création de ce potentiel d'emploi et de croissance par le biais de la dynamique démographique au Algérie a eu pour effet d'intensifier les pressions sur les marchés du travail. L'augmentation de la population active s'ajoutant à des taux de participation accrus de la main-d'œuvre posent de nouveaux défis aux décideurs. Ces changements démographiques imposent une réorientation des priorités: les mesures visant à faciliter l'emploi et la croissance de la production pour un nombre toujours plus élevé de travailleurs prenant le pas sur les prestations des soins de santé et d'éducation destinés à une jeune population.

Chapitre IV

Les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

- Introduction
- Bilan des politiques d'emploi récentes à travers les plans de développement en Algérie 2001-2014.
- Projection de la population et l'emploi Algérienne à l'horizon 2045
- Conclusion

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Introduction :

La question de l'emploi, notamment des jeunes, constitue une des préoccupations majeures de tous les pays, qu'ils soient développés, émergents ou en voie de développement.

Dans le cadre des efforts consentis par l'Etat Algérienne en vue de diversifier l'économie nationale et d'affirmer davantage l'orientation vers un développement plus inclusif et équitable, l'investissement dans les secteurs économiques à fortes potentialités de main-d'œuvre, tels que l'agriculture, l'industrie, le tourisme et l'artisanat, à travers une stratégie orientée vers la petite et moyenne entreprise, se présente presque comme une nécessité absolue.

A ce propos, et afin de faciliter l'insertion des jeunes dans le cadre de cette vision, des dispositifs d'aide à l'emploi et à la création d'activités ont été mis en place et ont été graduellement renforcés.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Section I: Bilan des politiques d'emploi récentes à travers les plans de développement en Algérie entre 2001-2014.

1-La politique nationale de l'emploi :

La politique nationale de l'emploi, que le gouvernement a adoptée en 2008, reste l'unique référence en matière d'orientations et de stratégies pour promouvoir l'emploi et lutter contre le chômage. Les objectifs de la politique nationale de l'emploi¹ :

1. Lutter contre le chômage par une approche économique.
2. Promouvoir une main-d'œuvre qualifiée à court et moyen termes.
3. Développer l'esprit d'entreprise.
4. Adapter les filières et profils de formation aux besoins du marché du travail.
5. Soutenir l'investissement générateur d'emploi.
6. Créé des organismes de coordination intersectoriels.
7. Moderniser les services pour la surveillance, le contrôle et l'évaluation.
8. Améliorer et consolider l'intermédiation sur le marché du travail.
9. Poursuivre la concrétisation du programme de 2 millions d'emplois décidé dans le programme présidentiel à l'horizon 2009.
10. Continuer à promouvoir l'emploi des jeunes et améliorer le taux de placement au terme de la période d'essai.
11. Réduire le taux de chômage à moins de 10 % en 2009-2010 et à moins de 9% en 2011-2013.

Pour atteindre les objectifs, les autorités ont défini sept axes d'intervention:

¹ MOHAMED SAÏB MUSETTE, les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie, l'ETF, institutions de l'UE, CREAD, 2014, p.14.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

1. L'appui à l'investissement dans le secteur économique créateur d'emplois.
2. La promotion de la formation qualifiante (notamment sur site en vue de faciliter l'insertion dans le monde du travail).
3. La promotion d'une politique d'incitation en direction des entreprises pour favoriser la création d'emplois.
4. La promotion de l'emploi des jeunes.
5. L'amélioration et la modernisation de la gestion du marché du travail.
6. Le suivi, le contrôle et l'évaluation des mécanismes de gestion du marché du travail.
7. La création et la mise en place des organes de coordination intersectorielle

2-Services de placement pour les chômeurs :

La crise de l'emploi dans le monde, est particulièrement aggravée depuis la crise financière de 2008, qui s'est rapidement transformée en crise économique. En ce qui concerne l'Algérie, la création d'emploi et la réduction du niveau du chômage, constituent des objectifs stratégiques de la politique nationale de développement.

La responsabilité de la mise en œuvre de la politique de l'emploi et les PAMT est partagée entre plusieurs départements et/ou agences, eux-mêmes répartis entre deux ministères. L'ANEM, l'ANSEJ et la CNAC relèvent du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, tandis que l'ADS et l'ANGEM relèvent du ministère de la Solidarité sociale.

Les deux agences concernées par l'atténuation des tensions sur le marché du travail sont l'ANEM et l'ADS. Le service public de placement est à présent devenu l'activité classique de l'ANEM. Financée par le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), l'agence a pour but de soutenir les jeunes

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

socialement défavorisés à la recherche d'un emploi. L'ADS avait initialement pour mission de réduire la pauvreté en offrant un filet de sécurité sociale après la mise en œuvre du programme d'ajustement structurel dans les années 1990. Par contre les services destinés à la création d'activités économiques sont : ANSEJ, CNAC et ANGEM.

L'organisation de l'ANEM a été instituée en 2006 par un décret exécutif fixant ses missions et son organisation. L'agence relève de l'autorité du ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale. Le décret définit également les fonctions de l'agence dans la régulation du marché du travail.

Il y a lieu de faire remarquer que depuis 2004, l'ANEM a regagné son monopole sur le placement de la main-d'œuvre: Intégrant des services de placement privés, les municipalités et les entreprises doivent également s'adresser à l'ANEM pour toute vacance ou création d'emploi. L'ANEM poursuit sa modernisation afin d'améliorer son service public. De 1990 à 2004, tous les employeurs étaient obligés d'informer l'ANEM de toute vacance d'emploi. Aucune condamnation et aucune pénalité n'étaient toutefois imposées s'ils ne le faisaient pas. Depuis 2004¹, ils risquent désormais d'être condamnés ou pénalisés, sauf la fonction publique. Les vacances d'emploi pour les fonctionnaires sont publiées sur le site web de la direction de la fonction publique².

En plus de l'investissement public, l'agence a bénéficié d'un autre soutien financier pour la formation (France, UE et PNUD)³. En dehors de sa mission classique, l'ANEM a également hérité de la gestion de programmes d'emploi

¹ Loi no 04-19 du 25 décembre 2004 relative au placement des travailleurs et au contrôle de l'emploi qui permet au secteur privé de s'engager dans l'activité d'investissement, en particulier suite à la ratification de la convention 181 adoptée par l'Organisation internationale du travail (OIT) en 1997 et entrée en vigueur en 2000.

² MOHAMED SAÏB MUSEPTE, Op.cit.p16.

³ Ibid.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

pour les jeunes qui ont été formulés en tenant compte de la «politique nationale de l'emploi» depuis 2008.

L'activité classique de l'ANEM consiste à placer les travailleurs en se basant sur l'offre et la demande d'emploi. Ses activités se sont accélérées, passant de 132 117 postes vacants en 2006 à 234 606 en 2010 pour atteindre 349 179 en 2013. La demande d'emploi a également connu une augmentation au cours de la même période, passant de 590 784 demandeurs d'emploi en 2006 à 1136 477 à la fin 2013¹. Le taux de placement a légèrement augmenté, de 16.39% à 22.89% dans la même période. Ceci suggère donc qu'il reste un certain pourcentage des postes vacants non pourvus. Cette mission classique de l'ANEM est relativement distincte d'autres programmes. Les demandeurs d'emploi sont placés aux postes vacants offerts par des employeurs, privés pour la plupart.

L'ADS a été créée en 1996. Son action principale est dédiée à la réduction de la pauvreté, à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale et à la gestion de tous les programmes pour l'emploi en faveur des défavorisés. Le contrat de pré-emploi (CPE), l'emploi salarié d'initiative locale (ESIL), les travaux d'utilité publique à haute intensité de main-d'œuvre (TUP-HIMO), et l'indemnité pour activité d'intérêt général (IAIG) – au titre du plan d'ajustement structurel. Ces programmes ciblent également l'insertion sociale de demandeurs d'emploi, en particulier de jeunes diplômés.

Les programmes gérés par l'ADS incluent des mesures visant à favoriser à l'insertion des jeunes en ce sens, que leur transition augmenterait leur employabilité lorsqu'ils terminent le programme. Il est établi que les personnes qui ont participé à l'un de ces programmes acquerront des compétences de

¹ Voir l'annexe N°26.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

travail et de l'expérience, ce qui renforcera leur capacité à être employé sur le marché du travail.

2-1-Les dispositifs d'attente ou de solidarité :

Quatre types de dispositifs d'attente ont été mis en place par l'Etat :

2-1-1-Travaux d'utilité publique à haut intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO) :

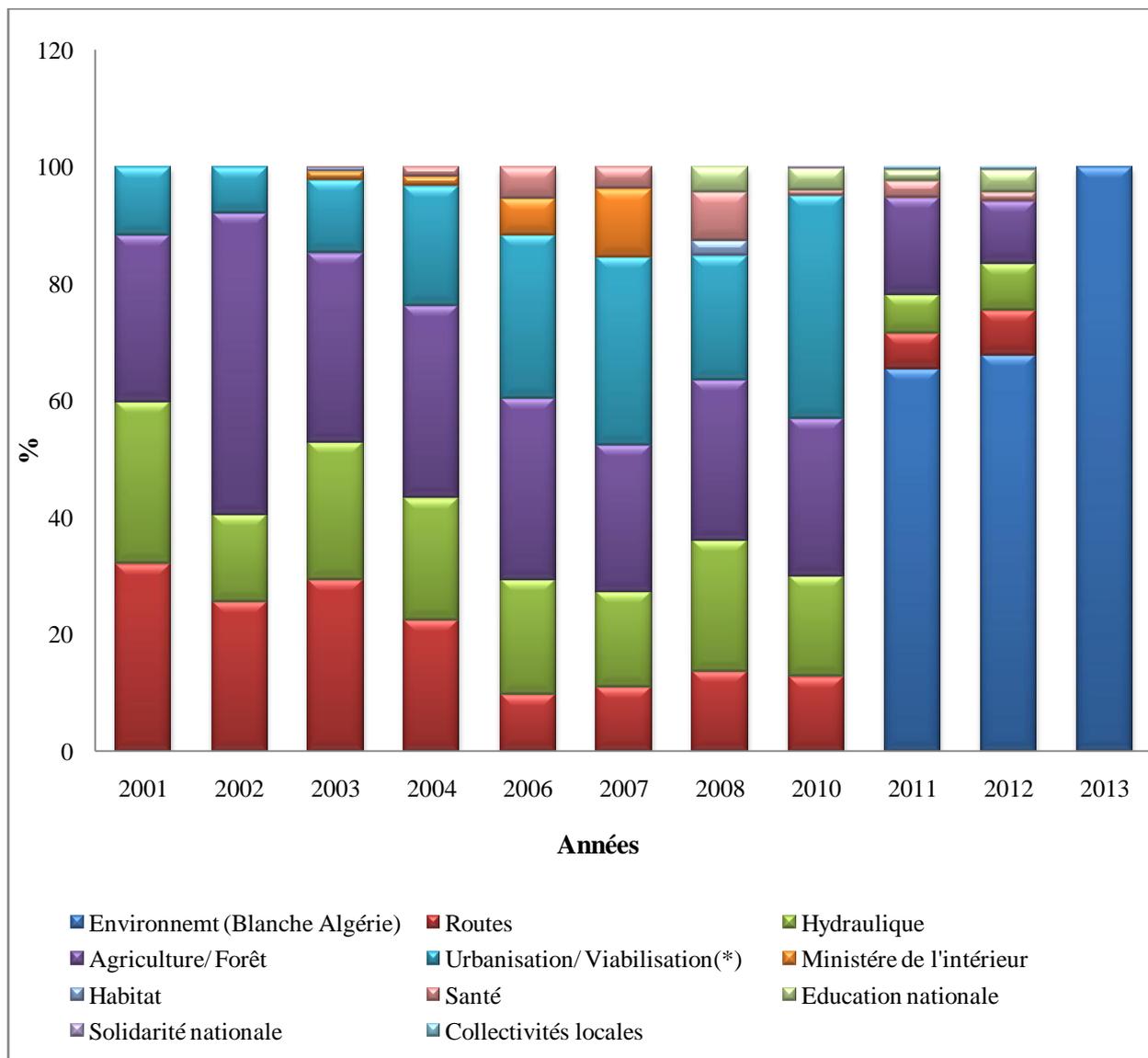
Ces travaux ont introduit dans un programme concernant les chômeurs sans qualification crée en 1997 organisé par l'agence de développement social(ADS). Ce programme vise à traité le phénomène du chômage des jeunes par la création d'un grand nombre d'emplois temporaires à travers l'organisation des secteurs concernant les réseaux routiers, l'hydraulique, l'agriculture (la protection de l'environnement et les forêts). Ce dispositif se caractérise par des simples activités qui ne nécessitent pas un haut niveau de technique, mais nécessite le facteur de la main d'œuvre.

Le programme « Blanche Algérie », qui est une déclinaison du dispositif Tup-Himo, vise à encourager les jeunes primo demandeurs d'emploi sans qualification et intéressés par la création de micro-entreprises dont l'activité contribue à l'entretien et à l'amélioration du cadre de vie des populations (arrêté du ministère de tutelle N° 48 du 13 juin 2005), la création et l'installation du comité de pilotage du projet Blanche Algérie. Le choix des bénéficiaires se fait en partenariat avec les cellules de Proximité de Solidarité, les associations et les autorités locales. Les montants des rémunérations des emplois Tup-Himo et Blanche Algérie (y compris les charges sociales), sont fixés à hauteur du S.N.M.G et doivent représenter environ 60% du coût global¹ des projets.

¹ ONS, Algérie en quelque chiffre N°44, p.13.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Graphique N°40: Bilan de la mise en œuvre du programme de travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvres (T.U.P.-H.I.M.O) de 2001 à 2013.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°19.

Dans le cadre du programme TUP-HIMO, il est remarquable que le secteur d'agriculture et forêt soit le secteur créatif en matière de postes de travail avec une proportion qui varie entre 25.25% et 51.52% dans la période 2001-2010, par contre on trouve que le secteur d'environnement (Blanche Algérie) est le premier en matière de création d'emploi dans la période 2011-2013, alors que le secteur d'hydraulique ne dépasse pas les 27.69% durant

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

toute la période observée. Tandis que le secteur de l'urbanisation a amélioré le recrutement de 7.93% en 2002 à 38,06% en 2010(lancement de plusieurs chantiers).

Ce qui concerne le crédit alloué pour le programme (TUP-HIMO) il est passé de 2 746,4 Million DA en 2001 à 6 300 Million DA en 2010 (voir l'annexe N°19). Il a connue une hausse remarquable dans un espace d'une année (2010-2011) qui dépasse les 39.000 Million DA (l'année 2011 correspond aux événements du printemps arabe en Algérie). Ce dernier crédit a parmi de créés plus de 360 000 de poste de travaille par rapport à l'année précédente.

2-1-2-L'indemnité pour activité d'intérêt général (IAIG) :

Son objectif est l'intégration sociale des personnes défavorisées en âge de travailler. Elle s'adresse aux catégories sociales qui n'ont pas de revenus¹.

- ❖ Durée : 1 an, renouvelable, mais peut être indéterminé en fonction des réalités locales.
- ❖ Rémunération : 3 000 DZD/mois + Assurance sociale à charge de l'État.

Par souci de cohérence d'ensemble, les bénéficiaires insérés dans le cadre du dispositif IAIG ont été basculés vers le dispositif DAIS (dispositif d'activités d'insertion sociale), à la faveur de la décision prise lors du conseil interministériel du 22 février 2011.

2-1-3-Emploi salarié d'initiative local (ESIL) :

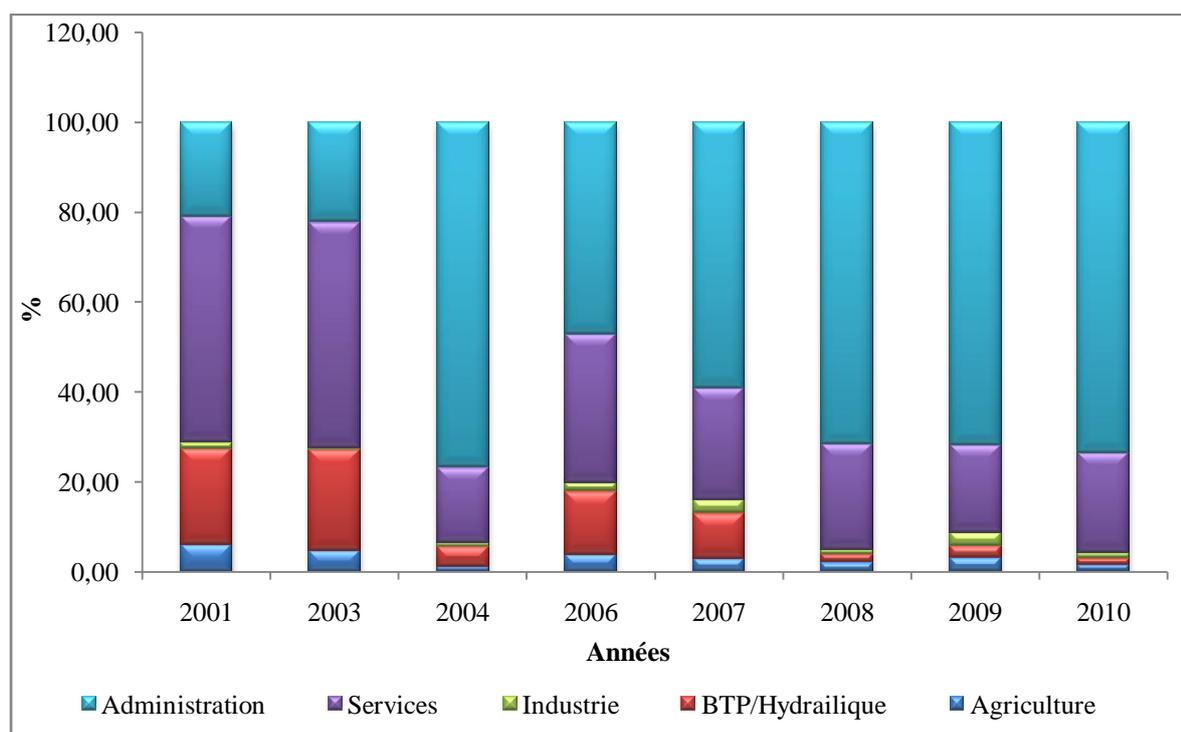
Le programme d'emploi salarié d'initiative locale a été élaboré dans les années 1990. Ce programme consiste à mettre les jeunes chômeurs non qualifiés dans des emplois temporaires à travers la création des emplois salariés auprès de la collectivité locale pour permettre aux jeunes chômeurs (non qualifier)

¹ MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p.19.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

d'acquérir une certaine expérience professionnelle au sein de l'unité de production ou bien l'administration pour une période de 6 mois à 12 mois.

Graphique N°41: La répartition des postes d'emploi crée par le programme ESIL, par secteur d'activité de 2001 à 2010.

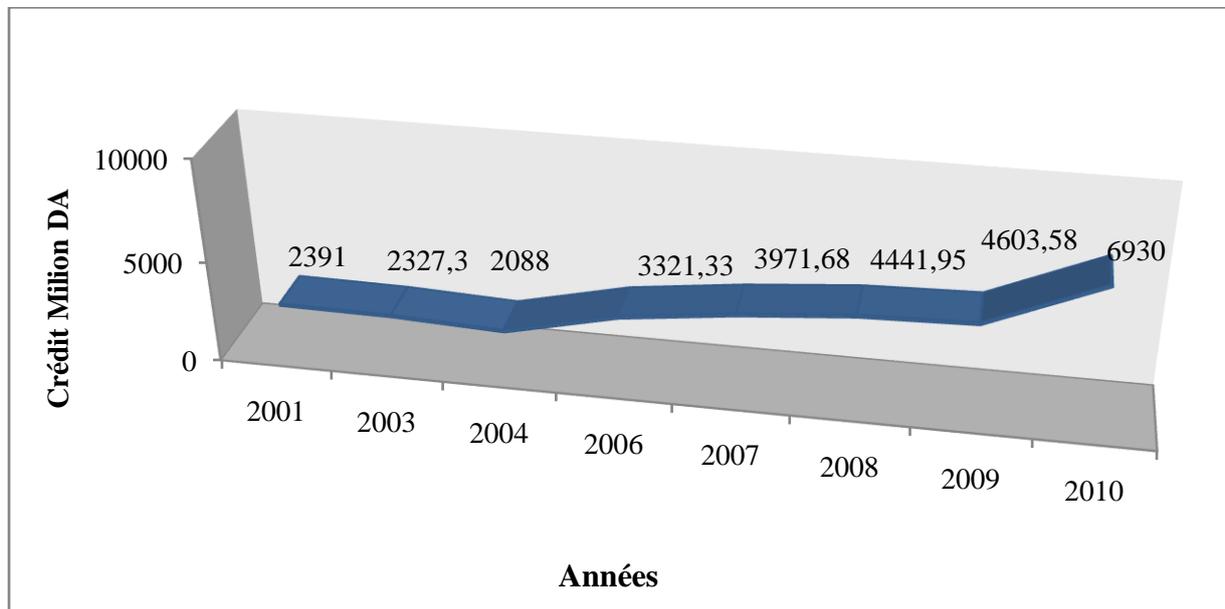


Source : établie à partir des données du l'annexe N°18.

La répartition du nombre de postes de travail créés par secteur d'activité montre que le grand nombre des postes créés se situe dans les secteurs des services et de l'administration, tandis que le secteur de l'industrie ne dépasse pas les 3.10%, ceci s'explique par le faible coût d'investissement dans ce secteur par rapport aux autres secteurs , et favoriser les jeunes le secteur de l'administration et les services pour cause qu'ils ne font pas beaucoup des efforts en plus la période elle est court.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Graphique N°42: Evolution de crédit alloué pour le programme ESIL de 2001 à 2010.



Source établie à partir des données du l'annexe N°18.

Le budget consacrer pour ce programme a connu une régression entre 2001et 2004, à partir de cette dernière le crédit alloué augmente d'une année à une autre. Il a passé de 2 088 million DA en 2004 à 6 930 million DA en 2010 ; Dans une période de 6 ans ce crédit été fois 3. L'augmentation des prix de pétrole à favoriser ce financement et la volonté de l'état de réduire le taux de chômage.

2-1-4-Le programme d'activité d'insertion sociale (DAIS) :

Il remplace le programme ESIL (emplois salariés d'initiative locale) et l'indemnité pour les activités d'intérêt général (IAIG).

Le dispositif d'activité d'insertion sociale vise à insérer les personnes en situation de précarité sociale, âgés de 18 à 59 ans, sans qualification, dans des postes d'emploi temporaires générés par des travaux ou services, d'utilité publique et sociale, initiés par les collectivités locales, les services techniques des secteurs ainsi que d'autres partenaires du développement local (entreprises

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

publiques et privées, artisans du secteur privé, établissements et institutions intervenant dans le domaine social et des services).

- ❖ Durée : 2 ans, renouvelable deux fois.
- ❖ Rémunération : Le 6 000 DZD/mois + Assurance sociale à charge de l'État.

Ce dispositif a permis l'insertion de 512 818 bénéficiaires en situation de précarité sociale en 2014, dont 34,10% sont âgés de moins de 30 ans. Il faut signaler toutefois que la participation des jeunes à ce dispositif a nettement baissé comparativement aux années 2008-2011 où celle-ci se situait entre 60% et 90%.¹

Le volume d'emploi crée dans ce contexte, est soumis au niveau de financement au sein de l'enveloppe budgétaire destinée aux dispositifs d'emploi, ce qui rend ces emplois à la merci de la situation financière du pays, qui est principalement liée aux fluctuations des prix du pétrole. Heureusement, l'Algérie a connue pendant des années une abondance financière sans précédent qui lui a permis de dépenser sans compter.

2-2-Les dispositifs d'insertion des jeunes dans le monde du travail :

Les dispositifs qui visent l'insertion des jeunes dans le monde du travail sont :

2-2-1-Le programme de pré-emploi (CPE) :

Ce programme, vise à prendrait en charge les chômeurs diplômés d'études supérieures qui sont âgés entre 19 ans et 35 ans dans le cadre des contrats dits «contrats pré- emploi ». Ce programme a été mise en place depuis 1999, est géré par l'agence de développement social.

Le but principal du programme de contrat pré-emploi (CPE) est d'éradiquer le

¹Rapport national sur le développement humain (RNDH), 2014/2015, C.N. E .S, PNUD, p.192.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

problème du chômage et de permettre aux jeunes diplômés de bénéficier d'une certaine expérience professionnelle et d'augmenter les possibilités de recrutement permanents, et de recruter 33% des jeunes bénéficiaires de ce programme mais le recrutement n'a pas dépassé les 12%, ce qui a poussé le gouvernement à la mise en œuvre d'un autre programme appelé le dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP).

2-2-2- Dispositif d'aide a l'insertion professionnelle (DAIP) :

Ce programme vise à faire acquérir au bénéficiaire, un savoir-faire et une qualification susceptibles de le maintenir éventuellement à son poste de travail ou de faciliter son accès au marché, ainsi qu'à encourager les employeurs, y compris le secteur privé, à employer des universitaires diplômés.

En 2008, en plus de sa mission principale de placement sur le marché du travail, l'ANEM a également hérité de la gestion de programmes d'emploi pour les jeunes qui ont été formulés en tenant compte de la «politique nationale de l'emploi»¹.

Tableau N°13 : Bilan des placements dans le cadre du DAIP de 2008 à 2014 (pour les bénéficiaires de moins de 35 ans).

Contrats	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
CID	48002	89101	99691	269746	75671	43548	39745
CIP	29721	75973	85114	226284	95333	43939	37566
CFI	86573	112544	88336	164780	70989	51486	36106
Total secteur Economique	120450	210273	208159	301072	167123	113328	94142
Total secteur Administratif	43846	67345	64982	359738	74870	25645	19275
Total	164296	277618	273141	660810	241993	138973	113417

Source : MTESS.

¹ MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p17.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Durant la période 2008-2014, le dispositif d'insertion sociale des jeunes diplômés a permis l'insertion de 1.870.248 bénéficiaires (moins de 35 ans). Par genre, il se dégage une proportion plus importante des jeunes de sexe féminin diplômées (79.30% des bénéficiaires en 2014)¹. Le DAIP (dispositif d'aide à l'insertion professionnelle), sous la tutelle du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, se compose de trois branches distinctes :

Le contrat d'insertion des diplômés (CID) :

Ce dispositif destiné aux primo-demandeurs diplômés de l'enseignement supérieur ou qui sont des techniciens supérieurs qui bénéficient d'une aide pour la priorité de recrutement durable dans le cadre de l'économie publique et privée². Cette mesure remplace le contrat de pré-emploi (CPE) pour les diplômés.

❖ Durée :

- Secteur économique: 1 an.
- Administration: 1,5 an.

❖ Rémunération :

- Diplômés universitaires: 15 000 DZD/mois
- Techniciens supérieurs: 10 000 DZD/mois

La part patronale des cotisations de sécurité sociale est à charge de l'État.

Contrat d'insertion professionnelle (CIP) :

Ce Dispositif destiné aux jeunes de l'enseignement secondaire de l'éducation nationale et des centres de formation professionnelle (CFPA) (ou ayant suivi un stage d'apprentissage)³.

¹ RNDH, Op.cit.p192

² MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p17.

³Ibid.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

À la fin du CIP, l'ANEM peut proposer un contrat de travail aidé (CTA) au sein de l'entreprise. En cas de refus, la personne perd le droit à rester sous CIP.

❖ Durée :

- Entreprises de production: 1 an, non renouvelable
- Administration publique: 1 an, renouvelable

❖ Rémunération :

- Entreprise: 8 000 DZD/mois
- L'administration publique: 6 000 DZD/mois

La part patronale des cotisations de sécurité sociale est à charge de l'État.

Le contrat de formation insertion (CFI):

Ce Dispositif destiné aux jeunes demandeurs d'emploi sans formation ni qualification; ces jeunes sont placés soit dans divers projets de travail initiés par les autorités locales, soit dans divers secteurs pendant la durée du projet, soit en formation auprès d'artisans¹.

❖ Durée : 1 an, non renouvelable.

- ❖ Rémunération : Bénéficiaires de bourse : 4 000 DZD/mois durant leur formation auprès d'artisan + la rémunération correspondant à la fonction occupée s'ils sont placés dans un projet spécifique (les lois et réglementations en vigueur sont applicables dans ce cas).

La part patronale des cotisations de sécurité sociale est à charge de l'État.

Le contrat de travail aidé (CTA) :

Proposé après la fin d'un des contrats cités ci-dessus (et parfois plus tôt si l'employeur est d'accord)².

¹ MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p17.

² Ibid.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

- ❖ Durée : 3 ans
- ❖ Rémunération : Partage des coûts du travail entre l'État et l'employeur.

En 2008, l'ANEM est devenu une actrice importante pour soulager les tensions sur le marché du travail. Ses trois composantes : le contrat d'insertion des diplômés (CID), le contrat d'insertion professionnelle (CIP) et le contrat de formation-insertion (CFI) confondues, le DAIP a fourni des contrats à 277 618 bénéficiaires en 2009, 273 141 bénéficiaires en 2010 et pas moins de 660 810 bénéficiaires en 2011. Selon les données de l'ONS, le nombre de bénéficiaires en 2012 avoisinerait les 240 000, ce qui représente une baisse considérable par rapport à l'année précédente.

Une autre mesure, le contrat de travail aidé (CTA) a également été mise en œuvre ces dernières années. La couverture de ce programme a augmenté au fil des années. Ainsi, en 2009, seuls 8 027 bénéficiaires pour les trois volets ont été en mesure d'obtenir un emploi officiel en 2010. Le volume a augmenté en 2012, passant à 41 753 personnes qui ont pu obtenir un contrat permanent au sein d'entreprises grâce à une contribution de l'État qui s'est engagé à subventionner les salaires pendant trois ans. En 2013, l'ANEM a enregistré environ 49 076 recrutements pour la mesure CTA, ce qui représente une amélioration de l'intégration «durable» des bénéficiaires du DAIP.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°14 : Evolution du marché du travail entre 2008 et 2013.

Années	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Demande d'emplois reçus	1176156	963016	612834	742272	903134	1136477
Offre d'emplois reçus	213194	235606	234666	253605	287110	349179
placements permanents	21304	21286	22033	18580	23007	26627
placements temporaires	133968	149572	157788	163009	191805	233527
Placement ANEM	155272	170858	179821	181589	214812	260154
Placement O.P.A.P	-	-	2018	6245	6425	9267
Placement C.T.A	-	8027	16937	24188	41753	49076
Total des Placements Réalisés	155272	178885	198776	212022	262990	318497
Placement D.A.I.P (Insertion)	164296	277618	273141	660810	241993	138973
Total Général	319568	456503	471917	872832	504983	457470

Source : ONS, l'Algérie en quelques chiffres N°44.

En général, ce programme a connu un certain nombre de lacunes, notamment:

- La répartition non équitable de cette catégorie (les diplômés universitaires) dans le marché du travail à cause de l'absence des critères clairs pour l'emploi tels que la spécialité et l'année d'obtention du diplôme.
- Le faible taux de titularisation dans les secteurs économiques par rapport au nombre des personnes inscrites.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

- La forte concentration des bénéficiaires du programme dans le secteur de l'administration, par rapport aux autres secteurs.
- Le manque de contrôle de suivi, qui conduit à la collusion entre les diplômés universitaires et certaines sociétés ou établissements à s'enregistrer comme employés, et donc la trésorerie de l'Etat va supporter le fardeau malgré l'absence de tout travail par les bénéficiaires.
- Les efforts déployés par les pouvoirs publics pour faire face au phénomène du chômage, est non accompagnés d'études et de positions évaluatives par des institutions et des organismes officiels, la gestion locale ou centrale se concentre sur la mise en œuvre des opérations sans évaluer les résultats. Ceci à son tour se reflète sur l'incapacité des pouvoirs publics à déterminer l'efficacité des politiques d'emplois.

2-3-Les dispositifs de création d'activités :

Trois agences (ANSEJ, CNAC et ANGEM) sont associées à l'aide à la création d'activités en encourageant l'esprit d'entreprise, non seulement parmi les jeunes, mais aussi parmi d'autres groupes sociaux.

Depuis 2011, ces trois agences fonctionnent suivant un même mode opératoire afin d'octroyer des fonds pour la création d'activités, la génération d'emplois et une distinction en fonction du montant des crédits et des groupes d'âge. Les crédits peuvent être passés de deux façons:

- Un financement mixte: apport personnel (70%) et aide sans intérêt de l'agence (30 %).
- Un financement triangulaire: apport personnel (1% ou 2%), aide sans intérêt de l'agence (28% ou 29%) et prêt bancaire avec taux d'intérêt (70%).

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Le prêt bancaire est garanti par un fonds créé par l'État et la contribution personnelle des bénéficiaires au fonds est fixée dans ce cas à 1% des crédits octroyés. Chaque agence développe également d'autres programmes spécifiques attrayants. Les prêts sans intérêt de l'agence constituent un avantage, mais ils doivent être remboursés après les prêts avec intérêts des banques.

Au titre d'aide à la création d'activités, on dénombre également trois dispositifs, dont ne s'adressant aux jeunes que très partiellement : il s'agit de la CNAC. Il faut signaler à ce propos, l'apport du fonds 'ZAKAT' qui, depuis quelques années, se propose comme un dispositif d'investissement et de création d'activités, tout comme les autres dispositifs d'aide à l'emploi. Seulement, ce dernier fonctionne selon le principe de solidarité interpersonnelle plutôt que par l'apport de l'Etat.

2-3-1-Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) :

L'ANSEJ a été créée en 1996¹. Elle soutient l'emploi des jeunes et vise à encourager la création et l'expansion des activités de production de biens et de services par les jeunes entrepreneurs à travers le programme de micro-entreprise. L'ANSEJ a pour missions principales²:

- De soutenir, de conseiller et d'accompagner les jeunes promoteurs dans le cadre de la mise en œuvre de leurs.
- Projets d'investissement.
- De financer des projets initiés par des jeunes entrepreneurs.
- D'assurer le suivi des investissements réalisés par les jeunes.

¹ Arrêté exécutif no 96296 du 8 septembre 1996 établissant et déterminant le statut de l'Agence nationale de soutien de l'emploi des jeunes, modifié et complété par l'arrêté exécutif no 98231 du 13 juillet 1998 et l'arrêté exécutif no 03288 du 6 septembre 2003.

² MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p20.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

L'ANSEJ était opérationnelle deux années plus tard¹. La promotion de micro-entreprises est accompagnée par une série d'avantages² pendant une période de trois ans, voire plus, notamment une exemption fiscale de l'impôt sur le revenu, de l'impôt des sociétés, du forfait et de la taxe foncière. Les micro-entreprises sont également exemptes des droits de transfert et des droits d'enregistrement pour tous les équipements importés. Tous les dispositifs offerts par cette agence sont présentés sur l'internet à l'attention des jeunes promoteurs. En Algérie, la notion de «jeune» est étendue aux personnes âgées de 19 à 35 ans, voire 40 ans dans le cas des dirigeants d'entreprise³.

2-3-1-1-Mode de financement :

Il existe deux formes de financement de l'investissement dans le cadre de la création de la micro entreprise. Chaque forme présente des avantages fiscaux, parafiscaux et des aides financières qui varient selon le niveau de l'investissement, de la réalisation et d'exploitation du projet.

▪ Le Financement Triangulaire :

Le financement triangulaire de l'ANSEJ exige un apport personnel de 1%, un crédit sans intérêt de 29% et le reste sera sous forme de crédit bancaire, si le montant d'investissement est de 5 million DA. Un apport personnel de 2% et le crédit sans intérêt de 28% si le montant est de 1 million DA.

¹ Décret exécutif n° 96-296 du 8 septembre 1996 établissant et déterminant le statut de l'ANSEJ, modifié et complété par le décret exécutif n° 98-231 du 13 juillet 1998, et l'arrêté exécutif N° 03-288 du 6 septembre 2003.

² Ordonnance no 96-31 du 30 décembre 1996 portant loi de finance, 1997, modifiée et complétée par la loi N° 3-22 sur la loi de finance de 2004.

³ Décret exécutif no 03-290 du 6 septembre 2003 fixant les conditions et le niveau d'aide apportée aux jeunes promoteurs.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°15 : le mode de financement triangulaire de l'ANSEJ.

Montant de l'investissement	Apport personnel%	Crédit sans intérêt%	Crédit bancaire%
5 000 000 DA	1	29	70
10 000 000 DA	2	28	70

Source : www.cnac.dz

▪ Le Financement Mixte :

Pour le financement Mixte, le taux du crédit sans intérêt ne change pas que celui du financement triangulaire, mais par contre l'apport personnel passe à 71% si le montant d'investissement est ≤ 5 million DA et à 72% si ce dernier se situe entre 5 Mds et 10 Mds de dinars.

Tableau N°16 : le mode de financement Mixte de l'ANSEJ.

Montant de l'investissement	Apport personnel%	Crédit sans intérêt%
$\leq 5 000 000$ DA	71	29
De 5 000 001 à 10 000 000 DA	72	28

Source : www.cnac.dz

2-3-1-2-Evolution des projets financés de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) de 1997 à 2013 :

L'ANSEJ a enregistré des hauts et des bas depuis sa création (voir le tableau N°17). En 1998, l'ANSEJ n'a financé que 7 279 projets. Elle enregistre une hausse à l'année 2000. Entre 2001 et 2008 l'ANSEJ à connue des hauts est des bas, le nombre a doublé en 2009 pour atteindre 20 848 projets et plus de 40mille projets à partir de 2011.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Grâce aux dispositifs offerts après le Printemps arabe, le nombre de projets financés est passé à 42 832 en 2011 et il a encore augmenté en 2012 pour atteindre 65 812 projets. Le nombre réel d'emplois créés par ces micro-entreprises n'est pas encore connu. Selon les estimations, il devrait être de 1.96 emplois par projet, soit un total estimé de 129 203 nouveaux emplois créés en 2012. Le multiplicateur est censé être une moyenne d'emplois créés par projet. Afin d'avoir une image fiable de ces emplois, il faudrait procéder à un contrôle et une évaluation réguliers des projets, ce qui n'a toutefois pas encore été fait.

Tableau N°17 : Evolution des projets financés et l'emploi prévus de l'agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) de 1997 à 2013.

Année	Nombre de projets financés	Emploi prévus
1997	69	386
1998	7 210	23 735
1999	14 725	39 260
2000	10 359	28 735
2001	7 279	20 152
2002	7 078	19 631
2003	5 664	14 771
2004	6 691	19 077
2005	10 549	30 376
2006	8 645	24 500
2007	8 102	22 685
2008	10 634	31 418
2009	20 848	57 812
2010	22 641	60 132
2011	42 832	92 682
2012	65 812	129 203
2013	43 039	96 233

Source: MTESS.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

2-3-2- Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) :

La CNAC a été créée en 1994¹ pour objectif d'atténuer les coûts sociaux du plan d'ajustement structurel (PAS). Elle a pour principale mission d'indemniser les travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Cette mission initiale est toujours valable, mais le nombre de personnes au chômage bénéficiant de l'allocation de la CNAC aujourd'hui est très limité. L'Agence est dotée d'une solide enveloppe budgétaire².

Elle a étendu ses activités à l'aide à la création d'activités économiques. Depuis 2003³, à l'instar de l'ANSEJ, elle aide les travailleurs licenciés, âgés de 35 à 50 ans, à créer des activités dans le domaine des biens et des services. Depuis le Printemps arabe, le programme est ouvert à tous les chômeurs âgés de 30 à 50 ans. Il ne se limite plus exclusivement aux personnes ayant perdu leur emploi et se retrouvant au chômage⁴. Auparavant, l'agence n'était accessible qu'à ses bénéficiaires qui étaient des travailleurs licenciés pour des raisons économiques. Depuis 2011, le programme d'aide à la micro-entreprise de la CNAC est ouvert à tous les chômeurs d'Algérie.

2-1-1-Mode de financement :

L'agence offre les deux possibilités de financement mixte et triangulaire. L'unique différence avec l'ANSEJ est le groupe d'âge. La CNAC propose, par ailleurs, aussi un programme de formation spécifique concernant l'employabilité au sein de ses clubs.

¹ Arrêté exécutif N° 94188 du 6 juillet 1994 portant statut de la Caisse d'assurance-chômage.

² MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p20.

³ Décret présidentiel N° 03-514 du 30 décembre 2003 relatif au soutien à la création d'activités par les chômeurs promoteurs âgés de 30 à 50 ans (JORA n° 84 du 31 décembre 2003).

⁴ Ibid.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N° 18: le mode de financement de la CNAC.

Montant de l'investissement	Apport personnel	Crédit sans intérêt	Crédit bancaire
≤ 5 000 000 DA	1%	29%	70%
De 5 000 001 à 10 000 000 DA	2%	28%	70%

Source : *www.cnac.dz*

Le seuil maximum des investissements est fixé à dix millions de dinars (10.000.000 DA), le financement est triangulaire. En effet, quand le montant d'investissement est ≤ 5 million DA, l'apport personnel est de 1% et le crédit sans intérêt de 29%.

Alors que, s'il dépasse les 5 million DA, l'apport personnel serait de 2% et le crédit sans intérêt de 28%. Ce prêt n'est accordé qu'une seule fois avec :

- Un crédit bancaire à intérêts bonifiés.
- La durée de remboursement du crédit bancaire ne serait être inférieure à 8 années dont 3 années de différé à compter de la mobilisation des crédits.
- Des avantages fiscaux.

2-3-2-1-Evolution des projets financés de la caisse nationale d'assurance chômage (C.N.A.C.) de 2004 à 2013 :

Concernant l'exécution, la CNAC a financé 18 490 projets en 2011 et 34801 projets à la fin 2012, soit près du double. Le nombre d'emplois générés par ces projets en 2012, mesuré avec la même méthode que celle appliquée par l'ANSEJ, est estimé 59 125, ce qui donne un ratio de 1.70% emplois par projet

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

financé. Tant la CNAC que l'ANSEJ déclarent que seules 1.50 % des micro-entreprises ont éprouvé des difficultés à rembourser les prêts bancaires.

Tableau N°19 : Evolution des projets financés et l'emploi prévus de la caisse nationale d'assurance chômage (C.N.A.C.) de 2004 à 2013.

Année	Nombre de projets financés	Emploi prévus
2004	13	34
2005	1 901	5 159
2006	2 236	6 078
2007	2 574	6 949
2008	2 429	5 781
2009	4 221	9 574
2010	7 465	15 804
2011	18 490	35 953
2012	34 801	59 125
2013	21 412	41 786

Source: MTESS.

Malgré les hauts et les bas enregistrés dans la mise en œuvre des deux programmes (ANSEJ et CNAC) et l'évolution des micro-entreprises et des emplois créés depuis 1998, nous observons une tendance positive après 2008 qui montre qu'un nombre croissant d'entreprises a été financé et un nombre croissant d'emplois a été créé au cours des dernières années. Il faut noter que l'année 2013 n'était pas comme ses prédécesseurs, elle a connue une réduction de 13 389 projet par rapport à l'année 2012.

2-3-3-Agence nationale pour la gestion du microcrédit (ANGEM) :

L'ANGEM a été créée en 2004¹. Comme indiqué précédemment, sa principale mission consiste à réduire la pauvreté en mettant un microcrédit à la

¹ Décret exécutif N° 04.14 du 22 janvier 2004 portant création et fixant le statut de l'Agence nationale de gestion du microcrédit.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

disposition des pauvres. Le microcrédit a été introduit par l'État à la fin des années 1990. Le système réglementaire du microcrédit, établi et mis en œuvre par le gouvernement en 1999, concorde à première vue avec l'idée de promouvoir les petites activités économiques, à savoir «le travail indépendant, le travail à domicile, la petite entreprise, l'artisanat et les services jusqu'à la limite de la micro entreprise »¹.

En participant activement à la promotion de l'emploi, «le microcrédit est conçu comme un instrument pour combattre le chômage et la pauvreté».Concernant la création d'activités et d'emplois, le microcrédit aurait pour effet de réduire le chômage, de combattre la pauvreté et l'exclusion sociale et d'éliminer progressivement l'économie informelle².

Avant le Printemps arabe, l'ANGEM a développé deux programmes fournissant des fonds «sans intérêt»:

- Pour acheter des matières premières.
- Pour créer une activité, pas nécessairement une entreprise (par exemple, une activité domestique pour les femmes).

Après le Printemps arabe, un changement est intervenu dans son programme. Elle s'est alignée sur le modèle de l'ANSEJ avec un financement mixte et un financement triangulaire avec un plafond compris entre 100 mille DA et un million de dinars. Quoi qu'il en soit, sa mission classique perdure, à savoir mettre des fonds à la disposition de personnes pour l'acquisition de matières premières, tel est l'essentiel de son activité.

¹ MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p.21.

² Décret exécutif no 04.14 du 22 janvier 2004, Op.cit.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

2-3-1 Mode de financement :

Le montant maximum de l'investissement est de 10 million DA, le seuil minimum des fonds propres dépend du montant de l'investissement, il est fixé comme suit :

- 1% au titre de la création d'activité par l'acquisition de petit matériel et matières première de démarrage. Ce seuil peut être ramené à 3% dans des conditions prévues par la réglementation.
- 0% au titre de l'achat de matière première.

Son délai de remboursement peut aller jusqu'à 8 années avec un différé de :

- 3 années pour remboursement du principal du crédit bancaire.
- Une année pour le paiement des intérêts.
- Un prêt sans intérêt, au titre de l'achat de matière première, dont le coût ne dépasse pas 100 mille DA.
- Le crédit bancaire est accordé avec un taux d'intérêt réduit à la charge du bénéficiaire (5% à 20% du taux débiteur appliqué par les banques et les établissements financière). La différence avec le taux d'intérêt commercial est prise en charge par le trésor public.
- Des avantages fiscaux.

2-3-3-1-Evolution des projets financés et l'emploi prévus selon ANGEM :

Selon les données de l'agence, une augmentation constante de l'activité est enregistrée pour les deux types de financement «sans intérêt», tant pour l'acquisition de matières premières que pour la création d'une activité (projet). La majorité des fonds concerne la première catégorie.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°20: Evolution des projets financés et l'emploi prévus selon l'ANGEM entre 2005 - 2013.

Année	Nombre de projets financés	Emploi prévus
2005	3 329	4 994
2006	22 221	33 331
2007	17 231	25 846
2008	42 099	63 149
2009	60 734	91 101
2010	51 956	77 934
2011	107 611	161 417
2012	146 427	219 641
2013	110 702	166 053

Source: MTESS.

Commençant avec moins de 4 mille crédits en 2005, l'ANGEM a connu une évolution très positive après 2008 dans le nombre d'entreprises financées (voir le tableau N°20). Elle atteint le seuil de 146 427 projets à l'année 2012. En ce qui concerne l'emploi, il n'existe pas d'évaluation précise. Selon les estimations, le multiplicateur serait de 1,5 emploi/ crédit. Depuis sa création jusqu'à ce jour, l'agence aurait généré près de 843 466 emplois. Plus de la moitié (64.84 %) de ce chiffre a été réalisée après le Printemps arabe.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Section II: Projection de la population Algérienne et l'emploi à l'horizon 2045.

1-Projection de la population :

L'évolution de la population active est un élément central pour connaître le dynamisme d'une économie. Elle permet, d'une part, de déterminer le niveau de la croissance potentielle et donc d'évaluer les tensions inflationnistes relatives aux contraintes d'offre, mesure indispensable à la conduite de la politique monétaire. D'autre part, le ratio de dépendance (inactifs/actifs) qui en découle permet de chiffrer les transferts nécessaires à l'équilibre des régimes sociaux, en particulier de celui des retraites.

Cependant, faire des projections économiques à l'horizon 2045 nécessite de faire de nombreuses hypothèses : les erreurs sur les taux de variation se cumulent au cours des décennies et les outils mêmes de mesure peuvent changer comme ils ont déjà changé au cours du temps.

Néanmoins, les projections de population active à long terme reposent fortement sur les évolutions démographiques et celles-ci dépendent en grande partie des comportements démographiques passés. Il est donc possible de cadrer les évolutions probables et de mettre en lumière les différents degrés de fragilité des hypothèses. Le logiciel adéquat à ce type de projection est le «Spectrum».

Spectrum est une série de modèles facile à utiliser qui fournit aux décideurs politiques un outil analytique permettant d'assister le processus de prise de décision. «Les perspectives démographiques ne valent que ce que valent les hypothèses de mortalité et de fécondité et éventuellement de migration qui sont à la base des calculs. Cependant, il existe plusieurs options pour déterminer l'évolution future de la mortalité et de la fécondité, le choix n'est limité que par l'imagination de l'auteur des hypothèses» (GUEND, 1994, p.26).

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Spectrum est un système intégré de modèles de politiques fonctionnant sur Windows. L'intégration se fait autour de DemProj. En effet, les projections démographiques réalisées dans ce module sont nécessaires à un grand nombre des calculs effectués par les autres composantes, telles que FamPlan, Coûts-Bénéfices, AIM et RAPID. Chaque composante a une interface qui fonctionne de la même manière et qui est d'apprentissage et d'utilisation faciles. Toute personne ayant une connaissance de base du logiciel Windows peut naviguer dans les modèles de Spectrum pour réaliser des projections démographiques et estimer les besoins en ressources et en infrastructure. Les manuels d'accompagnement contiennent des instructions pour les utilisateurs et des équations pour ceux qui souhaitent en savoir plus sur les calculs sous-jacents.

À travers l'étude de chapitre 2, sur l'évolution démographique de la population Algérienne, pour la période après l'indépendance allant de 1977 à ce jour (l'année 2014), nous avons enregistré plusieurs changements dont:

- ✓ Une baisse remarquable de la mortalité; plus particulièrement la mortalité infantile, sachant que durant la période (1977-2014), le taux de mortalité générale a été réduit de 10 points à l'espace de 37 ans, passant de 14.60‰ en 1977 à 4.42‰ en 2008 à 4.44‰ en 2014 et le taux de mortalité infantile est passé de 147‰ en 1977 à 25.50‰ en 2008 à 22‰ en 2014. le taux de mortalité maternelle en Algérie est passé de 224 à 81.4 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 1989 et 2009. Parmi les facteurs qui ont joués sur la baisse de la mortalité : L'amélioration des conditions de vie et de la santé, avec le développement de la médecine et la disponibilité des vaccins pour les enfants, ont contribué à la disparition de nombreuses maladies particulièrement les maladies épidémiologiques.
- ✓ Une nette amélioration de l'espérance de vie à la naissance. Elle est passée de 53.48 ans en 1977 à 76.40 ans en 2008 à 76.60 ans en 2014 seulement

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

pour les femmes. Par contre pour les hommes, elle est passée de 53.05 ans en 1977 à 74.80 en 2008 pour atteindre 77.20 ans en 2014.

- ✓ Une chute de l'indice synthétique de la fécondité, passé de 7.41 enfant en 1977 à 2.81 enfants en 2008, Après cette dernière, l'ISF augmente d'une année à une autre pour atteindre 3.03 enfant en 2014. l'élévation de cet indice s'est fait grâce à la reprise de mariage.

1-2-Hypothèses de projection :

« Dans l'état actuel des techniques de projection, les perspectives de population sont pour l'essentiel des exercices d'extrapolation fondés sur le modèle de la transition démographique. Elles consistent à appliquer à une population répartie par âge et par sexe des hypothèses d'évolution de la fécondité et de la mortalité à partir d'une année de base jusqu'au terme de perspective. L'ordinateur fait le reste »¹

Pour des raisons visant à faciliter le processus de projection et afin de ne pas chevaucher les suppositions de l'étude, il est important de déterminer les hypothèses nécessaires de la projection. Il s'agit dans les présentes estimations de l'utilisation des méthodes générales d'analyse des populations stables. Ces méthodes reposent sur l'hypothèse suivante: le taux d'accroissement de la population est relativement constant, avec un taux de fécondité et de mortalité approximativement constant et pas de migration vu la non disponibilité des données statistiques.

Dans ce genre de projection, il est préférable d'utiliser les données du plus récent recensement général de la population et de l'habitat car il est le plus représentatif des informations réelles, tandis que le reste des données

¹ TAPINOS, 1996, p. 116-117, dans : GRAZIELLA CASELLI, JACQUES VALLIN, GUILLAUME J. WUNSCH, Histoire du peuplement et prévisions, Volume 5, édition INED 2004, p .261.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

disponibles à l'office national des statistiques pour les années futures du recensement sont des estimations. Toutefois et puisque le dernier recensement a été réalisé en 2008, la marge d'erreur des estimations pour l'année 2010 peut être considérée comme non significative vu que les changements structuraux d'une population dans l'espace de 02 ans sont dans la plupart des cas minimales. Dans cette étude, l'année de référence est 2010.

Le tableau, ci-dessous, résume les trois scénarios adoptés pour l'actuelle étude.

Tableau N°21: Trois scénarios pour la projection de la population Algérienne (selon la tendance entre 1977 et 2008).

Hypothèses	Fécondité basse	Fécondité haute	Centrale
Mortalité	Baisse selon la tendance des 31 dernières années		
Fécondité	Tendance basse selon les 31 dernières années	Tendance hausse selon les 31 dernières années	La moyenne des deux premiers scénarios
Migration	Migration nulle		

1-2-1-Hypothèse de la mortalité :

Comme nous l'avons vu précédemment, la baisse de la mortalité a conduit à une amélioration substantielle de l'espérance de vie à la naissance. Pour estimer l'espérance de vie à la naissance de la période de l'étude, les table-types de mortalité de Coale et Demeny ont été utilisées, notamment le modèle Ouest des tables types de Princeton, en raison de sa cohérence avec les quotients de mortalité infantile et juvénile de l'Algérie.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°22: Hypothèses de projection de l'espérance de vie e_0 .

Années	Homme	Femme	Différence
2010	76,6	77,3	0,7
2015	77,09	78,21	1,12
2020	77,4	78,8	1,4
2025	77,8	79,5	1,7
2030	78,2	80,3	2,1
2035	78,6	81	2,4
2040	79	81	2
2045	79,4	82,4	3

Source : résultat du Spectrum.

1-2-2-Hypothèse de fécondité :

L'estimation de l'indice synthétique de fécondité pour la période de projection allant de 2010 à 2045 sera faite sur la base des données disponibles de l'historique provenant des sources d'information disponibles pour la période de référence de cet indice. A cet objectif et dans la présente étude, 3 scénarios démographiques pour la projection seront envisagés. Il s'agit de 3 variantes dites "Haute", "Centrale" et "Basse".

La variante "Centrale" est considérée comme l'évolution la plus vraisemblable de la population.

Les variantes "Haute" et "Basse" représentent généralement les limites supérieure et inférieure d'une zone de plausibilité.

L'ONS avait formulé 3 hypothèses pour ces projections à l'horizon 2025 : faible (avec un ISF de 1.815), centrale (ISF égale à 2.10) et haute (ISF égale à 2.263). L'indice synthétique de fécondité avec lequel nous avons commencé : 2.87 enfant pour l'années 2010. Par conséquent, les hypothèses de fertilité que nous adopterons dans ce modèle sont :

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

- Scénario 1 : fécondité basse (ISF égale à 2.15 à l'horizon de 2045).
- Scénario 2 : fécondité haute (ISF égale à 2.35 à l'horizon de 2045)
- Scénario 3 : Centrale, la moyenne des deux premiers scénarios (ISF égale à 2.25 à l'horizon de 2045)

Pour déterminer la structure de la fécondité, le comportement des taux spécifiques de fécondité par âge, le recul à l'utilisation des fonctions spécifiques à ce genre d'estimation devient indispensable. Il s'agit de : la fonction GAMA, la fonction BETA, et le POLYNOME DE BRASS proposées par «Duchenne et Stefano ».

Tableau N°23: Hypothèses de projection de l'ISF.

Années	F. Baisse	F. Haute	F. Centrale
2010	2,87	2,87	2,87
2015	2,77	2,8	2,78
2020	2,66	2,72	2,69
2025	2,56	2,65	2,6
2030	2,46	2,57	2,52
2035	2,36	2,5	2,43
2040	2,25	2,42	2,34
2045	2,15	2,35	2,25

Source : résultat du Spectrum.

Avec la fonction GAMMA, on peut estimer les différents taux de fécondité selon les groupes d'âge Pour chaque période de projection quinquennale et pour chaque hypothèse. Les résultats obtenus sont illustrés dans les tableaux N°01, 02, 03 dans l'annexe N°28.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

2-Résultats de la projection de la population :

La population Algérienne à l'horizon de 2045, serait alors 58.37 millions d'habitants, correspondant à un taux d'accroissements annuel moyen de 1% (0.93% au minimum et 1.07% au maximum)¹.

Selon les deux scénarios, fécondité baisse et fécondité haute, la population Algérienne progresse d'une année à une autre pour ce stabilisé à 57.67 million pour le premier scénario et 59.07 millions pour le deuxième.

Tableau N°24 : la répartition de la population Algériennes selon chaque hypothèse de projection à l'horizon 2045.

Hypothèse	F. Baisse	F. Haute	F. Centrale
2010	35 979 000	35 979 000	35 979 000
2015	39 502 817	39 531 022	39 516 922
2020	43 070 001	43 174 232	43 122 616
2025	46 169 751	46 390 380	46 280 154
2030	49 043 929	49 428 487	49 236 193
2035	51 979 071	52 597 699	52 288 354
2040	54 950 394	55 902 545	55 426 151
2045	57 678 446	59 073 397	58 374 547

Source : résultat du Spectrum.

En termes absolus, la catégorie des 15-29 ans qui représentait 2.7 millions de personnes en 1966 est passée aujourd'hui(2014) à plus de 10 millions, autrement dit, elle a quadruplé en l'espace de 48 ans. Aussi, le réservoir des 0-14 ans, qui alimente la catégorie des jeunes, pèse aujourd'hui pour plus de 11.11 millions alors qu'elle ne comptait que 5.7 millions de personnes en 1966. Afin d'apprécier davantage les évolutions plausibles, et donc le poids potentiel des jeunes dans les années à venir, il convient de signaler que, d'ici 2045, le volume

¹ Résultat du Spectrum.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

des 15-29 ans est appelé à se augmenter à 1.53 million (par rapport à 2010); par contre celui des 0-14 connaîtra encore une augmentation substantielle de 1,5 millions supplémentaires, ce qui est de nature à préserver le caractère de jeunesse de la population Algérienne pour bien des décennies encore.

La dynamique démographique que vit l'Algérie permet de dire que la demande potentielle en postes d'emplois va subir une légère augmentation entre 2035-2040, pour reprendre sa baisse entre 2040-2045.

2-1-Structure par sexe et par âge :

Les résultats de projection à l'horizon 2045 ont conduit à une modification de la structure par grands groupes d'âges. Les jeunes générations âgées de moins de 20 ans représenteront le tiers de la population, le poids de la population 0-14 ans baissera de 4.39 points (23.36% en 2045 contre 27.75% en 2010) et celui du groupe 0-4 ans de 2.69 points, pour se situer à 8.01% en 2045.

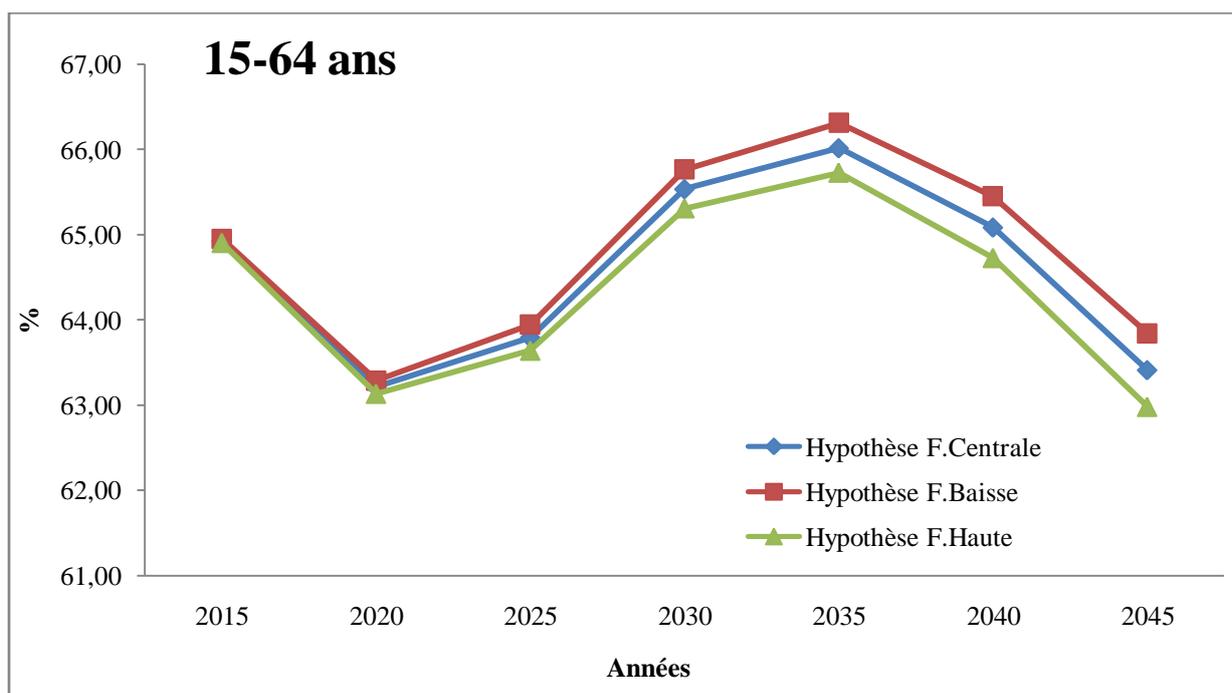
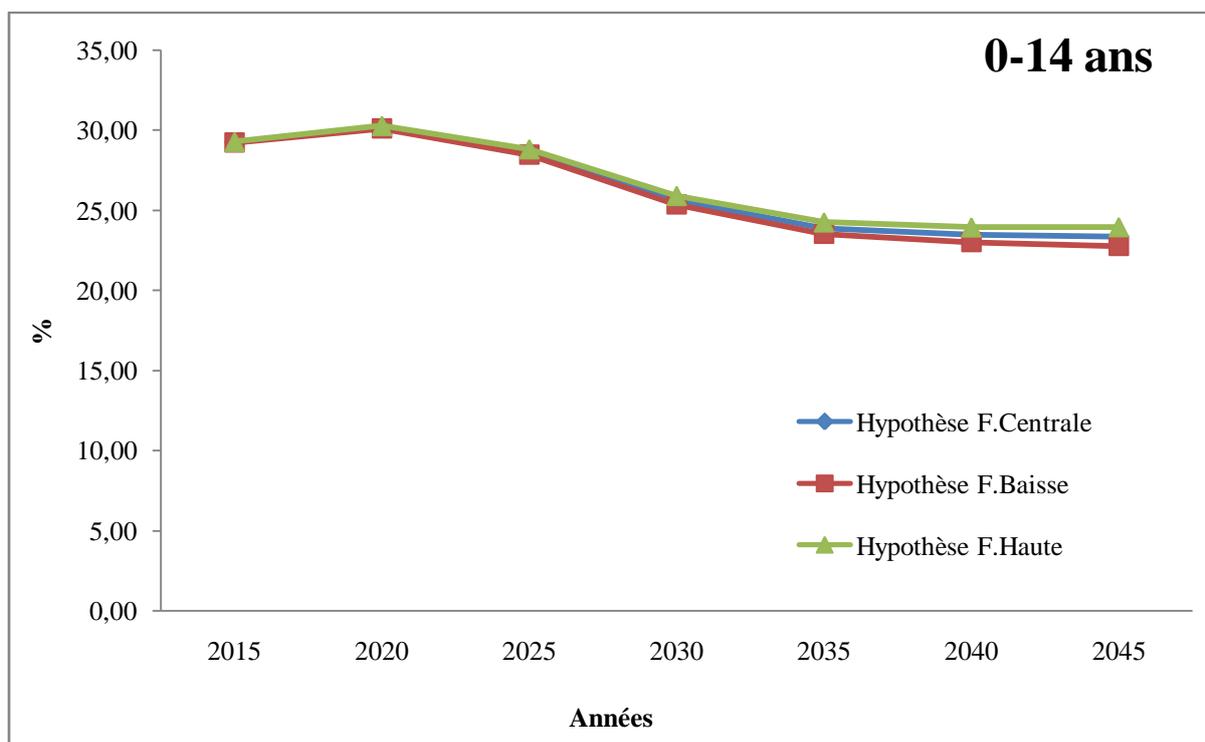
En revanche, la population en âge de travailler 15-64 ans verra son poids se diminuer à 63.41%, en régression de 3.41 points par rapport à 2010. De même, les personnes âgées de 65 et plus seront plus nombreuses en volume et en proportion : elles formeront 13.23% de la population totale contre seulement 5.43 % en 2010. La question du vieillissement de la population se présente comme le nouveau phénomène auquel devra faire face l'Algérie.

À 2060, Le vieillissement de la population va avoir des conséquences sur l'économie et en particulier sur l'évolution de la population active. Les générations nombreuses du baby boom et les générations des années 90, vont quitter progressivement le marché du travail et ne pourront être remplacées que partiellement par les nouvelles générations. Ce décalage de taille des générations aura un impact sur le ratio de dépendance (inactifs/actifs) et donc sur la croissance potentielle par tête et sur l'équilibre des régimes de retraite.

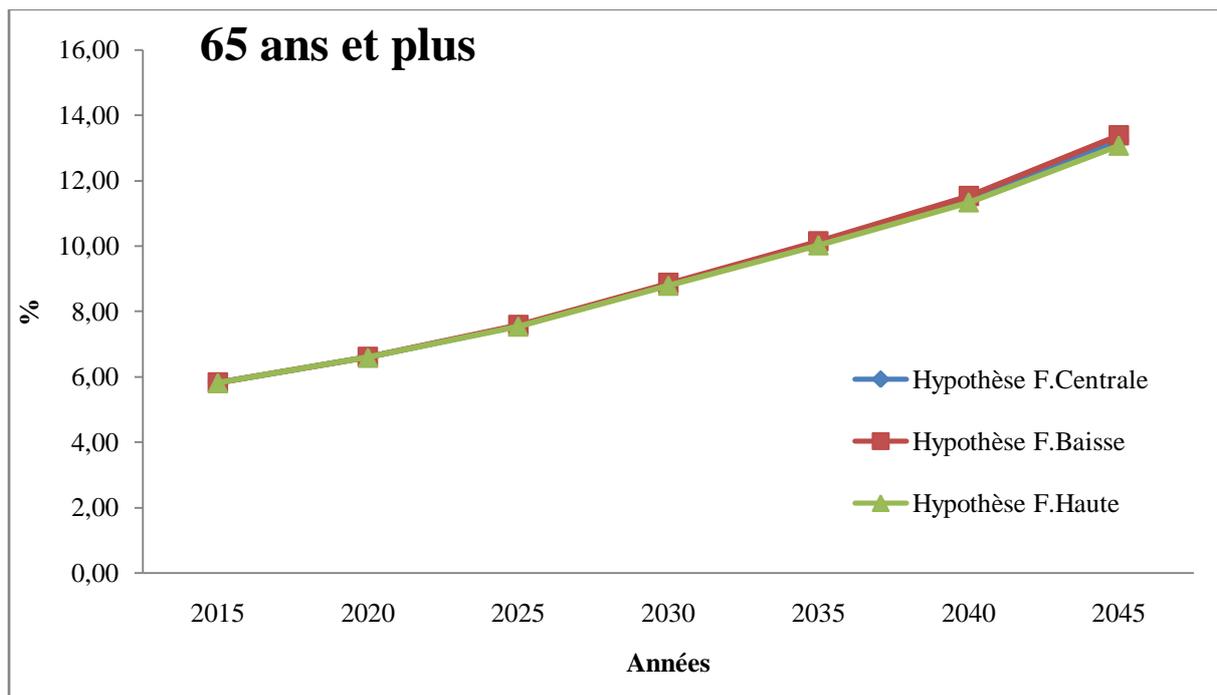
Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Selon le sexe, les femmes seront légèrement moins nombreuses que les hommes (leur proportion dans la population totale sera 49.49% en 2045).

Graphique N°43 : la structure par grand groupe d'âges de la population Algérienne selon les trois scénarios de fécondité à l'horizon 2045.



Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045



Source : établie à partir des données de l'annexe N°29 : Tableau N°01, 02, 03.

En chiffre absolu, la population des femmes en âge de procréer 15-49 ans se situera à 13.12 millions de personnes, une augmentation de 2.93 millions personnes par rapport à 2010. En termes de proportion, la part de population des femmes en âge de procréer 15-49 ans dans la population totale féminine, représente 45.41% en 2045 contre %57.32 en 2010 soit une baisse de plus de 11 points.

Selon les pyramides des âges qui deviennent de plus en plus sous forme d'une colonne peut être expliquée par le double effet de deux facteurs principaux qui sont : la baisse de la fécondité et le recul de la mortalité. Si le premier agit par le bas, en rétrécissant la base de la pyramide par la diminution du volume des générations jeunes, le second agit sur le sommet grâce aux gains de longévité qui profitent de plus en plus aux personnes âgées.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°25: La répartition de la population Algériennes par grand group d'âges selon les trois hypothèses à l'horizon 2045.

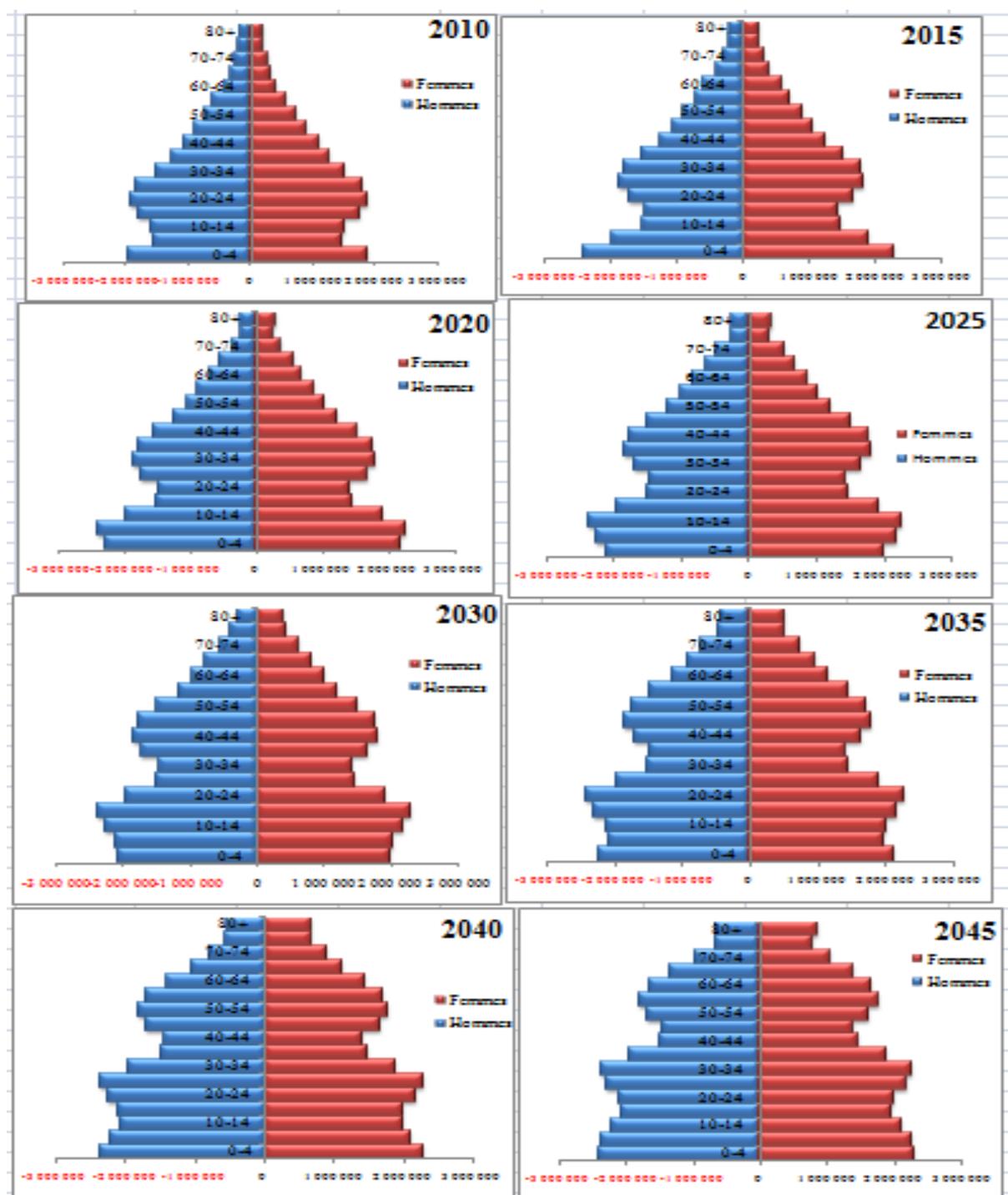
Année	0-14 ans	15-64ans	65 ans et +
Hypothèse F. Centrale			
2015	11 560 185	25 657 323	2 299 414
2020	13 018 926	27 258 917	2 844 773
2025	13 257 224	29 523 585	3 499 345
2030	12 623 553	32 267 534	4 345 106
2035	12 495 174	34 519 490	5 273 690
2040	13 013 165	36 074 411	6 338 575
2045	13 638 996	37 015 180	7 720 371
Hypothèse F. Baisse			
2015	11 546 080	25 657 323	2 299 414
2020	12 966 311	27 258 917	2 844 773
2025	13 146 921	29 523 585	3 499 245
2030	12 445 340	32 253 483	4 345 106
2035	12 237 328	34 468 053	5 273 690
2040	12 647 336	35 964 483	6 338 575
2045	13 134 495	36 823 580	7 720 371
Hypothèse F. Haute			
2015	11 574 285	25 657 323	2 299 414
2020	13 070 542	27 258 917	2 844 773
2025	13 367 550	29 523 585	3 499 245
2030	12 801 800	32 281 581	4 345 106
2035	12 753 082	34 570 927	5 273 690
2040	13 379 604	36 184 366	6 338 575
2045	14 146 210	37 206 816	7 720 371

Source : établie à partir des données du l'annexe N°29 : Tableau N°01, 02, 03.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Les graphiques, ci-dessous, représentent les changements de la pyramide des âges de la population Algérienne à l'horizon 2045 pour les 03 scénarios :

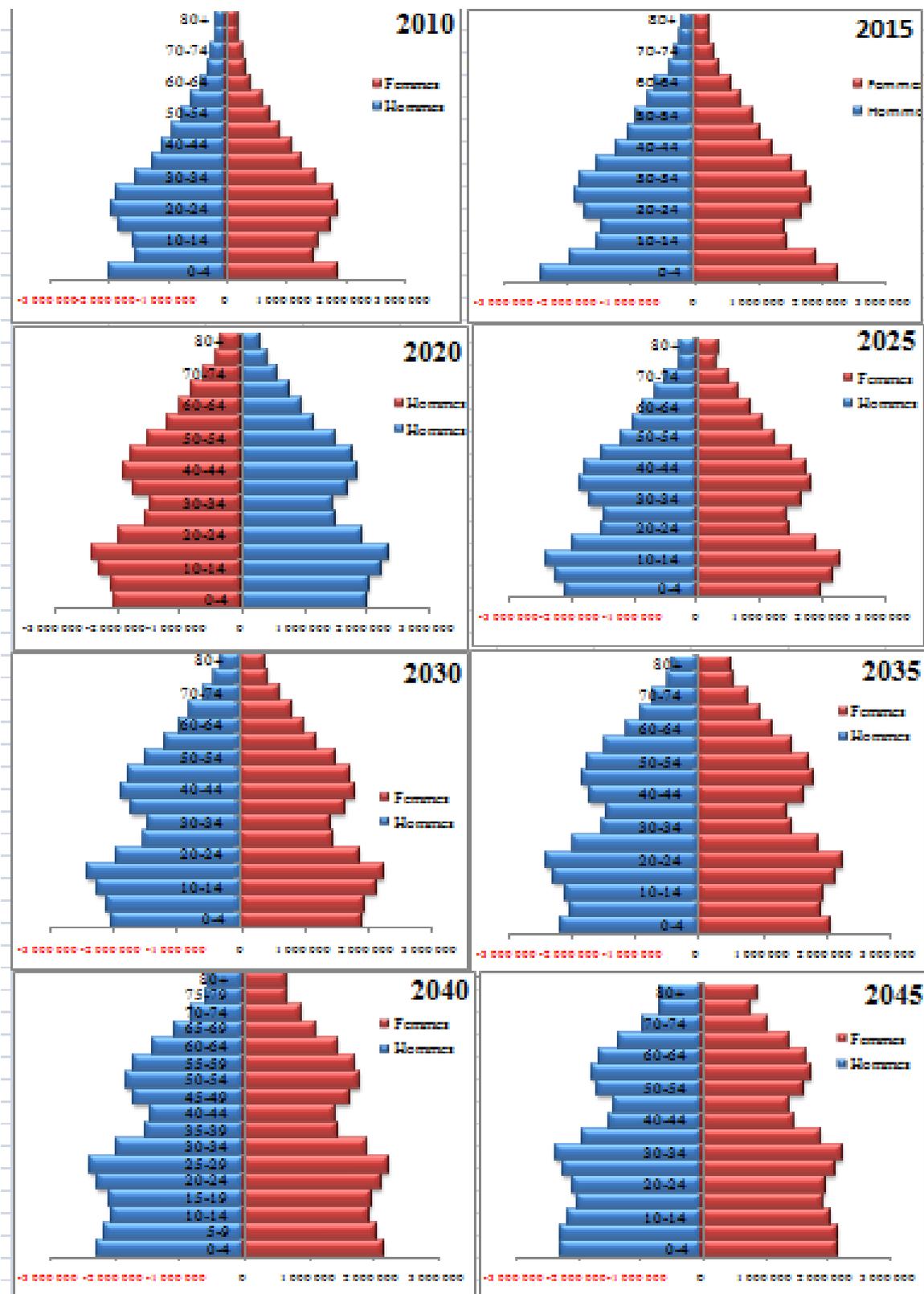
Graphique N°44 : Pyramide des âges de la population Algérienne selon l'hypothèse «fécondité centrale» à l'horizon 2045.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°29 : Tableau N°03.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

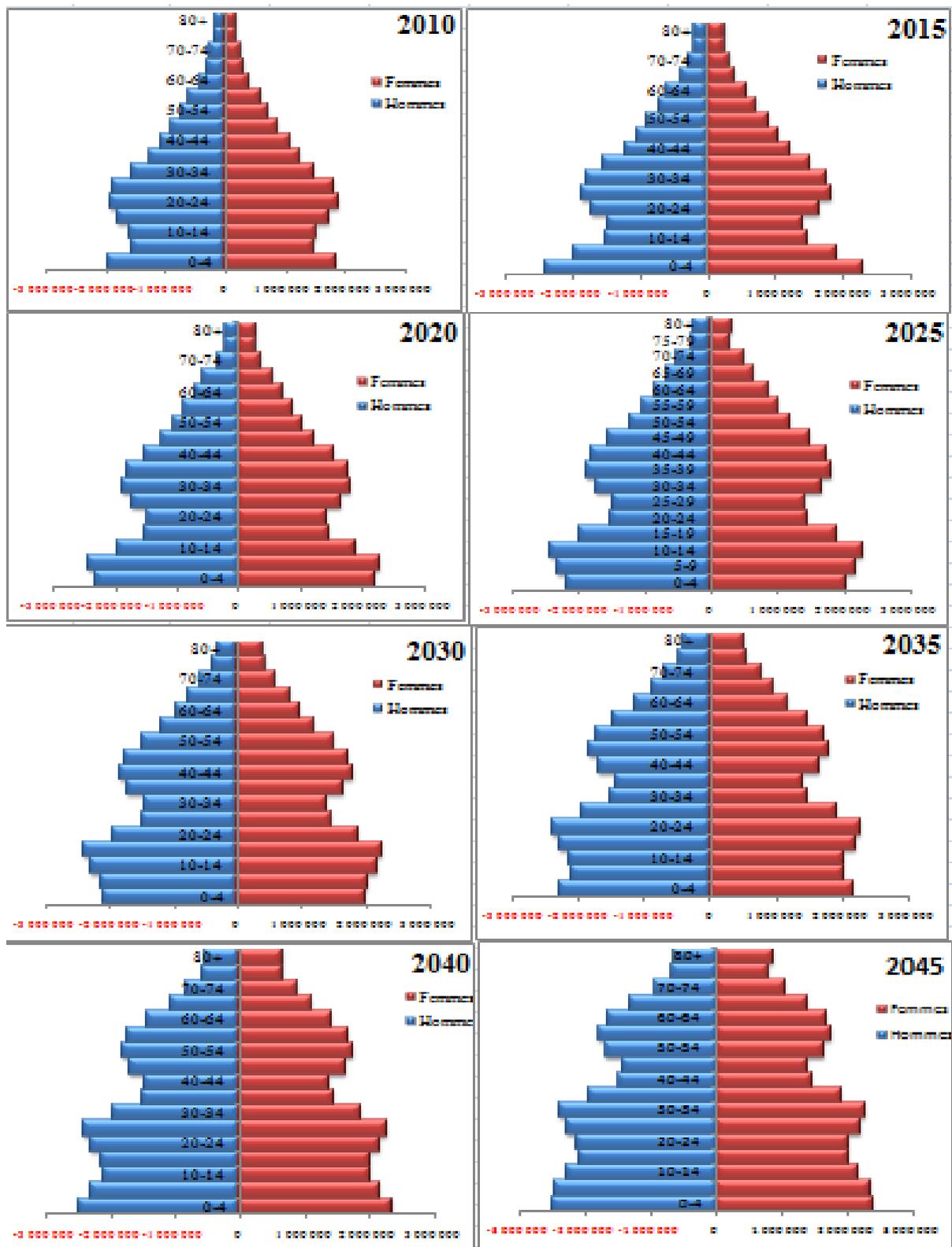
Graphique N°45 : Pyramide des âges de la population Algérienne selon l'hypothèse «fécondité Baisse» à l'horizon 2045.



Source : établie à partir des données du l'annexe N°29 : Tableau N°01.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Graphique N° 46: Pyramide des âges de la population Algérienne selon l'hypothèse «fécondité Haute» à l'horizon 2045.



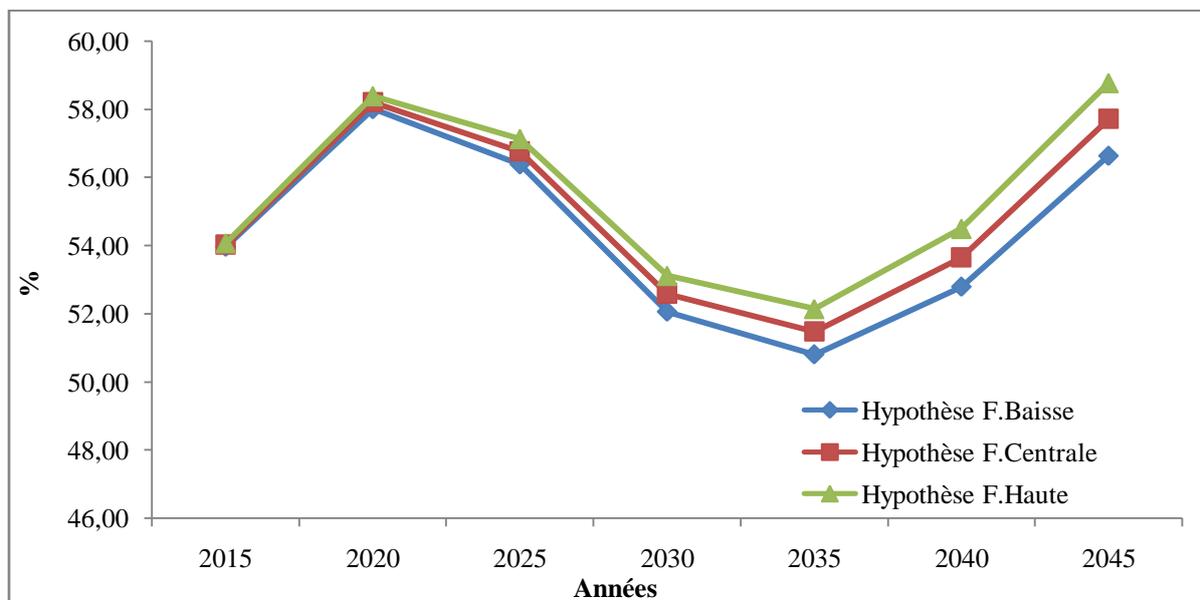
Source : établie à partir des données du l'annexe N°29 : Tableau N°02.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

2-2-Rapport de dépendance :

Avec le temps, on remarque une diminution du ratio de dépendance économique (inactifs / actifs), du fait du vieillissement de la génération du *baby boom* et de l'augmentation de l'espérance de vie (la baisse de la mortalité notamment celle des enfants), et la réduction de fécondité. Les scénarios alternatifs que nous avons envisagés (fécondité : baisse-haute-centrale) changent de façon tout à fait marginale cette évolution.

Graphique N°47 : Evolution des rapports de dépendance économique en Algérie selon les trois hypothèses à l'horizon 2045.



Source : établie à partir des données du tableau N°26, p.204.

En 2045, il y aura en Algérie près de 57.70 (56.63 au minimum et 58.77 au maximum) personnes à charge ou dépendantes pour 100 personnes en âge de travailler. La dépendance pour cause de jeunesse sera près de 36.85 (35.67 au minimum et 38.02 au maximum) pour 100 personnes en âge de travailler, Par contre, on dénombra 20.86 (20.97 au minimum et 20.75 au maximum) personnes à charge pour cause de vieillesse pour 100 individus économiquement actifs.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°26 : Evolution des rapports de dépendance économique en Algérie selon les 3 l'hypothèse à l'horizon 2045.

Année	<15ans	> 64 ans	Rapport De Dépendance Economique
Hypothèse F. Baisse			
2010	41,53	8,12	49,65
2015	45 ,00	8,96	53,96
2020	47,57	10,44	58,00
2025	44,53	11,85	56,38
2030	38,59	13,47	52,06
2035	35,5	15,3	50,8
2040	35,17	17,62	52,79
2045	35,67	20,97	56,63
Hypothèse F. Centrale			
2010	41,53	8,12	49,65
2015	45,06	8,96	54,02
2020	47,76	10,44	58,2
2025	44,9	11,85	56,76
2030	39,12	13,47	52,59
2035	36,2	15,28	51,47
2040	36,07	17,57	53,64
2045	36,85	20,86	57,7
Hypothèse F. Haute			
2010	41,53	8,12	49,65
2015	45,11	8,96	54,07
2020	47,95	10,44	58,39
2025	45,28	11,85	57,13
2030	39,66	13,46	53,12
2035	36,89	15,25	52,14
2040	36,98	17,52	54,49
2045	38,02	20,75	58,77

Source : établie à partir des données du l'annexe N°29 : Tableau N°01, 02, 03.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

3-Projection de la population active :

La projection de la population active est effectuée par projection des taux d'activité selon le sexe.

Pour la projection des taux d'activité pour chaque sexe, nous avons basé sur leurs évolutions par groupe d'âges en utilisant la fonction mathématique adéquate de ce genre de croissance, tout en se basant sur les hypothèses ci-dessous.

Les hypothèses prises sont les suivantes :

- Le taux d'activité masculin pour les moins de 24 ans baisserait selon les tendances constatées durant les années antérieures sous l'effet de la prolongation de la scolarité et sera constant pour les plus de 25 ans.
- On constate, depuis quelques décennies, une augmentation de la participation des femmes à l'activité économique et une baisse de la fécondité. Malgré cette augmentation elle demeure toujours faible. Donc nous avons supposé un scénario de continuité pour l'accroître des taux d'activité féminin durant la période de projection. Cela tient à leur progression récente d'une année à une autre. on suppose aussi un taux d'activité stable pour les femmes du dernier groupe d'âge 60 ans et plus.
- Extrapolation des taux d'activité féminin observés selon la fonction logarithmique; pour garder approximativement la même tendance; sauf pour la classe des jeunes âgées entre 15 et 19 ans et pour les femmes du dernier groupe d'âge 60 ans.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

3-1-Résultat de projection de la population active :

En utilisant des fonctions mathématiques, les taux d'activité pour les deux sexes seront estimés pendant la période de projection, ils sont répartis dans les tableaux N° 27 et N°28.

Tableau N°27 : La répartition des taux d'activité masculin par âge à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045
15-19	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,61	2,75
20-24	16,76	18,01	19,27	20,53	21,79	23,04	24,3
25-29	28,77	31,04	33,31	35,59	37,86	40,13	42,4
30-34	23,13	25,26	27,39	29,51	34,64	33,77	35,89
35-39	21,76	24,11	26,47	28,83	31,19	33,54	35,9
40-44	19,47	21,54	23,61	25,69	27,76	29,83	31,9
45-49	17,8	19,2	20,6	22	23,4	24,8	26,2
50-54	13,16	14,21	15,27	16,33	17,39	18,44	19,5
55-59	13,15	19,61	26,06	32,52	38,97	45,43	51,88
60 et +	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21	1,21
Total	72,54	76,19	79,83	83,48	87,12	90,77	92,22

Source : résultat du l'Excel.

En générale, Le taux d'activité masculin, progresse en enregistrant un gain de 23.32 points par rapport à la situation initiale, en raison de l'effet structurel de la population. Par contre le taux d'activité féminin devrait sensiblement s'accroître (de plus de 10 points sur toute la période).

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°28 : La répartition des taux d'activité féminin par âge à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015	2020	2025	2030	2035	2040	2045
15-19	21,14	18,99	16,83	14,67	12,51	10,36	8,2
20-24	66,3	63,69	61,09	58,49	55,89	53,28	50,68
25-29	87,24	85,99	84,73	83,47	82,21	80,96	79,7
30-34	92,85	91,37	90,15	88,94	87,72	86,51	85,29
35-39	93,45	92,8	92,15	91,51	90,86	90,21	89,56
40-44	93,98	93,66	93,34	93,03	92,71	92,39	92,07
45-49	94,03	92,85	91,68	90,5	89,33	88,15	86,98
50-54	83,34	82,48	81,62	80,75	79,89	79,03	78,17
55-59	66,6	64,4	62,24	60,05	57,87	55,69	53,51
60 et +	15,98	14,45	12,93	11,41	9,89	8,36	6,84
Total	15,89	17,58	19,27	20,95	22,64	24,33	25,01

Source : résultat du l'Excel.

Basé sur les taux d'activité estimés pour les deux sexes, et les résultats de la population Algérienne de 2045, la population active sera calculée par âge et par sexe pour chaque hypothèse de projection.

Le tableau N°29, illustre l'évolution de la population active, selon les hypothèses de projection à l'horizon 2045.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°29 : La répartition de la population active, selon chaque hypothèse de projection à l'horizon 2045.

Années	F. Central	F. Baisse	F. Haute
2015	12 311 160	12 311 160	12 311 160
2020	13 288 603	13 288 603	13 288 603
2025	16 444 449	16 414 960	16 473 914
2030	16 995 162	16 933 520	17 056 814
2035	17 501 169	17 392 619	17 609 739
2040	18 131 119	17 957 315	18 304 993
2045	19 082 417	18 816 564	19 348 642

Source : résultat du Spectrum et Excel.

Tableau N°30 : La répartition de la population active par sexe, selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045.

Années	Hommes	Femmes	Total
2015	9 862 227	2 247 843	12 311 160
2020	10 623 774	2 664 829	13 288 603
2025	12 864 868	3 579 581	16 444 449
2030	12 958 319	4 036 843	16 995 162
2035	12 714 814	4 786 355	17 501 169
2040	13 286 124	4 844 994	18 131 119
2045	13 678 446	5 403 971	19 082 417

Source : résultat du Spectrum et Excel.

3-1-1-Projection de la population en chômage :

Selon les données de l'ONS le taux de chômage est actuel est autour de 10%, nous proposons que ce dernier reste stable durant toute la période de projection.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Tableau N°31: La répartition de la population Active, en chômage et occupées selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045.

Années	Pop Active	Pop en chômage	Pop Occupées
2015	12 311 160	1 211 007	10 899 063
2020	13 288 603	1 558 034	14 022 305
2025	16 444 449	1 644 445	14 800 004
2030	16 995 162	1 699 516	15 295 646
2035	17 501 169	1 750 117	15 751 052
2040	18 131 119	1 813 112	16 318 007
2045	19 082 417	1 908 242	17 174 175

Source : résultat du Spectrum et Excel.

Pour plus de détaille sur la population active, en chômage et occupées, voir l'annexe N°30.

3-1-2-Estimation des postes d'emploi à créer :

Sur la base des résultats mentionnés dans le tableau précédent, le nombre de postes d'emploi à créer pour maintenir le niveau actuel du chômage, est égal à la différence entre le nombre de la population occupée de l'année (t) et celui de l'année (t-1).

Tableau N°32 : Evolution du nombre de postes d'emploi à créer selon chaque hypothèse de projection à l'horizon 2045.

Années	F. Central	F. Baisse	F. Haute
2010-2015	1 163 063	1 163 063	1 163 063
2015-2020	3 123 242	3 113 990	3 132 212
2020-2025	777 700	760 410	795 247
2025-2030	495 641	466 704	524 610
2030-2035	455 406	413 189	497 633
2035-2040	566 955	508 226	625 728
2040-2045	856 168	773 324	939 284

Source : résultat du Spectrum et Excel.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

Notre étude (la dernière section) vise, principalement, à fournir des informations sur les évolutions et les projections de la population d'âge actif ainsi que sur les taux d'activité dans les classes d'âge correspondantes, pour arriver à la fin à estimer le nombre de postes d'emploi à réaliser pour absorber le problème du chômage.

Selon les résultats du tableau N°32, à partir de 2020, le nombre de postes d'emploi à créer connaîtra une nette régression avec le temps pour les trois scénarios de la fécondité jusqu'au 2035, ensuite il enregistre une augmentation sensible entre 2035-2040 et 2040-2045. Pour maintenir le niveau du chômage à 10%, les autorités Algérienne doivent prendre des mesures pour créées plus de 3.12 millions de postes (3.11 millions minimum et 3.13 millions maximum) au cours de la période (2015-2020) et de 856 168 postes (773 324 minimum et 939284 maximum) pour la fin de la période de la projection (2040- 2045).

En générale, la diminution des postes créés pendant la période de projection est due essentiellement à la baisse de la population active à cause de la baisse de la fécondité, qui commence à émerger à la suite de l'arrivée des membres des générations à faible fertilité à l'âge de l'activité. Par conséquent, l'Etat peut saisir l'occasion et maintenir le rythme de la création d'emplois avec les mêmes taux pour les années précédentes pour absorber davantage le chômage et de lui faire baisser moins de 10%.

Conclusion :

La direction de l'emploi, avec ses trois agences, à savoir l'ANEM, l'ANSEJ et la CNAC, relève à nouveau du ministère de l'Emploi. Une politique nationale de l'emploi a été rédigée en 2008 afin de fixer l'orientation des politiques et adoptée dans le cadre du programme quinquennal 2010-2014.

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

L'objectif principal était de réduire le chômage en deçà de 9 % d'ici à 2013 suite à la création de 3 millions de nouveaux emplois. Le DAIP, avec ses trois composants et son programme aidé, a été créé et intégré au sein du service public de l'emploi (ANEM). Le ministre de la Solidarité nationale a poursuivi ses activités avec l'ADS et l'ANGEM pour les microcrédits, justifiant ainsi sa mission de lutte contre la pauvreté.

Certes, ces dispositifs permettent d'améliorer l'employabilité des jeunes mais ne représentent pas d'alternative, surtout que le chômage des jeunes et des universitaires reste élevé. Entre 2008-2014, les dispositifs d'emplois ont permis la création de 1,4 million d'emplois. Cependant, en 2013, le taux de chômage de cette frange de la société (universitaires) été 15.80%, ce qui est «préoccupant» car il conduit à «l'installation du chômage de longue durée». Seule une politique «d'anticipation» et de «sortir de la dépendance des hydrocarbures qui est une source rentière» peut régler le problème de chômage de longue durée.

Les projections de population sont naturellement au cœur de toute discussion sur les conséquences des changements démographiques. Elles sont généralement considérées comme plus fiables que la majorité des autres types de prévision. Pour autant, leur crédibilité ou la pertinence des messages à en tirer pour la conduite des politiques économiques et sociales restent régulièrement mises en question.

La gestion et la régulation du marché du travail relèvent des prérogatives de l'Etat. La raison d'être des politiques publiques d'emploi est liée aux conséquences néfastes de ce phénomène aussi bien pour l'Etat que pour les individus. Le chômage est considéré comme un sous emploi du facteur travail, donc un manque à gagner pour l'économie nationale. Aussi, un chômage de longue durée, surtout s'il touche une frange importante de la population active, entraîne la détérioration du niveau de vie et ainsi favorise la croissance de la

Chapitre IV: les politiques d'emploi récentes et projection de la population et l'emploi en Algérie à l'horizon 2045

pauvreté. Par ailleurs, en l'absence de perspectives d'emploi, un bon nombre de personnes, notamment les jeunes, opte pour l'immigration vers l'extérieur du pays et d'autres rejoignent les rangs de l'informel qui ne cesse de prendre de l'ampleur chaque année. Egalement, le chômage favorise l'apparition de beaucoup de fléaux sociaux comme la délinquance, la violence, l'insécurité, etc.

Conclusion

générale

Conclusion générale

L'accroissement de la population active est un facteur de croissance. Il favorise la croissance du PIB dans la mesure où la population active augmente. Un nombre croissant de travailleurs permet de produire plus de quantités. L'intérêt d'un pays n'est pas la croissance du PIB, mais le niveau de vie de ses habitants.

Les pays qui ont une forte croissance démographique ont un PIB par habitant faible. Par conséquent, le niveau de vie sera faible. Une des raisons est que l'entretien d'une famille nombreuse absorbe les ressources financières, et diminue l'épargne des familles. Il est également difficile de scolariser tous les enfants, ce qui réduit le niveau de qualification général et freine la croissance économique. L'effet d'une augmentation de la population sur la croissance change sensiblement si nous prenons en compte la qualité de la main d'œuvre. En moyenne, les pays les plus développés sont ceux qui éduquent le plus leur population. Une population mieux formée est capable d'assimiler plus facilement les dernières techniques de production en usage, et de maîtriser des processus productifs complexes. Cet effet bénéfique de l'éducation est important pour le décollage de pays en développement.

La production agrégée évolue au cours du temps, sous l'effet de l'accumulation du capital et de la démographie aussi bien que du progrès technique. Ce dernier permet de produire plus de biens et services, même si les quantités de facteurs de production restent inchangées. Le progrès technique est devenu une source vitale de croissance.

Avec un territoire de 2,5 millions de km², et une démographie dynamique (taux de croissance de 2% par an, avec 39.5 millions d'habitants fin 2014), l'Algérie dispose du PIB le plus élevé de l'Afrique du Nord (189.3 Mds USD en 2011)¹, et le quatrième du continent Africain. Les richesses de son sous-sol

¹ Direction générale du trésor, Indicateurs économiques et financiers de l'Algérie, novembre 2012.

Conclusion générale

(pétrole et surtout gaz naturel : 4ème exportateur mondial) génèrent 98% des recettes d'exportation (73.4 Mds USD en 2011) et 70% des recettes budgétaires (rente pétrolière)². La hausse des prix des hydrocarbures sur les marchés internationaux, depuis le début des années 2000, a donnée aux autorités et au pays, des moyens croissants, pour la réalisation de leurs ambitions de développement économique et social.

En Algérie, la baisse de la mortalité a été entamée à la fin des années 1940 et n'a été contrecarrée que par la guerre d'indépendance et les affrontements armés des années 1990. Au début des années 1950, les taux de mortalité avoisinent 15‰, le taux de natalité approche 45‰, ce qui donne des taux de croissances supérieurs à 3%. D'où l'explosion démographique qui s'en est suivie. Entre les deux recensements de 1966 et 2008, un déclin de l'indice synthétique de la fécondité, passé de 7.40 enfant à 2.81 enfants. La population totale passe de 12.98 millions à 34,59 millions, elle atteint 39,5 millions d'habitants à la fin du 2014. Selon nos projections, la population devrait atteindre, 58.37 millions d'habitants en 2045.

Le recul de la mortalité, en particulier infantile, enregistré depuis cinquante ans, s'est traduit par un gain considérable de l'espérance de vie. Inférieure à 52 ans au début des années 1960, elle est désormais supérieure à 76 ans à la naissance en 2014.

Selon J.M.Keynes, un marché laissé à lui-même à peu chance d'atteindre un *optimum économique*, dans son livre «La Théorie Générale de l'Emploi, de l'Intérêt et de la Monnaie», Keynes explique que la demande est le principal facteur déterminant le niveau de l'offre et par conséquent celui de l'emploi (KEYNES, 1936, p.9). Et ce rôle est principalement entrepris par l'état. La demande effective définie par Keynes est la demande des consommateurs (en

² Direction générale du trésor, La situation économique de l'Algérie à fin 2012 et perspectives 2013.

Conclusion générale

biens et services) et la demande des entrepreneurs (les investissements en vue d'acheter des biens de production). C'est le niveau de la demande effective qui va déterminer l'offre. L'économie peut donc se trouver en équilibre à un niveau de production ne permettant pas d'embaucher tous ceux qui voudraient travailler. Keynes parle alors «d'équilibre de sous-emploi ». L'Etat doit rechercher les conditions permettant croissance et plein emploi avec le minimum d'inflation. En cas de chômage, il doit soutenir la demande afin de porter l'offre à un niveau suffisant pour assurer le plein emploi. Dans cette optique, la propension à consommer (part du revenu consommé) joue un rôle très important: les dépenses entraînent des nouvelles commandes, donc de la production et de l'emploi. Dans sa vision Keynes propose 3 types d'intervention de l'état :

- ✓ Par sa politique budgétaire, l'état peut gonfler la demande : dépenses publiques (comme des grands travaux) ou réduction d'impôts.
- ✓ Par sa politique monétaire (baisse des taux d'intérêt...), il peut encourager l'investissement des entreprises, donc l'emploi.
- ✓ Par sa politique des revenus (politique salariale, revenus sociaux...), il peut soutenir la demande, en particulier celle des plus défavorisés qui ont une forte propension à consommer.

Dans le cas de l'Algérie, on remarque nettement que la politique budgétaire est la vision keynésienne qui a été adopté. Les pouvoirs publics voulait profiter de la hausse de rente pétrolière afin de stimuler l'économie Algérienne, et là rendre plus compétitive et plus productive, et cela dans le but de se libérer de l'emprise de l'économie de la rente.

L'économie Algérienne reste fortement dépendante du secteur des hydrocarbures. En 2014 ce secteur contribuait à 96% des exportations, 58% des recettes budgétaires et 28% du PIB. Les effets de la baisse drastique des cours

Conclusion générale

du pétrole de -44% de juin à décembre 2014 sur l'économie a été immédiat. Le fait que l'économie Algérienne s'avère insuffisamment diversifiée et peu favorable à l'initiative privée, la rend vulnérable face à cette baisse du prix du baril. Cependant, l'Algérie est peu endettée (4 Mds USD, soit 1.9% du PIB) et détentrice d'une importante réserve de change (185 Mds USD en 2014). Malgré une production accrue, les exportations d'hydrocarbures ont baissé de 8% en valeur en 2014, suite à la baisse des prix et du volume réduit (-2.3%).

Au début des années 90, l'Algérie venait d'entrer dans un tunnel sombre dont la sortie était peu apparente, en effet, la réforme politique à cette époque n'était pas sans effet sur la conjoncture économique, la rente pétrolière était en constante régression. Entre 1990 et 1997, le niveau du chômage a doublé, atteignant un taux de plus de 20% de la population active. Au début des années 2000 et devant une conjoncture pétrolière favorable, l'état a lancé les fameux plans de relance économique (elle a amorcé un chantier immense, promouvoir l'emploi des jeunes demandeurs) en usant des ressources financières exceptionnelles, cela venait pour absorber le chômage et colmater les brèches qui marquaient les infrastructures de base et pour rattraper le retard économique déjà enregistré.

Ces cinq institutions (L'ANEM, l'ANSEJ, CNAC, l'ADS, l'ANGEM) sont les principales actrices sur le marché du travail, chacune ayant des fonctions, des programmes et des groupes cibles différents. Selon l'ONS, elles ont contribué à 72 % des emplois générés en 2011, tandis que les trois agences spécialisées dans la micro finance (ANSEJ, CNAC et ANGEM) ont contribué, à la fin 2011, à 15 % de la génération d'emplois. Rappelons toutefois qu'à ce jour aucun contrôle et aucune évaluation n'ont été menés auprès des bénéficiaires à la fin des programmes (aucune information n'est publiée sur les personnes qui ont déjà remboursé leurs emprunts bancaires ou l'agence de crédit ou sur le taux

Conclusion générale

de mortalité des projets financés)³. La prudence est donc de mise lors de la prise en considération de ces chiffres, le nombre d'emplois créés pouvant être gonflé ou se composer d'emplois temporaires, sans suivi.

Le bilan des dispositifs d'emploi nous amène à poser la question sur leur efficacité en termes d'objectifs, particulièrement, celui de la création d'emplois. Durant des années, des dépenses budgétivores ont été consenties pour créer des emplois sans lendemain, dans la mesure où la majorité de ces emplois n'ont pas été confirmés. Ainsi, ces dispositifs jouent beaucoup plus un rôle d'amortissement du choc de la crise structurelle du chômage en Algérie. Il suffit d'un choc des prix des hydrocarbures à la baisse pour que l'Algérie se retrouve dans une crise sans précédent. Le Trésor public peut supporter le poids de ces dispositifs d'emploi (ANSEJ, CNAC, ANEM...), mais à condition que les prix du pétrole continuent d'augmenter, malheureusement ce n'est pas le cas pour l'Algérie ou les pays exportateurs de pétrole, le prix est toujours contrôlé par les états géopolitiques associés aux développements internationaux. Mais si l'Etat Algérienne change sa stratégie (transition d'une économie de rente à une économie hors hydrocarbures, fondée sur le savoir, des entreprises compétitives et la bonne gouvernance) et investie beaucoup plus dans les secteurs vitaux tels que l'industrie, l'agriculture et le tourisme, et exploite la rentrée pétrolière pour faire progresser ces secteurs, alors nous pouvons dire : que le budget de l'Etat peut supporter le processus d'intégration ou l'augmentation des dépenses, à partir de la diversification des sources de revenus de l'État. Dans le cas contraire, si la situation reste la même (le financement à partir de secteur hydrocarbure...) nous disons que cette mesure à des dimensions plus politiques qu'économiques et qu'en fin de compte l'objectif fondamental des politiques d'emploi ne sera pas atteint (seuls les investissements dans les secteurs productifs peuvent créer de la richesse et fournir des emplois dans les nombres appropriés et nécessaires).

³ MOHAMED SAÏB MUSETTE, Op.cit.p21.

Conclusion générale

Le Printemps arabe qui a sévi dans la région a épargné l'Algérie qui a échappé à toute tentative visant à introduire un changement radical. De nombreux analystes ont élaboré des scénarios tentant d'expliquer pourquoi la révolution n'a pas eu lieu en Algérie alors que tous les ingrédients étaient réunis. En réalité, l'Algérie est un pays prospère et elle est parvenue à acheter la paix sociale. Le traumatisme laissé par 10 années de marasme est toujours bien vivant, mais nous pouvons noter qu'indirectement le Printemps arabe a eu une incidence sur la décision du gouvernement d'améliorer l'accès des jeunes au marché du travail. En outre, le Printemps arabe qui a éclaté en Tunisie, en Égypte et en Libye a encouragé d'autres acteurs internationaux tels que des agences des Nations unies (PNUD, OIT, Banque mondiale), l'Union européenne et des organisations non gouvernementales et nationales à renforcer leur soutien aux efforts de lutte contre le chômage déployés par les autorités Algériennes (Musette, 2014). Il faut pas oublier que son la rentrée pétrolière, ces politiques d'emplois ne vois pas le jour. Ces contributions internes et externes ont été d'un grand soutien pour renforcer la politique de l'Algérie en matière d'emploi et de lutte contre le chômage.

Selon les résultat de notre projections de population Algérienne, devrait connaitre une baisse du volume des demandeurs potentiels d'emploi (15-59 ans) entre l'année 2015 et 2035, ce qui induit une opportunité démographique qui permet aux pouvoirs publics, à moyen terme, d'éponger le volume accumulé de demandes d'emploi des jeunes, dans le but d'atteindre le plein emploi.

Il est incontestable que les efforts fournis par les pouvoirs publics en matière d'emploi des jeunes sont considérables, comme le démontre la baisse remarquable des taux de chômage, néanmoins la politique actuelle basée essentiellement sur l'aide et la solidarité envers les chômeurs notamment les jeunes, mais malheureusement la plupart des postes créés dans ce cadre de politique sont des postes temporaires (le chômage déguisé).

Conclusion générale

La situation économique récente (fin de l'année 2014), caractérisée par les difficultés que l'Algérie est en train de connaître suite à la baisse des prix des hydrocarbures, doit constituer une opportunité à mettre à profit afin de développer et d'exploiter toutes les potentialités existantes, notamment celles liées au caractère jeune de notre population. Nous proposons donc quelques recommandations :

- Mettre en place les mécanismes et les processus qui permettent de lutter contre le chômage sans l'échanger par la précarité de l'emploi.
- L'Algérie a investi et investit énormément dans la formation afin de préparer les jeunes à participer au développement. Malheureusement beaucoup de ces potentialités, particulièrement celles inhérentes aux connaissances et aux savoir-faire, se perdent en années de chômage, sous emploi ou migration etc. Le manque de lien et de connexion entre les entreprises et l'université, et d'inclusivité d'emplois et de création d'activités, sont de nature à être corrigés.
- L'état doit profiter du capital cognitif des jeunes dans une perspective d'économie fondée sur la connaissance et mettre en place les outils nécessaires pour développer l'esprit de recherche en entreprise et développer les mécanismes facilitant la création de passerelles entre les chercheurs universitaires et les acteurs du secteur socio-économique.
- Introduire dans le système éducatif des modules sur l'Entreprenariat et les capacités managériales, et dispenser des formations au niveau des universités sur les techniques de rédaction des brevets et de la propriété intellectuelle.
- Le système d'information actuel souffre de certaines insuffisances : d'une part, il ne permet pas de suivre correctement la situation de l'emploi des jeunes et d'autre part il ne permet pas de disposer des bases nécessaires pour se projeter dans le futur et d'établir des prospectives basées sur des

Conclusion générale

évidences, d'autre part. il faut développer un système d'information statistique adapté et dynamique.

- Les dispositifs de création d'activité doit soutenir les idées novatrices des jeunes diplômés.
- Mener une enquête annuelle portant sur l'emploi (contenant moins de questions) auprès d'un échantillon plus large, organisée quatre fois par an auprès d'un échantillon à chaque fois partiellement différent; garantir la publication des données et des résultats.
- Réaliser des études approfondies à intervalles réguliers sur des thèmes spécifiques tels que l'emploi des femmes, l'emploi informel, l'emploi des jeunes, le travail des enfants.
- Mener régulièrement des enquêtes sur les salaires couvrant toutes les formes de forces de travail, notamment les très petites entreprises.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

Les Ouvrages :

- ANNE PERROT, les nouvelles théories du marché du travail, édition la découverte, Paris, 1992.
- AOURAGH LHAOCINE, l'économie algérienne a l'épreuve de la démographie, Paris, CEPED, 1996, N°11.
- Bébés et employeurs : comment réconcilier travail et vie de famille, synthèse des résultats dans les pays de l'OCDE, OCDE, 2007.
- C. BONNET ET AUTRES, économie générale, tome1, édition techniplus, France, 1995.
- DAVID MARSDEN, marche du travail, édition economica, Paris, 1989.
- GERARD. D, WILIAM. M, politique économique, Ellipses, Paris1997.
- GRAZIELLA CASELLI, JACQUES VALLIN, GUILLAUME J. WUNSCH, Histoire du peuplement et prévisions, INED, Volume N°5, 2004.
- GRAZIELLA CASELLI, JACQUES VALLIN, GUILLAUME J. WUNSCH, histoire des idées et politique de population, édition INED, 2006.
- GUY MAURAU, démographie économique, Bréal, Paris, 2002.
- PHILIPPE BOURCIER DE CARBON, source et analyse des données démographique, application à l'Afrique d'expression française et à Madagascar, troisième partie, IIB- l'activité économique, 1976.
- Thomas Robert Malthus, 1798, Essai sur le principe de population. traduit par : JEAN-MARIE TREMBLAY, éditions Gonthier, 1963.

Les Articles & les Rapport:

- AHMED AMEUR AMEUR, le dividende démographique et l'emploi des jeunes: la politique de l'Algérie et la promotion de l'emploi, université de Mostaganem, 2012.
- AHNN ET P.MIRA, ANOTE, on the changing relationship between fertility and female employment rates in developed countries, journal of population economics, Vol N°15, 2002, P667-882.
- AÏSSA DELEND, ABDELKRIM FODIL, La Transition Démographique En Algérie, Revue des Sciences Humaines-Université-Mohamed Khider Biskra, 2006, N°10.
- AÏSSA DELEND, cinquante ans de recherche démographique en Algérie (1962-2012), Revue EL MAWAKIF, N°07,2012.
- Algérie 30 ans, Situation économique, bilans et perspectives.
- Ali SOUAG, Philippe ADAIR, Nacer-Eddine HAMMOUDA, l'emploi informel en Algérie : tendances et caractéristiques (2001-2010), Revue MECAS N°12, Université de Tlemcen, Algérie, 2016.
- ANNA DI BARTOLOMEO, THIBAUT JAULIN, DELPHINE PERRIN, Profil Migratoire : Algérie, CARIM, 2010.
- BACHIR BOULAHBEL, besoin sociaux à l'horizon 2025, l'Algérie de demain : Relever les défis pour gagner l'avenir, 2010.
- Banque d'Algérie, évolution économique et monétaire en Algérie, rapport 2009, édition juillet 2010.
- Banque mondiale: Doing business in Algéria, Rapport de la banque mondiale sur le climat des affaires, 2012.
- BARBERIE J-P, l'intermédiation sur le marché du travail dans les pays du Maghreb, étude comparative entre Algérie, Le Maroc et la Tunisie, édition OIT, Genève ,2006.
- BOUZIDI.A: économie Algérienne : Eclairages, Editions ENAG, 2011.

- CHOUAL Imed Eddine, analyse rétrospective de la politique financière de l'Algérie 2001-2014, revue nouvelle économie, N°:15, Vol N°02, 2016.
- Conférence nationale des chefs d'établissements (09/01/2014), bilan de la rentrée universitaire 2013/2014.
- DIEMER, cours d'économie générale, chapitre1 : les théories économiques, IUFM Auvergne, 2010.
- DJOUDI BOURAS, évaluation des stratégies et politiques publiques en matière d'emploi: mise en œuvre du pacte mondial pour l'emploi, CNES, Dakar, 2011.
- Document de travail de la banque mondiale, Revue de dépenses publiques, février 2007.
- ENGELHARDT. H, T.KOGEL, ET A.PRSKAWETZ, fertility and women's employment reconsidered: a Marco level time series analysis for developed countries, 2001, P 548.
- FATIHA TALAHITE, réformes et transformations économiques en Algérie, Rapport en vue de l'obtention du diplôme habilitation à diriger des recherches, Université Paris 13-nord, 2010.
- GAUTIER.A.H ET J.HATZIUS, Family benefits and fertility: an econometric analysis, population studies, vol.51, N°3, 1997, p.295-306.
- GITA SUBRAHMANYAM, VINCENT CASTEL, Réformes du marché du travail après la transition en Afrique du Nord, BAD Banque africaine de développement, 2014.
- GREGOIRE DELHAYE, LOÏC LE PAPE, Les transformations économiques en Algérie : Privatisation ou prédation de l'État, Journal des anthropologues, Globalisation. Tome I, 2004, p. 177-194.
- HAMMOUDA NACER-EDDINE, LASSASSI MOUNDIR, L'emploi informel en Algérie : une analyse par cohorte, CREAD, 2012.

- HAMMOUDA NACER-EDDINE, LASSASSI MOUNDIR, le fonctionnement du marché du travail en Algérie : population active et emplois occupés, Région et Développement, N° 35, 2012, p.100-120.
- HAMZA CHERIF Ali, population et emploi en Algérie : tendances récentes et perspectives, 2008.
- HAMZA CHERIF Ali, SALHI Mohammed, Vieillesse démographique en Algérie : réalité et perspectives, 2011.
- HEMAL Ali, HAFFAD Tahar, La transition de la fécondité et politique de population en Algérie, Revue des sciences humaines, N°12, 1999, p.63-73.
- JOSE GIJON, DAVIDE FURCERI, ERNESTO CRIVELLI, Algérie : Questions choisies, Rapport du FMI N°12/22, 2012.
- KAMEL KATEB (2004), Population et organisation de l'espace en Algérie, L'Espace géographique, Tome N° 32, p. 311-331.
- KAMEL KATEB, Transition démographique en Algérie et marché du travail, Confluences Méditerranée, N°72, 2011, p.155-172.
- LAMIA BENHABIB, Le chômage des jeunes en Algérie : l'enjeu des inégalités de diplôme et de genre, université Paris-Est Créteil – ERUDITE, 2012.
- LAMIA BENHABIB, Promouvoir l'emploi des jeunes : quelles politiques en Algérie ? , Université Paris-Est Créteil, ERUDITE.
- Les fondamentaux de la politique du renouveau agricole et rural : premiers résultats, Mai 2012.
- LOÏC CADIOU, JULIEN GENET, JEAN-LOUIS GUERIN (), Évolutions démographiques et marché du travail : des liens complexes parfois contradictoires, économie et statistique N° 355-356, 2002.
- LOUADI TAYEB, Les déterminants de la baisse de la fécondité en Algérie, revue des sciences humaines, Université Mohamed Khider Biskra N°24, 2012, p.43-61.

- MAATOUK BELLATAF, Algérie quelques effets socio- économiques colloque : P.A.S et perspectives de l'économie Algérienne, AUDRU, CREAD, Alger, 1998.
- Ministères des Finances, Direction Générale des Prévisions et Politiques, Situation économique de l'Algérie en 2011, 2012.
- Mohamed GAID, Situation démo-économique, évolution et perspective: cas de l'Algérie, 2014.
- MOHAMED SAÏB MUSEPTE & Jacques Charmes, Informalisation Des Economies Maghrébines, Edition CREAD, Alger, 2006.
- MOHAMED SAÏB MUSEPTE, Au- Delà De La Structure Insider-Outsider Du Marché Du Travail, Algérie, Document d'information, 2011.
- MOHAMED SAÏB MUSEPTE, Algérie, Migration, marché du travail et développement, Institut international d'études sociales, Genève, Suisse, 2010.
- MOHAMED SAÏB MUSEPTE, Le marché du travail en Algérie: une vision nouvelle, FCE, Journées de l'entreprise algérienne : Emploi, Formation et Employabilité, Alger, 2013.
- MOHAMED SAÏB MUSEPTE, les politiques de l'emploi et les programmes actifs du marché du travail en Algérie, l'ETF, institutions de l'UECREAD, 2014.
- NILSON STEN SPARRE, La théorie de population d'Adam Smith, dans : Population, 7eme année, N°03, 1952.
- PATRICK LIVENAIS ORSTOR, les théories de la population : une continuité certaine dans le changement, 2010.
- PAUL DYER, Disponibilité de main-d'œuvre, chômage et création d'emplois dans le Maghreb, Banque mondiale, 2004.
- PIERRE .R.J.C-B ; BERTHONY .F ; MARIE. V.J. WILFRAND. M, Population, croissance économique et emploi, direction des études post-graduées de l'UEH, 2014.

- Rachida MILES, impact de l'urbanisation et des migrations internes sur le vieillissement spatial en Algérie, CREAD, 2013.
- RAFIK BOUKLIA-HASSANE, FATIHA TALAHITE, marche du travail, régulation et croissance économique en Algérie, Revue Tiers Monde, N° 194, 2008, p. 413-437.
- Rapport de la Banque mondiale, 2004.
- Rapport du FMI N°07/61, février 2007.
- Rapport économique Algérie, Ambassade de Suisse/ Alger, édition septembre 2015.
- Rapport national sur le développement humain (2013-2015), Quelle place pour les jeunes dans la perspective du développement humain durable en Algérie, PNUD, 2014.
- Renault, B. B, Economie du développement. Nouveaux horizons.
- SEDDIKI MALIKA(2013), Investissements Publics et Gouvernance en Algérie : Quelle Relation, communication du colloque international 11/12 mars 2013, université de SETIF 1, 1998.
- Xavier GREFF Comprendre la politique économique, 2^{eme} édition
- ZAHIA OUADAH-BEDIDI, JACQUES VALLIN, Différences socioéconomiques de fécondité en Algérie, le poids de l'âge au premier mariage. Apport des données individuelles du recensement de 1998, XXXVII IUSSP International Population Conférence, Busan 2013, Session 411, 2013.
- ZAHIA OUADAH-BEDIDI, JACQUES VALLIN, IBTIHEL BOUCHOUCHA, La fécondité au Maghreb : nouvelle surprise, Population & Sociétés, INED, N° 486, 2012.

Les Mémoires de licence :

- ABEL BRODEUR, état, économie et population: de Malthus à Keynes et Myrdal, mémoire présenté comme exigence partielle de la maîtrise en économique, Université du QUÉBEC à MONTRÉAL, 2010.

Les Thèses De Magister :

- ADNANE HOURIA , Les qualifications des étudiants entre la formation des universités et les demandes des entreprises, Ecole Doctorale d'Economie et de Management, Université d'ORAN, 2014.
- GUETTARI Asmaa , l'effet de l'évolution sur le marché du travail en Algérie, Université d'Oran, 2013.

Les Thèses De Doctorat :

- DELANDA. AISSA, le rôle de développement social et économique dans le changement démographique, thèse de doctorat d'état, 2004.
- HAFAD.T, L'ajustement Structurelle Ses Effet Sur Les Phénomènes Démographique Cas De l'Algérie, thèse de doctorat d'état, 2009.
- HAMZA CHERIF ALI, Population et besoins sociaux essentiels en Algérie à l'horizon 2038, Thèse Doctorat, juin 2005, Département de Démographie, Faculté des sciences Sociales, Université d'Oran Es-Senia, 2006.
- Mohammed GAID, impact de la transition démographique sur le marché du travail. État des lieux et perspective à l'horizon 2045. Cas de l'Algérie, doctorat en économie et statistique appliquée, école nationale supérieure de statistiques et de l'économie appliquée, 2011.
- YAMNA ACHOUR TANI, Analyse de la politique économique algérienne, thèse de doctorat en sciences économiques, université paris 1, PANTHEON SORBONNE, 2014.

Les Publications De l'ONS :

▪ Les Annuaire et les Séries statistique de l'O.N.S :

Rétrospective statistique 1970 – 2002, Edition 2005.

Rétrospective statistique 1962-2011, Démographie, chapitre 1.

Rétrospective statistique 1962-2011, Emploi, chapitre 2.

N°32 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2001, Edition 2003.

N°33 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2002, Edition 2004.

N°34 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2003, Edition 2005.

N°35 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2004, Edition 2005.

N°36 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2005, Edition 2006

N°39 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2006-2008, Edition 2009.

N°44 : L'Algérie en quelques chiffres, résultats 2011-2013, Edition 2014.

▪ Les Collections et les bulletins statistiques de l'ONS :

N°15 : La structuration du marché du travail, octobre 1985.

N°16 : Recensement général de la population et de l'Habitat 1987.

N°80 : recensement général de la population et de l'habitat 1998.

N°170 : Enquête emploi auprès des ménages 2010, Edition 2012.

N°173 : Enquête emploi auprès des ménages 2011, Edition 2012.

N°150 : Enquête emploi auprès des ménages 2013, Edition 2014.

N°198 : Enquête emploi auprès des ménages 2014, Edition 2015.

N°308 : Activité, Emploi et chômage au 01^{er} trimestre 2000.

N°330 : Activité, Emploi et chômage au 2^{ème} trimestre 2000.

N°386 : Activité, emploi et chômage au 3^{ème} trimestre 2003.

N°434 : Activité, emploi et chômage au 3^{ème} trimestre 2005.

N°463 : Activité, emploi et chômage au 4^{ème} trimestre 2006.

N°489 : Activité, emploi et chômage au 4^{ème} trimestre 2007.

N°514 : Activité, emploi et chômage au 4^{ème} trimestre 2008.

N°541 : Activité, emploi et chômage au 4^{ème} trimestre 2009.

- N°592 : Activité, emploi et chômage au 4ème trimestre 2011.
 N°651 : Activité, emploi et chômage au 4ème trimestre 2012.
 N°653 : Activité, emploi et chômage au 4ème trimestre 2013.
 N°683 : Activité, emploi et chômage au 4ème trimestre 2014.
 N°658 : Démographie Algérienne en 2013, Edition 2014.
 N°690 : Démographie Algérienne en 2014, Edition 2015.

Les Sites Web :

- Banque Mondiale : www.banquemondiale.org
- Bureau international du travail (BIT) : www.ilo.gov
- <http://orientxxi.info/magazine/moins-d-enfants-pour-l-algerie,0557>
- <http://web.worldbank.org>
- <http://www.algeriesite.com/fr/news-d-algerie/93191-emploi.php>
- <http://www.boursereflex.com/lexique/croissance>
- <http://www.crascdz/ouvrages/index.php>
- <http://www.fmreview.org/fr/crises/musette.html>
- <http://www.geopopulation.com/20110115/demographie-algerie-la-croissance-demographique-durera-encore-4-ans>
- http://www.mdn.dz/site_cgn/index.php#undefined.
- <http://www.mtess.gov.dz/fr/>
- <http://www.okbob.net/article-le-site-officiel-du-ministere-du-travail-de-l-emploi-et-de-la-securite-sociale-algerie-89360938.html>
- http://www.toupie.org/Dictionnaire/Marche_travail.htm
- <http://www.minagri.dz>.
- <https://esa.un.org/unmigration/migrantstocks2013.htm?msdo>
- <https://www.mesrs.dz>
- https://www.scienceshumaines.com/theorie-generale-de-l-emploi-de-l-interet-et-de-la-monnaie_fr_13072.html
- Organisation Mondiale de la santé : www.who.int.

- Statistiques mondiales : www.statistiques-mondiales.com
- www.douane.gov.dz
- www.insee.fr
- www.mipmepi.gov.dz/IMG/PDF/001.pdf

المراجع باللغة العربية

الكتب:

الأوراق البحثية:

- البشير عبد الكريم، دلالات معدل البطالة والعمالة ومصداقيتهما في تفسير فعالية سوق العمل، جامعة الشلف، الجزائر.
- رحيم حسن (2013)، سياسات التشغيل في الجزائر: تقييم و تحليل، بحوث اقتصادية عربية، العدد رقم 22/21، ص 132-150، 2013.
- رواب عمار، غربي صباح، التكوين المهني والتشغيل في الجزائر، الأكاديمية للدراسات الإجتماعية والإنسانية- العدد رقم 05، ص 66-73، 2011.
- طارق الحاج، علم الاقتصاد ونظرياته، دار الصفاء للنشر والتوزيع، 1998، الأردن
- عبد الحميد قومي، سياسات التشغيل كسياسة لمكافحة البطالة في الجزائر، الملتقى الدولي حول استراتيجية الحكومة في القضاء على البطالة وتحقيق التنمية المستدامة يومي 15/16 نوفمبر 2011، جامعة المسيلة، 2011.
- محمد بن مريم، عبد القادر قداوي، دراسة العلاقة بين حجم النفقات العمومية والنمو السكاني: دراسة تحليلية قياسية على حالة الجزائر للفترة 1965 – 2013، جامعة حسيبة بن بوعلي بالشلف – الجزائر.
- محمد صالي، فضيل عبد الكريم، النمو الديمغرافي و خصائص سوق العمل في الجزائر، مجلة العلوم الإنسانية و الاجتماعية، العدد رقم 17، 2014.
- محمد ناظم حنفي، الإصلاح الاقتصادي وتحديات التنمية، كلية التجارة طنطا، 1992، مصر.
- مولاي لخضر عبد الرزاق، تقييم أداء سياسات الشغل في الجزائر 2000-2011، مجلة الباحث، العدد رقم 10، 2012.
- نبيل بوفليح()، دراسة تقييمية لسياسة الإنعاش الاقتصادي المطبقة في الجزائر في الفترة 2000-2010، الأكاديمية للدراسات الإجتماعية والإنسانية- العدد رقم 09، ص 42-53، 2013.
- نعمة الله نجيب إبراهيم، نظرية اقتصاد العمل، الدار الجمعية للطباعة والنشر، 1997، مصر.
- هوارى عامر، قاسم حيزية، السياسات الاقتصادية في الجزائر بين خلق البطالة ومكافحتها.

رسائل الماجستير:

- بن دنون فضيلة، دراسة تحليلية للنساء العاملات بالجزائر من 2004 الى 2009، جامعة وهران، 2013.
- شلالى فارس، دور سياسة التشغيل في معالجة مشكل البطالة في الجزائر خلال الفترة 2001-2005، جامعة الجزائر، 2005.

رسائل الدكتوراه:

- بلعجال فوزية، العوامل الديموقراطية الاقتصادية المؤثرة على سوق العمل الجزائرية، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في الديموغرافيا، جامعة وهران، 2013.
- بهاء الدين تركية، النافذة الديمغرافية وعلاقتها بالتنمية الاقتصادية والاجتماعية في سورية، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في علم الاجتماع، جامعة دمشق، سوري، 2013.
- رشدي خضرة، الانتقالية الديموغرافية و التحولات السوسيوديموغرافية للأسرة الجزائرية، أطروحة لنيل شهادة الدكتوراه في الديموغرافيا، جامعة وهران، 2013.

LES ANNEXES

ANNEXE N°01: Evolution des travailleurs hors agriculture en milliers (1966-1973).

Années Secteurs	1966		1973		Accroissement absolu
	Effectif	%	Effectif	%	
Industrie	100	11,63	242	17,16	142
BTP	70	8,14	190	13,48	120
Transport	50	5,81	76	5,39	26
Services	140	16,28	180	12,77	40
Commerce	190	22,09	225	15,96	35
Administration	180	20,93	297	21,06	117
Autre travaux	130	15,12	200	14,18	70
Total des secteurs	730	84,88	1210	85,82	480
Total	860	100	1410	100	550

Source : Le 2em plan quadriennal p55.

ANNEXE N°02: le cours de pétrole en dollars.

Année	Prix de baril en dollars
2000	28,66
2001	24,46
2002	24,99
2003	28,85
2004	38,26
2005	54,57
2006	65,16
2007	72,44
2008	96,94
2009	61,74
2010	79,61
2011	111,26
2012	111,63
2013	108,56
2014	99,02

Source : FMI

ANNEXE N°03: L'évolution de PIB en Algérie entre 2000-2014.

Année	PIB (en Milliards USD)
2000	54,79
2001	54,74
2002	56,76
2003	67,86
2004	85,32
2005	103,2
2006	117
2007	135
2008	171
2009	137,2
2010	161,2
2011	199,1
2012	204,3
2013	210,2
2014	214

Source: la banque mondiale (en USD constant pour l'année 2013)

ANNEXE N°04: les taux de mortalité ‰, natalité ‰ et l'accroissement naturel ‰ de 1961-2014

Année	Taux brut de natalité ‰	Taux brut de mortalité ‰	Taux d'accroissement naturel ‰
1901-1905	37,60	32,80	0,48
1906-1910	35,50	30,50	0,50
1911-1915	35,30	27,40	0,79
1916-1920	34,90	31,40	0,35
1921-1925	37,20	29,40	0,78
1926-1930	42,30	26,60	1,57
1931-1935	43,40	25,30	1,81
1936-1940	42,10	25,10	1,70
1941-1945	42,90	43,10	-0,02
1946-1950	42,20	32,20	1,00
1951-1955	47,40	20,60	2,68
1956-1960	45,60	17,60	2,80
1961-1965	48,50	14,60	3,39
1967	50,12	15,87	3,42
1968	47,70	17,37	3,03
1969	49,81	17,01	3,26
1970	50,16	10,45	3,37
1971	48,44	17,00	3,14
1972	47,73	15,68	3,20
1973	47,62	16,25	3,14
1974	46,50	15,07	3,14
1975	46,05	15,54	3,05
1976	45,44	15,64	2,98
1977	45,02	14,36	3,17
1978	46,36	13,48	3,29
1979	44,02	12,72	3,13
1980	43,66	11,77	3,21
1981	41,04	9,44	3,16
1982	40,60	9,10	3,15
1983	40,40	8,80	3,16
1984	40,18	8,60	3,16
1985	39,50	8,40	3,11
1986	34,73	7,34	2,74
1987	34,60	6,97	2,76
1988	33,91	6,61	2,73
1989	31,00	6,00	2,50
1990	31,00	6,00	2,50
1991	31,10	6,00	2,41
1992	30,40	6,10	2,43
1993	28,85	6,19	2,27
1994	28,24	6,56	2,17
1995	25,33	6,43	1,89
1996	22,91	6,03	1,69
1997	22,47	6,12	1,64
1998	21,02	5,82	1,52
1999	20,21	5,61	1,46
2000	19,76	5,46	1,43
2001	20,03	4,56	1,55
2002	19,68	4,41	1,53
2003	20,36	4,55	1,58
2004	20,67	4,36	1,63
2005	21,36	4,47	1,69
2006	22,07	4,30	1,78
2007	22,98	4,38	1,86
2008	23,62	4,42	1,92
2009	24,07	4,51	1,96
2010	24,68	4,37	2,03
2011	24,78	4,41	2,04
2012	26,08	4,53	2,16
2013	25,14	4,39	2,07
2014	25,93	4,44	2,15

Source : 1901-1965 : monographie de l'Algérie, conférence international sur la population, Mexico.

Entre 1979-2002:Rétrospective 1970-2002. Entre 2003-2007 : Algérie en quelque chiffre N° : 33, 34, 35,36 ,39. Entre 2008 -2014 : Collection statistique N° 683.

ANNEXE N°05 : Evolution de la population algérienne de 1962 à 2014

Année	Effectif de la population	Année	Effectif de la population
1962	11690152	1989	25257671
1963	11985130	1990	25912364
1964	12295973	1991	26554277
1965	12626953	1992	27180921
1966	12980269	1993	27785977
1967	13354197	1994	28362015
1968	13744383	1995	28904300
1969	14144437	1996	29411839
1970	14550033	1997	29887717
1971	14960111	1998	30336880
1972	15377095	1999	30766551
1973	15804428	2000	31183658
1974	16247113	2001	31590320
1975	16709098	2002	31990387
1976	17190236	2003	32394886
1977	17690184	2004	32817225
1978	18212331	2005	33267887
1979	18760761	2006	33749328
1980	19337723	2007	34261971
1981	19943667	2008	34591059
1982	20575701	2009	35268790
1983	21228288	2010	35978159
1984	21893857	2011	36717132
1985	22565908	2012	37495427
1986	23241276	2013	38297135
1987	23917889	2014	39114334
1988	24591493		

Source : 1962-1969: publication trimestrielle, l'ONS rétrospective 1962-1986, N°15.

Rétrospective statistique (1970-2002), ONS, Edition 2005.

1992-2011: Rétrospective statistique 1962-2011.

2012: Bulletin statistique ONS ,2012.

2013-2014: Collection statistique ONS, N°658-690.

ANNEXE N°06: Répartition de la population Algérienne par grands groupes d'âge aux recensements 1966-1977-1987-1998-2008 et en 2014.

Age	Sexe	1966	1977	1987	1998	2008	2014
0-14 ans	Hommes	2918498	3935540	5161539	5443388	4888031	5705108
	Femmes	2785662	3764454	4924562	5220362	4664036	5405153
	Total	5704160	7699994	10086101	10663751	9552068	11110261
15-64 ans	Hommes	2891367	3730426	5961973	8763455	11428677	12996196
	Femmes	2949315	3990627	5926723	8638024	11244667	12768535
	Total	5840682	7721053	11888696	17401479	22673344	25764730
65 ans et +	Hommes	253050	323238	448440	640953	900721	1099859
	Femmes	277363	315739	455389	667452	918924	1139424
	Total	530413	638977	903829	1308405	1819647	2239284
Total	Hommes	6062915	7989204	11571952	14847796	17217429	19801163
	Femmes	6012340	8070820	11306674	14525838	16827627	19313112
	Total	12075255	16060024	22878626	29373634	34045056	39114275

Source: 1966-2008: RGPH 1966-1987-1998-2008
 2012: Bulletin statistique ONS ,2012.
 2013-2014: Collection statistique ONS N°658-690.

ANNEXE N°07:La population résidente des ménages ordinaires et collectifs en 1987- 2008-2014.

Groupes d'âges	1 987			Groupe d'âge	2008			2014		
	Masculin	Féminin	Total		MAS	FEM	TOTAL	MAS	FEM	TOTAL
0	382 440	361 771	744 211	0-4 Ans	1750097	1654821	3404918	2326749	2203165	4529914
1_4	1 558 629	1 498 220	3 056 849	5-9 ans	1475674	1412702	2888376	1868022	1760304	3628326
5_9	1 735 044	1 665 121	3 400 165	10-14 ans	1662260	1596513	3258773	1510337	1441684	2952021
10_14	1 485 426	1 399 450	2 884 876	15-19 ans	1847311	1787859	3635170	1639433	1572842	3212275
15-19	1 263 639	1 238 577	2 502 216	20-24 ans	1895704	1867802	3763506	1841565	1779049	3620614
20-24	1 122 123	1 103 455	2 225 578	25-29 ans	1730409	1691968	3422377	1920537	1892077	3812614
25-29	846 235	818 300	1 664 535	30-34 ans	1379085	1361910	2740995	1796722	1762621	3559343
30-34	721 979	672 633	1 394 612	35-39 ans	1167249	1175529	2342778	1452308	1431951	2884259
35-39	529 048	515 207	1 044 255	40-44 ans	1007683	1010644	2018327	1205776	1213444	2419220
40-44	358 783	376 812	735 595	45-49 ans	817004	812432	1629436	1040225	1048328	2088552
45-49	341 768	367 949	709 717	50-54ans	682357	664337	1346694	846528	847812	1694340
50-54	317 822	346 336	664 158	55-59 ans	547181	515398	1062579	693870	685118	1378988
55-59	262 173	275 747	537 920	60-64 ans	354694	356788	711482	559232	535293	1094525
60-64	198 403	211 707	410 110	65-69 ans	314958	316345	631303	359208	363695	722904
65-69	156 670	166 578	323 248	70-74 ans	248672	256254	504926	285688	296601	582289
70-74	114 450	113 450	227 900	75-79 ans	181478	182364	363842	217044	231963	449007
75 et +	177 320	175 361	352 681	80-84 ans	93472	93657	187129	143881	151507	295388
ND	1 684	1 198	2 882	85 ans & +	77458	89961	167419	94038	95658	189696
TOTAL	11 573 636	11 307 872	22 881 508	Total	17232746	16847284	34080030	19801164	19313112	39114276

Source: 1987- 2008: R.G.P.H 1987-2008.

2014 : Collections statistique, ONS N°690, Edition 2015.

ANNEXE N°08: Evolution du Taux de mortalité infantile en Algérie 1948-2014.

Année	TMI ‰	Année	TMI ‰
1948-1951	200	1994	54,21
1965	171,00	1995	54,87
1970	149,00	1996	54,59
1977	147,00	1997	56,64
1978	135,00	1998	37,40
1979	115,00	1999	39,40
1980	84,72	2000	36,90
1981	84,72	2001	37,50
1982	83,72	2002	34,70
1983	82,73	2003	32,50
1984	81,24	2004	30,40
1985	78,30	2005	30,40
1986	70,71	2006	29,90
1987	64,42	2007	26,20
1988	60,37	2008	25,50
1989	59,00	2009	24,80
1990	57,80	2010	23,70
1991	57,00	2011	23,10
1992	55,40	2012	22,6
1993	55,50	2013	22,4
		2014	22

Source : 1901-1965 : monographie de l'Algérie, conférence international sur la population Mexico.

Entre 1962-1969: La structuration du marché du travail, octobre 1985. l'ONS rétrospective 1962-1986, N°15.

1970-2002 : Rétrospective statistique, Edition 2005 ONS

Entre 2003 -2014 : Collections statistique ONS, N°690, Edition 2015.

ANNEXE N°09: Evolution de l'espérance de vie en Algérie 1948-2014.

Année	Mas	Fem	Total
1948-1951	44,00	49,00	46,50
1965	51,12	51,17	51,15
1970	52,77	52,80	52,79
1977	53,05	53,48	53,27
1978	53,07	54,47	54,26
1979	55,14	56,33	55,74
1981	58,03	59,59	58,81
1982	58,51	51,38	54,95
1983	61,57	63,32	62,45
1984	62,11	63,76	62,94
1985	62,65	64,19	63,42
1986	64,20	65,27	64,74
1987	65,75	66,34	66,05
1988	65,95	66,41	66,18
1989	66,15	66,48	66,32
1990	66,48	67,14	66,81
1991	66,80	87,80	77,30
1998	70,50	72,90	71,70
1999	70,90	72,90	72,00
2000	71,50	73,40	72,50
2001	71,90	73,60	72,90
2002	72,50	74,40	73,40
2003	72,90	74,90	73,90
2004	73,90	75,80	74,80
2005	73,60	75,60	74,60
2006	74,70	76,80	75,70
2007	74,70	76,80	75,70
2008	74,80	76,40	75,60
2009	74,70	76,30	75,50
2010	75,60	77,30	77,30
2011	75,60	77,40	76,50
2012	75,80	77,10	76,40
2013	76,50	77,60	77,00
2014	77,20	76,60	77,80

Source : 1901-1965 : monographie de l'Algérie, conférence international sur la population Mexico.

1962-1969: publication trimestrielle, ONS, Rétrospective 1962-1986, N°15.

1970-2002: Rétrospective statistique 1962-2011.

2012: Bulletin statistique ONS, 2012.

2013-2014: Collection statistique ONS N°658-690.

ANNEXE N°10: Evolution du taux de fécondité par âge (‰) aux différentes dates.

Groupe d'âge	1990	2000	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
15-19 ans	23,00	10,70	8,80	9,60	10,20	10,70	11,80	12,40	13,50
20-24 ans	148,00	80,20	76,10	77,90	84,10	87,00	94,90	94,10	100,90
25-29 ans	222,00	137,10	142,10	144,30	146,00	146,70	155,70	151,50	159,20
30-34 ans	223,00	136,10	152,60	154,30	150,80	147,40	151,90	144,00	146,90
35-39 ans	186,00	102,60	121,70	122,10	123,90	123,70	129,10	122,60	123,70
40-44 ans	86,00	47,70	53,20	53,20	51,40	51,20	53,60	53,20	54,60
45-49 ans	17,00	10,20	8,30	8,30	7,30	7,20	7,40	7,80	7,90
 Âge Moyen à la Maternité (en années)	 29,50	 32,00	 31,80	 31,80	 31,70	 31,60	 31,50	 31,40	 31,30

Source: Collections statistique, ONS N°690 -Edition 2015.

ANNEXE N°11: Evolution de l'indice synthétique de fécondité aux différentes dates.

Année	ISF	Année	ISF
1964	7,10	1991	4,26
1965	6,70	1992	4,14
1966	7,40	1993	4,06
1967	6,70	1994	3,97
1968	7,10	1996	3,14
1969	8,50	1998	2,67
1970	8,36	2000	2,40
1977	7,41	2002	2,48
1980	6,40	2004	2,33
1981	6,37	2005	2,27
1982	6,33	2006	2,27
1983	6,07	2007	2,70
1984	6,24	2008	2,81
1985	5,50	2009	2,84
1986	5,42	2010	2,87
1987	4,73	2011	2,87
1988	4,61	2012	3,02
1989	4,50	2013	2,93
1990	4,36	2014	3,03

Source : divers publications de l'ONS.

ANNEXE N°12: Evolution du L'âge moyen Au Premier Mariage aux différents recensements.

Année	Mas	Fem	Ensemble
1966	23,80	18,30	21,05
1977	25,30	20,90	23,10
1987	27,70	23,70	25,70
1998	31,30	27,60	29,45
2008	33,10	29,40	-

Source: RGPH-ONS.

ANNEXE N°13: Répartition de la population Algérienne active résidente par groupe d'âge et par sexe pour l'année 1987-2008-2014.

Années	1987			2008			2014		
	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	TOTAL	Mas	Fem	TOTAL
15-19	489399	47770	537169	493000	62000	555000	348000	32000	380000
20-24	937055	140921	1077976	1362000	302000	1664000	1243000	275000	1518000
25-29	801943	104461	906404	1531000	407000	1938000	1576000	527000	2103000
30-34	696440	59295	755735	1205000	281000	1486000	1482000	394000	1876000
35-39	511541	40267	551808	1030000	217000	1247000	1150000	289000	1439000
40-44	343040	24977	368017	937000	178000	1115000	1078000	216000	1294000
45-49	320993	24693	345686	802000	133000	935000	964000	166000	1130000
50-54	288495	19206	307701	599000	79000	678000	763000	112000	875000
55-59	223901	13896	237797	392000	44000	436000	510000	44000	554000
60-64	115647	7351	122998	234000	26000	260000	263000	23000	286000
Total	4728454	482837	5211291	8585000	1729000	10314000	9377000	2078000	11455000

Source : Collections statistique, ONS N°146-671.

ANNEXE N°14 : Tableau N°01: Table de vie Active - Sexe masculin pour l'année 1987.

Age en années révolues	Taux d'activité		Surv.à l'âge exact x.		Population stationnaire		Effectif cumulés de la population stationnaire		Espérance de vie à l'âge x				Gains nets +-	Décès des personnes actives entre (x,x+a)		Tx d'entrée dans la vie active entre (x,x+a)	Tx de sortie de la vie active entre (x,x+a)
	t(x,x+a)	t _x	Population total l _x	Population active	Population total (L _{x+a})	Population active (x,x+a) (2)*(6)	Tx de population total	Tx actifs	Ex	active	inacti e	Active par surv active		Nombre de décès brute	Tx de mortalité		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
0	-	-	100000	-	94993	-	6575158	3526001	65,75	35,26	30,49	-	-	-	0,066	-	-
1-4	-	-	93324	-	479972	-	6480165	3526001	69,44	37,78	31,65	-	-	-	0,052	-	-
5-9	-	-	92156	-	458967	-	6000193	3526001	65,11	38,26	26,85	-	-	-	0,008	-	-
10-14	-	-	91431	-	455515	-	5541226	3526001	60,61	38,56	22,04	-	-	-	0,007	-	-
15-19	0,387	-	90775	-	452020	174932	5085711	3526001	56,03	38,84	17,18	43,96	-	1399	0,008	0,611	-
20-24	0,835	0,611	90033	55010	448260	374297	4633691	1559710	51,47	17,32	34,14	39,30	55010	2994	0,008	0,281	-
25-29	0,948	0,892	89271	79585	444477	421364	4185431	3073981	46,88	34,43	12,45	34,62	24575	3371	0,008	0,065	-
30-34	0,965	0,957	88520	84669	440095	424692	3740954	1111450	42,26	12,56	29,71	29,89	5084	4672	0,011	0,010	-
35-39	0,967	0,966	87518	84542	433590	419282	3300859	2629504	37,72	30,05	7,67	25,20	-127	7547	0,018	-	0,004
40-44	0,956	0,962	85918	82610	426212	407459	2867269	671355	33,37	7,81	25,56	20,63	-1932	6112	0,015	-	0,014
45-49	0,939	0,948	84567	80127	418525	392995	2441057	2195914	28,87	25,97	2,90	15,92	-2483	7860	0,02	-	0,024
50-54	0,908	0,924	82843	76506	407072	369621	2022532	245143	24,41	2,96	21,45	11,19	-3622	12567	0,034	-	0,043
55-59	0,854	0,881	79986	70468	388575	331843	1615460	1777389	20,20	22,22	-2,02	6,51	-6038	18915	0,057	-	0,163
60-64	0,583	0,719	75444	54207	359377	209517	1226885	-161929	16,26	-2,15	18,41	1,75	-16261	19695	0,094	-	-
65-69	-	-	68307	-	318507	-	867508	-	12,70	-	-	-	-	-	0,134	-	-
70-74	-	-	59096	--	549001	-	549001	-	9,29	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: calculer a partir des données de R.G.P.H 1987

Les données (5) et (9) ont été recalculées pour tenir compte des individus non encore en activité et qui le seront avant 35 ans, l'âge où l'activité est maximum.

Tableau N°02: Table de vie Active - Sexe masculin pour l'année 2008.

Age en années révolues	Taux d'activité		Surv.à l'âge exact x.		Population stationnaire		Effectif cumulés de la population stationnaire		Espérance de vie à l'âge x				Gains nets +-	Décès des personnes actives entre (x,x+a)		Tx d'entrée dans la vie active entre (x,x+a)	Tx de sortie de la vie active entre (x,x+a)
	t(x,x+a)	tx	Population total lx	Population active	Population total (Lx+a)	Population active (x,x+a) (2)*(6)	Tx de population total	Tx actifs	Ex	active	inacti e	Active par surv active		Nombre de décès brute	Tx de mortalité		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
0	-	-	100000	0	97847	-	7476048	3318491	74,76	33,18	41,58	-	-	-	-	-	-
1-4	-	-	97309	0	388356	-	7378201	3318491	75,82	34,10	41,72	-	-	-	-	-	-
5-9	-	-	96869	0	483668	-	6989845	3318491	72,16	34,26	37,90	-	-	-	-	-	-
10-14	-	-	96598	0	482382	-	6506177	3318491	67,35	34,35	33,00	-	-	-	-	-	-
15 -19	0,267		96353	0	480971	128419	6023795	3318491	62,52	34,44	28,08	37,26	47297	424	0,0033	0,493	-
20-24	0,718	0,493	96034	47297	479004	343925	5542824	2974566	57,72	30,97	26,74	32,37	29304	1685	0,0049	0,309	-
25-29	0,885	0,802	95572	76601	476505	421707	5063820	2552859	52,98	26,71	26,27	27,52	6989	2362	0,0056	0,078	-
30-34	0,874	0,880	95043	83590	473659	413978	4587315	2138881	48,27	22,50	25,76	22,66	-669	2649	0,0064	-0,001	-
35-39	0,882	0,878	94443	82921	470322	414824	4113656	1724057	43,56	18,26	25,30	17,79	1988	3194	0,0077	0,028	-
40-44	0,93	0,906	93719	84909	466058	433434	3643334	1290623	38,88	13,77	25,10	12,90	3756	4508	0,0104	0,050	-
45-49	0,982	0,956	92746	88665	460162	451879	3177276	838744	34,26	9,04	25,21	8,01	-3699	6733	0,0149	-	0,026
50-54	0,878	0,930	91362	84967	451419	396346	2717114	442398	29,74	4,84	24,90	3,10	-13840	9195	0,0232	-	0,133
55-59	0,716	0,797	89243	71127	438518	313979	2265695	128419	25,39		25,39	-	-11807	10707	0,0341	-	0,109
60-64	0,66	0,688	86220	59319	418570	-	1827177	-	21,19	-	21,19	-	-	-	-	-	0,688
65-69	-		81333	-	389872	-	1408607	-	17,32	-	17,32	-	-	-	-	-	-
70-74	-		74800	-	348489	-	1018735	-	13,62	-	13,62	-	-	-	-	-	-

Source: calculer à partir des données de R.G.P.H 2008 ; Rétrospective Statistique 1962 – 2011. Les données (5) et (9) ont été recalculées pour tenir compte des individus non encore en activité et qui le seront avant 45ans, l'âge où l'activité est maximum.

Tableau N°03: Table de vie Active - Sexe masculin pour l'année 2014.

Age en années révolues	Taux d'activité		Surv. à l'âge exact x.		Population stationnaire		Effectif cumulés de la population stationnaire		Espérance de vie à l'âge x				Gains nets +-	Décès des personnes actives entre (x,x+a)		Tx d'entrée dans la vie active entre (x,x+a)	Tx de sortie de la vie active entre (x,x+a)
	t(x,x+a)	t _x	Population total lx	Population active	Population total (Lx+a)	Population active (x,x+a) (2)*(6)	Tx de population total	Tx actifs	Ex	active	inactives	Active par surv active		Nombre de décès brute	Tx de mortalité		
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)	(16)	(17)	(18)
0	-	-	100000	0	98120	-	7660334	3226912	76,60	32,27	44,33	-	-	-	-	-	-
1-4	-	-	97650	0	389887	-	7562214	3226912	77,44	33,05	44,40	-	-	-	-	-	-
5-9	-	-	97294	0	485897	-	7172327	3226912	73,72	33,17	40,55	-	-	-	-	-	-
10-14	-	-	97065	0	484791	-	6686430	3226912	68,89	33,24	35,64	-	-	-	-	-	-
15-19	0,201	-	96851	348000	483498	97183	6201639	3226912	64,03	33,32	30,71	60,25	348000	1079	0,0031	-	-
20-24	0,623	0,412	96548	1243000	481581	300025	5718141	3129729	59,23	32,42	26,81	55,44	895000	5966	0,0048	0,412	-
25-29	0,863	0,743	96084	1576000	479217	413564	5236560	2829704	54,50	29,45	25,05	50,69	333000	7880	0,0050	0,331	-
30-34	0,920	0,892	95602	1482000	476688	438553	4757343	2416140	49,76	25,27	24,49	45,93	-94000	8151	0,0055	0,149	-
35-39	0,907	0,914	95073	1150000	473673	429621	4280655	1977587	45,02	20,80	24,22	41,18	-332000	8165	0,0071	0,022	-
40-44	0,907	0,907	94396	1078000	469784	426094	3806982	1547965	40,33	16,40	23,93	36,45	-72000	10025	0,0093	-0,006	-
45-49	0,902	0,905	93517	964000	464543	419018	3337198	1121871	35,69	12,00	23,69	31,77	-114000	12532	0,0130	-0,002	0,055
50-54	0,798	0,850	92300	763000	456636	364396	2872655	702853	31,12	7,61	23,51	27,16	-201000	16099	0,0211	-	0,146
55-59	0,611	0,705	90355	510000	444911	271841	2416019	338458	26,74	3,75	22,99	22,69	-253000	15504	0,0304	-	0,705
60-64	0,156		87610	263000	427037	66618	1971108	66617	22,50	0,76	21,74	18,32	-247000	13229	0,0503	-	-
65-69	-	-	83205	-	400676	-	1544071		18,56	-	-	-	-	-	-	-	-
70-74	-	-	77065	-	361570	-	1143395		14,84	-	-	-	-	-	-	-	-

Source: calculer a partir des données du : Série statistique, ONS, N°690-683

Les données (5) et (9) ont été recalculées pour tenir compte des individus non encore en activité et qui le seront avant 35ans, l'âge où l'activité est maximum.

ANNEXE N°15: Répartition du taux d'activité par sexe (%) en Algérie entre 2001-2014.

Année	Pour les deux sexes	Masculin	Féminin
2001	27,75	77,51	13,43
2002	32,06	77,41	13,22
2003	39,80	72,72	13,05
2004	42,10	69,10	14,90
2005	41,00	69,20	12,40
2006	42,50	69,90	14,80
2007	40,90	67,80	13,60
2008	40,70	69,00	14,10
2009	41,40	69,70	13,90
2010	41,70	68,90	14,20
2011	40,00	65,30	14,20
2012	42,00	67,80	15,80
2013	43,20	69,50	16,60
2014	40,70	66,20	14,90

Source : 2001-2011-Rétrospective Statistique 1962 - 2011-chapitre 2 Emploi.

L'Algérie en quelques chiffres N° 35-39-44.

2012-2014 : Série statistique N°653-683.

ANNEXE N°16: Répartition de la population Algérienne résidente par groupe d'âge et par sexe entre 2001-2014.

Année	2001			2002			2003			2004			2005		
	Masculin	Féminin	Total												
0-4	1516000	1451000	2967000	1518000	1455000	2973000	1490000	1427000	2917000	1498000	1437000	2935000	1527000	1461000	2988000
5-9	1738000	1661000	3399000	1674000	1603000	3277000	1646000	1576000	3222000	1599000	1528000	3127000	1547000	1477000	3024000
10-14	1915000	1844000	3759000	1894000	1819000	3713000	1857000	1787000	3644000	1822000	1751000	3573000	1784000	1714000	3498000
15-19	1918000	1844000	3762000	1932000	1859000	3791000	1940000	1869000	3809000	1939000	1871000	3810000	1928000	1863000	3791000
20-24	1670000	1624000	3294000	1731000	1678000	3409000	1790000	1729000	3519000	1845000	1780000	3625000	1885000	1820000	3705000
25-29	1393000	1371000	2764000	1442000	1415000	2857000	1494000	1465000	2959000	1550000	1515000	3065000	1609000	1570000	3179000
30-34	1186000	1177000	2363000	1223000	1210000	2433000	1258000	1248000	2506000	1298000	1288000	2586000	1343000	1329000	2672000
35-39	969000	954000	1923000	1013000	997000	2010000	1057000	1045000	2102000	1100000	1091000	2191000	1142000	1135000	2277000
40-44	778000	772000	1550000	809000	803000	1612000	847000	834000	1681000	884000	871000	1755000	925000	908000	1833000
45-49	652000	636000	1288000	674000	658000	1332000	694000	685000	1379000	715000	709000	1424000	740000	737000	1477000
50-54	473000	467000	940000	508000	495000	1003000	545000	538000	1083000	583000	570000	1153000	615000	599000	1214000
55-59	35000	405000	440000	366000	405000	771000	382000	395000	777000	401000	414000	815000	428000	434000	862000
60-64	318000	342000	660000	317000	354000	671000	322000	338000	660000	324000	343000	667000	329000	349000	678000
65-69	2740000	287000	3027000	279000	295000	574000	287000	306000	593000	291000	311000	602000	293000	316000	609000
70-74	1970000	204000	2174000	207000	216000	423000	220000	232000	452000	230000	246000	476000	237000	257000	494000
75-79	1200000	126000	1326000	129000	135000	264000	137000	147000	284000	146000	155000	301000	154000	165000	319000
80 & +	1170000	123000	1293000	129000	125000	254000	124000	137000	261000	129000	139000	268000	138000	148000	286000
TOTAL	21641000	15288000	36929000	15845000	15522000	31367000	16090000	15758000	31848000	16354000	16019000	32373000	16624000	16282000	32906000

La suite du l'annexe N°16.

Année	2006			2007			2008			2009			2010		
Groupe d'âge	Masculin	Féminin	Total												
0-4	1610000	1540000	3150000	1654000	1578000	3232000	1750097	1654821	3404918	1820000	1718000	3538000	1979000	1867000	3846000
5-9	1507000	1440000	2947000	1790000	1425000	3215000	1475674	1412702	2888376	1538000	1471000	3009000	1543000	1472000	3015000
10-14	1738000	1667000	3405000	1695000	1626000	3321000	1662260	1596513	3258773	1728000	1658000	3386000	1594000	1529000	3123000
15-19	1908000	1841000	3749000	1889000	1821000	3710000	1847311	1787859	3635170	1915000	1852000	3767000	1813000	1749000	3562000
20-24	1912000	1845000	3757000	1930000	1865000	3795000	1895704	1867802	3763506	1964000	1933000	3897000	1928000	1885000	3813000
25-29	1664000	1620000	3284000	1729000	1681000	3410000	1730409	1691968	3422377	1792000	1749000	3541000	1860000	1810000	3670000
30-34	1386000	1369000	2755000	1436000	1418000	2854000	1379085	1361910	2740995	1425000	1407000	2832000	1536000	1507000	3043000
35-39	1179000	1172000	2351000	1217000	1210000	2427000	1167249	1175529	2342778	1206000	1217000	2423000	1252000	1252000	2504000
40-44	961000	951000	1912000	1006000	995000	2001000	1007683	1010644	2018327	1040000	1044000	2084000	1083000	1090000	2173000
45-49	767000	763000	1530000	801000	798000	1599000	817004	812432	1629436	846000	839000	1685000	899000	896000	1795000
50-54	639000	626000	1265000	665000	651000	1316000	682357	664337	1346694	705000	688000	1393000	734000	727000	1461000
55-59	459000	462000	921000	495000	491000	986000	547181	515398	1062579	568000	533000	1101000	604000	586000	1190000
60-64	338000	355000	693000	351000	368000	719000	354694	356788	711482	367000	367000	734000	421000	410000	831000
65-69	295000	315000	610000	297000	317000	614000	314958	316345	631303	324000	328000	652000	317000	324000	641000
70-74	244000	265000	509000	249000	273000	522000	248672	256254	504926	257000	265000	522000	266000	277000	543000
75-79	164000	178000	342000	171000	187000	358000	181478	182364	363842	187000	187000	374000	194000	201000	395000
80 & +	144000	157000	301000	150000	167000	317000	170930	183618	354548	162000	169000	331000	183000	191000	374000
TOTAL	16915000	16566000	33481000	17525000	16871000	34396000	17232746	16847284	34080030	17844000	17425000	35269000	18206000	17773000	35979000

La suite du l'annexe N°16.

Année	2011			2012			2013			2014		
	Masculin	Féminin	Total									
0-4	2075000	1946000	4021000	2163000	2047000	4210000	2242000	2123000	4365000	2326749	2203165	4529914
5-9	1597000	1516000	3113000	1676000	1586000	3262000	1777000	1675000	3452000	1868022	1760304	3628326
10-14	1549000	1483000	3032000	1519000	1455000	2974000	1503000	1438000	2941000	1510337	1441684	2952021
15 -19	1777000	1711000	3488000	1736000	1669000	3405000	1689000	1621000	3310000	1639433	1572842	3212275
20-24	1917000	1869000	3786000	1897000	1845000	3742000	1871000	1813000	3684000	1841565	1779049	3620614
25-29	1880000	1851000	3731000	1901000	1875000	3776000	1915000	1890000	3805000	1920537	1892077	3812614
30-34	1612000	1579000	3191000	1684000	1646000	3330000	1745000	1709000	3454000	1796722	1762621	3559343
35-39	1289000	1285000	2574000	1335000	1324000	2659000	1388000	1373000	2761000	1452308	1431951	2884259
40-44	1113000	1124000	2237000	1140000	1151000	2291000	1173000	1183000	2356000	1205776	1213444	2419220
45-49	936000	940000	1876000	975000	979000	1954000	1008000	1014000	2022000	1040225	1048328	2088553
50-54	760000	753000	1513000	784000	780000	1564000	814000	813000	1627000	846528	847812	1694340
55-59	632000	606000	1238000	649000	634000	1283000	672000	659000	1331000	693870	685118	1378988
60-64	459000	444000	903000	499000	476000	975000	531000	507000	1038000	559232	535293	1094525
65-69	316000	327000	643000	322000	330000	652000	335000	343000	678000	359208	363695	722903
70-74	275000	286000	561000	281000	289000	570000	285000	295000	580000	285688	296601	582289
75-79	198000	213000	411000	206000	217000	423000	210000	225000	435000	217044	231963	449007
80 & +	195000	206000	401000	206	217000	217206	225000	233000	458000	237919	247165	485084
TOTAL	18580000	18139000	36719000	18767206	18520000	37287206	19383000	18914000	38297000	19801163	19313112	39114275

Source: Rétrospective Statistique 1962 – 2011.

Collections statistique, ONS, N°146-671-683.

ANNEXE N°17: Répartition du taux d'activité par sexe et par âge (%) en 1987-2008-2014.

Années	1987			2008			2014		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
Groupe d'âge									
15-19	38,73	3,86	21,47	26,69	3,47	15,27	20,10	1,90	11,10
20-24	83,51	12,77	48,44	71,85	16,17	44,21	62,30	14,50	39,10
25-29	94,77	12,77	54,45	88,48	24,05	56,63	86,30	31,00	59,60
30-34	96,46	8,82	54,19	87,38	20,63	54,21	92,00	24,50	58,30
35-39	96,69	7,82	52,84	88,24	18,46	53,23	90,70	20,80	54,10
40-44	95,61	6,63	50,03	92,99	17,61	55,24	90,70	17,30	53,20
45-49	93,92	6,71	48,71	98,16	16,37	57,38	90,20	15,10	52,10
50-54	90,77	5,55	46,33	87,78	11,89	50,35	79,80	11,60	45,70
55-59	85,40	5,04	44,21	71,64	8,54	41,03	61,10	6,60	36,90
60-64	58,29	3,47	29,99	65,97	7,29	36,54	15,60	1,40	8,50

Source: 1987-2008: calculer à partir du Annexe N° 07 et N°13.

2014: Collections statistique ONS, N°683.

ANNEXE N°18: la répartition des nombres d'emplois crée par le programme ESIL par secteur d'activité entre 2001-2010.

Secteur d'activité	Années							
	2001	2003	2004	2006	2007	2008	2009	2010
Agriculture	10921	7247	1627	9608	7574	5466	9082	1170
BTP/Hydraulique	38061	33234	6368	33630	25254	4936	7480	1110
Industrie	2474	706	1189	4804	7574	2516	8900	841
Services	89846	75199	23730	79268	63136	60710	55422	16362
Administration	37210	32990	108501	112992	148994	186160	205944	54127
Total	178512	149376	141415	240302	252532	259788	286828	73610
Crédit Alloués en Million DA	2391	2327,3	2088	3321,33	3971,68	4441,95	4603,58	6930

Source : l'Algérie en quelques chiffres, ONS, N°32-36-39-44.

ANNEXE N°19: Bilan de la mise en œuvre du programme de travaux d'utilité publique à haute intensité de main d'œuvres (T.U.P.-H.I.M.O) entre 2001-2013.

Secteur d'activité	Années										
	2001	2002	2003	2004	2006	2007	2008	2010	2011	2012	2013
Environnement (Blanche Algérie)	-	-	-	-	-	-	-	-	340272	215568	333552
Routes	42363	39882	49708	27862	23160	25032	20676	20364	31572	24600	-
Hydraulique	36537	23310	39884	25986	46920	36972	33756	27552	34668	25224	-
Agriculture/ Forêt	37638	80274	55221	40764	74352	57528	41418	43056	86280	34092	-
Urbanisation/ Viabilisation(*)	15411	12350	21235	25422	66720	73152	31968	60768	-	-	-
Ministère de l'intérieur	-	-	2475	1941	15108	26664	-	-	-	-	-
Habitat	-	-	911	66	-	-	3957	-	-	-	-
Santé	-	-	315	2001	12852	8520	12369	1476	15192	4920	-
Education nationale	-	-	-	-	-	-	6579	5952	9216	11700	-
Solidarité nationale	-	-	-	-	-	-	-	516	972	756	-
Collectivités locales	-	-	-	-	-	-	-	-	2076	1200	-
Total	131949	155816	169749	124042	239112	227868	150723	159684	520248	318060	333552
Crédit Alloués en Million DA	2746,4	4135,7	2652,4	3175,4	5834,75	6078,82	6294,85	6300	46350	46985	22985

Source : ONS, l'Algérie en quelques chiffres N°32-36-39-44.

(*) 2006-2007-2008Y compris les réalisations du dispositif « Blanche Algérie » destinée à l'entretien des quartiers défavorisés et des plages.

ANNEXE N°20: Répartition de la population active, occupés et en chômage par grands groupes d'âge.

Année	2001			2003			2004			2005		
Groupe d'âge	Occupés	Chômeurs	Active									
15 -19	372728	393441	766169	341538	329136	670674	469538	256907	726445	393147	205417	598564
20-24	810158	687958	1498116	851363	666872	1518235	1123794	505378	1629172	1129925	481169	1611094
25-29	962368	578984	1541352	1036461	509289	1545750	1275676	462633	1738309	1357067	398779	1755846
30-34	936882	280890	1217772	1041010	245568	1286578	1157632	206447	1364079	1217917	176666	1394583
35-39	898307	155896	1054203	977556	133532	1111088	1054982	104297	1159279	1055709	84257	1139966
40-44	738611	93287	831898	807590	75108	882698	880621	58291	938912	950859	43096	993955
45-49	630472	72662	703134	651461	62516	713977	704841	41583	746424	743339	31613	774952
50-54	435283	58163	493446	495958	40295	536253	562296	24577	586873	615927	19498	635425
55-59	223698	18169	241867	243577	15954	259531	315166	11422	326588	337505	7791	345296
60 & +	220264		220264	237543		237543	253866		253866	242826		242826
TOTAL	6228771	2339450	8568221	6684057	2078270	8762327	7798412	1671535	9469947	8044221	1448286	9492507
Année	2006			2007			2008			2010		
Groupe d'âge	Occupés	Chômeurs	Active									
15 -19	469379	166414	635793	385352	175245	560597	415000	140000	555000	383000	116000	499000
20-24	1201696	369982	1571678	1194515	421404	1615919	1276000	388000	1664000	1311000	349000	1660000
25-29	1360371	333483	1693854	1477470	393024	1870494	1591000	348000	1939000	1694000	336000	2030000
30-34	1305236	170394	1475630	1292775	187488	1480263	1337000	149000	1486000	1438000	140000	1578000
35-39	1253100	91115	1344215	1086317	93151	1179468	1178000	69000	1247000	1211000	58000	1269000
40-44	1205074	48942	1254016	1080505	48364	1128869	1082000	34000	1116000	1124000	32000	1156000
45-49	825347	28415	853762	804121	22192	826313	916000	19000	935000	1060000	22000	1082000
50-54	622754	25544	648298	630888	24182	655070	662000	15000	677000	728000	13000	741000
55-59	346483	6553	353036	389470	9613	399083	429000	7000	436000	513000	10000	523000
60 & +	279364		279364	252831		252831	260000		260000	274000		274000
TOTAL	8868804	1240842	10109646	8594244	1374663	9968907	9146000	1169000	10315000	9736000	1076000	10812000

La suite du l'annexe N°20

Année	2011			2012			2013			2014		
	Occupés	Chômeurs	Active	Occupés	Chômeurs	Active	Occupés	Chômeurs	Active	Occupés	Chômeurs	Active
15 -19	304000	95000	399000	278000	129000	407000	301000	129000	430000	266000	114000	380000
20-24	1207000	342000	1549000	1135000	408000	1543000	1221000	373000	1594000	1153000	365000	1518000
25-29	1696000	323000	2019000	1770000	337000	2107000	1973000	306000	2279000	1748000	355000	2103000
30-34	1453000	134000	1587000	1694000	159000	1853000	1771000	163000	1934000	1698000	178000	1876000
35-39	1235000	74000	1309000	1309000	91000	1400000	1371000	87000	1458000	1353000	86000	1439000
40-44	1113000	36000	1149000	1225000	57000	1282000	1340000	50000	1390000	1240000	54000	1294000
45-49	1085000	32000	1117000	1145000	38000	1183000	1096000	31000	1127000	1096000	34000	1130000
50-54	740000	14000	754000	795000	17000	812000	872000	23000	895000	855000	20000	875000
55-59	519000	12000	531000	539000	17000	556000	543000	13000	556000	546000	8000	554000
60 & +	247000		247000	280000		280000	301000		301000	286000		286000
TOTAL	9599000	1062000	10661000	10170000	1253000	11423000	10789000	1175000	11964000	10241000	1214000	11455000

Source : 2001-2011-Rétrospective Statistique 1962 - 2011-chapitre 2 Emploi

L'Algérie en quelque chiffre N° 35-39-44.

Série statistique N°653-683.

ANNEXE N°21:

Tableau N°01: le taux d'emploi par grand groupe d'âge et par sexe (%) en 2014.

Groupe D'Age	Mas	Fem	TOT
15-24	33,30	5,00	19,4
25-34	78,60	22,50	51,1
35-44	86,50	17,60	50,9
45-54	83,20	13,00	47,8
55 & +	30,30	2,80	17,1

Source : Enquête emploi auprès de ménage 2014- Collections statistiques N°198.

Tableau N°02: le Taux d'emploi selon le sexe, le niveau d'instruction et le diplôme (%) en 2014.

	Sexe	Mas	Fem
niveau d'instruction	Sans instruction	39,50	3,50
	Primaire	65,70	6,50
	Moyen	66,40	9,30
	Secondaire	57,70	13,90
	Supérieur	59,90	35,00
Diplôme obtenue	Aucun diplôme	55,90	5,50
	Formation professionnelle	76,80	32,60
	Enseignement supérieur	73,40	5,90

Source : Enquête emploi auprès de ménage 2014- Collections statistiques N°198, p.38.

ANNEXE N°22:Répartition du taux d'occupations et le ratio d'emploi(%) entre 2003-2014.

Année	Taux d'occupation	Ration d'emploi
2003	21,20	-
2004	24,40	34,70
2005	26,80	37,20
2006	25,50	35,50
2007	26,60	37,00
2008	26,80	37,00
2009	26,90	37,20
2010	27,20	37,60
2011	26,00	36,00
2012	27,00	37,40
2013	28,00	39,00
2014	26,00	36,40

Source : L'Algérie en quelque chiffre N° 35-39-44.

Série statistique N°653-683.

ANNEXE N°23:La répartition de la population occupée par secteur d'activité.

Année	Secteur d'activité				Total
	Agriculture	Industrie	BTP	Commerce et service	
2001	1212069	861119	650012	3405572	6128772
2003	1412340	804152	799914	3667650	6684056
2004	1617125	1060785	967568	4152934	7798412
2005	1380520	1058835	1212022	4392844	8044221
2006	1609633	1263591	1257703	4737877	8868804
2007	1170897	1027817	1523610	4871918	8594242
2008	1252000	1141000	157500	5178000	7728500
2009	1242000	1194000	1718000	5318000	9472000
2010	1136000	1337000	1886000	5377000	9736000
2011	1034000	1367000	1595000	5603000	9599000
2012	912000	1335000	1663000	6260000	10170000
2013	1141000	1407000	1791000	6449000	10788000
2014	899000	1290000	1826000	6224000	10239000

Source : L'Algérie en quelque chiffre N° 35-39-44.

Série statistique N°653-683.

ANNEXE N°24:

Tableau N°01: La répartition de la population occupée par sexe et selon la situation dans la profession.

Années	la situation dans la profession				Total
	Employeurs & Indépendants	Salariés permanents	Salariés non permanents+ apprentis	Aides Familiaux	
2001	1826020	2570793	1306407	525552	6228772
2003	1855361	2829197	1515442	484057	6684057
2004	2471805	2902364	1784641	639602	7798412
2005	2183149	3076181	2202844	582046	8044220
2006	2846217	2900503	2429620	692463	8868803
2007	2515978	2908861	2679976	489428	8594243
2008	2655000	3198000	2816000	477000	9146000
2009	2762000	3136000	3101000	474000	9473000
2010	2874000	3208000	3250000	403000	9735000
2011	2964000	3456000	2978000	216000	9614000
2012	2882000	3675000	3396000	202000	10155000
2013	3117000	3877000	3562000	232000	10788000
2014	2811000	3640000	3623000	165000	10239000

Source : Bulletin statistiques de l'ONS sur l'emploi et le chômage-Quatrième Trimestre pour l'année: 2001-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010. Série statistique N° 592-651-653-683.

Tableau N°02: la répartition des occupées par strates entre 2001 et 2014

Années	Urbain	Rural	Total
2001	3590365	2638406	6228771
2003	3886289	2797768	6684057
2004	4548045	3250367	7798412
2005	4826064	3218157	8044221
2006	5290595	3578209	8868804
2007	5288589	3305655	8594244
2008	7749000	1398000	9147000
2010	6360000	3376000	9736000
2011	6297000	3302000	9599000
2012	6868000	3302000	10170000
2013	7253000	3536000	10789000
2014	6864000	3377000	10241000

Source : Bulletin statistiques de l'ONS sur l'emploi et le chômage-Quatrième Trimestre pour l'année: 2001-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010.Série statistique N° 592-651-653-683.

ANNEXE N°25: L'évolution de l'emploi informel non agricole (en milliers) entre 2001 et 2014.

Années	Emploi formel			Emploi informel			Total d'emploi		
	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot	Mas	Fem	Tot
2001	2765	504	3269	1378	270	1648	4143	774	4917
2003	2814	573	3387	1628	257	1885	4442	830	5272
2004	3005	612	3617	2120	444	2564	5125	1056	6181
2005	3189	723	3912	2379	373	2752	5568	1096	6664
2006	3263	731	3994	2685	580	3265	5948	1311	7259
2007	3321	851	4172	2874	437	3311	6195	1288	7483
2008	3603	809	4412	3010	472	3482	6613	1281	7894
2009	3707	850	4557	3187	485	3672	6894	1335	8229
2010	3885	793	4678	3336	586	3922	7221	1379	8600
2011	4007	1072	5079	3044	443	3487	7051	1515	8566
2012	4512	1252	5764	3047	446	3493	7559	1698	9257
2013	4681	1363	6044	3147	457	3604	7828	1820	9648
2014	4558	1265	5823	3112	404	3516	7670	1669	9339

Source : Enquête emploi auprès de ménage 2014- Collections statistiques N°198.

ANNEXE N°26: La balance de l'offre et la demande entre 1971 et 2014.

Années	Demande d'emplois reçus	Offres d'emploi reçues	Placements réalisés			Bilan %	Taux de placement
			Placements permanents	Placement temporaires	Total		
1971	207665	73032	-	-	67587	35,17	32,55
1972	216966	69236	-	-	62080	31,91	28,61
1973	260038	80480	-	-	73373	30,95	28,22
1974	143935	60020	-	-	46117	41,70	32,04
1975	155334	54637	-	-	61646	35,17	39,69
1976	119221	87410	-	-	70728	73,32	59,33
1977	114965	92310	-	-	67095	80,29	58,36
1978	103882	79895	-	-	62905	76,91	60,55
1979	120885	82777	-	-	62033	68,48	51,32
1980	105100	76677	-	-	60213	72,96	57,29
1981	130032	98102	50598	23823	74421	75,44	57,23
1982	150756	113246	57656	15300	72956	75,12	48,39
1983	167740	157627	76019	17356	93375	93,97	55,67
1984	183245	150606	92870	13078	105948	82,19	57,82
1985	182827	183511	89778	13095	102873	100,37	56,27
1986	170789	113290	72082	14701	86783	66,33	50,81
1987	183408	96137	61579	17598	79177	52,42	43,17
1988	246218	112535	63733	23443	87176	45,71	35,41
1989	248218	100088	45931	25999	71930	40,32	28,98
1990	229845	78783	33055	27443	60498	34,28	26,32
1991	158875	53922	19382	22837	42219	33,94	26,57
1992	170709	44815	14752	21916	36668	26,25	21,48
1993	153898	43031	15173	20258	35431	27,96	23,02
1994	142808	44205	12806	24179	36985	30,95	25,90
1995	168387	48695	11578	29885	41463	28,92	24,62
1996	134858	36768	6134	25976	32110	27,26	23,81
1997	163800	27934	5090	19740	24830	17,05	15,16
1998	166299	28192	3926	22638	26564	16,95	15,97
1999	121309	24726	3727	18650	22377	20,38	18,45
2000	101520	24533	3014	19201	22215	24,17	21,88
2001	99913	25662	3191	20505	23696	25,68	23,72
2002	147914	31358	3647	23400	27047	21,20	18,29
2003	234093	47057	6696	32509	39205	20,10	16,75
2004	570736	73311	11689	45357	57046	12,84	10,00
2005	401670	86067	11956	52136	64092	21,43	15,96
2006	590784	132117	17627	79223	96850	22,36	16,39
2007	749678	168950	19307	106334	125641	22,54	16,76
2008	1176156	213194	21304	133968	155272	18,13	13,20
2009	963016	235606	21286	149572	170858	24,47	17,74
2010	612834	234606	22033	157788	181839	38,28	29,67
2011	742272	235605	18580	163009	181589	31,74	24,46
2012	903134	287110	23007	191805	214812	31,79	23,79
2013	1136477	349179	26627	233527	260154	30,72	22,89

Source : 1971-1989 : Revue Algérienne de travail, l'emploi en Algérie réalité et perspective N°19.

L'Algérie en quelque chiffre N° 30-35-39-44.

ANNEXE N°27:

Tableau N°01: l'évolution du taux de chômage (en%) entre 1966 et 2014.

Années	Taux de Chômage	Années	Taux de Chômage
1966	32,90	1998	28,00
1978	22,00	1999	29,20
1982	16,30	2000	29,50
1983	13,10	2001	27,30
1984	8,70	2002	25,90
1985	9,70	2003	23,70
1986	15,13	2004	17,70
1987	21,40	2005	15,30
1989	18,10	2006	12,30
1990	19,70	2007	13,80
1991	21,20	2008	11,30
1992	23,80	2009	10,20
1993	23,20	2010	10,00
1994	24,40	2011	10,00
1995	28,10	2012	11,00
1996	28,00	2013	9,80
1997	28,00	2014	10,60

Source : 1966-1991-Rétrospective Statistique 1970 – 2002

1992-2011-Rétrospective Statistique 1962 – 2011.

2012-2014-Série statistique N° 651-653-683.

Tableau N°02: la Répartition de taux de chômage (en%) par groupe d'âge et par sexe en 2001 et 2014.

Groupe d'âge	2001		2014	
	Ensemble	Mas	Fem	Ensemble
15 -19	51,35	29,60	34,10	30,00
20-24	45,92	20,00	42,40	24,10
25-29	37,56	14,50	23,90	16,90
30-34	23,07	8,60	12,90	9,50
35-39	14,79	5,70	8,00	6,10
40-44	11,21	3,40	8,00	4,10
45-49	10,33	2,60	5,10	3,00
50-54	11,79	2,40	1,70	2,30
55-59	7,51	1,40	0,50	1,40
TOTAL	27,30	9,20	17,10	10,50

Source : Bulletin statistiques de l'ONS sur l'emploi et le chômage-Quatrième Trimestre 2001. Série statistique N°683.

Tableau N°03:l'évolution de taux de chômage(en%) des jeunes et Adultes selon le sexe entre 2001 et 2014.

Années	Jeunes (16-24 ans)		Adultes (25 ans et +)	
	Mas	Fem	Mas	Fem
2001	48,21	59,35	20,03	23,10
2003	47,85	53,74	18,42	19,27
2004	34,64	34,70	12,87	13,14
2005	30,01	41,18	10,29	12,05
2006	22,15	32,20	9,17	11,24
2007	25,42	40,92	10,26	13,62
2008	24,54	37,35	9,30	14,13
2009	19,00	34,60	5,70	14,40
2010	18,60	37,40	5,40	15,00
2011	19,10	38,10	6,00	12,60
2012	24,90	39,20	6,40	12,50
2013	21,60	39,70	5,50	12,00
2014	22,10	41,60	6,50	12,90

Source : 2001-2008: ONS dans Mohamed Saïb Musette, Les Politiques De L'emploi Et Les Programmes Actifs Du Marché Du Travail En Algérie, ETF 2013, P12.

2009-2010: Bulletin statistiques de l'ONS sur l'emploi et le chômage-Quatrième Trimestre 2009-2010.

2011-2014: Série statistique N° 592-651-653-683.

Tableau N°04: Le taux d'activité, ratio emploi/population, taux de chômage des diplômés (en%) sortant durant la période (2005-2009) et (2009-2013) selon le sexe.

		Mas	Fem	Tot
Formation professionnelle	Taux d'activité	86,50	44,30	69,50
	Ratio emploi	68,30	32,20	54,10
	Taux de chômage	21,00	25,10	22,00
Enseignement supérieur	Taux d'activité	81,40	68,70	73,50
	Ratio emploi	68,50	49,30	56,50
	Taux de chômage	15,80	28,30	23,10
Total diplômés	Taux d'activité	84,40	59,80	71,60
	Ratio emploi	68,50	43,40	55,40
	Taux de chômage	18,90	27,40	22,60

Source : Enquête emploi auprès de ménage 2014- Collections statistiques N°198-P139.

Tableau N°05: La répartition de la population en chômage et le taux de chômage selon le sexe et le milieu de résidence entre 2001 et 2014.

Années	Population en chômage						Taux de chômage					
	Urbain			Rural			Urbain			Rural		
	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total	Mas	Fem	Total
2001	1 127 763	327 578	1 455 341	807 147	76 961	884 108	-	-	28,84	-	-	25,10
2003	995 969	227 150	1 223 119	763 964	91 187	855 151	-	-	23,94	-	-	23,41
2004	790726	203644	994 370	579688	97475	677 163	-	-	17,94	-	-	17,24
2005	656 378	178 678	835 056	542 697	70 535	613 232	-	-	14,08	-	-	16,00
2006	588 196	189 170	777 366	400 093	63 383	463 476	-	-	12,80	-	-	11,50
2007	653 238	225 071	878 309	418 737	77 588	496 325	-	-	14,20	-	-	13,10
2008	741 000	271 000	1 012 000	127 000	30000	157 000	-	-	11,60	-	-	10,10
2010	494000	260000	754 000	234000	87000	321 000	8,60	18,80	10,60	7,20	20,10	8,70
2011	489000	257000	746 000	249000	67000	316 000	8,80	17,20	10,60	7,70	17,10	8,70
2012	625000	287000	912 000	263000	77000	340 000	10,20	17,40	11,70	8,30	15,90	9,40
2013	575000	289000	864 000	229000	82000	311 000	9,00	16,50	10,60	6,90	15,70	8,10
2014	612000	274000	886 000	247000	81000	328 000	10,00	17,10	11,40	7,60	17,20	8,90

Source :2001-2010:Bulletin statistiques de l'ONS sur l'emploi et le chômage-Quatrième Trimestre2001-2003-2004-2005-2006-2007-2008-2009-2010.

2011-2014:Série statistique N° 592-651-653-683.

ANNEXE N°28:**Tableau N°01:** Estimation du taux de fécondité par âge selon l'hypothèse fécondité baisse.

Années	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
2015 -2010	0,321	57,532	184,441	179,001	96,911	37,081	11,269
2020 -2015	0,229	29,599	174,570	122,741	89,319	32,946	9,559
2025 -2020	0,206	22,398	167,911	99,980	83,930	30,199	8,517
2030 -2025	0,197	19,621	163,603	83,847	78,333	27,438	7,519
2035 -2030	0,202	19,422	160,295	72,349	72,597	24,713	6,580
2040 -2035	0,223	21,882	157,857	64,517	66,792	22,070	5,712
2045 -2040	0,269	28,937	156,232	59,962	60,863	19,498	4,911
2050 -2045	0,369	49,916	156,793	62,455	55,995	17,537	4,351

Source: Résultat du l'Excel.

Tableau N°02: Estimation du taux de fécondité par âge selon l'hypothèse fécondité Haute.

Années	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
2015 -2010	0,321	57,532	184,441	179,001	96,911	37,081	11,269
2020 -2015	0,219	26,456	172,139	117,325	88,683	32,608	9,420
2025 -2020	0,201	21,469	167,316	97,866	83,614	30,033	8,450
2030 -2025	0,201	20,516	164,202	85,779	78,647	27,600	7,582
2035 -2030	0,211	21,326	161,503	75,930	73,214	25,025	6,699
2040 -2035	0,239	25,312	159,677	69,603	67,697	22,518	5,879
2045 -2040	0,296	35,309	158,665	66,563	62,034	20,064	5,116
2050 -2045	0,640	155,707	171,804	112,284	63,251	20,898	5,579

Source: Résultat du l'Excel.

Tableau N°03: Estimation du taux de fécondité par âge selon l'hypothèse fécondité Moyenne.

Années	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49
2015 -2010	0,321	57,532	184,441	179,001	96,911	37,081	11,269
2020 -2015	0,223	27,53	172,73	119,674	89,001	32,777	9,489
2025 -2020	0,203	21,973	167,947	99,116	83,939	30,176	8,501
2030 -2025	0,199	20,106	164,242	84,984	78,653	27,576	7,566
2035 -2030	0,207	20,355	160,899	74,126	72,905	24,869	6,639
2040 -2035	0,232	23,597	159,123	67,18	67,395	22,343	5,808
2045 -2040	0,282	31,99	157,449	63,209	61,449	19,781	5,013
2050 -2045	0,493	90,874	164,708	85,422	59,645	19,253	4,964

Source: Résultat du l'Excel.

ANNEXE N°29:

Tableau N°01: Projection de la population Algérienne par âge et par sexe selon l'hypothèse "fécondité baisse".

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total									
0-4	2 397 497	2 275 426	4 672 923	2 271 899	2 157 652	4 429 551	2 083 396	1 979 970	4 063 366	2 034 303	1 934 532	3 968 835
5-9	1 971 479	1 904 905	3 876 384	2 394 258	2 270 730	4 664 988	2 268 988	2 153 619	4 422 607	2 080 853	1 976 608	4 057 461
10-14	1 522 806	1 473 967	2 996 773	1 969 763	1 902 009	3 871 772	2 392 276	2 268 672	4 660 948	2 267 199	2 151 845	4 419 044
15-19	1 470 927	1 417 188	2 888 115	1 520 952	1 472 222	2 993 174	1 967 475	1 900 954	3 868 429	2 389 590	2 266 423	4 656 013
20-24	1 731 563	1 671 341	3 402 904	1 467 751	1 414 488	2 882 239	1 517 844	1 469 684	2 987 528	1 963 646	1 897 974	3 861 620
25-29	1 872 050	1 824 665	3 696 715	1 727 449	1 667 193	3 394 642	1 464 421	1 411 287	2 875 708	1 514 561	1 466 678	2 981 239
30-34	1 797 525	1 766 232	3 563 757	1 867 541	1 819 132	3 686 673	1 723 475	1 662 575	3 386 050	1 461 217	1 407 745	2 868 962
35-39	1 539 528	1 528 606	3 068 134	1 792 212	1 759 326	3 551 538	1 862 262	1 812 644	3 674 906	1 718 823	1 657 187	3 376 010
40-44	1 237 528	1 241 615	2 479 143	1 532 816	1 520 276	3 053 092	1 784 726	1 750 580	3 535 306	1 854 824	1 804 461	3 659 285
45-49	1 049 196	1 054 753	2 103 949	1 228 017	1 231 247	2 459 264	1 521 576	1 508 726	3 030 302	1 772 190	1 738 475	3 510 665
50-54	904 547	903 576	1 808 123	1 034 569	1 040 969	2 075 538	1 211 775	1 216 651	2 428 426	1 502 395	1 492 505	2 994 900
55-59	730 442	719 034	1 449 476	881 915	885 455	1 767 370	1 009 581	1 021 793	2 031 374	1 184 028	1 196 382	2 380 410
60-64	606 233	590 774	1 197 007	699 000	696 387	1 395 387	845 565	859 991	1 705 556	969 484	994 895	1 964 379
65-69	394 030	396 531	790 561	562 896	559 414	1 122 310	650 794	662 356	1 313 150	789 678	821 573	1 611 251
70-74	288 039	315 337	603 376	347 008	359 518	706 526	497 791	510 902	1 008 693	577 994	609 187	1 187 181
75-79	215 080	250 002	465 082	231 779	263 963	495 742	281 887	305 322	587 209	407 021	438 907	845 928
80+	201 674	238 721	440 395	232 387	287 808	520 195	261 094	329 099	590 193	312 271	388 475	700 746
Total	19 930 144	19 572 673	39 502 817	21 762 212	21 307 789	43 070 001	23 344 926	22 824 825	46 169 751	24 800 077	24 243 852	49 043 929

La suite du tableau N°01.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	2 162 526	2 057 032	4 219 558	2 292 008	2 180 674	4 472 682	2 283 170	2 172 739	4 455 909
5-9	2 031 931	1 931 452	3 963 383	2 160 133	2 053 963	4 214 096	2 289 625	2 177 675	4 467 300
10-14	2 079 293	1 975 094	4 054 387	2 030 485	1 930 073	3 960 558	2 158 679	2 052 607	4 211 286
15-19	2 264 771	2 149 859	4 414 630	2 077 185	1 973 405	4 050 590	2 028 554	1 928 559	3 957 113
20-24	2 385 144	2 263 106	4 648 250	2 260 772	2 146 940	4 407 712	2 073 723	1 970 940	4 044 663
25-29	1 959 611	1 894 373	3 853 984	2 380 507	2 259 114	4 639 621	2 256 624	2 143 451	4 400 075
30-34	1 511 425	1 463 285	2 974 710	1 955 772	1 890 315	3 846 087	2 376 098	2 254 644	4 630 742
35-39	1 457 478	1 403 524	2 861 002	1 507 794	1 459 254	2 967 048	1 951 341	1 885 526	3 836 867
40-44	1 712 271	1 650 226	3 362 497	1 452 226	1 398 079	2 850 305	1 502 732	1 454 101	2 956 833
45-49	1 842 370	1 792 852	3 635 222	1 701 297	1 640 352	3 341 649	1 443 452	1 390 409	2 833 861
50-54	1 750 827	1 721 089	3 471 916	1 821 179	1 776 204	3 597 383	1 682 660	1 626 286	3 308 946
55-59	1 469 615	1 469 472	2 939 087	1 714 293	1 696 416	3 410 709	1 784 919	1 752 707	3 537 626
60-64	1 139 414	1 167 341	2 306 755	1 416 879	1 436 500	2 853 379	1 655 560	1 661 294	3 316 854
65-69	907 649	953 238	1 860 887	1 070 421	1 122 295	2 192 716	1 335 082	1 385 433	2 720 515
70-74	704 769	759 925	1 464 694	813 191	885 948	1 699 139	964 311	1 049 258	2 013 569
75-79	475 791	528 201	1 003 992	584 610	665 080	1 249 690	678 632	781 757	1 460 389
80+	422 738	521 379	944 117	528 785	668 245	1 197 030	662 768	863 130	1 525 898
Total	26 277 623	25 701 448	51 979 071	27 767 537	27 182 857	54 950 394	29 127 930	28 550 516	57 678 446

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°02: Projection de la population Algérienne par âge et par sexe selon l'hypothèse "fécondité Haute".

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total									
0-4	2 411 966	2 289 162	4 701 128	2 310 406	2 194 226	4 504 632	2 143 665	2 037 251	4 180 916	2 118 463	2 014 567	4 133 030
5-9	1 971 479	1 904 905	3 876 384	2 408 705	2 284 433	4 693 138	2 307 441	2 190 119	4 497 560	2 141 046	2 033 787	4 174 833
10-14	1 522 806	1 473 967	2 996 773	1 969 763	1 903 009	3 872 772	2 406 711	2 282 363	4 689 074	2 305 622	2 188 315	4 493 937
15-19	1 470 927	1 417 188	2 888 115	1 520 952	1 472 222	2 993 174	1 967 475	1 900 954	3 868 429	2 404 010	2 280 101	4 684 111
20-24	1 731 563	1 671 341	3 402 904	1 467 751	1 414 488	2 882 239	1 517 844	1 469 684	2 987 528	1 963 646	1 897 974	3 861 620
25-29	1 872 050	1 824 665	3 696 715	1 727 449	1 667 193	3 394 642	1 464 421	1 411 287	2 875 708	1 514 561	1 466 678	2 981 239
30-34	1 797 525	1 766 232	3 563 757	1 867 541	1 819 132	3 686 673	1 723 475	1 662 575	3 386 050	1 461 217	1 407 745	2 868 962
35-39	1 539 528	1 528 606	3 068 134	1 792 212	1 759 326	3 551 538	1 862 262	1 812 644	3 674 906	1 718 823	1 657 187	3 376 010
40-44	1 237 528	1 241 615	2 479 143	1 532 816	1 520 276	3 053 092	1 784 726	1 750 580	3 535 306	1 854 824	1 804 461	3 659 285
45-49	1 049 196	1 054 753	2 103 949	1 228 017	1 231 247	2 459 264	1 521 576	1 508 726	3 030 302	1 772 190	1 738 475	3 510 665
50-54	904 547	903 576	1 808 123	1 034 569	1 040 969	2 075 538	1 211 775	1 216 651	2 428 426	1 502 395	1 492 505	2 994 900
55-59	730 442	719 034	1 449 476	881 915	885 455	1 767 370	1 009 581	1 021 793	2 031 374	1 184 028	1 196 382	2 380 410
60-64	606 233	590 774	1 197 007	699 000	696 387	1 395 387	845 565	859 991	1 705 556	969 484	994 895	1 964 379
65-69	394 030	396 531	790 561	562 896	559 414	1 122 310	650 794	662 356	1 313 150	789 678	821 573	1 611 251
70-74	288 039	315 337	603 376	347 008	359 518	706 526	497 791	510 902	1 008 693	577 994	609 187	1 187 181
75-79	215 080	250 002	465 082	231 779	263 963	495 742	281 887	305 322	587 209	407 021	438 907	845 928
80+	201 674	238 721	440 395	232 387	287 808	520 195	261 094	329 099	590 193	312 271	388 475	700 746
Total	19 944 613	19 586 409	39 531 022	21 815 166	21 359 066	43 174 232	23 458 083	22 932 297	46 390 380	24 997 273	24 431 214	49 428 487

La suite du tableau N°02.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	2 282 710	2 171 357	4 454 067	2 463 278	2 343 630	4 806 908	2 510 599	2 389 173	4 899 772
5-9	2 115 990	2 011 355	4 127 345	2 280 181	2 168 112	4 448 293	2 460 714	2 340 399	4 801 113
10-14	2 139 441	2 032 229	4 171 670	2 114 484	2 009 919	4 124 403	2 278 646	2 166 679	4 445 325
15-19	2 303 155	2 186 296	4 489 451	2 137 274	2 030 492	4 167 766	2 112 474	2 008 344	4 120 818
20-24	2 399 538	2 276 765	4 676 303	2 299 089	2 183 328	4 482 417	2 133 712	2 027 956	4 161 668
25-29	1 959 611	1 894 373	3 853 984	2 394 873	2 272 750	4 667 623	2 294 871	2 179 781	4 474 652
30-34	1 511 425	1 463 285	2 974 710	1 955 772	1 890 315	3 846 087	2 390 438	2 268 253	4 658 691
35-39	1 457 478	1 403 524	2 861 002	1 507 794	1 459 254	2 967 048	1 951 341	1 885 526	3 836 867
40-44	1 712 271	1 650 226	3 362 497	1 452 226	1 398 079	2 850 305	1 502 732	1 454 101	2 956 833
45-49	1 842 370	1 792 852	3 635 222	1 701 297	1 640 352	3 341 649	1 443 452	1 390 409	2 833 861
50-54	1 750 827	1 721 089	3 471 916	1 821 179	1 776 204	3 597 383	1 682 660	1 626 286	3 308 946
55-59	1 469 615	1 469 472	2 939 087	1 714 293	1 696 416	3 410 709	1 784 919	1 752 707	3 537 626
60-64	1 139 414	1 167 341	2 306 755	1 416 879	1 436 500	2 853 379	1 655 560	1 661 294	3 316 854
65-69	907 649	953 238	1 860 887	1 070 421	1 122 295	2 192 716	1 335 082	1 385 433	2 720 515
70-74	704 769	759 925	1 464 694	813 191	885 948	1 699 139	964 311	1 049 258	2 013 569
75-79	475 791	528 201	1 003 992	584 610	665 080	1 249 690	678 632	781 757	1 460 389
80+	422 738	521 379	944 117	528 785	668 245	1 197 030	662 768	863 130	1 525 898
Total	26 594 792	26 002 907	52 597 699	28 255 626	27 646 919	55 902 545	29 842 911	29 230 486	59 073 397

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°03: Projection de la population Algérienne par âge et par sexe selon l'hypothèse "fécondité centrale".

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total									
0-4	2 404 733	2 282 295	4 687 028	2 291 151	2 175 938	4 467 089	2 113 524	2 008 605	4 122 129	2 076 381	1 974 548	4 050 929
5-9	1 971 479	1 904 905	3 876 384	2 401 483	2 277 582	4 679 065	2 288 214	2 171 868	4 460 082	2 110 943	2 005 192	4 116 135
10-14	1 522 806	1 473 967	2 996 773	1 969 763	1 903 009	3 872 772	2 399 495	2 275 518	4 675 013	2 286 410	2 170 079	4 456 489
15-19	1 470 927	1 417 188	2 888 115	1 520 952	1 472 222	2 993 174	1 967 475	1 900 954	3 868 429	2 396 801	2 273 263	4 670 064
20-24	1 731 563	1 671 341	3 402 904	1 467 751	1 414 488	2 882 239	1 517 844	1 469 684	2 987 528	1 963 646	1 897 974	3 861 620
25-29	1 872 050	1 824 665	3 696 715	1 727 449	1 667 193	3 394 642	1 464 421	1 411 287	2 875 708	1 514 561	1 466 678	2 981 239
30-34	1 797 525	1 766 232	3 563 757	1 867 541	1 819 132	3 686 673	1 723 475	1 662 575	3 386 050	1 461 217	1 407 745	2 868 962
35-39	1 539 528	1 528 606	3 068 134	1 792 212	1 759 326	3 551 538	1 862 262	1 812 644	3 674 906	1 718 823	1 657 187	3 376 010
40-44	1 237 528	1 241 615	2 479 143	1 532 816	1 520 276	3 053 092	1 784 726	1 750 580	3 535 306	1 854 824	1 804 461	3 659 285
45-49	1 049 196	1 054 753	2 103 949	1 228 017	1 231 247	2 459 264	1 521 576	1 508 726	3 030 302	1 772 190	1 738 475	3 510 665
50-54	904 547	903 576	1 808 123	1 034 569	1 040 969	2 075 538	1 211 775	1 216 651	2 428 426	1 502 395	1 492 505	2 994 900
55-59	730 442	719 034	1 449 476	881 915	885 455	1 767 370	1 009 581	1 021 793	2 031 374	1 184 028	1 196 382	2 380 410
60-64	606 233	590 774	1 197 007	699 000	696 387	1 395 387	845 565	859 991	1 705 556	969 484	994 895	1 964 379
65-69	394 030	396 531	790 561	562 896	559 414	1 122 310	650 794	662 356	1 313 150	789 678	821 573	1 611 251
70-74	288 039	315 337	603 376	347 008	359 518	706 526	497 791	510 902	1 008 693	577 994	609 187	1 187 181
75-79	215 080	250 002	465 082	231 779	263 963	495 742	281 887	305 322	587 209	407 021	438 907	845 928
80+	201 674	238 721	440 395	232 387	287 808	520 195	261 194	329 099	590 293	312 271	388 475	700 746
Total	19 937 380	19 579 542	39 516 922	21 788 689	21 333 927	43 122 616	23 401 599	22 878 555	46 280 154	24 898 667	24 337 526	49 236 193

La suite du tableau N°03.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
0-4	2 222 611	2 114 188	4 336 799	2 377 496	2 262 012	4 639 508	2 396 343	2 280 440	4 676 783
5-9	2 073 958	1 971 401	4 045 359	2 220 150	2 111 031	4 331 181	2 375 023	2 258 897	4 633 920
10-14	2 109 361	2 003 655	4 113 016	2 072 482	1 969 994	4 042 476	2 218 656	2 109 637	4 328 293
15-19	2 283 962	2 168 077	4 452 039	2 107 223	2 001 942	4 109 165	2 070 512	1 968 449	4 038 961
20-24	2 392 342	2 269 936	4 662 278	2 279 929	2 165 133	4 445 062	2 103 711	1 999 442	4 103 153
25-29	1 959 611	1 894 373	3 853 984	2 387 691	2 265 933	4 653 624	2 275 746	2 161 615	4 437 361
30-34	1 511 425	1 463 285	2 974 710	1 955 772	1 890 315	3 846 087	2 383 269	2 261 449	4 644 718
35-39	1 457 478	1 403 524	2 861 002	1 507 794	1 459 254	2 967 048	1 951 341	1 885 526	3 836 867
40-44	1 712 271	1 650 226	3 362 497	1 452 226	1 398 079	2 850 305	1 502 732	1 454 101	2 956 833
45-49	1 842 370	1 792 852	3 635 222	1 701 297	1 640 352	3 341 649	1 443 452	1 390 409	2 833 861
50-54	1 750 827	1 721 089	3 471 916	1 821 179	1 776 204	3 597 383	1 682 660	1 626 286	3 308 946
55-59	1 469 615	1 469 472	2 939 087	1 714 293	1 696 416	3 410 709	1 784 919	1 752 707	3 537 626
60-64	1 139 414	1 167 341	2 306 755	1 416 879	1 436 500	2 853 379	1 655 560	1 661 294	3 316 854
65-69	907 649	953 238	1 860 887	1 070 421	1 122 295	2 192 716	1 335 082	1 385 433	2 720 515
70-74	704 769	759 925	1 464 694	813 191	885 948	1 699 139	964 311	1 049 258	2 013 569
75-79	475 791	528 201	1 003 992	584 610	665 080	1 249 690	678 632	781 757	1 460 389
80+	422 738	521 379	944 117	528 785	668 245	1 197 030	662 768	863 130	1 525 898
Total	26 436 192	25 852 162	52 288 354	28 011 418	27 414 733	55 426 151	29 484 717	28 889 830	58 374 547

Source: Résultat du Spectrum.

ANNEXE N°30: la répartition de la population Active, occupées, en chômage, par âge et sexe, selon les 3 scénarios.

Tableau N°01: la répartition de la population Active par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	310 954	36 989	376 388	435 090	56 792	330 722	355 706	52 425	408 131	304 605	51 536	356 141
20-24	1 148 026	280 117	1 491 830	1 529 505	410 193	1 286 196	1 397 870	418 519	1 816 389	1 234 691	411 666	1 646 356
25-29	1 633 176	524 956	2 218 660	1 693 799	590 694	2 092 203	2 033 092	757 975	2 791 067	1 908 466	772 331	2 680 798
30-34	1 669 002	408 529	2 139 937	1 389 694	371 883	2 226 430	1 773 679	520 671	2 294 350	2 131 715	670 840	2 802 555
35-39	1 438 689	332 625	1 757 495	1 362 073	341 033	2 149 903	1 398 693	389 025	1 787 719	1 796 932	547 186	2 344 118
40-44	1 163 029	241 742	1 413 570	1 617 929	359 113	1 749 397	1 366 891	333 205	1 700 095	1 408 996	376 790	1 785 786
45-49	986 559	187 746	1 202 402	1 734 012	349 273	1 385 228	1 580 082	342 490	1 922 572	1 322 401	309 704	1 632 105
50-54	753 849	118 911	854 647	1 478 216	250 000	1 025 267	1 519 978	276 791	1 796 769	1 387 950	270 619	1 658 568
55-59	486 474	94 553	569 599	987 134	298 126	726 059	1 110 813	456 201	1 567 015	1 113 822	586 811	1 700 633
60 et +	272 468	21 676	286 630	299 559	26 222	317 197	328 064	32 279	360 343	348 741	39 362	388 102
Total	9 862 227	2 247 843	12 311 160	10 623 774	2 664 829	13 288 603	12 864 868	3 579 581	16 444 449	12 958 319	4 036 843	16 995 162

La suite du tableau N°01.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	278 049	55 180	333 229	246 309	59 039	305 347	196 500	62 712	259 212
20-24	1 159 135	429 568	1 588 703	1 182 896	486 382	1 669 277	1 203 662	548 912	1 752 574
25-29	1 734 106	758 584	2 492 689	1 677 881	790 559	2 468 440	1 768 269	894 486	2 662 755
30-34	2 003 491	751 022	2 754 513	1 822 959	676 056	2 499 014	1 765 940	706 476	2 472 416
35-39	2 173 682	707 993	2 881 675	2 056 724	726 186	2 782 910	1 884 084	717 800	2 601 883
40-44	1 816 755	525 878	2 342 633	2 205 988	675 928	2 881 916	2 095 279	689 555	2 784 835
45-49	1 350 156	342 409	1 692 565	1 724 013	468 798	2 192 811	2 072 967	592 500	2 665 467
50-54	1 164 379	244 073	1 408 452	1 191 610	269 086	1 460 696	1 525 363	367 678	1 893 041
55-59	990 891	643 093	1 633 984	808 745	635 147	1 443 892	804 112	754 388	1 558 499
60 et +	44 169	328 555	372 724	369 001	57 815	426 815	362 271	69 465	431 735
Total	12 714 814	4 786 355	17 501 169	13 286 124	4 844 994	18 131 119	13 678 446	5 403 971	19 082 417

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°02: la répartition de la population en chômage par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	31 095	3 699	34 794	43 509	5 679	49 188	35 571	5 242	40 813	30 461	5 154	35 614
20-24	114 803	28 012	142 814	152 950	41 019	193 970	139 787	41 852	181 639	123 469	41 167	164 636
25-29	163 318	52 496	215 813	169 380	59 069	228 449	203 309	75 798	279 107	190 847	77 233	268 080
30-34	166 900	40 853	207 753	138 969	37 188	176 158	177 368	52 067	229 435	213 171	67 084	280 255
35-39	143 869	33 262	177 131	136 207	34 103	170 311	139 869	38 903	178 772	179 693	54 719	234 412
40-44	116 303	24 174	140 477	161 793	35 911	197 704	136 689	33 320	170 010	140 900	37 679	178 579
45-49	98 656	18 775	117 431	173 401	34 927	208 329	158 008	34 249	192 257	132 240	30 970	163 211
50-54	75 385	11 891	87 276	147 822	25 000	172 822	151 998	27 679	179 677	138 795	27 062	165 857
55-59	48 647	9 455	58 103	98 713	29 813	128 526	111 081	45 620	156 701	111 382	58 681	170 063
60-64	27 247	2 168	29 414	29 956	2 622	32 578	32 806	3 228	36 034	34 874	3 936	38 810
60 et +	986 223	224 784	1 211 007	1 252 701	305 333	1 558 034	1 286 487	357 958	1 644 445	1 295 832	403 684	1 699 516
Total	31 095	3 699	34 794	43 509	5 679	49 188	35 571	5 242	40 813	30 461	5 154	35 614

La suite du tableau N°02.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	27 805	5 518	33 323	24 631	5 904	30 535	19 650	6 271	25 921
20-24	115 914	42 957	158 870	118 290	48 638	166 928	120 366	54 891	175 257
25-29	173 411	75 858	249 269	167 788	79 056	246 844	176 827	89 449	266 275
30-34	200 349	75 102	275 451	182 296	67 606	249 901	176 594	70 648	247 242
35-39	217 368	70 799	288 167	205 672	72 619	278 291	188 408	71 780	260 188
40-44	181 676	52 588	234 263	220 599	67 593	288 192	209 528	68 956	278 483
45-49	135 016	34 241	169 256	172 401	46 880	219 281	207 297	59 250	266 547
50-54	116 438	24 407	140 845	119 161	26 909	146 070	152 536	36 768	189 304
55-59	99 089	64 309	163 398	80 874	63 515	144 389	80 411	75 439	155 850
60 et +	4 417	32 856	37 272	36 900	5 781	42 682	36 227	6 946	43 174
Total	1 271 481	478 635	1 750 117	1 328 612	484 499	1 813 112	1 367 845	540 397	1 908 242

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°03: la répartition de la population Occupées par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Centrale à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	279 859	33 290	313 148	391 581	51 113	442 693	320 135	47 182	367 318	274 145	46 382	320 527
20-24	1 033 224	252 105	1 285 329	1 376 554	369 173	1 745 727	1 258 083	376 667	1 634 750	1 111 222	370 499	1 481 721
25-29	1 469 859	472 461	1 942 319	1 524 419	531 625	2 056 044	1 829 783	682 178	2 511 960	1 717 620	695 098	2 412 718
30-34	1 502 102	367 677	1 869 778	1 250 724	334 695	1 585 419	1 596 311	468 604	2 064 915	1 918 543	603 756	2 522 299
35-39	1 294 820	299 362	1 594 182	1 225 866	306 930	1 532 795	1 258 824	350 123	1 608 947	1 617 239	492 467	2 109 707
40-44	1 046 726	217 568	1 264 294	1 456 136	323 202	1 779 338	1 230 202	299 884	1 530 086	1 268 096	339 111	1 607 207
45-49	887 903	168 971	1 056 875	1 560 611	314 346	1 874 957	1 422 074	308 241	1 730 315	1 190 161	278 734	1 468 895
50-54	678 465	107 020	785 484	1 330 395	225 000	1 555 395	1 367 980	249 112	1 617 092	1 249 155	243 557	1 492 711
55-59	437 827	85 098	522 925	888 420	268 314	1 156 734	999 732	410 581	1 410 313	1 002 440	528 130	1 530 569
60 et +	245 221	19 508	264 729	269 603	23 600	293 202	295 258	29 051	324 308	313 867	35 426	349 292
Total	8 876 004	2 023 059	10 899 063	11 274 308	2 747 997	14 022 305	11 578 381	3 221 623	14 800 005	11 662 487	3 633 159	15 295 646

La suite du tableau N°03.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	250 244	49 662	299 906	221 678	53 135	274 812	176 850	56 441	233 291
20-24	1 043 222	386 611	1 429 833	1 064 606	437 743	1 502 350	1 083 295	494 021	1 577 316
25-29	1 560 695	682 725	2 243 421	1 510 093	711 503	2 221 596	1 591 442	805 037	2 396 479
30-34	1 803 142	675 920	2 479 062	1 640 663	608 450	2 249 113	1 589 346	635 829	2 225 174
35-39	1 956 314	637 194	2 593 507	1 851 052	653 567	2 504 619	1 695 675	646 020	2 341 695
40-44	1 635 080	473 290	2 108 370	1 985 389	608 335	2 593 724	1 885 751	620 600	2 506 351
45-49	1 215 140	308 168	1 523 308	1 551 612	421 918	1 973 530	1 865 671	533 250	2 398 920
50-54	1 047 941	219 666	1 267 607	1 072 449	242 178	1 314 626	1 372 827	330 910	1 703 737
55-59	891 802	578 784	1 470 586	727 870	571 633	1 299 503	723 701	678 949	1 402 650
60 et +	39 752	295 700	335 452	332 101	52 033	384 134	326 043	62 518	388 562
Total	11 443 333	4 307 719	15 751 052	11 957 512	4 360 495	16 318 007	12 310 602	4 863 574	17 174 175

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°04: la répartition de la population Active par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Baisse à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	310 954	36 989	376 388	431 434	56 315	330 722	350 636	51 677	402 313	298 432	50 491	348 924
20-24	1 148 026	280 117	1 491 830	1 524 903	408 958	1 286 196	1 386 125	415 002	1 801 127	1 217 091	405 798	1 622 889
25-29	1 633 176	524 956	2 218 660	1 693 799	590 384	2 092 203	2 026 975	755 695	2 782 670	1 892 431	765 842	2 658 273
30-34	1 669 002	408 529	2 139 937	1 389 694	371 883	2 226 430	1 773 679	520 671	2 294 350	2 125 301	668 821	2 794 123
35-39	1 438 689	332 625	1 757 495	1 362 073	341 033	2 149 903	1 398 693	389 025	1 787 719	1 796 932	547 186	2 344 118
40-44	1 163 029	241 742	1 413 570	1 617 929	359 113	1 749 397	1 366 891	333 205	1 700 095	1 408 996	376 790	1 785 786
45-49	986 559	187 746	1 202 402	1 734 012	349 273	1 385 228	1 580 082	342 490	1 922 572	1 322 401	309 704	1 632 105
50-54	753 849	118 911	854 647	1 478 216	250 000	1 025 267	1 519 978	276 791	1 796 769	1 387 950	270 619	1 658 568
55-59	486 474	94 553	569 599	987 134	298 126	726 059	1 110 813	456 201	1 567 015	1 113 822	586 811	1 700 633
60 et +	272 468	21 676	286 630	299 559	26 222	317 197	328 051	32 279	360 330	348 741	39 362	388 102
Total	9 862 227	2 247 843	12 311 160	10 623 774	2 664 829	13 288 603	12 841 923	3 573 037	16 414 960	12 912 098	4 021 422	16 933 520

La suite du tableau N°04.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	270 532	53 689	324 221	237 452	56 916	294 368	187 220	59 750	246 970
20-24	1 135 646	420 863	1 556 510	1 150 919	473 233	1 624 152	1 160 382	529 175	1 689 557
25-29	1 709 387	747 771	2 457 157	1 643 881	774 538	2 418 419	1 720 467	870 305	2 590 773
30-34	1 986 657	744 711	2 731 368	1 796 973	666 419	2 463 392	1 730 154	692 160	2 422 314
35-39	2 167 142	705 863	2 873 005	2 039 442	720 084	2 759 526	1 857 226	707 567	2 564 794
40-44	1 816 755	525 878	2 342 633	2 199 350	673 894	2 873 244	2 077 674	683 761	2 761 435
45-49	1 350 156	342 409	1 692 565	1 724 013	468 798	2 192 811	2 066 730	590 717	2 657 447
50-54	1 164 379	244 073	1 408 452	1 191 610	269 086	1 460 696	1 525 363	367 678	1 893 041
55-59	990 891	643 093	1 633 984	808 745	635 147	1 443 892	804 112	754 388	1 558 499
60 et +	44 169	328 555	372 724	369 001	57 815	426 815	362 271	69 465	431 735
Total	12 635 715	4 756 904	17 392 619	13 161 385	4 795 930	17 957 315	13 491 599	5 324 965	18 816 564

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°05: la répartition de la population en chômage par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Baisse à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	31 095	3 699	34 794	43 143	5 631	48 775	35 064	5 168	40 231	29 843	5 049	34 892
20-24	114 803	28 012	142 814	152 490	40 896	193 386	138 612	41 500	180 113	121 709	40 580	162 289
25-29	163 318	52 496	215 813	169 380	59 038	228 418	202 698	75 569	278 267	189 243	76 584	265 827
30-34	166 900	40 853	207 753	138 969	37 188	176 158	177 368	52 067	229 435	212 530	66 882	279 412
35-39	143 869	33 262	177 131	136 207	34 103	170 311	139 869	38 903	178 772	179 693	54 719	234 412
40-44	116 303	24 174	140 477	161 793	35 911	197 704	136 689	33 320	170 010	140 900	37 679	178 579
45-49	98 656	18 775	117 431	173 401	34 927	208 329	158 008	34 249	192 257	132 240	30 970	163 211
50-54	75 385	11 891	87 276	147 822	25 000	172 822	151 998	27 679	179 677	138 795	27 062	165 857
55-59	48 647	9 455	58 103	98 713	29 813	128 526	111 081	45 620	156 701	111 382	58 681	170 063
60 et +	27 247	2 168	29 414	29 956	2 622	32 578	32 805	3 228	36 033	34 874	3 936	38 810
Total	986 223	224 784	1 211 007	1 251 875	305 131	1 557 006	1 284 192	357 304	1 641 496	1 291 210	402 142	1 693 352

La suite du tableau N°05.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	27 053	5 369	32 422	23 745	5 692	29 437	18 722	5 975	24 697
20-24	113 565	42 086	155 651	115 092	47 323	162 415	116 038	52 918	168 956
25-29	170 939	74 777	245 716	164 388	77 454	241 842	172 047	87 031	259 077
30-34	198 666	74 471	273 137	179 697	66 642	246 339	173 015	69 216	242 231
35-39	216 714	70 586	287 300	203 944	72 008	275 953	185 723	70 757	256 479
40-44	181 676	52 588	234 263	219 935	67 389	287 324	207 767	68 376	276 143
45-49	135 016	34 241	169 256	172 401	46 880	219 281	206 673	59 072	265 745
50-54	116 438	24 407	140 845	119 161	26 909	146 070	152 536	36 768	189 304
55-59	99 089	64 309	163 398	80 874	63 515	144 389	80 411	75 439	155 850
60 et +	4 417	32 856	37 272	36 900	5 781	42 682	36 227	6 946	43 174
Total	1 263 572	475 690	1 739 262	1 316 139	479 593	1 795 731	1 349 160	532 497	1 881 656

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°06: la répartition de la population Occupées par âge et sexe, selon l'hypothèse Baisse à l'horizon 2045

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	279 859	33 290	313 148	388 290	50 683	438 974	315 572	46 509	362 081	268 589	45 442	314 031
20-24	1 033 224	252 105	1 285 329	1 372 413	368 063	1 740 475	1 247 512	373 502	1 621 014	1 095 382	365 218	1 460 600
25-29	1 469 859	472 461	1 942 319	1 524 419	531 345	2 055 765	1 824 278	680 125	2 504 403	1 703 188	689 257	2 392 445
30-34	1 502 102	367 677	1 869 778	1 250 724	334 695	1 585 419	1 596 311	468 604	2 064 915	1 912 771	601 939	2 514 710
35-39	1 294 820	299 362	1 594 182	1 225 866	306 930	1 532 795	1 258 824	350 123	1 608 947	1 617 239	492 467	2 109 707
40-44	1 046 726	217 568	1 264 294	1 456 136	323 202	1 779 338	1 230 202	299 884	1 530 086	1 268 096	339 111	1 607 207
45-49	887 903	168 971	1 056 875	1 560 611	314 346	1 874 957	1 422 074	308 241	1 730 315	1 190 161	278 734	1 468 895
50-54	678 465	107 020	785 484	1 330 395	225 000	1 555 395	1 367 980	249 112	1 617 092	1 249 155	243 557	1 492 711
55-59	437 827	85 098	522 925	888 420	268 314	1 156 734	999 732	410 581	1 410 313	1 002 440	528 130	1 530 569
60 et +	245 221	19 508	264 729	269 603	23 600	293 202	295 246	29 051	324 297	313 867	35 426	349 292
Total	8 876 004	2 023 059	10 899 063	11 266 876	2 746 177	14 013 054	11 557 731	3 215 733	14 773 464	11 620 888	3 619 280	15 240 168

La suite du tableau N°06.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	243 479	48 320	291 798	213 707	51 224	264 931	168 498	53 775	222 273
20-24	1 022 082	378 777	1 400 859	1 035 827	425 910	1 461 737	1 044 344	476 258	1 520 601
25-29	1 538 448	672 994	2 211 442	1 479 493	697 084	2 176 577	1 548 420	783 275	2 331 695
30-34	1 787 991	670 240	2 458 231	1 617 275	599 777	2 217 052	1 557 138	622 944	2 180 082
35-39	1 950 428	635 276	2 585 704	1 835 498	648 075	2 483 573	1 671 504	636 811	2 308 314
40-44	1 635 080	473 290	2 108 370	1 979 415	606 504	2 585 920	1 869 906	615 385	2 485 291
45-49	1 215 140	308 168	1 523 308	1 551 612	421 918	1 973 530	1 860 057	531 645	2 391 702
50-54	1 047 941	219 666	1 267 607	1 072 449	242 178	1 314 626	1 372 827	330 910	1 703 737
55-59	891 802	578 784	1 470 586	727 870	571 633	1 299 503	723 701	678 949	1 402 650
60 et +	39 752	295 700	335 452	332 101	52 033	384 134	326 043	62 518	388 562
Total	11 372 144	4 281 214	15 653 357	11 845 247	4 316 337	16 161 583	12 142 439	4 792 469	16 934 907

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°07: la répartition de la population Active par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Haute à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	310 954	36 989	376 388	438 746	57 269	330 722	360 779	53 172	413 951	310 779	52 580	363 359
20-24	1 148 026	280 117	1 491 830	1 534 104	411 426	1 286 196	1 409 616	422 036	1 831 652	1 252 298	417 536	1 669 834
25-29	1 633 176	524 956	2 218 660	1 693 799	590 694	2 092 203	2 039 206	760 255	2 799 461	1 924 503	778 821	2 703 324
30-34	1 669 002	408 529	2 139 937	1 389 694	371 883	2 226 430	1 773 679	520 671	2 294 350	2 138 126	672 858	2 810 984
35-39	1 438 689	332 625	1 757 495	1 362 073	341 033	2 149 903	1 398 693	389 025	1 787 719	1 796 932	547 186	2 344 118
40-44	1 163 029	241 742	1 413 570	1 617 929	359 113	1 749 397	1 366 891	333 205	1 700 095	1 408 996	376 790	1 785 786
45-49	986 559	187 746	1 202 402	1 734 012	349 273	1 385 228	1 580 082	342 490	1 922 572	1 322 401	309 704	1 632 105
50-54	753 849	118 911	854 647	1 478 216	250 000	1 025 267	1 519 978	276 791	1 796 769	1 387 950	270 619	1 658 568
55-59	486 474	94 553	569 599	987 134	298 126	726 059	1 110 813	456 201	1 567 015	1 113 822	586 811	1 700 633
60 et +	272 468	21 676	286 630	299 559	26 222	317 197	328 051	32 279	360 330	348 741	39 362	388 102
Total	9 862 227	2 247 843	12 311 160	10 623 774	2 664 829	13 288 603	12 887 788	3 586 126	16 473 914	13 004 548	4 052 266	17 056 814

La suite du tableau N°07.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	285 567	56 672	342 239	255 196	61 169	316 364	205 869	65 702	271 571
20-24	1 182 627	438 274	1 620 901	1 214 880	499 533	1 714 413	1 247 090	568 717	1 815 807
25-29	1 758 834	769 402	2 528 236	1 711 886	806 580	2 518 467	1 816 081	918 672	2 734 753
30-34	2 020 328	757 333	2 777 661	1 848 956	685 697	2 534 653	1 801 729	720 795	2 522 524
35-39	2 180 220	710 123	2 890 343	2 074 008	732 288	2 806 296	1 910 952	728 036	2 638 989
40-44	1 816 755	525 878	2 342 633	2 212 623	677 961	2 890 584	2 112 888	695 350	2 808 238
45-49	1 350 156	342 409	1 692 565	1 724 013	468 798	2 192 811	2 079 203	594 282	2 673 485
50-54	1 164 379	244 073	1 408 452	1 191 610	269 086	1 460 696	1 525 363	367 678	1 893 041
55-59	990 891	643 093	1 633 984	808 745	635 147	1 443 892	804 112	754 388	1 558 499
60 et +	44 169	328 555	372 724	369 001	57 815	426 815	362 271	69 465	431 735
Total	12 793 927	4 815 812	17 609 739	13 410 918	4 894 075	18 304 993	13 865 558	5 483 084	19 348 642

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°08: la répartition de la population en chômage par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Haute à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	31 095	3 699	34 794	43 875	5 727	49 602	36 078	5 317	41 395	31 078	5 258	36 336
20-24	114 803	28 012	142 814	153 410	41 143	194 553	140 962	42 204	183 165	125 230	41 754	166 983
25-29	163 318	52 496	215 813	169 380	59 069	228 449	203 921	76 026	279 946	192 450	77 882	270 332
30-34	166 900	40 853	207 753	138 969	37 188	176 158	177 368	52 067	229 435	213 813	67 286	281 098
35-39	143 869	33 262	177 131	136 207	34 103	170 311	139 869	38 903	178 772	179 693	54 719	234 412
40-44	116 303	24 174	140 477	161 793	35 911	197 704	136 689	33 320	170 010	140 900	37 679	178 579
45-49	98 656	18 775	117 431	173 401	34 927	208 329	158 008	34 249	192 257	132 240	30 970	163 211
50-54	75 385	11 891	87 276	147 822	25 000	172 822	151 998	27 679	179 677	138 795	27 062	165 857
55-59	48 647	9 455	58 103	98 713	29 813	128 526	111 081	45 620	156 701	111 382	58 681	170 063
60 et +	27 247	2 168	29 414	29 956	2 622	32 578	32 805	3 228	36 033	34 874	3 936	38 810
Total	986 223	224 784	1 211 007	1 253 527	305 504	1 559 031	1 288 779	358 613	1 647 391	1 300 455	405 227	1 705 681

La suite du tableau N°08.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	28 557	5 667	34 224	25 520	6 117	31 636	20 587	6 570	27 157
20-24	118 263	43 827	162 090	121 488	49 953	171 441	124 709	56 872	181 581
25-29	175 883	76 940	252 824	171 189	80 658	251 847	181 608	91 867	273 475
30-34	202 033	75 733	277 766	184 896	68 570	253 465	180 173	72 079	252 252
35-39	218 022	71 012	289 034	207 401	73 229	280 630	191 095	72 804	263 899
40-44	181 676	52 588	234 263	221 262	67 796	289 058	211 289	69 535	280 824
45-49	135 016	34 241	169 256	172 401	46 880	219 281	207 920	59 428	267 349
50-54	116 438	24 407	140 845	119 161	26 909	146 070	152 536	36 768	189 304
55-59	99 089	64 309	163 398	80 874	63 515	144 389	80 411	75 439	155 850
60 et +	4 417	32 856	37 272	36 900	5 781	42 682	36 227	6 946	43 174
Total	1 279 393	481 581	1 760 974	1 341 092	489 408	1 830 499	1 386 556	548 308	1 934 864

Source: Résultat du Spectrum.

Tableau N°09: la répartition de la population Occupées par âge et sexe, selon l'hypothèse Fécondité Haute à l'horizon 2045.

Groupe d'âge	2015			2020			2025			2030		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	279 859	33 290	313 148	394 871	51 542	446 414	324 701	47 855	372 556	279 701	47 322	327 023
20-24	1 033 224	252 105	1 285 329	1 380 694	370 284	1 750 978	1 268 654	379 832	1 648 486	1 127 068	375 783	1 502 851
25-29	1 469 859	472 461	1 942 319	1 524 419	531 625	2 056 044	1 835 286	684 230	2 519 515	1 732 052	700 939	2 432 992
30-34	1 502 102	367 677	1 869 778	1 250 724	334 695	1 585 419	1 596 311	468 604	2 064 915	1 924 314	605 572	2 529 886
35-39	1 294 820	299 362	1 594 182	1 225 866	306 930	1 532 795	1 258 824	350 123	1 608 947	1 617 239	492 467	2 109 707
40-44	1 046 726	217 568	1 264 294	1 456 136	323 202	1 779 338	1 230 202	299 884	1 530 086	1 268 096	339 111	1 607 207
45-49	887 903	168 971	1 056 875	1 560 611	314 346	1 874 957	1 422 074	308 241	1 730 315	1 190 161	278 734	1 468 895
50-54	678 465	107 020	785 484	1 330 395	225 000	1 555 395	1 367 980	249 112	1 617 092	1 249 155	243 557	1 492 711
55-59	437 827	85 098	522 925	888 420	268 314	1 156 734	999 732	410 581	1 410 313	1 002 440	528 130	1 530 569
60 et +	245 221	19 508	264 729	269 603	23 600	293 202	295 246	29 051	324 297	313 867	35 426	349 292
Total	8 876 004	2 023 059	10 899 063	11 281 739	2 749 537	14 031 276	11 599 009	3 227 513	14 826 522	11 704 093	3 647 040	15 351 132

La suite du tableau N°09.

Groupe d'âge	2035			2040			2045		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
15-19	257 010	51 005	308 015	229 676	55 052	284 728	185 282	59 132	244 414
20-24	1 064 364	394 447	1 458 811	1 093 392	449 580	1 542 972	1 122 381	511 845	1 634 226
25-29	1 582 951	692 462	2 275 413	1 540 698	725 922	2 266 620	1 634 473	826 805	2 461 277
30-34	1 818 295	681 600	2 499 894	1 664 060	617 127	2 281 188	1 621 556	648 715	2 270 271
35-39	1 962 198	639 111	2 601 309	1 866 607	659 059	2 525 667	1 719 857	655 233	2 375 090
40-44	1 635 080	473 290	2 108 370	1 991 361	610 165	2 601 526	1 901 599	625 815	2 527 414
45-49	1 215 140	308 168	1 523 308	1 551 612	421 918	1 973 530	1 871 283	534 854	2 406 137
50-54	1 047 941	219 666	1 267 607	1 072 449	242 178	1 314 626	1 372 827	330 910	1 703 737
55-59	891 802	578 784	1 470 586	727 870	571 633	1 299 503	723 701	678 949	1 402 650
60 et +	39 752	295 700	335 452	332 101	52 033	384 134	326 043	62 518	388 562
Total	11 514 534	4 334 231	15 848 765	12 069 826	4 404 668	16 474 494	12 479 002	4 934 776	17 413 778

Source: Résultat du Spectrum.

LISTE DES ABREVIATIONS

ADS : Agence de Développement Social

ANDI : Agence Nationale du Développement de l'Investissement

ANEM : Agence Nationale de l'Emploi

ANGEM : Agence Nationale de la Gestion du Microcrédit

ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi de Jeunes

APSI : Agence de Promotion, de Soutien et de Suivi de l'Investissement

BIT : Bureau International de Travail

CID : Contrat d'insertion des diplômés

CIP : Contrat d'insertion professionnelle

CNAC : Caisse nationale d'assurance chômage

CNAS : Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés

CPE : Contrat de pré-emploi

CPS : Cellule de proximité de solidarité

CREAD : Centre de recherche en économie appliquée pour le développement

CTA : Contrat de travail aidé

DAIP : Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle

DA : Dinar Algérien

EFT : Enquête sur les forces de travail

ESIL : Emploi salarié d'initiative locale

ETF : European Training Foundation (Fondation européenne pour la formation)

EU : Union européenne

FMI : Fonds Monétaire International

IAIG : Indemnité pour activité d'intérêt général

ONS : Office national des statistiques

PAMT : Programmes actifs du marché du travail

PEJ : le programme d'emploi des jeunes

PNB : produit national brut

PIB : Produit intérieur brut

PIBHH : Produit intérieur brut hors d'hydrocarbures

PID : Programme d'intégration des diplômés

PME : Petite et moyenne entreprise

PNUD : Programme des Nations unies pour le développement

MTESS : Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale

OIT : Organisation internationale du travail

SNMG : Salaire nationale minimum garantie

Résumé :

Les jeunes qui arrivent sur le marché du travail constituent une force de travail potentielle, susceptible de créer des richesses supplémentaires. De plus, ils sont généralement plutôt mieux formés que leurs aînés. Leur arrivée devrait donc faciliter le développement de l'activité économique si les conditions qui permettent de le faire sont réunies par ailleurs.

L'évolution du marché du travail en Algérie a traversé plusieurs étapes en termes d'emploi et du chômage, ces phases sont liées au changement de l'économie nationale. Les statistiques officielles montrent une évolution favorable du marché du travail en Algérie ces dernières années. Entre 2001 et 2014, le chômage a reculé 16.70 point. La situation de l'emploi en Algérie, suite à l'ampleur des changements dans les structures de l'économie et à la forte progression de la population active, est de plus en plus préoccupante. La nouvelle tendance du marché du travail est marquée par la progression rapide des emplois temporaires, la substitution des emplois publics par des emplois privés dont la sphère des droits se rétrécit de plus en plus, l'inadéquation entre la formation suivie et le poste occupé (les emplois créés sont pour la plupart sous qualifiés), une rémunération très insuffisante et un secteur informel sans cesse en expansion.

Les mots clés :

Population, croissance démographique, transition démographique, Population active, rapport de dépendance, Emploi, Chômage, politique d'emploi, programme économique, demande d'emploi.

Summary:

The young people who arrive on the job market constitute a task force potential, likely to create additional wealth. Moreover, they are formed generally rather better than their elder. Their arrival should thus facilitate the development of the economic activity if the conditions which allow making it are met in addition.

The market evolution of work in Algeria crossed several stages in terms of employment and of unemployment; these phases are related to the change of the national economy. The official statistics assemble favorable trends in the job market to Algeria these last years. Between 2001 and 2014, unemployment moved back of 16.70 point. The employment picture in Algeria, following the extent of the changes in the structures of the economy and with the strong progression of the working population, is increasingly alarming. The new job market trend is marked by the fast progression of the part-time jobs, the substitution of public employment by private employment of which the sphere of the rights narrowed more and more, the inadequacy between the followed formation and the occupied station (employment create for the majority under are qualified), a very insufficient remuneration and an informal sector unceasingly expanding.

Keywords:

Population, growth demography, demographic transition, Working population, report of dependence, Use, Unemployment, policy of employment, economic program, job application.

الملخص:

إن التحول الديمغرافي يصاحبه تحديات وفرص مستجدة وعلى الدولة تكثيف جهودها لاستشراف تداعياتها ووضع أسس واليات عملية فاعلة لمواجهة تلك التحديات، والعمل من منظور المصلحة العامة للاستفادة من الفرص المتاحة لتعزيز استدامة التنمية وذلك من خلال تعزيز بيئة الاستثمار الخاص المحلي والخارجي من خلال زيادة مساهمته في الناتج المحلي الإجمالي وتوجيه المدخرات نحو الاستثمار في مجال تنمية الموارد البشرية باعتبارها القاعدة الأساسية لتحقيق دفعة قوية نحو النمو الاقتصادي.

ما يميز سوق العمل في الجزائر هو نمط التشغيل المرتكز على النمو الاقتصادي المتولد عن استغلال الموارد الطبيعية وفي طبيعة البطالة التي ترتفع نسبتها لدى الشباب وخريجي الجامعات، وكذلك الاعتماد المفرط على القطاع العام في خلق فرص العمل، إضافة إلى ضعف بيئة الأعمال ومحدودية القطاع الخاص وعدم وجود إستراتيجية واضحة لدمج القطاع غير النظامي في التنمية الاقتصادية. فعلى الرغم من تحسن مؤشرات سوق الشغل الجزائرية لكنها مازالت بعيدة عن المستويات المقبولة والمعقولة، فمعدل البطالة مازال مرتفعا ومعدلات النشاط والعمالة مازالت منخفضة. تبقى نسبة البطالة الملاحظة سنة 2014 مرتفعة إلى حد ما 22.10% لدى الشباب (16-24 سنة)، فهي تعادل ثلاث مرات نسبة البطالة عند البالغين 6.50%، كما تبقى في الوقت نفسه فئة النساء الجزائريات الأكثر عرضة للبطالة. يواجه "سوق العمل" اليوم في الجزائر ثلاثة تحديات قد تؤدي إلى توترات اقتصادية واجتماعية محتملة، يمكن حصرها في ما يلي: تحدي تدهور نوعية الشغل الذي يبقى هاجسا بالنسبة لكل الاقتصاديات المتطورة و غير المتطورة و هذا ما دفع المنظمة العالمية للشغل OIT سنة 2000 إلى إطلاق مبادرة لمكافحة العمل غير اللائق، تحدي الدينامية القوية للقطاع غير الرسمي في البلدان السائرة في طريق النمو و محاولات اجنتائه التي لم تعط أية نتيجة ملموسة إلى يومنا هذا، إضافة إلى تحدي قابلية التشغيل لدى الشباب التي أصبحت معضلة عالمية سواء بالنسبة للاقتصاديات المتطورة أو النامية.

الكلمات المفتاحية:

السكان ، النمو الديموغرافي ، التحول الديموغرافي ، سوق العمل، نسبة الإعالة ، العمل ، البطالة ، سياسة التشغيل ، البرامج الاقتصادية ، الطلب.